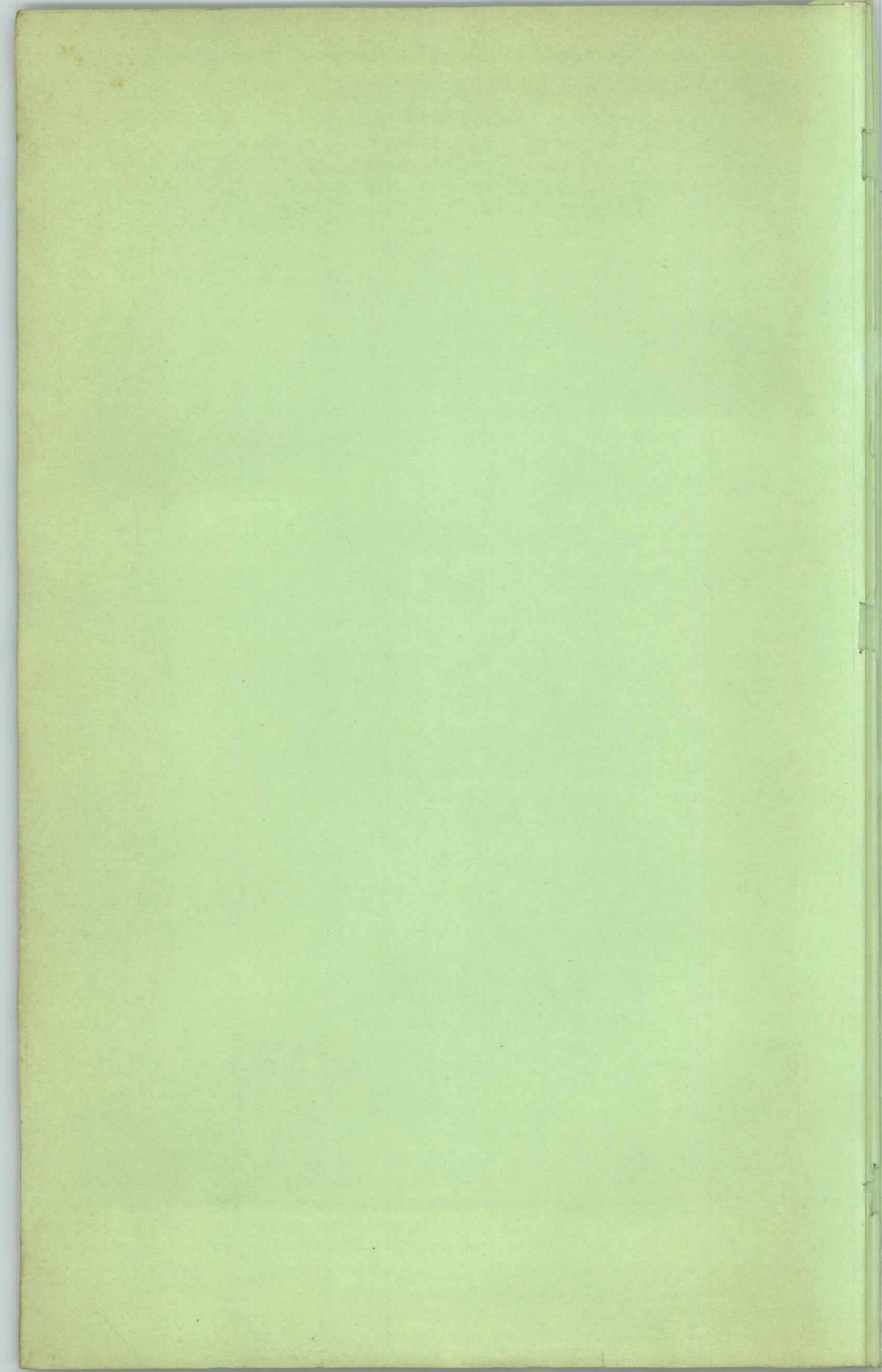


PREFECTURE KIBUYE

RAPPORT ANNUEL

1984



SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

A. GENERALITESP.1.

A.1. Situation géographique de la Préfecture

B. ORGANISATION TERRITORIALE ET ADMINISTRATIVEP.1.

B.1. Division Administrative de la Préfecture.....P.1-2.

 B.1.1. Le personnel Préfectoral.....P.2-4

 B.1.2. Besoin en Personnel.....P.5.

B.2. Administration Communale.....P.5

 B.2.1. Organisation Générale de la Commune et
 l'Adaptation des Services Communaux.....P.5 -6

 B.2.2. Les Services Communaux.....P.7-31

 B.2.3. Le Personnel Communal.....P.32-33

 B.2.3.1. Appréciation des activités des agents
 Communaux.....P.34

 B.2.3.2. Appréciation des services Communaux.....P.34-35

C. LA POLICE COMMUNALEP.35-37

D. CONSEIL COMMUNALP.38-40

E. DEVELOPPEMENT COMMUNALP.40

 E.1. Travaux et Progrès réalisés au cours de l'
 Année 1984P.41-45

F. REQUETES DE LA POPULATION.....P.45-46

G. SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS.....P.46-49

H. LES JURIDICTIONS.....P.50

 H.1. Les Tribunaux.....P.50-51

 H.2. Le parquet.....P.51-52

I. LIEUX DE DETENTION ET DE REEDUCATIONP.52

 I.1. Amigo.....P.52

 I.2. Prison.....P.52-53

J. MOUVEMENTS MIGRATOIRESP.53

K. RECENSEMENT.....P.54(a)

 K.1. La population de la Préfecture au 31/12/1984 P.54 (b)

 K.1.1. Effectif de la population par Commune, Sexe et
 Ethnie au 31/12/1984.....P.54

 K.1.2. Différents tableaux relatifs à la Population
 de la Préfecture au 31/12/1984.....P.55

.../...

Chapitre I. Répartition de la population par âge, Sexe et
Ethnie: Préfecture de KibuyeP.55-56
Chapitre II. Répartition de la population par âge, Sexe et	
Ethnie par Commune.....	P.57-74
Chapitre III. Répartition de la population par groupes	
d'âges, Sexe et ethnie: Préfecture de Kibuye...	P.75
Chapitre IV. Répartition de la population par groupes d'âges	
sexe et ethnie par CommuneP.76-80
Chapitre V. Répartition de la population par groupes	
Professionnels: Préfecture de Kibuye.....	P.81
Chapitre VI. Répartition de la population par groupes	
Professionnels par Commune.....	P.82-90
Chapitre VII. Répartition de la population par Commune	
et par Secteur Administratif au 31/12/84.....	P.91-94
Chapitre VIII. Mouvements Démographiques.....	P.95
Section I. a- Naissances par Commune, par mois et	
par SexeP.95
b- Inscrits tardifs (abiyandikishije bafite	
cyangwa barengeje imyaka 16) par Commune,	
par mois et par sexe.....	P.96
Section II. Décès par Commune, par mois et par sexe...	P.97
Section III. Nombre de mariages enregistrés par	
Commune et par mois.....	P.98
Section IV. Evolution de la dot (Inkwano maintien ou	
diminution) par commune.....	P.99
Section V. Nombre de divorces enregistrés par Commune	
et par mois.....	P.100
Section VI. Migrations intérieures.....	P.101
a. Entrées par Commune, par mois et par sexe	P.101
b. Sorties par Commune, par mois et par sexe	P.102
c. Ceux dont on a retiré la nationalité	
rwandaise (obtenue illégalement) par Commune,	
par mois et par sexe.....	P.103
Section VII Migration extérieures.....	P.104
a- Rwandais rentrés au pays en provenance des	
pays limitrophes et autres par Commune...	P.104
b- Rwandais émigrés vers les pays	
limitrophes et autres par Commune.....	P.105
K.2. Population étrangère au 31/12/1984: Préfecture Kibuye	P.106
Chapitre I. Ressortissants des pays limitrophes et	
d'autres pays d'Afrique par pays, âge et sexe	P.106-

Chapitre II. Ressortissants étrangers autres qu'Africains par pays, âge et sexe.....	P.108-110
Chapitre III. Ressortissants des pays limitrophes et autres par nationalité et groupes professionnels...	P.111
Chapitre IV. Déplacement de la population des pays limitrophes et d'autres pays d'Afrique vers le Rwanda par Commune.....	P.112
K.3. Recensement du Cheptel.....	P.113
Chapitre I. Bovins.....	P.113
Chapitre II. Recensement des autres espèces animales.....	P.114

DEUXIEME PARTIE

AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES

A. <u>REGION SANITAIRE</u> : Santé Publique.....	P.115-119
B. <u>ENSEIGNEMENT</u>	P.119-124
C. <u>SERVICE SOCIAL</u>	P.125-134
D. <u>ENCADREMENT DE LA JEUNESSE ET DES COOPERATIVES</u>	P.135-137
E. <u>INSPECTION DU TRAVAIL</u>	P.137-139
F. <u>TABLEAUX STATISTIQUES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES</u>	P.140-150

TROISIEME PARTIE

ACTIVITES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES

A. <u>SERVICE AGRICOLE</u>	P.151
A.1. Introduction.....	P.151
A.2. Le climat.....	P.151-152
A.3. Les cultures vivrières	P.152-161
A.4. Les Cultures Industrielles	P.162-170
A.5. Les Cultures Industrielles diverses.....	P.171
A.6. Concours agricole 1984.....	P.171
A.7. Génie Rural et Conservation des Sols.....	P.171
A.7.1. Marais aménagés.....	P.171
A.7.2. La lutte anti-érosive, étables fumières et compostières.....	P.171-173
A.8. Projet de Développement Rural	
A.8.1. Le Projet Agricole de Kibuye (PAK).....	P.173
A.8.1.1. Généralités.....	P.173-174
A.8.1.2. Activités réalisées.....	P.174-188

.../...

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

ARTICLE 10 - GENERAL PROVISIONS

Faint, illegible text in the middle section, likely containing the main body of the article.

Faint, illegible text in the lower middle section, possibly detailing specific provisions or clauses.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a concluding paragraph or signature area.

A.8.2. Le Projet Pilote Forestier (PPF).....	P.189-191
A.8.3. Projet d'Amélioration de la Caféculture et des Cultures Vivrières au bord des Lac Kivu....	P.192-198
A.8.4. Projet de Développement de la Zone Centrale de la Crête Zaïre-Nil (D.C.Z.N.).....	P.199-204
<u>B. LE SERVICE VETERINAIRE.....</u>	P.205-208
<u>C. LE COMMERCE ET L'ARTISANAT;.....</u>	P.209-211
<u>D. LE SERVICE DE LA DOUANE.....</u>	P.212-213
<u>E. LE SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TRANSPORTS.....</u>	P.213
E.1. Postes.....	P.213
E.2. Télécommunications.....	P.214-215
E.3. Transports.....	P.215
<u>F. LE SERVICE DES MINES ET CARRIERES.....</u>	P.216
<u>G. LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES.....</u>	P.217
<u>H. LE SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.....</u>	P.217-218
<u>I. LE SERVICE DE L'ELECTROGAZ.....</u>	P.218-219
<u>J. LE SERVICE DES COOPERATIVES.....</u>	P.220-223
<u>K. ORGANISMES AIDANT DIRECTEMENT LES COMMUNES.....</u>	P.223-229
<u>L. LES FINANCES COMMUNALES.....</u>	P.230-240

QUATRIÈME PARTIE

ALPHABÈTE

A. GÉNÉRALITÉS..... P. 241-242

B. ACTIVITÉS DES GÉNÉRALISTES..... P. 243-244

B.1. Activités des généraux professionnels..... P. 243-244

B.1.1. Rôles de chefs professionnels..... P. 243-244

B.1.2. Rôles de chefs militaires..... P. 243-244

B.2. Activités des généraux de réserve..... P. 243-244

B.3. Activités dans les collèges professionnels..... P. 243-244

C. DES RÔLES DE GÉNÉRALISTES DE DÉTAIL..... P. 250

C.1. Dans les commandements..... P. 250-252

C.2. Dans les collèges professionnels..... P. 252-253

D. TRAVAIL DES GÉNÉRALISTES EN DÉTAIL..... P. 254-257

E. LES GÉNÉRALISTES EN DÉTAIL..... P. 258

E.1. Des rôles et activités en détail..... P. 258-260

E.2. Des activités des commandements..... P. 258-260

E.3. Des réalisations de l'unité..... P. 258-260

E.4. Les Annuaires de l'unité..... P. 261

F. LA GÉNÉRALISTE..... P. 262-263

G. DES GÉNÉRALISTES EN DÉTAIL..... P. 263-270

H. DES GÉNÉRALISTES EN DÉTAIL..... P. 270-271

H.1. Des réalisations de l'unité..... P. 270-271

H.2. Des rôles pour les unités..... P. 270-271

I. TRAVAIL ALPHABÈTE À LA RÉSERVE..... P. 272-273

I.1. Informations..... P. 272-273

I.2. Informations..... P. 272-273

I.3. Informations..... P. 272-273

PREAMBULE

Le rapport annuel 1984 vient de sortir mais pas avec moins de difficultés que celui de 1983. L'explication est simple. La Préfecture n'a pas de moyens: humains, matériels, logistiques, financiers..... Que peut-on attendre d'une institution pareille sans moyens ?

On doit collecter les données de tout genre en temps impartis. Mais, on n'a pas de moyen de communication ni de déplacement. Les Policiers se déplacent encore à pied pour assurer le transport du courrier, les véhicules sont devenus vieux et ne sont pas remplacés, les routes deviennent de plus en plus impraticables, le personnel manque....

Bref, la Préfecture est toujours sans moyens et il sera toujours difficile qu'elle s'acquitte convenablement de sa mission. Le moment ne serait-il pas venu de mettre en pratique et en fonctionnement sa personnalité juridique ?

L'Année 1984 a été effectivement une année difficile. Une année d'épreuve car, la population a connu des difficultés de tout genre, à cause de la Sécheresse qui a sévi dans toutes les régions détruisant les récoltes et même les vies humaines! Cependant, on a essayé de se dépasser pour mener les activités prévues avec beaucoup d'optimisme et de courage. S'il y avait donc des imperfections ou des parties incomplètes qui seraient constatées à la lecture de ce rapport, nous demandons donc plus de tolérance. Nos remerciements vont d'ores et déjà à toutes les autorités à qui nos rapports sont annuellement destinées qui nous font parvenir leurs observations, remarques ou conseils. Nos remerciements s'adressent aussi à tous les services qui ont collaboré de près ou de loin à l'élaboration du présent rapport et plus particulièrement à la population de la Préfecture de Kibuye qui s'est montrée très patiente et courageuse au cours de cette année si dure, preuve incontestable de sa détermination et de sa maturité sur la voie de son développement.

Kibuye, le 1er Août 1985

BALIYANGA Sylvestre
Préfet de Préfecture Kibuye.



PREMIERE PARTIE:

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

A. GENERALITES

A.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA PREFECTURE

La Préfecture de Kibuye, la plus petite des 10 Préfectures du pays, est située à l'Ouest de la République. Sa superficie est de 1.336 Km². Elle est bordée à l'Ouest par le lac-Kivu, à l'Est par la Préfecture de Gitarama, au Nord par la Préfecture de Gisenyi, au Sud-Ouest par la Préfecture de Cyangugu et au Sud-Est par la Préfecture de Gikongoro.

Divisée en 2 régions naturelles distinctes par une chaîne de montagnes communément appelée "Crête Zaïre-Nil" la traversant du Nord au Sud, c'est une Préfecture de relief particulièrement accidenté avec de nombreux massifs montagneux, dont le point culminant est le mont KARONGI d'une altitude de 2.900m.

L'altitude moyenne de la Préfecture est de 2.100m. Le climat y est doux et tempéré. D'ordinaire, la pluviométrie varie de 1150 mm à 1500mm/an. La température moyenne s'élève à 21° c.

B. Organisation territoriale et administrative

B.1. Division administrative:

La Préfecture de Kibuye est composée de 9 communes subdivisées à leur tour en 101 secteurs et 634 cellules. La Préfecture de Kibuye ne compte que la seule Sous-Préfecture de Birambo englobant les trois communes de la région naturelle du BUDAHA-NYANTANGO, à savoir Bwakira, Kivumu et Mwendo.

L'administration Préfectorale est dotée de 4 services représentés chacun par un Sous-Préfet.

- Service des Affaires Administratives et Juridiques
- Service des Affaires Economiques et Techniques
- Service des Affaires Politiques
- Service des Affaires Sociales ^{et} Culturelles.

La division administrative actuelle a permis la décentralisation du pouvoir, facilitant ainsi le contact entre administrés et dirigeants surtout dans le domaine des requêtes de la population et diverses affaires d'ordre administratif courant.

Les divisions administratives de la Préfecture Kibuye

COMMUNE	:	NOMBRE DE SECTEURS	:	NOMBRE DE CELLULES
1. KIVUMU	:	11	:	68
2. BWAKIRA	:	11	:	78
3. MWENDO	:	11	:	70
4. GISOVU	:	9	:	67
5. GISHYITA	:	8	:	61
6. RWAMATAMU	:	12	:	73
7. GITESI	:	12	:	75
8. MABANZA	:	14	:	85
9. RUTSIRO	:	13	:	63
TOTAL	:	101	:	634

.../...

Bien que le pouvoir ait rapproché la population d'une manière générale, il est particulièrement nécessaire que la Préfecture de Kibuye soit dotée de 2 autres Sous-Préfectures devant grouper les communes des régions naturelles de BWISHAZA et RUSENYI-ITABIRE.

B.1.1. Le Personnel Préfectoral

Le besoin en personnel préfectoral se fait actuellement sentir.

Comme l'Arrêté Présidentiel n°68/03/1 du 11 Mars 1975 portant création et organisation des services de l'Administration Préfectorale le prévoit spécialement aux articles 3 et 4, la Préfecture devrait être dotée d'agents suffisants pour aider les Sous-Préfets dans leurs attributions prévues dans l'annexe de l'Arrêté précité.

Ainsi, au niveau de chaque service, un agent de niveau A2 possédant les connaissances techniques suffisantes, serait nécessaire pour assister le Sous-Préfet dans ses lourdes tâches.

Le Secrétariat Préfectoral doit être doté aussi d'un agent archiviste pour gérer et conserver les documents qui sont très abondants et éparpillés dans les bureaux. Les services techniques représentant les départements ministériels au niveau de la Préfecture sont à présents suffisants mais faudra-t-il leur doter des moyens logistiques adéquats pour l'accomplissement de leur tâche. Les tableaux suivants montrent le cadre effectif de la Préfecture et son besoin en personnel.

...../.....

EFFECTIF DU CADRE DE LA PREFECTURE KIBUYE AU 31/12/1984

DEPARTEMENT MINISTERIEL	CHEF DE SERVICE	NOMS	DATE D'AFFECTATION A LA PREFECTURE	NOMBRE D'AGENTS DANS SON SERVICE	BESOIN EN PERSONNEL
-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	: Chef SRP	: MUHIRE Christ.	:	1	-
	: Responsable SIEP	: KAKUZE Alexandre	12/11/84	1	-
	: Responsable CRI	: MUSABIREMA Cy.	1/09/84	6	-
-Ministère de la Défense Nationale	: Commandant	: Cdt MUSONERA V.	Novembre 1983	-	-
-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL	: -Le Préfet	: BALIYANGA Sylv.	6/4/1981	19	-
	: -Sous-Préfet chargé des Affaires Administratives et Juridiques	: KAGABA J. Népo.	2/5/1980	-	1
	: -Sous-Préfet chargé des Affaires Economiques et Techniques	: NZANYWAYIMANA	30/9/1983	-	1
	: -Sous-Préfet chargé des Affaires Socio-Culturel- les	: KAREKEZI Osée	28/7/1982	-	1
	: -Sous-Préfet Chargé des Affaires Politiques	: KAYIBANDA V.	30/9/1983	-	1
	: -Sous-Préfet de S/Préfec- ture BIRAMBO	: RUKUBAYIHUNGA	2/11/1984	6	2
	: -Contrôleur des Finances Communales Kibuye	: MBARUBUKEYE M.	13/8/1984	1	1
	: -Contrôleur des Finances Communales en S/Préfec- ture BIRAMBO	: NDEKEZI Bernard	13/8/1984	1	1
	: -Directrice des C.S.D.	: NIKOBAHOZE A.	1/9/1977	8	-
	: -Directrice du C.P.D.F.P.	: MUKAKALISA TH.	Décembre 1982	2	1

DEPARTEMENT MINISTERIEL	CHEF DE SERVICE	NOMS	DATE D'AFFECTATION A LA PREFECTURE	NOMBRE D'AGENTS DANS SON SERVICE	BESOIN EN PERSONNEL
MINISTERE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS	-Chef des Télécoms	NGEZAHAYO Edmond	14/8/1984	13	1
	-Percepteur des Postes	RUHUMULIZA Léonard	31/8/1984	4	3
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS	-Agronome de Préfecture	HABYARIMANA J.B.	10/10/1984	35	-
	-Vétérinaire de Préfecture	KANAMUGIRE E.	19/09/1984	48	19
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLI- QUE ET DE LA FORMATION PROFES- SIONNELLE	-Inspecteur du Travail	GASHUMBA Laurent	26/8/1983	2	-
	-Agent de Liaison C.S.R. Kibuye	RUTAYISIRE Cyrille	14/11/1984	3	-
MINISTERE DE LA JUSTICE	-Présidinstance	TWAHIRWA Prod.	3/12/1984	20	7
	-Procureur de la République	MUGEMANSHURO A.	12/5/1982	11	1 OMP, 1 Secrétaire
	-Directeur de Prison	NTIRUSANGIRWA F.	20/8/1984	17	7
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENERGIE	-Surveillant des Ponts et Chaussées.	BUFUNDI SALOMON	25/3/1975	392	120
	-Inspecteur de l'Urb. et Bâtiments Civils	BUTSINSIMA Ez.	22/6/1984	36	5
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	Inspecteur d'Arrondis- sement	NSAZURWIMO F.	22/2/1982	8	1 Adjoint Administ.
MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE	-Comptable de Préfecture	RWAGASANA J.B.	04/1/1974	4	-
	-Receveur des Douanes	RUTAGARAMA E.	05/04/1982	9	-
	-Inspecteur du Commerce	MASENGESHO S.	14/11/1984	4	-
MINISTERE DE L'INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT	Inspecteur des Mines et Carrières	MAKUZA Anastase	05/05/1978	2	1 dactylographe 1 Planton
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF	Encadreur Régional de la Jeunesse et des Coopératives	NGWIJE Evariste	16/10/1984	.	-
MINISTERE DU PLAN	Agent des Statistiques	GAKUBA Gabriel	09/05/1983	2	2
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES	Médecin Directeur de la Région Sanitaire	NGABONZIZA M.	16/03/1982	446	22

B.1.2.: Besoin en personnel

Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal:

-4 Agents de niveau A2 possédant les connaissances techniques suffisantes pour épauler les Sous-Préfets dans leurs lourdes tâches.

-1 Agent archiviste qui générerait et conserverait les documents du Secrétariat Préfectoral.

Tribinistance : -3 magistrats

-3 dactylographes

-1 veilleur.

Parquet: - 1 OMP

- 1 Secrétaire.

Vétérinaire: -3 Techniciens Vétérinaires A2

-6 Zootechniciens A3,

-10 aides-infirmiers vétérinaires.

Région Sanitaire: - 22 Agents

C.P.D.F.P. : 1 Secrétaire

Inspection du Commerce: 9 agents dans les communes pour la décentralisation du service.

Inspection des Mines: -1 Dactylographe

-1 Planton

Inspection d'Arrondissement: - 1 Adjoint Administratif

Urbanisme et Bâtiments Civils: -2 maçons

-1 Electricien

-2 aide-menuisiers

Ponts et Chaussées : -10 Maçons pour la réparation des ponts

-108 Journaliers dont 3 Capita.

Télécoms: -1 Dactylographe

Poste : -1 Agent chargé de la CER

-1 Dactylographe

-1 Planton

Finances Communales: 1 Dactylographe pour la transmission rapide des rapports

Prison: - 6 Surveillants

- 1 Secrétaire

Service Statistique: -1 Adjoint pour aider et remplacer le Chef de Service en cas d'empêchement.

-1 Dactylographe.

B. Administration Communale

B.2.1. Organisation générale de la Commune et l'Adaptation des services communaux:

Les communes sont prévues par la loi fondamentale du 23/11/1963.

Les structures administratives des communes sont déterminées par une loi portant organisation administrative de la commune.

...../.....

La Préfecture de Kibuye compte 9 Communes à savoir :

1. BWAKIRA
2. GISHYITA
3. GISOVU
4. GITESI
5. KIVUMU
6. MABANZA
7. MWEINDO
8. RUTSIRO
9. RWAMATAMU.

Leur nombre, limites et noms ont été déterminés aussi par une loi portant l'organisation territoriale de la République. Cependant l'immensité de certaines communes de Kibuye fait penser à leur restructuration. Les propositions avancées visent à l'augmentation du nombre des secteurs en scindant ceux existants en petits secteurs faciles à être contrôlés par un Conseiller dépourvu des moyens logistiques adéquats.

La Commune est administrée par un conseil communal dirigé par un Bourgmestre. Celui-ci est aidé dans l'exécution des décisions du Conseil Communal par un certain nombre de services mis à sa disposition.

En plus du Conseil Communal il existe un Conseil communal de Développement et une Commission Technique qui sont chargés d'aider le Bourgmestre dans la conception, l'évaluation et l'élaboration des projets de développement ainsi que dans la recherche de financement. Plus particulièrement le conseil de développement a pour mission :

- d'évaluer périodiquement les résultats de la réalisation des projets entrepris
- d'adopter de nouveaux projets
- d'examiner et arrêter les méthodes pratiques d'animation pour l'exécution des projets nouveaux.
- d'organiser des conférences et séminaires pour approfondir les problèmes de développement
- de développer l'esprit de collaboration entre les différents responsables.

Si les différents organes sont mis sur pied pour aider le Bourgmestre à développer la commune, la mise en exécution des projets conçus reste chose difficile bloquée et par l'insuffisance des moyens financiers et par le personnel non qualifié recruté par les communes.

La gestion de la Commune par le Bourgmestre seul devient de plus en plus lourde c'est pourquoi la réorganisation structurelle de l'administration communale s'avère plus qu'urgent. Ainsi la commune serait dotée des services suivantes: le service des affaires administratives et Juridiques, le service des Affaires Economiques et Techniques, la police Communale et le service des Affaires Socio-Culturelles.

....//....

AUTORITES COMMUNALES ET ORGANISATION DES COMMUNES

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULE	RESPONSABLE
BWAKIRA	KABASHA Tharcisse	MUNYASHYAKA Cyriaque	CYAMATARE	1. Nyabwoma	SEBISHANGA Cyprien
				2. Ndago	KABUTURA Esdras
				3. Migina	GAKWAKUZI Sylvestre
				4. Mubuga	MUGEMANA Alfred
				5. Kazibaziba	HABINGABWA Fidèle
				6. Cyamatare	KADOMA Paul
				7. Muhororo	SEMANYENZI Mathias
	BUCYANA Cyprien	CYANYANZA	1. Mujoyojo	NIYITEGEKA Célestin	
			2. Nyabisindu	TWAGIRAYEZU Valence	
			3. Kayenzi	NGERAGEZE Tharcisse	
			4. Mwumba	MANDEVU Jean	
			5. Ruhungamiyaga	SEKAMONYO Etienne	
			6. Nkumba	HABYALIMANA Ison	
	SIMBIZI Froduald	MUGUNDA	1. Rwaza	NKILIYEHE François	
			2. Bisusa	NGOGA	
			3. Karehe A.	RUHUMULIZA	
			4. Karehe B	MUKANTAGARAMA Adèle	
			5. Karehe C	SEBISOGO Etienne	
			6. Rugabe	NGIRUWONSANGA	
			7. Kavumu	NGAMIJE Emmanuel	
	MUKARUSAGARA Léocadie	MURANBI	1. Gituntu	GAKARA Théophile	
2. Kananira			MUNYAMBUGA Charles		
3. Murambi			BIMENYIMANA Bon.		

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
BWAKIRA (Suite)				4. Kamasambu	MBASIZIHE S.
				5. Nyarunyinya	NIKUZE Adèle
				6. Kigandaro	IYAKAREMYE Abel
				7. Karambo	MBANDANYI Enias
		SERUBABAZA Gratien	MURUNDI	1. Gasave	KAYIJUKA Cyprien
				2. Giseboya	BAGARA Cyprien
				3. Kibingo A	KAYUMBA Samuel
				4. Murundi	HATEGEKA Syl.
				5. Prenda	KAYIBANDA André
				6. Kibingo B	MBABALIYE Jean
		MUBILIGI Charles	MUSASA	1. Kabasare	NDAGIYIMFURA A.
				2. Ntarabana	AYABO Bertin
				3. Rasaniro	SINGIRANKABO
				4. Kaduha	BAKINAHE Dominique
			5. Musasa	MUNYANDAMUTSÈ	
			6. Kagangare	KARAMBIZI Vincent	
	MPAKANIYE Nicodème	NGOMA	1. Nganzo	MBELIKI Joseph	
			2. Nyamyumba	RUHIGIRA Aphrodise	
			3. Ngoma A	SINGIRANKABO Ath.	
			4. Ngoma B	NZARAMBA Aloys	
			5. Nyagihamba	MURAGIZI	
			6. Muduha	NKWAYA Léonidas	
	NSENGIYUMVA Adrien	NYABINOMBE	1. Rumarampamba	GASHUMBA Jean	
			2. NZARATSI	BUKWARE Ephrem	
			3. Nyabinombe	RUGERIMISARE François	
			4. Nyarugenge	KAREKEZI Denys	
			5. "Citimba"	GAHAMANYI Jean	
			6. Migina	NERETSABO Firbert	

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULE	RESPONSABLES
BWAHIRA (Fin)		MUNYANKINDI Félicien	NYABIRANGA	1. Gakoma	BUHIGIRO
				2. Birambo	MURENGERA Athanase
				3. Nyabiranga	NDEJEJE Froduard
				4. Kibanda	USABWIMANA Emmanuel
				5. Muramba	NSENGIYAREMYE F.
				6. Kakilinda	NGEGERA Ladislas
				7. Nyakabuye	MWITAKUZE
				8. Murondwe	SESONGA Samuel
		NKULIKIYINKA Eliab	RUSENGESI	1. Rwungo	NDABABONYE André
				2. Kabuye	GASHUGI A.
				3. Rubatura	SINDAMBIWE Joël
				4. Gasharu	NSEKANABO A.
				5. Kirabo	HAKIRUMURAME Fidèle
				6. Rugabano	NTIBANOGA
				7. Tyazo	BIHOYIKI Gaspard
				8. Gahengeri	MUNYANEZA Emmanuel
		NYOMBAYIRE Josué	SHYEMBE	1. Nyamugali	NZABILINDA Gabriel
				2. Karorero	HAVUGIMANA Josué
				3. Nyamagana	MUNYANDAMUTSA
				4. Shyembe	Décédé et pas encore remplacé
				5. Bugaremantare	MJISONERA.

...../.....

COMMUNE : NOMS DU BOURGMESTRE : NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX : SECTEURS : CELLULE : RESPONSABLES

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLE
GISHYITA	KARASANKIMA Charles	BIHIRANYI Emmanuel	BISESERO	1. Gwabahanga	NDABANANEYE Thomas
				2. Rugeti	NYAGAHAKWA C.
				3. Gasata	MUNYAKAZI Cyprien
				4. Muhingo	RUHIGIRA Aminadab
				5. Nyagafumba	HAVUGIMANA Augustin
				6. Kigarama	BUTAREMARA Jean
				7. Gitwa	MUNYAMBIBI H.
				8. Nyarutovu	NETZINGIRWA A.
				9. Uwingabo	MURENGERA
				10. Jurwe	MUNYAKAYANZA M.
				11. Kazirandimwe	GASHUMBA Jean
GISHYITA	MPAYIMANA Chadrack	GISHYITA	1. Gitovu	MUSUHUKE Gérard	
			2. Bugina	KAYINAMURA Aloys	
			3. Kagano	SEBAHIRE Berson	
			4. Rwaramba	BARANYERETSE U.	
			5. Futuma	RUGAMBIKI Etienne	
			6. Mpatsi	RWANYABUTO Jeredi	
			7. Nganzo	UWIHOREYE Pierre	
MARA	BUMBALI Manassé	MARA	1. Mara	BIRARA Thomas	
			2. Bikomero	RWABUZISONI F.	
			3. Nyankira	BUMBALI Manassé	
			4. Gisizi	NZABAMBIMENYA E.	
			5. Karora	NIYIDIGIRA Onesu	
			6. Nyagatovu	NGILINSHUTI Aloys	
MPEMBE	NZARUBARA Thomas	MPEMBE	1. Nyakabuye	NSANZIMFURA Albert	
			2. Ngugu	BUHIGIRO Antoine	
			3. Munanira	HABIYAMBERE Léonard	
			4. Gisoro	NGAYABOSHYA Assiel	

COMMUN	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES		
GISHYITA (Suite)	:	:	:	5. Mboneko	KWITONDA Ladislas		
				6. Buhoro	KABANDA Evariste		
				7. Ruhunde	MUNYANTWALI Alexis		
				8. Mweya	RWABUHIHI Gabriel		
				MUNYANTWALI Augustin	MURANGARA	1. Rubyiro	SHYIRAMBERE E.
						2. Nyabitare	NIYITEGEKA Samson
						3. Kaduha	BAKIRA Jean
						4. Gisunzu	SEFIGI
						5. Rwakamuli	BISOMIMBWA Thadée
						6. Karora	RUSATSI Seth
		7. Murangara	MUTEZIYAREMYE				
:	:	:	:	1. Kazibaziba	RUVUGABIGWI Modeste		
				2. MUBUGA	BALIGIRA Mathieu		
				3. Rwamiko	MUNYANGANZO Appol.		
				4. Gihira	MBURAMATARE Léonard		
				5. Bikenke	KAYITERA François		
				6. Ryaruhanga	NGANIZI Tito.		
				MUHIRWA Ezéchiel	MUSENYI	1. Karama	NGENDAHAYO Casimir
						2. Musasa	RUMONGI Léonard
						3. Rwabirembo	MUHIRWA Ezéchiel
						4. Gasharu	HITIMANA Jean
		5. Nyamabuye	SHYIRAMBERE Aloys				
		6. Musebeya	SAHABO Ezéchiel				
		7. Cyika	KALISA Thomas				
:	:	:	:	1. Karenge	KAYEBE Mathias		
				2. Uwingabo	BAHUNDE Abel		
				3. Kamaliba	MIVUMBI Jonas		
				4. Magarama	NDIKUBWIMANA Uzziyas		
				5. Kagano	KAREKEZI Joram		

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULE	RESPONSABLE				
GISHYITA (Fin)				6. Mikingo	MASABO Timothée				
				7. Nyarutambara	RWEMERA Jamuel				
				8. Kigarama	GAPFIZI Nathan				
GISOVU	BUGINGO Joseph	GASINEA Joseph	GIKARANKA	1. Nyabubare	YILIRWAHANDI Augustin				
				2. Bivumu	MUNYANZIZA Azalias				
				3. Gikaranka	MWAMBALI Michel				
				4. Bihumbe	MUNYAKAYANZA Déo				
				5. Wintobo	NYAMAYIRA David				
				6. Duhati	NIYITEGEKA Elias				
				RUBARAZA Amon				1. Muramba	BIREGEYA Jean
								2. Ruhanga	BUSHISHI Amiel
		3. Kanyoni	UKUYEMUYE Josué						
		4. Kagarama	MUTARAMBIRWAFr.						
		5. Fumba	NDANGAMIRA Elisaphan						
		6. Gisebeya	SINGIRANKABO Assiel						
		7. Nyabumera	NZANANA Dismas						
		8. Gasharu	BUGINGO Nathan						
		MASABO Emmanuel			RUGARAGARA	1. Mahembe	NDAMAGE Hézechias		
						2. Rukore	MUNYENDAMUTSA Gaspard		
						3. Rubumba	KAJEGUHAKWA Fidèle		
						4. Nyakamira	NKURUNZIZA Froduald		
						5. Kanyovu	RWAMAHINA André		
		MUNYARUBUGA Isaacar			RWANKUBA	1. Bisesero	SENGABO Sylvestre		
						2. Rwankuba	MUNYARUBUGA Isakar		
						3. Munini	IYAMUREMYE Jean		
						4. TUZANA	REKAYABO Bernard		
						5. Bigigu	NKESHABATWARE Michel		

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
GISOVU (Suite)	:	:	:	6. Zihare	MBARUBUKEYE A.
	:	:	:	7. Muyira	MUTARAZIZI Damien
	:	:	:	8. Rushabarara	NGIRUWONSANGA Joël
	:	NYAKANA HABIMANA Joseph	TWUMBA	1. Karumbi	BUCYENDORE Jean
	:	:	:	2. Kaganda	LIVUGABARAMYE T.
	:	:	:	3. Gakoko	TANAGE Jonathan
	:	:	:	4. Gatema	DAZIGA Onesphore
	:	:	:	5. Murehe	KAREMERA J. Damaac.
	:	:	:	6. Twumba	NGOBOKA André
	:	:	:	7. Nyamiryango	NZITABAKUZE David.
	:	MUNYANSHOBORE Uzziás	GIKO	1. Giko A	HANYUNUWENDA Jacques
	:	:	:	2. Giko B	SEBAHIRE Evaste
	:	:	:	3. Cyinjira	MUGARURA Elisaphan
	:	:	:	4. Nyakavumu	UKUYEMUYE Japhet
:	:	:	5. Bisharara	MUJYAMBERE Enos	
:	:	:	6. Cyiya	NZIRANI Enos	
:	:	:	7. Nyarusiza	SEBISHIHE Jonathan	
:	NYILINDEKWE Aaron	GISOVU	1. Butiti	MULIMA Jean	
:	:	:	2. Nyakabingo	MBAGULIRE Aminad.	
:	:	:	3. Nyaruyaga	MUNYANGURUBE Azalias	
:	:	:	4. Kibuburo	NUBAHA Simon	
:	:	:	5. Karambo	MUNYAKAYANZA David	
:	:	:	6. Kanyovu	GASIMBA Uzias	
:	:	:	7. Gashihe	NYIMBUZI Siméon	

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLE
GISOVU (Fin)		SETARAMA Simon	GITABURA	1. Ruronzi	RUHEZAMIHIGO Cyprien
				2. Gitabura	SEBAHIRE Jean
				3. Gatara	RUREMESHU Jonathan
				4. Rushishi	MBANZILIZA Nathan
				5. Nyakiyabo	SARUVILI Ephraïm
				6. Tuvunasogi	MUKJRALINDA Jotham
				7. Rugeyo	KABAYA Siméon
				8. Nyarubuye	MPAKANIYE Nathanaël
				9. Cyamaraba	MUBERANKIKO Edouard
		MBANZAGUKEDA Félicien	KAVUMU	1. Kavumu A	MBWANA Dominique
				2. Kavumu B	NSEKANABO Osuald
				3. Uwintobo	MUNYANEZA Martin
				4. Rutabi	RUDASINGWA Eustache
				5. Murambi	RUCAMAKUBA Vénérand
				6. Muronzi	RUZIRAMPUHWE Fidèle
				7. Kaganda	MURAKAZA Elam
				8. Nyirabununu	GAHAYANA Ezéchiel
				9. Gasharu	MAFUKU Ledislas
				10. Gahondo	MWAMBALI André

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
GITESI	DONISHULI Edouard	SEKABWA Ephrem	BUBAZI	1. Kagali	BUREGEYA Froduard
				2. Nyagasozi	MUSONI Naphutal
				3. Kigarama	SEBINYENZI Josias
				4. Kavumu	MUKORE Eliel
				5. Nyagahinga	MUNYAZOGEYE Edouard
				6. Gitega	RWAKIMANZI Eliazar
	KABERA Amiel	BURUNGA	1. Kabuga	MUNYAKAZI Assiel	
			2. Matyazo	MUGANDE Eliel	
			3. Twimbogo	NSHAMIHIGO Mathias	
			4. Nyamarebe	RUBABAZA Ephrem	
			5. Ruyenzi	SEMUHUNGU Canisius	
			6. Nyabikenke	JWASIMIRERA Balthazal	
	NYILINKWAYA Léonard	BUYE	1. Kirambo	MUNYANKINDI Charles	
			2. Buye	NZABANDORA Berchimans	
			3. Cyimba	MUKORE Fidèle	
			4. Nzabuhara	KAMEGELI Thomas	
			5. Burega	RUBANGURA Evariste	
			6. Rwintare	MBAGIRENTE Joseph	
			7. Nyarusange	MPAKANIYE Oscar	
	MULINDAHABI Uzziel	BWISHYURA	1. Nyarusazi	DWATO Fidèle	
			2. Kiniha	BINIGA Léonidas	
			3. Kibuye	NYILINGABO Louis	
			4. Bwishyura	MUNYAKAZI Aloys	
			5. Karongi	MUNYANTWALI Phénias	
KAGEMANA J.M.V.	GASURA	1. Ruganda	MUNYANDIIDA Claude		
		2. Gafuruguto	NYAMUZERA Siméon		
		3. Gatoki	BALINDA Edouard		
		4. Nyagahinga	KABERUKA Anias		
		5. Nyabihanga	BILIGIYA Augustin		

COMMUNE :	NOMS DU BOURGMESTRE :	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX :	SECTEURS :	CELLULES :	RESPONSABLES :
GITESI (Suite) :	:	NGIRABABYEYI Etienne :	GITARAMA :	1. Josi :	NASHYAKA Abel :
				2. Gitarama :	NTAKALIMARA Jotham :
				3. Gomba :	BINENYIMANA Ephrem :
				4. Nyagisozi :	MUVUNANDINDA S. :
				5. Kigezi :	BIRARA Emile :
:	:	GATORANO J. Baptiste :	KAGABIRO :	1. Nyabinyenga :	MAYIRA Jean :
				2. Kagabiro :	BUPEZI Jean :
				3. Nyakagezi :	RWAMBUGA Charles :
				4. Kagarama :	BUCYANA :
				5. Buhali :	NIKOBACHORA Vénuste :
				6. Rubondo :	KABERA François :
				7. Nzoga-Runyinya :	SENYONI Claude :
				8. Nzoga-Mweya :	KARUSHYA Simon :
:	:	RWANDEMA Emile :	KAYENZI :	1. Karorabeza :	SINAMENYE B. :
				2. Nyagahinga :	KANOGO Isaac :
				3. Ruhondo :	KABERUKA J.M.V. :
				4. Mwendo :	MUGERANGABO A. :
				5. Nyarubuye :	MUNYAMAHAME Ph. :
				6. Kayenzi :	HABIYAMBERE J. :
				7. Gasayo :	KAGABO Zablon :
				8. Ruhande :	NDINDABAHIZI Juvénal :
:	:	MUNYANDEKWE Faustin :	MBOGO :	1. Bivumu :	MUNYANKINDI Désiré :
				2. Gituntu :	NGWIJE Etienne :
				3. Murehe :	NKUNZABO Antoine :
				4. Rwili :	GAHIZI Stanislas :
				5. Simbi :	BINYURA Evariste :
				6. Karambo :	SEMPINGA David :

COMMUNE :	NOMS DU BOURGMESTRE :	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX :	SECTEURS :	CELLULES :	RESPONSABLES :
GITESI (Fin)		NGEZENUWO Frédéric	RUBAZO	1. Masiza	NKEJEMUTO Esdras
				2. Budahamagarwa	KAREKEZI Jean
				3. Kidahe	HAKIZUMWAMI Boniface
				4. Nyarusanga	KAYUMBA Augustin
				5. Kiziba	KAYIJUKA Ezéchiel
		BIZIRUREMA André	RURAGWE	1. Muvungu	SAYINZOGA Pascal
				2. Nyagasozi	RWAMBONERA Ildephonse
				3. Nyagahinga	MUJYARUGAMBA Simon
				4. Rwimpongo	SHANKUMBA André
				5. Nyakabungo	SAKINDI Spiridion
FARANGA Eliazar		GITESI	1. Giticyuma	MUBERANDINDA Salath.	
			2. Muramba	GASAGURA Etienne	
			3. Gahigiro	ABIYINGOMA Samuel	
			4. Gesharu	KABERA Ladislas	
			5. Nemba	RUHAMILIZA Seth	
			6. Munanira	SEMADANDI Jasson	
			7. Nyabigugu	NYANGABO Mathias	
			8. Ruhundo	FARANGA Eliazar	

.../...

COMMUNE

NOMS DU BOURGMESTRE

NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX

SECTEURS

CELLULES

RESPONSABLES

COMMUNE

NOMS DU BOURGMESTRE

NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX

SECTEURS

CELLULES

RESPONSABLES

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
KIVUMU	EUSHENGERO Charles	NTUYENABO Charles	KIBANDA	1. Gishiru	MUNYANGABE Anicet
				2. Mpanga	GASORE Adrien
				3. Rwamateke	BALIYANGA Antoine
				4. Rusiga	BISERUKA
				5. Kibanda	NTUYENABO Charles
				6. Kabingo	RUKINGA Jean
				7. Kamina	KAYIHURA Fidèle
				8. Cyajongo	GAHAMANYI Jean
		NIYIBIZI Callixte	KIGALI	1. Dutare	MUGEMANGANGO S.
				2. Rwasankuba	GAKWAYA Védaste
				3. Nyarushubi	NDAMYABERA Fr.
				4. Muzi	GAFIGI François
				5. Rugabe	MUNYARUSHOKA Ild.
				6. Gakoma	SIJYULIRANJE Théod.
		BAZAMLANZA	KIVUMU	1. Nyagatama	KABERUKA Frédéric
				2. Kakinyoni	BAZAMLANZA Jean
				3. Kamaliza	NUBAHA
				4. Ngorore	NGARUKIYE
				5. Karambo	HAKIZISUKA Gaspard
				6. Nyamyungo	KANGABO Ladislas
		HITABATUMA Jean	MWENDO	1. Mbogo	GASARABWE Augustin
				2. Kazenga	KANYABUGOYI François
				3. Nyarusongati	NKERAMIHIGO Stanis.
				4. Rugali	MPATSWENUMUGABO A.
				5. Kagombwa	MAKABANYA Mathias
				6. Mataba	NTANSHUTI Gaspard

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
KIVUMU (Suite)		NTEZIYAREMYE Cléophas	NDARO	1. Gituza	TREMABAHUTU Jean
				2. Ngugu	MBANZA UGADO C.
				3. Ndaró	MAFUKU Aloys
				4. Kinga	MNONYIYEZE F.
				5. Rwamikeli	NDENGEJEHO C.
		NTAWANGIRUVUGO Léop.	DWIRA	1. Gitonde	MUNYANKWAYA P.
				2. Gasasa	NTUMENDE Paul
				3. Rwamakara	SINALIBONYE Laurent
				4. RUKELI	MUNYEJABO Augustin
				5. Rugeshi	SEKABUGA Boniface
		KAZUNGU Mathias	GASAVE	1. Biyojyo	GAKWAYA Cyriaque
				2. Rutonde	HIGIRO Boniface
				3. Kibande	MUGEMANGANGO Alph.
				4. Runyoni	NKWAYA Appolinaire
				5. Gasave	HABYARIMANA M.
		GASHIRABAKE Aloys	NGOBAGOBA	1. Giko	NYAMUBERWA Augustin
				2. Gaseke	MUNYARUKATO Ferd.
				3. Dutwe	KAGUNGU Jean
				4. Kabuye	HABIYAMBERE Claudien
				5. Ngobagoba	RUGELINYANGE Innocent
		HABAKURAMA Tharcisse	NYANGE	1. Nyange	RUBAMBULINDASHI Jean
				2. NSIBO	RWAJEKARE Jean
				3. Vungu	KANYANDIKWE François
				4. Cyambogo	SEBULIKOKO Adrien
				5. Murambi	BAKUNZIBAKE Célestin
				6. Zegenya	NIYITEGEKA Adrien
				7. Kanyinya	NGABONZIZA Léonard

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRES	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
KIVUMU (Fih)		RUGANIRA	RUKOKO	1. Gitabi	NGIRUMPATSE Straton
				2. Cyato	MUHINDA Célestin
				3. Rukoko	MISAGARO Joseph
				4. Ditenga	SEBARERA Aloys
				5. Gafu	RUGANIRA Anicet
				6. Nyove	NZARAMBA
				7. Nyarubandé	GASASIRA Gaspard
		SINDABYEMERA Laurent	SANZA	1. Remera	MUGABONAKE Azalias
				2. Kisenge	MUNYEMANZI Augustin
				3. Rubona	BAGIRUBWIRA Prod.
				4. Mwunguzi	BINIGIMPARA Jean
				5. Kirehe	NTWALI Joseph
				6. Murehe	NKUBITO Gratien
				7. Nyakarambi	NKAKA Gaspard
MABANZA	BAGILISHEMA Ignace	BIRARURO François	RIHINGA	1. Kibali	KAKUZE Martin
				2. Karambira	MUNYANTORE André
				3. Mugeli	GASIRABO Boniface
				4. Murambi	BIZIYAREMYE Mathias
				5. Rukinga	KAREMERA Etienne
				6. Mubuga	MASHYOZA Grégoire
		MUSEMAKWELI Raben	GACACA	1. Karehe	NKULIKIYU MWAMI D.
				2. Twalizo	RUKIMIRANA
				3. Gakomeye	UWIRAGIYE Malachie
				4. Nyarubuye	NTWISIMBA
				5. Remera	RUMANYIKA Oscar
				6. Kamuvunyi	HABYAMBERE Phil
				7. Gasharu	SEKIMONYO

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
MABANZA (Suite)		MVUNABANDI Eliazar	GIHARA	1. Rutungura	SEKABUMBA Aliazar
				2. Miraramo	NYABYENDA Boniface
				3. Sanzare	KANYANDEKWE Joël
				4. Kabahigi	MAHATANE Raban
				5. Gasharu	RUBERANDINDA
				6. Muhindo	HAMENYIMANA
				7. Gako	MASOZERA Clément
				8. Bucyeye	KINYOGOTE Ildephonse
		BASANANDE François	GITWA	1. Gaseke	SEKAJE Joseph
				2. Muremera	MUGAMBI Claude
				3. Gitega	MUDACUMURA Léonard
				4. Birambi	SEMANDWA Abraham
				5. Rwakigarati	MAFARANGA Eliezephan
				6. Budelideli	HATEGEKIMANA Patrice
				7. Kibande	NYAMULINDA Prosper
		HABINGABWA Boniface	KIBILIZI	1. Kagarama	MUSOMINALI Casimir
				2. Rubona	GACAYIJA Faustin
				3. Kamigenge	UWAZIGIRA Alexis
				4. NDENGWA	SINDAMBIWE
				5. Kamusanganya	KARAMUTSA François
				6. Cyimana	MPAGAZEHE Naphutal
		MUSONERA Assiel	KIBINGO	1. Bugina	UZABAKILIHO Siméon
				2. Buhinga	NSEKUYE
				3. Rwinyana	NYAMUSHI Elaste
4. Nyamabuye				NIBYOBIZI Ildephonse	
5. Buhoro				URAYENEZA Zacharie	
6. Gitarama				MUNYAKAZI Cédécias	

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
MABANZA (Suite)		MAFUKU Boniface	KIGEYO	1. Bandamiko	HALINDITWALI Aloys
				2. Karambo	RWAMIHIGO Augustin
				3. Kagano	SEMAHE Faustin
				4. Dehero	BAJYACAHE
				5. Kageyo	NSEKANADANGA Elie
				6. Rukeli	NIKOLIMERA Manassé
		UWOLINANIYE Bernard	MUKURA	1. Kagano	KANYARUKIGA Malachie
				2. Kazizi	NTAWINIGA Ephrem
				3. Kibavu	NGIRABABYEYI Jérémie
				4. Gakeli	RWEMALIKA Félicien
		HAKIZI NA	MUSHUBATI	1. Gafumba	GAHUNDE Athanase
				2. Kunini	NGARUKIYE Joseph
				3. Mugera	NSANZABERA Antoine
				4. Rushikili	KANYONI Emmanuel
				5. Nyakabande	KAREKEZI Emmanuel
				6. Nyakabuye	NTADANGANYIMANA
		SEMINEGA Evariste	NGOMA	1. Nyakabingo	BAGAMBIKI Joseph
				2. Gihara	HARELIMANA Faustin
				3. Matyazo	NYANDWI Aloys
				4. Kagombyi	RUGERUZA Jean
				5. Rwanzozi	NDIBWAMI Augustin
				6. Bupfubya	NKUMBUYE Boniface
		HABIMANA Emmanuel	NYAGATOVU	1. Rushoka	RUTAMBUKA José
				2. Rusororo	RUTENGA Jean
				3. Rutonde	RWAMUCYO Juvénal
				4. Nyarugenge	NKAMIYABAHIZI David
				5. Cyanya	MUNYANKIKO Abrahamu
				6. Twintare	MBONYIYEZI Déogratias

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
MABANZA (Fin)		HABIYAMBERE Nathanaël	NYARUGENGE	1. Kabuga	MBERATAGABO Bonav.
				2. Nkomagurwa	MBONYILIZA
				3. Rukaragata	RUHUMULIZA Théod.
				4. Kaseruzi	AHORUZAZIRA Ildeph.
				5. Kambogo	RUBUGUZA Félicien
				6. Karusha	HAKIZINSHUTI Stani.
		MUNYANSHONGORE Ant.	RUBENGERA	1. Mufumbezi	SERUKWENE Patrice
				2. Kibande	RUNINGA Joseph
				3. Ruvumbu	RUKARA Manassé
				4. Kigabiro	NGIRABABYEYI Manassé
				5. Kabatara	MPALIRWA
				6. Kabahizi	BUNGURUBWENGE Z.
		HABIYAMBERE Athanase		1. Mataba	NTIYAMIRA François
				2. Kabiraho	MUNYANKINDI Augustin
				3. Rukanka	KAMANZI Ezéchiel
				4. Bumba	BUGABONAKE T.
				5. Bisyo	SEBUDANDI Math.

...../.....

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
MWENDO	KABERA Bernardin	SEKADWA S.	MUHIGI	1. Bizitiro	MUTEMEREZI Fr.
				2. Kanyegenyoge	GAKWAVU Alphonse
				3. Nyabisiga	NZARAMBA Stefano
				4. Rugobagoba	DANDIMA Lameck
				5. Nyarutembe	BAGARABWE Alphonse
				6. Kinyovu	MUGEMA Thadée
	URAYENEZA Boniface	MUTUNTU	1. Gititi	MUBASHANKWAYA J.	
			2. Mutuntu	NIYIBIZI Félicien	
			3. Gashanga	NTIBIZIGIRWA Emm.	
			4. Nyabiguli	SEBABUMBYI Silas	
			5. Gasharu	UMAZEKABILI C.	
	RWAMARARO Issacar	NGANZO	1. Musongati	NGEGERA Pierre	
			2. Nganzo	KANEZA Edouard	
			3. Muramba	GAFUREBO	
			4. Karambo	UWAGILIMANA Alph.	
			5. Kabingo	GIRUKWAYO	
	RURAYI Elie	RUCURA	1. Wimbuga	GASHAKAMBA B.	
			2. Kazana	SINAYOBYE Philémon	
			3. Byogo	NIKOBACHORA Zablon	
			4. Murengezo	RUKIMIRANA Nat.	
			5. Musango	KAYITHURA Ezéchias	
			6. Nyarusange	MUNYABARAME Ezéch.	
			7. Ngugu	MUNYANDEKWE Assiel	
	RUHUNGA Laurent	RUGANDA	1. Bugarura	MUNYESHULI Callixte	
2. Kabingo			MUNYARUBUGA Alph.		
3. Rubona			NIYIBIZI Ladislas		
4. Kivumu			MUKAMARUTOKI L.		
5. Nyagisozi			KOBIZABA Eraste		
6. Muciro			NKERAMIHIGO Dismas		

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES	
MWENDO (Suite)				7. Nyarusange	NYAMUGANZA Athanase	
				8. Maryohe	NDILIMA Stanislas	
				9. Murambi	BIZIMANA Aminadab	
	SAFALI Jérémie			BIGUHU	1. Kibali	RWAMBONERA F.
					2. Gitwa	RUBERANGEYO F.
					3. Murambi	SEBOYI Elie
					4. Ngange	KANYARUBIRA Laurent
					5. Muremure	RUTABINGWA Joseph
					6. Nyagasozi	SEMUHUNGU Gérard
	UGIRASHEBUJA Michel			GASHALI	1. Nyarusange	MUHADWA Edouard
					2. Rubona	NZIRAGIRA Jean
					3. Nyabivuru	SEGATWA Ildéphonse
					4. Kabilizi	KOMEZA Malachie
					5. Gashali	NTAMAKILIRO B.
					6. Kananira	NYARAMBA Barnabé
7. Nyabikenke					KAYIBANDA Malachie	
UKOBIZABA Am.			GISAYURA	1. Gituntu	NYILINGOGA Elisep.	
				2. Gasharu	NYILINGANGO E.	
				3. Ngundusi	NYIRAHUKU Vianney	
				4. Nyarutovu	RUBIMBURA Ezéch.	
				5. Nyakirambi	MUNYANDAMUTSAJ.	
				6. Birambo	MUKURALINDA D.	
				7. Ntanga	KANYARUBIRA M.	
SERURAGO Damien			KAGUNGA	1. Kigarana M	MUSHERUFU Eliazar	
				2. Rwaliro	SEFUKU Elie	
				3. Kinyami	BAGARAYOSE S.	
				4. Gasharu	MUNYANKURAZA F.	
				5. RUVUMBU	BUNYONI Gaspard	
				6. Nyaruvumu	MBANZAGUKERA F.	
				7. Karwiru	NKIKABAHIZI G.	

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES	
MWENDO (Fin)		MUBERUKA Alphonse	KIGOMA	1. Rwankuba	MUNYANDAMUTSA Raph.	
				2. Nyabitare	KARONKANO Etienne	
				3. Kayonga	KABILIGI Déogène	
				4. Nyagisozi	MUGEREKA Prosper	
				5. Nyabivumu	MUNYANKINDI Ermelek	
				6. Birenga	GASORE Athanase	
		MBANZARUGAMBA Théoph.		SHOBA	1. Nyamugwagwa	HATUNGURAMYE A.
					2. Kiguhi	MATABARO Hesron
					3. Nyabikeli	KWIBUKA Antoine
					4. Gahororo	GASAGARA J. Baptiste
				5. Kibali	NGIRUMWAMI Ephraïm	
RUTSIRO	BENIMANA Raphaël	MUHIGIRWA Bernard	BWIZA	1. Ruhanga	BUSANDI F.X.	
				2. Karuruma	SEMUVUMBI Léonidas	
				3. Kigwa	NKIRABWINSHI	
		BAVUGILIJE Javan		BIRAMBO	1. Nyakarambi	HAFASHIMANA Abel
					2. Muyira	BAGIYUMUGAMBI A.
					3. Birambo	NTAWUKIRA Félias
					4. Rufungo	BUZUKIRA Gérard
		NZABISIGANDE Joseph		GASOVU	1. Rukenesha	ZIRARUSHYA Alphonse
					2. Kilinja	BAZIRUWISHAKIRA A.
					3. Kamuramira	GAKWAYA Ladislas
					4. Gasovu	BITARA Pascal
					5. Cyashenge	SINGIRANKABO Faustin
					6. Rugasa	SERUGENDO Thomas
7. Kabitovu					MPORANZI Dominique	

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
RUTSIRO (Suite)		ABIYINGOMA Léon	GATOKI	1. Musongati	BUCYANGENDA Joseph
				2. Kamabuye	NTAMAHUNGIRO Jean
				3. Kaliba	MUNYENTWALI Denys
				4. Rugeyo	NZIRENGERA Augustin
				5. Rulimba	ABIYINGOMA Léon
				6. Kamusambi	BANYANGANDORA Didas
				7. Gatoki	ABIYINGOMA David
		GASHUGI André	GIHANGO	1. Mukebera	NGIRABAHE Enias
				2. Nkwiro	HABYARIMANA Jean Népo.
				3. Murambo	MUGESERA Jean Bosco
				4. Gakomeye	NYILIMULINGA Gabriel
				5. Kivumu	UZABAKIRA Gaëtan
		RUKAMATA Aaron	GITIŦE	1. Remera	MAPATARO Didas
				2. Murengeli	HISHAMUNDA Gabriel
				3. Bungwe	RUMIYA Jean
				4. Muturagaza	MPOZEMBONA Gaspard
		MATWARE Simon	KAGANO	1. Kagano	RUKELIBUGA Protais
				2. Manihira	NKAMIYABAREZI Aug.
				3. Tangabo	SEUDODO Félicien
		NTIRUGILIBAMBE Joseph	MANIHIRA	1. Rububa	BANYURWANIKI Nat.
				2. Haniro	NGULIRUMURYANGO
				3. Rwamiko	SEBUHORO Cyprien
				4. Biseke	USHIZAKANGUHE Ed.
				5. Gakoma	KABAYE Cyprien
		NDIMUKAGA Boniface	MUHIRA	1. Kigamba	SEBUTOZI Pierre
				2. Mbeli	KOMAYOMBI Pierre
				3. Kabona	BANZIRA Faustin

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
RUTSIRO (Fin)	NISEKUYE Bernard		NYARUCUNDURA	1. Twibugezi	BADONANGENDA Sylvestre
				2. Murunda	NTILYAGA Maurice
				3. Nyarucundura	KARASANKIMA Ladislas
				4. Gatare	BIZIMANA Henri
				5. Mburamazi	HITIMANA Laupien
	NKUNDBAGANWA Claver		RUGARAMBIRO	1. Gashyuha	NGAYABERURA Stanis.
				2. Rugarambiro	BARENGWA Pierre
				3. Teba	NANGAMAZIMWE Michel
	RWATANGABO Paul		RUGOTE	1. Rugote	AKOBAHIGIYE Aloys
				2. Karambo	IYAKABUMBYE Thomas
				3. Rwamiyaga	INGENDABANGA Etienne
				4. Shyembe	HARELIMANA Fidèle
				5. Butare	HATEGEKIMANA André
				6. Nganzo	KABERUKA Thomas
				7. Mataba	MVUYEKURE Hesron
NDANGUZA Augustin		RUSEBEYA	1. Mukore	SINZABAKWIRA Elie	
			2. Ntonde	GAHIGIRO Félicien	
			3. Mucaca	YANDAGIYE Sylvestre	
			4. Cahinga	SINDIZERA Pascal	
			5. Rusebeya	TWAGIRAMUNGU Léonidas	
			6. Ruronde	NDIRAMIYE Paulin	
			7. Gakeli	GASHIRABAKE	

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
RWAMATAMU	FURERE Abel	RUGWIZANGO Samuel	BUTEMBO	1. Muhavi	BATUYEHE Issachar
				2. Bungo	NKIZAYO Enias
				3. Mubuga	BUTAZA Laurent
				4. Butembo	NGAYABOSHYA Elisée
				5. Muhororo	KANYARWILI Sched.
	NSHAMIHIGO Ferdinand	BUTIMBO- RWABISINDU	1. Gasharu	RWIGILIRA Henri	
			2. Gaseke	NSHAMIHIGO Ferd.	
			3. Rusuzumiro	MUYOBOKE Faustin	
			4. Nyabitare	BIZIMANA Claude	
			5. Rwabisindu	KAJEREGE Gaetan	
			6. Kananira	KABURAME Bernard.	
	HABIYAMBERE Seth	CYIYA-NYAMA- TSINDA	1. Gitwa	NZARAMBA Ignace	
			2. Uwakibaba	KAJEREGE Ananias	
			3. Murarambwe	NKUSIRENDE Enias	
			4. Nyirarwiru	GAKWANDI Ezechiel	
5. Rugaragara			MUNYURANGABO Elis		
6. Kabuliro			NGURUBE Salathiel		
7. Nyamatsinda			NYAMINANI Josué		
RUHINGIKA Jamuel	GIHOMBO	1. Rwamatamu	URAYENEZA Samson		
		2. Gasharu	NTAMABYALIRO Jot.		
		3. Butare	BIRARA Isafe		
		4. Gahanda	BISERUKA Malachie		
		5. Mbogo	KAMPIRE Benjamin		
		6. Buseso	MUNYANDAMUTSA D.		

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
RWAMATAMU (Suite)	UZARAMA Azarias		GITSIMBWE	1. Rwamiko	RIBANJE Ananias
				2. Gisheke	UZARAMA Azarias
				3. Mushungu	MUMVANEZA
				4. Bunyamanza	KABERA Téléphore
				5. Gitsimbwe	METERO Védaste
	NZARAMBA Joseph		KILIMBI	1. Gacumbi	SEBERA Ephraïm
				2. Rusebeya	SIBOMANA Samson
				3. Nyakabingo	RUZINDANA Jonathan
				4. Giseke	MUBERANKIKO Joël
				5. Gisesero	BAGIRAVUBA Déogratias
				6. Nyagacaca	MUBERANDINDA Alphonse
				7. Gabiro	NYILIMANA Joseph
	GAHWEGE Marc		MAHEMBE	1. Mahembe	BALINDA
				2. Kigara	KARAMAGA Ezéchias
				3. Kizenga	CANDALI Damien
4. Rukaragata				NZIRABATINYI	
5. Gabiro				RUGWIZANGOGA	
6. Nyamihehe				TULIKUNKIKO Zéphanie	
7. Karambo				SEBUTIMBILI Etienne	
SENTAMA Benjamin		MUGOZI	1. Rushoka	UZAKIRURU Amon	
			2. Rwanyundo	RUKARA Nathanaël	
			3. Nyarunyinya	KANYAMAHANGA François	
			4. Gituruka	MUNYARUGANDA Enos	
			5. Kigarama	BAMBANZA Isidore	
			6. Rugaragara	ZIGILIKAMIRO François.	

COMMUNE	NOMS DU BOURGMESTRE	NOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUX	SECTEURS	CELLULES	RESPONSABLES
RWAMATAMU (Fin)	NDUTIYE Etienne	NYABINAGA	1. Nyabinaga	BWANAKEYE Phénias	
			2. Nduba	GATARAYIHA Ezéchiel	
			3. Karambi	NGENDO Eliachim	
			4. Kigarama	NYIRAHUKU Amiel	
			5. Rubona	GATABANA Célestin	
			6. Kabuga	RWAMUNYANA E.	
	NDABANANIYE Chadrack	NYAGAHIMA	1. Gisoke	GAHAKWA Abias	
			2. Murundo	RWAMIGAMBI Job.	
			3. Nyagahima	SEBYATSI Isidore	
			4. Nyakabande	SEBAHUTU Narcisse	
			5. Bigali	SENGORORE Etienne	
			6. Kivumu	MBANZILIZA Paul	
	HAKIZUMWAMI Elie	NYAGAHINGA	1. Ruboreza	MUNYAKAZI Issacar	
			2. Gasagara	NTABARESHYA Anatole	
			3. Doga	HARELIMANA Etienne	
			4. Bwerankoli	NDEKEZI François	
			5. Birehe	NGIRABATWARE Etienne	
			6. Nyagahinga	NTIGORORWA Philippe	
7. Nyakabungo			BUNYENZI Gervais		
HALINDINTWALI Assiel	RUVUMBU	1. Karehe	NDIKUMWAMI E.		
		2. Bigabiro	KAJEGUHAKWA Eliézer		
		3. Kabilizi	RWAMASIRABO		
		4. Ruvumbu	NGILIMANA Schadrak		
		5. Kadobogo	NYILIMANZI Paul		

B.2.3. : Le Personnel Communal

La Commune, Cellule de base de développement, devrait être coiffée d'un encadrement très dynamique et dotée d'autant d'agents que de besoin.

La loi du 23 Novembre 1963 portant organisation communale modifiée en septembre 1974 et janvier 1975 n'est plus à jour; elle nécessite actuellement un grand changement axé sur les exigences du moment. Raison pour laquelle le projet de loi portant organisation communale devrait être vite élaboré et mis au point afin que l'instauration de nouveaux services dans la commune soit déterminée. (voir B.2.1.).

Il est cependant à remarquer qu'actuellement le personnel communal est très réduit faute de moyens financiers des communes. Le rendement dudit personnel est loin d'être satisfaisant car la tâche à assumer demande une formation et certains agents communaux sont nettement inférieurs.

Pour un meilleur rendement à court terme, le recrutement des agents communaux devrait strictement tenir compte de leur formation. Ceci éviterait également les cas de renvoi pour incapacité au service provoquant ainsi des débouchages et réembauchages de tout le temps; ce qui ne fait qu'augmenter le handicap du service. Néanmoins, comme il l'a été conseillé aux Bourgmestres, leur personnel ne possédant pas un minimum de formation requise devrait avoir été remplacé au 31/12/1984.

Le détail sur la nouvelle situation fera l'objet du rapport annuel, 1985.

...../.....

EFFECTIF DU PERSONNEL COMMUNAL

COMMUNE	Bourg mestre	Conseil ler	Secré- taire	Comptable	S/Per- cepteur	Recen- seur	Respon- sable CCDFP	Fontai- nier	Encadreur	Agro- nome	Mon- agri	Chauf- feur	Moni- teur Social	Aide Vét.	Poli- ciers	Dacty- lo.	Besoin en personnel
BWAKIRA	1	11	1	1	2	1	-	-	1	4	11	1	1	3	10	-	-
GISHYITA	1	8	1	1	3	1	-	1	2	2	-	1	4	1	6	-	-
GISOVU	1	9	1	1	1	1	1	1	1	1	2	-	2	3	9	-	2assis-Boug.
																	3Polic.com.
																	1 monagri
																	1 Véter.
																	1 Fontai.
																	1 Dactylo
																	1aide-recen.
																	2 moni-soc.
																	1 Respons. Alphabéti- sation.
GITEZI	1	12	1	1	1	1	1	-	1	4	12	1	5	6	9	1	-
KIVUMU	1	11	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	10	-	-
MABANZA	1	14	1	1	3	1	-	-	1	3	11	1	6	-	12	-	-
MWENDO	1	11	1	1	2	1	-	-	2	6	11	1	3	1 AIV	10	1	-
RUTSIRO	1	13	1	1	-	1	-	1	2	1	12	1	-	3AIV	9	-	-
RWAMATAMU	1	12	1	1	3	1	-	-	2	4	14	1	4	1 vét.	12	-	-

3 Ai V

B.2.3.1. : Appréciations des activités des agents communaux

Malgré les contraintes budgétaires qui affectent les communes en général, il a été remarqué que le nombre réduit de leurs agents ont accompli tant bien que mal leur devoir. Cependant le rendement reste encore faible.

Le manque des moyens financiers pour certaines communes les a obligées à réduire leur personnel et à supprimer dans le cas échéant certains services communaux.

C'est ainsi qu'au cours de cette année la Commune Bwakira a suspendu 2 monitrices sociales, et l'Encadreur de la Jeunesse. La Commune GISOVU quant à elle a suspendu l'encadreur de la Jeunesse, une monitrice sociale et 2 moniteurs agricoles. Dans le cadre de l'administration il a été constaté une inefficacité manifeste de certains conseillers qui en fin de compte ne suivaient plus la politique de développement de leurs communes. A cet effet, 30 conseillers des communes de Kibuye ont été remplacés dans leurs fonctions à la suite d'une décision ministérielle n°15/04.01.02 du 19/3/1984.

Voici les remplacements effectués :

<u>COMMUNES</u>	<u>NOMBRE DE CONSEILLERS REMPLACES</u>
MWENDO	3
BWAKIRA	2
GISHYITA	5
GISOVU	4
GITESI	2
KIVUMU	3
MABANZA	1
RUTSIRO	6
RWAMATAMU	4
Total	30

B.2.3.2. : Appréciations des services communaux

1. Commune BWAKIRA: Au cours de l'année 1984, les activités des services communaux se sont bien déroulés, même les irrégularités remarquées dernièrement dans la Police Communale sont actuellement rayés. L'amélioration est donc notoire.

2. Commune GISHYITA: Suite à la redynamisation des services, l'amélioration se fait sentir.

-comptabilité est actuellement confiée à un novice D7, en remplacement de celle qui était en place, longtemps remarquée incompétente.

Le remplaçant a débuté le service en octobre 1984. On ne saurait juger si hâtivement son rendement.

-Le Brigadier, longtemps sollicité de se corriger, essaie actuellement de retrouver le droit chemin; les autres cas d'indisciplines relevés dans la Police Communale ont été directement redressés.

-Le service social est à restructurer car des 4 agents affectés dans ce service, deux seulement sont rentables.

Le faible rendement de ce service datant de longtemps, les mesures appropriées devront être prises.

...../.....

3. Commune GISOVU : Le personnel est nettement insuffisant et non qualifié; les services communaux ont cependant bien fonctionné.
Les quelques irrégularités remarquées dans la Police Communale ne sont pas graves.
4. Commune GITESI: Une défaillance notoire dans l'administration communale de Gitesi a été remarquée au cours de l'année 1984. Le Bourgmestre ne se référerait plus à aucune loi ou instruction régissant l'administration communale.
Sur ce point, tous les services communaux étaient désorganisés et le rendement quasi nul. Pour assainir une telle situation, il a été proposé un remplacement du Bourgmestre par un nouveau dynamique. Depuis ce remplacement au mois d'Août 1984, les activités marchent très bien car les services sont redynamisés.
5. Commune MABANZA : En général, les agents communaux s'acquittent convenablement de leurs tâches. Cependant, l'encadreur de la Jeunesse doit encore fournir d'efforts pour être à la hauteur de sa tâche. La sous-Perception a connu 3 nouveaux éléments depuis mai 1984 en remplacement d'anciens sous-percepteurs éjectés pour corruption et détournement des deniers communaux.
6. Commune KIVUMU: Un laissez-aller s'affiche de plus en plus dans les services communaux, il est à base de la non vigilance du Bourgmestre. Il doit faire un effort pour coiffer les services communaux qui tendent au non rendement.
7. Commune MWENDO: A part l'ex-brigadier, RUCYAHANA Barthelemy, expulsé du corps de la Police Communale pour conduite notoire (terrorisme, insoumission, corruption.....), le reste des services communaux a en général bien marché.
8. Commune RUTSIRO Quelques cas d'indiscipline ont été décelés dans le corps de la Police Communale (3 renvoyés). Autrement, les agents communaux ont bien rempli leurs fonctions au cours de cette année 1984.
9. Commune RWAMATAMU: Rien d'anormal à signaler au cours de cette année 1984. Tous les agents communaux ont rempli convenablement leurs tâches.

C. Police Communale.

Les rapports sur l'administration de la Police Communale ne sont pas régulièrement fournis par les Bourgmestres. Cette lacune est presque généralisée pour toutes les Communes.

Néanmoins, on peut noter une efficacité dans le corps de la Police Communale au cours de cette année, de part la sécurité qui a régné dans les communes. Toutefois, la discipline n'est pas encore totale au sein de la Police Communale comme le montre le tableau suivant :

...../.....

PUNITIONS INFLIGÉES AUX MEMBRES DE LA POLICE COMMUNALE

Commune	Date de Puntion	Policier puni	Raison	Puntion infligée	Puntion infligée par
BWAHIRA	18/1/1984	KARAMBIZI Fr.	Négligeance de la garde	1/4 du traitement	Bourgmestre
	3/4/1984	CEPERAHO Alf.	Ivresse publique au service	1/4 du traitement	"
	Août 1984	MANIRAGABA A.	Désordre au service d'ordre	1/4 du traitement	"
	2/11/1984	SEBUKIMA Aloys	Evasion du prisonnier	1/4 du traitement	"
	19/12/1984	NDINDIYEHE D.	Désobéissance	Renvoi	Conseil Com.
GISHYITA	25/1/1984	NTWARONZIMA F.	Retrait tardif courrier	1/4 du traitement	Bourgmestre
	5/4/1984	NTWARONZIMA F.	N'a pas contrôlé l'Amigo	1/4 du traitement	"
	15/6/1984	NTWARONZIMA F.	Enquêtes non poursuivies	Mise en disponibilité; 1 mois	"
	26/9/1984	GAKWAVU Michel	Abandon de garde	Suspension temporaire	"
KIVUMU	14/3/1984	RANGIRA APPOL.	Mécontentement au ser.	Demande d'explication	Brigadier OPJ
	21/7/1984	NISHYILIMBERE	Absence à la garde	Demande d'explication	Bourgmestre
MWENDO	11/1/1984	RUCYAHANA Bar.	Indiscipline	Suspension indéterminée.	Conseil Com.
	13/3/1984	KOMEZA Malac.	Refus d'arrêter un prévenu	1/2 du traitement + un mois de suspension	Bourgmestre
	8/8/1984	BUGABO Pierre	Absence au service	1/4 du traitement	"
	30/9/1984	NTIBIZIGIRWA	Retard de hisser le drapeau	1/4 du traitement	"
RUTSIRO	1/2/1984	NTIRUHONGERWA	Impolitesse	1/4 du traitement	Le Préfet
	1/8/1984	NKINAMUBANZI	Indiscipline exagérée	Suspension disciplinaire	Conseil Communal

...../.....

Commune	Date de punition	Policier puni	Raison	Punition infligée	Punition infligée par
RWAMATAMU	28/2/1984	MSHAMIHIGO P.	Absence au rassemblement	Blâme	Brigadier OPJ
		NDEKEZI Anastase			
		KANYESHYANBA N.			
		NSONERA Christ.	Refus d'ordre hiérarchique	1/4 du traitement	Brigadier OPJ

Tous ces cas d'indiscipline présentés ci-dessus témoignent la mauvaise compréhension de certains policiers du rôle leur assigné. C'est d'ailleurs pour cette raison que leurs recyclages devaient être intensifiés pour qu'ils soient mieux qu'avant conscients de leurs responsabilités, car la formation du réserviste militaire n'est pas en soi suffisante pour que le policier puisse mener à bien ses fonctions.

Quant à l'effectif de la police communale, il reste minime suite aux contraintes budgétaires, voici le nombre de policiers par Commune :

1. BWAKIRA	10	6. MABANZA	12
2. GISHYITA	6	7. MWENDO	10
3. GISOVU	9	8. RUTSIRO	11
4. GITESI	9	9. RWAMATAMU	12
5. KIVUMU	10		
		Total	89

La moyenne de 15 policiers/ Commune est plus que souhaitée car l'éparpillement de cet effectif aux différents travaux assainirait le handicap actuel du service, causé par la réduction du personnel.

La compression budgétaire ne permet pas non plus aux communes de pouvoir se payer l'équipement de la police de sorte qu'actuellement dans certaines communes, les policiers portent des tenues civiles puisque leurs tenues de service ont vieilli et n'ont pas été remplacées.

Sur le plan judiciaire, il a été constaté à maintes reprises que les Brigadiers de la police communale nommés officiers de la police judiciaire par arrêté ministériel n°209/07 du 15 Avril 1982 n'ont pas été nobles à leur service surtout en ce qui concerne la soumission à l'autorité du Bourgmestre. Cette attitude a obligé le Ministre de la Justice à retirer aux brigadiers communaux la fonction d'OPJ par arrêté ministériel n°852/05 du 16 Août 1984.

Collaboration de la Police Communale avec d'autres services de sécurité publique

Les relations entres diverses forces de l'ordre et la police communale sont bonnes. Dans le maintien de l'ordre et de la sécurité publique la police communale a joué un rôle important car elle est la première force qui entoure le bourgmestre et que celui-ci utilise dans sa tâche de maintien et de rétablissement de sécurité.

...../.....

D. Conseil Communal.

La tenue des réunions des conseils communaux a été régulière dans toutes les Communes.

Cependant l'efficacité des certains conseillers communaux reste douteuse dans la prise des décisions. Dans la plupart du temps, les décisions sont dictées par le Bourgmestre et le Conseil Communal ne fait qu'adopter.

Voici les sujets essentiellement traités dans des réunions des conseils communaux au cours de l'année.

Commune BWAKIRA:

1. Agriculture
 - Journée de l'arbre
 - Lutte anti-érosive
 - Pisciculture
 - Augmentation de la production
 - Apiculture.
2. Tenue des registres d'électeurs
3. Sécurité
4. Finances Communales
5. Cotisations MRND
6. Voyage d'étude des conseillers
7. Requête de la population
8. Encouragement des activités des jeunes
9. Constructions - des routes
 - des écoles
 - du CCDFP
10. Personnel communal
11. Recrutement des jeunes dans l'A.R.

Commune GISHYITA

1. Finances communales
2. Umuganda
3. Personnel communal
4. Délimitation de la propriété de l'ESAPAN
5. Constructions: -du bureau communal
 - des écoles
6. Cotisations MRND
7. Voyage d'étude des conseillers
8. Sécurité
9. Recrutement des jeunes dans l'A.R.

...../.....

COMMUNE GISOVU

1. Augmentation de la production
2. Finances communales
3. Délimitation de la propriété de la paroisse Gisovu
4. Attribution de propriétés aux habitants de la Commune.

Commune GITESI

1. Finances communales
2. Personnel communal
3. Vaccination
4. Requêtes de la population
5. Autorisation de vente des propriétés.

Commune MABANZA

1. Construction du CCDFP
2. Finances communales
3. Requêtes de la population
4. Augmentation de la production vivrière
5. Umuganda
6. Elections législatives et présidentielles décembre 1983
7. Sécurité
8. Santé pour tous
9. Personnel-Appréciation
10. Exécution des jugements
11. Projets et plans de développement
12. Exploitation de l'ambulance.

Commune KIVUMU

1. Finances communales
2. Sécurité
3. Agriculture: -Lute anti-érosive
-Augmentation de la production
4. Santé pour tous: lutte contre les maladies épidémiologiques
5. Umuganda
6. Appui à la Jeunesse.

Commune MWENDO

1. Construction: -des routes
-du CCDFP
2. Personnel communal
3. Finances communales
4. Requêtes de la population
5. Tenue du registre d'électeurs
6. Voyage d'études des conseillers
7. Cotisations du MRND
8. Augmentation de la production
9. Journée de l'Arbre
10. Recrutement des jeunes dans l'A.R.

..../...

1. Sécurité
2. Requête de la population
3. Personnel communal
4. Constructions-scolaires
5. Délivrance des permis de construction aux centres de négoce
6. Expropriation
7. Projets et plans de développement.

Commune RWAMATAMU

1. Finances communales
2. Concours agricole
3. Cotisations MRND
4. Requête de la Population
5. Construction des routes et ponts
6. Croix-Rouge
7. Concours d'animation
8. Expropriation
9. Appui aux associations des jeunes
10. Recrutement des jeunes dans les F.A.R.

E. Développement Communal.

Malgré la sécheresse qui a sévi sur toute l'étendue de la Préfecture et qui a ainsi diminué le rendement escompté dans les actions menées dans le sens de l'augmentation de la production vivrière, on peut cependant noter un effort palpable dans le sens de l'augmentation de la production vivrière, efforts déployés aussi bien par les autorités que par les paysans eux-mêmes. Les travaux d'Umuganda se sont également penchés sur l'augmentation de la production vivrière.

Cela mis à part, beaucoup de réalisations ont été accomplies dans le cadre des travaux communautaires de développement comme la poursuite des travaux de lutte anti-érosive, de boisement, la construction des bâtiments administratifs et des écoles, la création et entretien des routes.

-Bâtiments administratifs

Au cours de cette année 1984, la Préfecture de Kibuye avait programmé la construction d'un palais du MRND à l'aide du don que le Président de la République lui avait accordé, cependant les fonds n'ont pas été disponibles raison pour laquelle les constructions ont été reportées au cours de l'année 1985.

Les travaux de construction du bureau de la Sous-Préfecture Birambo sont aussi envisagés mais faut-il trouver un financement.

Au niveau communal, à la fin de l'année 1984, 6 bureaux pour les communes Bwakira, Gitesi, Mabanza, Rwamatamu, Rutsiro et Mwendo sont achevés, 3 autres qui restent sont en cours de construction. Il s'agit de Kivumu, Gisovu et Gishyita. Actuellement les travaux avancent bien avec espoir d'achèvement au cours de l'année 1985.

Les constructions des bureaux des secteurs sont entreprises, plus de 25 bureaux sont achevés et 51 autres sont en cours d'achèvement.

E.1. Travaux/Progrès réalisés au cours de l'Année 1984

E.1.1. Commune BWAKIRA

a. Sur crédits communaux

- Construction du cachot communal
- Installation électrique du moulin et maison communale
- Réfection CERAI Rugabano
- Terrassement du terrain communal

b. Sur initiative de la population

- Lutte anti-érosive
- Reboisement Rusengesi, Rukuguto, Nyirakabwirwa, Ndoha, Ruhungamiyage, Nyabututsi, Kigwene, Nyamabuye.
- Construction source saline de Ndoha, couloirs d'Aspersion à Musasa, Nyabinombe,
- Augmentation débit d'eau de Birambo
- Aménagement terrain de jeu à Muhororo
- Construction locaux de classe
- Construction du dispensaire de Rugabano
- Construction du CCDFP.

c. Par les agents communaux.

- Entretien boisement communal
- Réparation pont Nganzo Muhororo
- Création du jardin communal.

E.1.2. Commune GISHYITA

a. Sur crédits communaux

- Construction du bureau communal

b. Sur initiative de la population

- Reboisement
- Entretien du caféier
- Aménagement des sources
- Entretien des routes
- Travaux de lutte anti-érosive
- Construction des machines dépulpeuses
- Creusement des compostières

c. Par les agents communaux

- Reboisement de 3 Ha à Rwuya
- Entretien de reboisement à Gatoke
- Reboisement à Gitovu
- Travaux de lutte anti-érosive à Gitovu
- Terrassement de l'emplacement du nouveau bureau communal
- Entretien champ communal de démonstration
- Arrachage et transport des moëllons pour la construction du stock de la Chaux à Mpatsi.

...../.....

E.1.3. Commune GISOVU

a. Sur crédits communaux

- Entretien des routes
- Entretien des bâtiments communaux
- Construction du C.S.D. Bigugu
- Achat d'une moto et son équipement
- Construction du bureau communal
- Construction de l'atelier scolaire Gisovu
- Construction d'un CERAI
- Construction de 2 cuisines au Centre de Santé Gisovu

b. Sur initiative de la population

- Entretien des routes; 68 Km
- Construction des classes à Musango, à Tema, à Giko
- Alphabétisation
- Reboisement: 18,31 Ha
- Lutte anti-érosive; 86 Km plantés d'herbes fixatrices
- Entretien plantation de thé à Twumba et Gitabura
- Entretien de 354 sources d'eau

c. Par les agents communaux

- Entretien d'une plantation de 50 ares de thé à Gakuta
- Boisement de 2,50 Ha à Gitumba.

E.1.4. Commune GITESI

Travaux réalisés

a. Sur crédits communaux
néant

b. Sur initiative de la population

- Construction CERAI KIZIBA
- Construction de routes; 13 Km
- Construction d'1 abattoir à Kirambo
5 couloirs d'aspersion
- Construction de 5 sources.

c. Par les agents communaux

- Construction de Kiosques au Centre urbain
- Récolte dans les champs de Nyakaliba
- Clôture de la Cimétière de Nyakaliba

E.1.5. Commune KIVUMU

a. Sur- crédits communaux

- Construction du bureau communal
- Construction du C.C.D.F.P.

b. Sur initiative de la population

- Construction de 998 étables fumières
- Construction : 468 chevriers
- Plantation de 1.052.852 arbres forestiers, 38.490 fruitiers

..../....

- Travaux de lutte anti-érosive: 136.764 m creusés
387.940 m plantés
- Construction de classes à Bitenga
Gasave
Bwira
- Réparation des classes
- Entretien des routes : 45 Km
- Construction des routes : 26,5 Km

c. Par les agents communaux

- Entretien de 500 caféiers
- Entretien de routes 2 Km
- Cultures et entretien de quinquina
- Culture et entretien de maïs
- Culture et entretien de Soja
- Culture et entretien de Haricots
- Culture et entretien des Bois
- Entretien de 3,5 Km d'herbes fixatrices
- Aménagement jardin du bureau communal
- Transport du bois pour cuire brique

E.1.6. Commune MABANZA

a. Sur crédit communaux

- Route Rwimpili-Gihara-Kigeyo
- Adduction d'eau -Centre de Santé Mushubati
-Kabuga
- Construction Silo Coopératif TWIZIGAMIRE
1 bureau postal
C.C.D.F.P.
- Aménagement vallée de Koko
- Construction source de Limuza
- Construction bureau du Secteur Kibingo
- Briqueterie (four amélioré).

b. Sur initiative de la population

- Agriculture: Augmentation de la production vivrière
- Construction: 8 classes à Sure
7 classes à Mushubati
1 classe à Mubuga
3 classes à Bizu
2 classes à Gako
2 classes Rwingongo
4 classes à Mukura
Route Rukaragata-Kibingo
- LAE
- Aménagement des sources d'eau.

...../.....

c. Par les agents communaux

- Culture du soja, légumes, maïs
- Construction 2 W.C. au bureau communal
- Sarclage champs de caféiers
- Transport briques
- Réfection d'une conduite d'eau.

E.1.7. Commune MWENDO

a. Sur crédits communaux

-

b. Sur initiative de la population

- Aménagement des sources dans les secteurs (60 sources)
- Lutte contre l'érosion
- Entretien des pépinières communales
- Entretien des routes communales
- Construction des Ponts
- Construction de classes
- Aménagement des boisements communaux
- Construction du CCDFP

c. Par les agents communaux

- Entretien de la route communale
- Creusement d'une compostière
- Entretien du caféier communal
- Transport des briques cuites pour la construction du CCDFP
- Plantation d'arbres le long de la route communale

E.1.8. Commune RUTSIRO

a. Sur crédits communaux

- Pépinière de Kagugu: 72.000 Frs
- Captage des sources: 167.000Frs
- Construction bureaux de Secteurs Muhira, Gasovu, Kagano, Gatoki, Manihira, Rugote, Birambo, Gihango et Rugarambiro: 83.300 Frs

b. Sur initiative de la population

- Entretien du caféier
- Entretien des plantations de cultures vivrières
- Travaux de lutte anti-érosive: 2926 Km
- Reboisements communaux
- Reboisements de Secteurs
- Construction de routes: 55 Km
- Adduction d'eau : 7 Km
- captage des sources: 59 sources
- Construction de classes (21), centre de santé (1)
- Alphabétisation
- Fabrication de briques

...../.....

c. Par les agents communaux

- Lutte anti-érosive: 8 Km
- Reboisement: 10Ha
- Cultures vivrières: 7 ares
- Adduction d'eau: 2 Km
- Aménagement terrain de construction classe préscolaire
- Aménagement du bureau

E.1.9. Commune RWAMATAMU

a. Sur crédits communaux

- Installation maisonnette du bureau communal
- Installation électrique du bureau communal
- Construction pont sur route Karengera-Cyiya
- Construction de 11 classes (frais de scolarité)

b. Sur initiative de la population

- Construction de routes: 38 Km (SAWS)
- Pépinières Forestières: 25
- Construction de 23 classes
- Lutte anti-érosive: 461 Km plantés
- 20 latrines publiques
- 4 bureaux de Secteurs: Gihombc, Butimbo, Butembo et Gitsimbwe.
- Adduction d'eau: à Giseke et Nyagatara
- Installation de 15 centres de déulpages.

c. Par agents communaux

- Entretien du champs caféicole
- Culture du sorgho
- Boisements communaux: 3 Ha
- Entretien route Gakokwe-Rwamatamu
- Lutte anti-érosive: 2 Km plantés.

F. Requêtes de la Population

-Fréquence des requêtes

Au cours de l'année 1984, se sont présentés à la Préfecture 444 requérants. Comparativement aux années passées, les requêtes deviennent de plus en plus abondantes. Cependant, on noterait une bonne partie de ces requêtes sans fondement ou sans raison valable de les présenter nécessairement aux services préfectoraux. Ces cas ne cesseraient de se présenter que sur l'éducation et sensibilisation de la population. Toutefois les autorités communales devraient également faire de leur mieux pour bien accueillir les requêtes leur présentées par les plaignants pour leur donner une suite appropriées, spécialement celles ayant trait à l'exécution des jugements. Les affaires encore pendantes dans les tribunaux devraient également être jugées au plus tôt (on n'enverra le nombre dans le rapport 1985).

-Catégories des requêtes: On dénombre plusieurs sortes mais les plus nombreuses concernent la non-exécution des jugements, la vente illégale de propriétés familiales et l'abandon des familles. Il est cependant remarquable que les mésententes au sein d'une même famille sont causes de la plupart des réclamations dont la

...../.....

solution est difficilement trouvable.

Les familles se disloquent de plus en plus au détriment des rejetons. Le système de règlement de conflits sur la colline, même par les habitants de cette même colline (Gacaca) devrait être appuyé et encouragé.

G. SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Généralement la Préfecture de Kibuye a connu de longs moments de tranquillité et de paix. Cependant quelques événements et faits importants ont perturbé de temps en temps et parfois de façon notoire cette situation générale de la Préfecture. Pour prévenir et surtout assainir cette situation d'insécurité, le Conseil Préfectoral de sécurité s'est régulièrement réuni. Sa tenue a été mensuelle, sa matière très abondante et diversifiée au cours de l'année 1984.

A l'exception des cas ordinaires dits de droit commun qui menacent la paix et la tranquillité tant individuellement que publiquement, le Conseil Préfectoral de Sécurité a traité principalement au cours de cette année 1984 des problèmes de banditisme, criminalité, vagabondage, oisiveté, vente de crânes et sang humain, maladies épidémiques, vente et consommation des stupéfiants, déficit et aide alimentaires, assainissement des lieux de détention, piraterie sur le lac Kivu et divers autres sujets en rapport avec l'insécurité des personnes ou des biens.

Banditisme et criminalité:

Bien que la criminalité ne se soit pas manifestée de façon constante, il est remarqué qu'elle s'accroît sur le territoire de la Préfecture de Kibuye.

Plusieurs cas d'assassinat ont été enregistrés surtout dans la région frontalière du lac Kivu. On a dénombré pour toute la Préfecture au cours de cette année 1984, 29 cas d'homicides volontaires. La répétition de faits criminels sous multiples variantes montre qu'il y a eu cette année hausse de criminalité comparativement à l'année 1983. Parmi les actes particulièrement odieux perpétrés dans la Préfecture de Kibuye l'on se souviendra de l'assassinat d'une brave mère et son enfant qui a eu lieu en Commune Mabanza (Secteur Kibingo) au mois de mai 1984 pour qui on a coupé les crânes pour dit-on les vendre mais où, l'on ne sait pas encore. D'autres tentatives de ce genre ont été signalé en Commune Gisovu, mais l'opération a été découverte et arrêtée dans ses phases de préparation.

Les rumeurs nées de cette situation se sont vite répandues sur toute la Préfecture créant ainsi une insécurité générale dans la population, ^{que} tel/dans certaines communes, la circulation des gens à partir de 18h ne se remarquait plus. Ce problème inquiétant de commerce des crânes et sang humains a beaucoup préoccupé le Conseil Préfectoral de Sécurité en vue de décourager les auteurs, de dissuader certaines intentions et de ramener l'ordre et la tranquillité dans la population tourmentée.

Quoi que cette situation ait été vite assainie dans la Préfecture, les agissements de ce genre continuent à se répéter sporadiquement dans d'autres points du pays de telle façon que l'on peut admettre l'existence des marchés clandestins des crânes et sang humains malgré que la filière ne soit jusqu'ici décelée.

...../.....

Le banditisme n'a pas été violent malgré que les infractions commises montrent qu'il existe et qu'il prend une ampleur. Parmi les causes premières du banditisme l'on peut citer le désœuvrement des gens, le manque de terres cultivables, le souci du mieux-être, et la richesse forcée en utilisant des moyens malhonnêtes. Tout cela est base de la fraude fiscale, détournements, escroquerie de tout genre et la corruption. Pour endiguer ces actes le Conseil Préfectoral de Sécurité trouve la solution dans la responsabilisation des parents à l'égard de leurs enfants, en leur donnant une bonne éducation et surtout en les faisant aimer le travail manuel.

La jeunesse doit être bien encadrée car c'est dans cette catégorie de gens qu'on trouve plus de bandits.

Dans le cadre d'aider les parents dans leur devoir d'éduquer et de former des vrais travailleurs de demain, les autorités administratives en collaboration avec les services de sécurité en place ont combattu autant que possible les vagabonds et les irréguliers recensés dans certains centres de négoce et de commerce.

C'est ainsi que les rafles ont été organisés dans les centres de Birambo, Rugabano et Kibilizi respectivement des communes Mwendu, Bwakira et Mabanza, en novembre 1984.

La réglementation des débits des boissons s'avère très nécessaire, cependant le respect des heures d'ouverture et de fermeture des cabarets est resté très rigoureux dans la Préfecture de Kibuye.

L'oisiveté des gens a été fortement combattue par les autorités administratives et de bons résultats ont été atteints.

Les forces de sécurité de Kibuye ont continué à contrôler sans relâche le lac Kivu où font logis les grands bandits qui menacent la paix et l'ordre publics dans des zones frontalières.

Pour maintenir la sécurité des personnes et des biens, il importe de préciser ici les mesures prises par le Conseil Préfectoral de Sécurité de Kibuye dans ses assises du 26 mai 1984:

- 1° Sensibilisation et responsabilisation de chaque militant en matière de la sauvegarde de la sécurité chez lui et chez son voisin.
- 2° Organisation des rondes nocturnes le cas échéant pour décourager les intentions pouvant perturber la paix et la tranquillité publiques.
- 3° Sensibilisation et responsabilisation de certains parents en relâche dans le devoir d'éduquer leurs enfants.
- 4° Exécution immédiate des jugements rendus par les cours et tribunaux
- 5° Assainissement des centres commerciaux et de négoce en expulsant les jeunes délinquants, des irréguliers et vagabonds vers le milieu rural où ils trouvent des occupations rentables.
- 6° Restructuration de la Police Communale en recrutant dans le corps de cette Police les réservistes militaires. Cette force de sécurité restera vigilante à la disposition des autorités communales à tout moment mais surtout dans les périodes de maintien de l'ordre.
- 7° Contrôle sérieux des zones suspectes du lac Kivu par une patrouille sévère et régulière des services de sécurité en place.
- 8° Réglementation des buvettes quant aux heures d'ouverture et de fermeture.
- 9° Sensibilisation de la population aux méfaits des stupéfiants
- 10° Sensibilisation de la masse surtout les jeunes aux travaux manuels.

...../.....

11° Organisation des rafles dans le cas où les mesures préconisées deviennent inefficaces.

Plus particulièrement pour l'année 1984, il importe de signaler dans ce rapport que la sécurité a été perturbée non seulement par des actes malveillants perpétrés par les criminels ou par d'autres gens marginaux mais aussi et surtout par des mauvaises saisons culturelles qui se sont succédées dans le temps et qui ont été base de beaucoup de cas de vol la nuit dans les maisons habitées et dans les champs.

Effectivement la sécheresse a débuté prématurément au mois de mars et les récoltes escomptées ont baissées terriblement. Ce déficit a entraîné une insécurité alimentaire à tel point que certains ont dû émigrer à l'intérieur du pays, d'autres ont volé pour subsister. Dans une telle situation il y a eu des morts de famine et d'autres ont été tués dans les champs par les propriétaires.

Les rapports des Bourgmestres ont dénombré une dizaine de personnes mortes de manque de nourriture.

Devant cette situation alarmante les autorités préfectorales n'ont ménagé aucun effort pour sensibiliser les organismes de secours afin qu'ils subviennent en aide alimentaire d'urgence à cette population éprouvée.

La Préfecture de Kibuye a bénéficié d'une aide alimentaire d'urgence de 277 tonnes de blé, 125 tonnes de haricots et 169 tonnes de maïs.

A la fin de l'année 1984, la situation allait en s'améliorant, les récoltes de novembre-décembre ont été plus ou moins bonnes à Kibuye.

...../.....

1° Sensibilisation et responsabilisation de chaque militant en matière de la sauvegarde de la sécurité chez lui et chez son voisin.
2° Organisation des rondes nocturnes la cas échéant pour décourager les intentions pouvant porter la paix et la tranquillité publiques.
3° Sensibilisation et responsabilisation de certains parents en relation dans la devoir d'élever leurs enfants.
4° Exécution régulière des jugements rendus par les cours et tribunaux.
5° Assainissement des centres commerciaux et de négoces en expulsant les jeunes délinquants, des ivrogniers et vagabonds vers le milieu rural où ils trouvent des occupations rentables.
6° Restructuration de la Police Communale en recrutant dans le corps de cette Police les réservistes militaires. Cette force de sécurité restera vigilante à la disposition des autorités communales à tout moment mais surtout dans les périodes de maintien de l'ordre.
7° Contrôle régulier des zones suspectes du Kivu par une patrouille sévère et régulière des services de sécurité en place.
8° Régularisation des heures d'ouverture et de fermeture.
9° Sensibilisation de la population aux effets des médicaments.
10° Sensibilisation de la masse autour les jeunes aux travaux agricoles.

Tableau des infractions commises au cours de l'année 1984

Infractions	GITESI	RWAMATAMU	MABANZA	KIVUMU	GISHYITA	BWAKIRA	MWENDO	RUTSIRO	GISOVU	TOTAL
1. Homicides volontaires	6	5	2	2	3	2	3	2	4	29
2. Infractions sexuelles	1	10	-	-	-	-	-	-	-	11
3. Viol	4	7	8	8	4	1	2	3	1	38
4. Vols simples	86	14	39	15	21	7	10	34	13	239
5. Vols à mains armées	10	3	2	1	5	2	4	2	6	35
6. Vols avec effraction	19	7	14	19	16	6	6	6	6	99
7. Vols d'automobiles	-	3	20	-	-	-	-	-	-	23
8. Escroquerie et détournement"	11	3	-	-	-	1	1	1	1	18
9. Faux monayages	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
10. Vente et usages des stupéfiants	2	-	2	-	-	11	1	1	-	17
11. Coups et blessures	143	66	56	64	67	31	56	43	28	554
12. Injures publiques et outrages	17	4	-	15	21	3	9	2	4	75
13. Destruction des biens + incendies	36	19	19	15	19	11	11	10	6	139
14. Infractions au code de la route	10	1	19	3	4	1	2	2	2	44
15. Autres vols	20	11	3	10	18	5	11	6	6	90
TOTAL	365	146	184	152	178	81	116	113	78	1413

H. LES JURIDICTIONSH.1. Les tribunaux

La Préfecture de Kibuye compte actuellement 9 tribunaux de Canton correspondant au nombre des communes qui la composent. Elle est dotée aussi d'un tribunal de Ière Instance et d'un Parquet. L'on se contentera des résultats atteints présentement par les tribunaux depuis que la réforme judiciaire a été instaurée. Les affaires inscrites dans les tribunaux sont jugées avec hâte et de façon satisfaisante. Ce rendement est dû à l'utilisation maximale des heures réglementaires de service contrairement aux habitudes qu'avaient acquises les juridictions en commençant les audiences après 9 heures. C'est un renouveau causé par le dynamisme du nouveau Ministre de la Justice le Militant MUGEMANAN J.M.V.

La conscience au travail est remontée dans le service judiciaire même si on rencontre dans quelques tribunaux, certains magistrats qui conservent l'habitude de corruption. Les cas de corruption ont été signalés dans les cantons de Rutsiro et de Kagangare. Le cas scandaleux surgi entre les juges du tribunal de Canton de Rutsiro a été porté à la connaissance du Ministre de la Justice, il reste aux services habilités de nomination d'assainir cette situation qui a rendu le travail inefficace et donné une mauvaise réputation au service.

Dans l'ensemble, l'année 1984 a connu des résultats satisfaisants pour tout l'échelon judiciaire.

Le tableau qui va suivre montre l'effort considérable fourni par les tribunaux de Kibuye en matière des jugements.

ACTIVITES DES TRIBUNAUX DE KIBUYE AU COURS DE L'ANNEE 1984.

Tribunaux	Jugements en litige début de l'année 84	Affaires inscrites au cours de l'année	Total de l'année	Affaires jugées	Litiges fin de l'année
Ière Inst.	3.601	916	4.562	845	3.717
<u>Cantons</u>					
GITESI	4	348	352	298	54
RUBENGERA	4	245	249	249	0
RUTSIRO	5	139	144	122	22
NYANGE	13	219	232	214	18
KAGANGARE	182	188	370	202	168
MWENDO	49	141	190	119	71
GISOVU	11	92	103	103	0
GISHYITA	7	203	210	178	32
RWAMATAMU	3	183	186	173	13
<u>TOTAUX</u>	<u>3.879</u>	<u>2.719</u>	<u>6.598</u>	<u>2.503</u>	<u>4.095</u>

Commentaires : En analysant ce tableau, on remarque que les litiges s'accroissent au niveau de Ière Instance, il est dû à l'interjection massive d'appel depuis qu'il est devenu suspensif.

..../.....

Il est à signaler ici que cette nouvelle forme désavantage les gagnants du jugement puisque l'appel suspend l'exécution du jugement rendu. Les perdants en abusent ainsi pour simple raison de retarder l'exécution du jugement surtout quand ils sont en possession des objets litigieux.

Les procès enregistrés dans les tribunaux de Kibuye sont généralement des procès de champs, de bétail et des affaires matrimoniales.

En matières pénales, les enregistrements concernent surtout des coups et blessures, des cas de vols et de criminalité.

En vue de pouvoir liquider les affaires litigieuses enregistrées dans le Tribunal de Ière Instance il convient d'augmenter l'effectif des magistrats et aussi de penser à ouvrir la 2è chambre du Tribunal de Ière Instance à la Sous-Préfecture de Birambo comme il a été maintes fois souhait et recommandation des organes politiques et administratives de la Préfecture de Kibuye.

Le Personnel Judiciaire

Le personnel judiciaire reste encore réduit. Il faut augmenter l'effectif et porter au moins à 4 magistrats pour tous les tribunaux de canton afin que le siège soit toujours au complet. Les magistrats de Ière Instance doivent être doublés afin qu'un lourd travail qui les attend soit vite liquidé.

<u>Tribunaux</u>	<u>Personnel Magistrats</u>
Tribunal de Ière Instance	7
Tribunal de Canton GITESI	4
Tribunal de Canton RUBENGERA	5
Tribunal de Canton RUTSIRO	3
Tribunal de Canton NYANGE	4
Tribunal de Canton KAGANGARE	6
Tribunal de Canton MWENDO	3
Tribunal de Canton GISOVU	3
Tribunal de Canton GISHYITA	4
Tribunal de Canton RWAMATAMI	4
Total	<u>43</u>

H.2. Le Parquet:

Malgré le personnel très réduit mis à sa disposition, le Parquet de Kibuye a fait un effort considérable en instruisant beaucoup de dossiers au cours de cette année.

Activités des OMP au cours de l'année 1984

- Litiges pour 1983: 416 dossiers
- Affaires inscrites au cours de 1984: 1.285 dossiers
- Affaires clôturées au niveau du parquet: 240
- Affaires proposées en érogation (au Tribunal de Ière Instance): 879
- Total affaires clôturées: 879 + 240 = 1.119
- Litiges fin 1984 : 582

..../....

Activités des OMP au niveau du Tribunal de 1ère Instance
au cours de l'année 1984.

Litiges pour 1983: 621

Affaires proposées en fixation: 479

Affaires jugées : 420

Litiges fin 1984 : 880

Activités des OMP au niveau des tribunaux de Canton
au cours de l'année 1984

Litiges pour 1983 : 412

Affaires proposées en fixation : 400

Affaires jugées: 301

Litiges fin 1984 : 511.

La nomination des IPJ auprès des tribunaux de cantons a facilité le jugement des affaires pénales dans ces juridictions.

Dès le mois d'août 1984, la qualité d'Officier de la Police Judiciaire préalablement conférée aux Brigadiers de la Police Communale leur a été retirée et accordée aux Bourgmestres.

Le Parquet de Kibuye est dotée d'un véhicule qui facilite ce service à répondre aux différents appels et sollicitations urgentes de tout point.

I. LIEUX DE DETENTION ET DE REEDUCATION

I.1. Amigo: Depuis l'année dernière le contrôle sur l'utilisation des amigo communaux a préoccupé les autorités administratives préfectorales. Il a été de même pour l'année 1984.

Beaucoup de visites ont été programmées et réalisées/durant cette année auprès de ces amigo en vue de rappeler aux usagers leur utilité et instructions qui les régissent.

Les registres d'amigo ont été recommandés et sont régulièrement contrôlés par les Bourgmestres.

I.2. Prison:

Les conditions d'hébergement de la Prison de Kibuye restent précaires; les évasions des détenus se multiplient à cause de l'enceinte pénitentiaire conçue comme une simple maison d'habitation. La capacité d'hébergement est de l'ordre de 300 personnes. La moyenne annuelle a été de 395. Cette moyenne a été diminuée par une sortie de 107 prisonniers ayant bénéficiés de la grâce présidentielle du 1/1/1984. Cette grâce présidentielle n'a pas concerné:

- Les personnes condamnées d'infraction contre la sûreté de l'Etat
- Les condamnés évadés ou fugitifs à la date du 8/1/1984.
- Les condamnés récidivistes
- Les personnes condamnées pour vols à main armée.

...../.....

La population pénitentiaire de Kibuye s'élevait au 31/12/1984 à 374 prisonniers dont 174 prévenus et 204 condamnés.

Comme certaines autres prisons du pays, celle de Kibuye prétend à l'auto-alimentation mais ce n'est pas pour demain car elle se heurte aux obstacles majeurs, les plus importants étant :

1. Le manque de terrains cultivables
2. Le mauvais encadrement
3. L'insuffisance de la main d'oeuvre.

Jusqu'à présent la prison de Kibuye vit presque à 100 % des fournitures extérieures. Certaines fois les prisonniers cultivent les légumes pour compléter leur ration.

L'élevage des porcs, chèvres, poules pondeuses et lapins s'améliore.

L'hygiène de corps et vestimentaire pour les prisonniers est régulièrement contrôlée par le service de l'hygiène.

Les travaux de réfection du bâtiment pénitentiaire entrepris en 1983 ont été suspendus pour des raisons non identifiées; bon nombre de détenus travaillent dans un pur chantier sans fin.

I.3. Centre de Rééducation:

Le Centre de Rééducation et de production de Gisovu est géré depuis cette année 1984 par le Ministère de la Justice.

Depuis que ce centre a été cédé par le MINADEP au MUNIJUST, il a connu des problèmes d'encadrement et de ravitaillement. Cependant quelques temps après la situation était devenue normale. Les bâtiments du Centre n'étant pas conçus pour enfermer les délinquants et la surveillance étant inefficace, on assiste régulièrement aux évasions faciles des détenus. Depuis quelques mois un groupe des prisonniers de Kibuye est allé renforcer l'effectif des délinquants du CRP Gisovu surtout dans les travaux d'entretien de 15 Ha de thé appartenant à ce centre de Rééducation.

Le centre de Gisovu doit être transféré sans tarder dans les nouveaux bâtiments qui se construisent actuellement sur le sol de Gikongoro dans la Commune Muko.

J. MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Au cours de cette année, les mouvements de la population de Kibuye ont été intenses surtout au moment de la sécheresse. Effectivement les caprices du climat ont joué fortement sur les déplacements des gens soit à l'intérieur du pays soit vers l'extérieur. La population s'est déplacée vers le centre du pays à la recherche des vivres. Bon nombre s'est définitivement installé, d'autres ont retourné dans leurs régions natales. Les déplacements vers l'Ile Idjwi sont restés normaux au niveau des transactions qui unissent les deux peuples frères. Cependant on notera que ces déplacements ne sont pas souvent soumis à l'octroi des pièces réglementaires, les populations frontalières de l'Ile Idjwi se fréquentent comme au sein d'un même pays, ceci rendant le contrôle difficile d'où certains incidents enregistrés fréquemment sur le lac Kivu.

La population générale de Kinshasa est estimée à 2 1/2 millions

dont 1 1/2 millions en zone urbaine.

Cette répartition est en fait, celle de Kinshasa et de l'auto-gouvernement
restant sans ce n'est pas dans les autres provinces, les

plus importantes sont :

- 1. Le centre de Kinshasa
- 2. Le centre de Léopoldville
- 3. L'industrie de la zone urbaine.

Il faut noter la zone de Kinshasa est estimée à 1 000 000 personnes

Or, les zones urbaines de Kinshasa sont estimées à 1 1/2 millions

L'écart de population, surtout, pour les zones urbaines

L'écart de population, surtout, pour les zones urbaines

par la zone de Kinshasa.

Les zones de Kinshasa sont estimées à 1 1/2 millions

pour des raisons non identifiées; les zones de Kinshasa sont estimées à

1 1/2 millions

1.2. Centre de Kinshasa

Le centre de Kinshasa est la zone de Kinshasa

1964 par la zone de Kinshasa.

Depuis que ce centre a été créé par le décret n° 100 du 10/01/64

d'organisation et de réajustement, pendant quelques années la situation était

devenue normale. Les bâtiments du Centre n'étaient pas encore pour certains les bâtiments

et la situation était normale, on avait réajusté les bâtiments

des bâtiments. Depuis quelques années les zones urbaines de Kinshasa ont été

renouvelées l'élément des bâtiments du Centre n'est pas encore réajusté

rien de 15 de la zone urbaine à ce centre de Kinshasa.

Le centre de Kinshasa est estimée à 1 1/2 millions

se trouvent actuellement sur la zone de Kinshasa dans la zone urbaine.

1.3. ZONES URBAINES

En cours de cette année, les mouvements de la population de Kinshasa ont été

particulièrement importants. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

été particulièrement importantes. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

été particulièrement importantes. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

été particulièrement importantes. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

été particulièrement importantes. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

été particulièrement importantes. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

été particulièrement importantes. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

été particulièrement importantes. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

été particulièrement importantes. Effectivement les zones urbaines de Kinshasa ont

K. Recensement

Le rapport annuel sur le recensement au niveau de la Préfecture se fait grâce aux données puisées dans chacun des rapports annuels sur le recensement nous transmis par les communes respectives de notre Préfecture de Kibuye.

Cependant, la confection rapide de cedit rapport est fortement handicapée par le fait que la plupart des communes nous fournissent et, souvent avec beaucoup de retard des données fausses, qui leur sont ensuite retournées deux ou trois fois pour correction.

Ainsi, l'on souhaiterait que les cours de recyclage des Agents Recenseurs Communaux soient souvent organisés, ce qui réduirait sans aucun doute les erreurs que ces derniers font dans leurs rapports de recensement de la population ou du gros bétail.

Mis à part ces difficultés, la Préfecture de Kibuye compte 343.200 habitants au 31/12/1984 selon le recensement Préfectoral de la population.

Les naissances s'élèvent à cette date à 11.609 et les décès à 1.074.

Le taux de natalité = 3,4 %

Le taux de mortalité = 0,3 %

Le taux d'accroissement naturel = 3,1 %

La densité au Km² = $\frac{343200}{1336} = 257 \text{ hab./Km}^2$

Comparaison faite aux données statistiques de l'année dernière, le taux de natalité est passé de 2,9 % en 1983 à 3,4 % en 1984.

Le taux d'accroissement naturel est passé de 2,6 % en 1983 à 3,1 % en 1984.

La densité de la population est de 249 Hab./Km² au 31/12/1983 tandis qu'elle est de 257 hab./Km² au 31/12/1984

Le taux de mortalité, quant à lui, est resté pour les deux années 0,3 %.

K.1. LA POPULATION DE LA PREFECTURE AU 31/12/1984

K.1.1. Effectif de la Population par commune, sexe et ethnie au 31/12/1984

COMMUNE	SEXE			ETHNIES								TOTAL
			TOTAL	HUTU		TUTSI		TWA		NATURALISE		
	M	F		M	F	M	F	M	F	M	F	
BWAKIRA	18668	20010	38678	16460	17508	2065	2387	143	114	-	1	38678
GISHYITA	15482	16444	31926	9497	10109	5870	6244	67	69	48	22	31926
GISOVU	15739	16282	32021	13440	13958	2222	2245	77	79	-	-	32021
GITESI	19237	23995	43232	12216	14617	6964	9278	48	93	9	7	43232
KIVUMU	21940	23672	45612	19823	21448	2064	2161	53	63	-	-	45612
MABANZA	21081	22150	43231	16456	17007	4427	4941	177	186	21	16	43231
MWENDO	17847	18853	36700	15712	16160	2119	2665	16	28	-	-	36700
RUTSIRO	18109	18801	36910	17783	18403	291	355	35	43	-	-	36910
RWAMATAMU	16823	18147	34970	10879	12295	5892	5775	52	77	-	-	34970
S/TOTAL	164926	178354	343280	132266	141505	31914	36051	668	752	78	46	343280
TOTAL	343.280	343.280		273.771		67.965		1.420		124		343.280

...../.....

K.1.2. DIFFERENTS TABLEAUX RELATIFS A LA POPULATION DE LA PREFECTURE AU 31/12/84.

CHAPITRE -I.

Répartition de la Population par Age, sexe et ethnie.

PREFECTURE KIBUYE

AGE	SEXE		TOTAL	ETHNIES								TOTAL
	M	F		HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	3122	3182	6304	2703	2791	338	388	-	3	1	-	6304
1	3908	3998	7906	3356	3421	545	565	7	12	-	-	7906
2	4609	4575	9184	3990	3962	616	602	3	9	-	2	9184
3	3944	3906	7850	3360	3343	574	544	10	16	-	3	7850
4	3981	4095	8076	3406	3413	568	660	5	20	2	2	8076
5	4066	4019	8085	3414	3307	640	700	12	11	-	1	8085
6	4339	4845	9184	3583	4175	741	663	14	4	1	3	9184
7	4658	5047	9705	4006	4870	631	667	19	8	2	2	9705
8	4011	4271	8282	3413	3602	583	650	15	16	-	3	8282
9	4172	4554	8726	3468	3684	687	854	13	14	4	2	8726
10	4570	4814	9384	3750	4060	808	745	11	8	1	1	9384
11	3622	4038	7660	2993	3400	614	623	12	14	3	1	7660
12	4544	4898	9442	3768	4093	759	796	8	9	9	-	9442
13	3658	4139	7797	2899	3187	741	934	15	16	3	2	7797
14	3893	4201	8094	3136	3400	727	772	27	28	3	1	8094
15	3868	3880	7748	2968	3179	885	684	14	15	1	2	7748
16	3291	3501	6872	2603	2905	583	651	22	20	3	5	6872
17	3443	3981	7424	2607	3126	824	834	9	19	3	2	7424
18	3433	4262	7695	2602	3365	727	868	20	28	4	1	7695
19	3133	3805	6938	2332	2902	790	882	10	19	1	2	6938
20	3144	3477	6621	2384	2553	741	905	18	19	1	-	6621
21	3442	3611	7053	2761	2795	664	800	17	16	-	-	7053
22	3513	3966	7479	2842	3146	649	800	19	19	3	1	7479
23	3323	3505	6828	2696	2764	615	722	12	19	-	-	6828
24	3608	3842	7450	2963	3206	625	623	19	13	1	-	7450
25	2903	3226	6129	2416	2605	466	597	19	24	2	-	6129
26	3002	3267	6349	2451	2546	604	697	25	24	2	-	6349
27	3055	3203	6258	2521	2578	514	605	20	20	-	-	6258
28	2660	2596	5256	2086	1875	559	702	13	19	2	-	5256
29	1841	1804	3645	1497	1380	332	416	12	8	-	-	3645
30	2064	1841	3905	1683	1457	371	372	9	12	1	-	3905

.../...

31	1701	1741	3442	1418	1358	277	370	6	12	-	1	3442
32	1848	1864	3712	1503	1521	340	337	5	5	-	1	3712
33	1623	1653	3276	1351	1394	262	251	9	8	1	-	3276
34	1747	1792	3539	1505	1507	235	272	6	13	1	-	3539
35	1542	1567	3109	1278	1245	256	307	8	14	-	1	3109
36	1542	1697	3239	1260	1370	272	314	10	13	-	-	3239
37	1551	1675	3226	1283	1328	258	339	7	8	3	-	3226
38	1495	1550	3045	1218	1235	270	308	6	7	1	-	3045
39	1466	1640	3106	1138	1295	317	329	11	15	-	1	3106
40	1350	1403	2753	1090	1095	252	302	8	6	-	-	2753
41	1376	1645	3021	1066	1308	301	325	9	12	-	-	3021
42	1414	1612	3026	1106	1235	296	366	11	11	1	-	3026
43	1209	1361	2570	876	1004	328	346	5	11	-	-	2570
44	1333	1648	2981	1037	1201	283	434	13	13	-	-	2981
45	1358	1623	2981	1016	1164	335	453	6	6	1	-	2981
46	1362	1495	2857	1018	1114	333	374	10	7	1	-	2857
47	1258	1309	2567	970	936	275	367	13	6	-	-	2567
48	1183	1421	2604	899	1019	282	396	2	5	-	1	2604
49	1249	1567	2816	939	1192	304	372	4	3	2	-	2816
50	1193	1281	2474	894	963	292	316	7	2	-	-	2474
51	1124	1293	2417	855	884	262	394	6	15	1	-	2417
52	1192	1348	2540	902	1001	286	341	4	6	-	-	2540
53	1001	1236	2237	766	895	233	340	2	1	-	-	2237
54	1240	1640	2800	933	1250	297	381	10	8	-	1	2800
55	1114	1302	2416	831	907	278	391	5	4	-	-	2416
56	1168	1231	2396	901	883	259	345	4	3	1	-	2396
57	1276	1317	2593	773	971	500	339	2	6	1	1	2593
58	979	1190	2169	728	882	250	302	1	5	-	1	2169
59	1042	1281	2323	744	991	293	286	5	4	-	-	2323
60	1000	1089	2089	746	824	252	262	2	3	-	-	2089
61	917	1014	1931	612	693	303	318	2	3	-	-	1931
62	958	990	1948	686	743	268	244	3	2	1	1	1948
63	964	859	1823	692	605	269	249	2	5	1	-	1823
64	1110	1223	2333	815	918	289	297	5	8	1	-	2333
65 et plus	10144	11368	21512	7520	7984	2586	3363	30	20	8	1	21512
S/TOT.	164926	178354	343280	132266	141505	31914	36051	668	752	78	46	343280
TOTAL	343280	343280	273771	67965	1420	124	343280					

CHAPITRE II. Répartition de la Population par âge, Sexe et Ethnie

COMMUNE BWAKIRA

AGE	SEXE		TOTAL	ETHNIES								TOTAL
	M	F		HUTU	TUTSI		TWA		Naturalisé			
					M	F	M	F	M	F	M	
0 an	175	206	381	151	181	24	25	-	-	-	-	381
1 an	468	427	895	425	369	41	57	2	1	-	-	895
2 ans	478	511	989	417	464	58	47	3	-	-	-	989
3 ans	535	467	1002	486	416	47	50	2	1	-	-	1002
4 ans	494	490	984	438	425	54	61	2	4	-	-	984
5 ans	511	555	1066	456	489	52	64	3	2	-	-	1066
6 ans	471	490	961	400	446	67	43	4	1	-	-	961
7 ans	682	696	1378	610	623	68	70	4	3	-	-	1378
8 ans	479	524	1003	417	479	59	44	3	1	-	-	1002
9 ans	616	645	1261	552	578	61	65	3	2	-	-	1261
10 ans	525	514	1039	474	467	47	46	4	1	-	-	1039
11 ans	419	437	856	376	399	39	37	4	1	-	-	856
12 ans	357	435	792	322	401	33	33	2	1	-	-	792
13 ans	425	468	893	398	426	22	37	5	5	-	-	893
14 ans	263	323	586	224	282	27	27	12	14	-	-	586
15 ans	416	552	968	393	525	22	25	1	2	-	-	968
16 ans	311	345	656	288	320	20	22	3	3	-	-	656
17 ans	287	347	634	264	320	22	24	1	3	-	-	634
18 ans	293	314	607	276	295	12	18	5	1	-	-	607
19 ans	265	291	556	245	268	20	22	-	1	-	-	556
20 ans	180	197	377	154	169	25	27	1	1	-	-	377
21 ans	126	142	268	106	118	18	23	2	1	-	-	268
22 ans	131	135	266	103	111	28	23	-	1	-	-	266
23 ans	199	210	409	178	177	21	31	-	2	-	-	409
24 ans	429	398	827	405	373	22	25	2	-	-	-	827
25 ans	286	262	548	263	238	21	23	2	1	-	-	548
26 ans	266	257	523	239	227	24	29	3	1	-	-	523
27 ans	208	218	426	178	196	29	20	1	2	-	-	426
28 ans	226	195	421	206	174	19	20	1	1	-	-	421
29 ans	173	193	366	152	165	18	28	3	-	-	-	366

...../.....

30 ans	169	158	327	139	136	27	22	3	-	-	-	327
31 ans	182	178	360	155	140	25	29	2	1	-	-	360
32 ans	172	165	337	153	148	18	14	1	2	-	1	337
33 ans	155	173	328	141	155	14	17	-	1	-	-	328
34 ans	141	165	306	130	151	9	13	2	1	-	-	306
35 ans	137	177	314	116	150	19	26	2	1	-	-	314
36 ans	136	152	288	116	127	17	19	3	6	-	-	288
37 ans	154	169	323	141	147	12	20	1	2	-	-	323
38 ans	175	175	350	149	157	25	18	1	-	-	-	350
39 ans	140	132	272	118	110	17	19	5	3	-	-	272
40 ans	134	144	278	115	124	18	18	1	2	-	-	278
41 ans	152	154	306	138	136	11	17	3	1	-	-	306
42 ans	167	165	332	144	147	21	14	2	4	-	-	332
43 ans	144	153	297	120	130	22	20	2	3	-	-	297
44 ans	163	154	317	141	126	19	23	3	5	-	-	317
45 ans	186	191	377	155	159	29	30	2	2	-	-	377
46 ans	163	209	372	145	169	16	40	2	-	-	-	372
47 ans	169	189	358	152	153	14	33	3	3	-	-	358
48 ans	162	222	384	140	181	21	40	1	1	-	-	384
49 ans	181	189	370	159	153	22	36	-	-	-	-	370
50 ans	189	184	373	146	166	42	18	1	-	-	-	373
51 ans	176	198	374	154	161	20	37	2	-	-	-	374
52 ans	207	226	433	178	198	29	26	-	2	-	-	433
53 ans	127	245	372	116	200	11	45	-	-	-	-	372
54 ans	186	189	375	144	171	38	17	4	1	-	-	375
55 ans	176	203	379	151	165	25	38	-	-	-	-	379
56 ans	177	197	374	165	149	11	47	1	1	-	-	374
57 ans	201	225	426	174	192	27	32	-	1	-	-	426
58 ans	179	194	373	144	170	35	24	-	-	-	-	373
59 ans	193	174	367	149	159	44	15	-	-	-	-	367
60 ans	191	180	371	160	152	29	27	2	1	-	-	371
61 ans	175	196	371	166	149	9	47	-	-	-	-	371
62 ans	176	197	373	151	166	24	31	1	-	-	-	373
63 ans	219	159	378	175	141	44	16	-	2	-	-	378
64 ans	195	145	340	178	105	16	40	1	-	-	-	340
65 ans et plus	2025	2110	4165	1746	2036	265	393	14	11	-	-	4465
S/TOTAL	18668	20010	38678	16460	17500	2065	2387	143	114	-	1	38678
TOTAL	38678	38670	33968	452	257	1	38678					

AGE	SEXE		TOTAL	ETHNIES								TOTAL
	M	F		HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	161	185	346	110	133	50	52	-	-	1	-	346
1	259	233	492	175	159	84	74	-	-	-	-	492
2	293	268	561	199	181	94	87	-	-	-	-	561
3	405	410	815	264	264	141	143	-	-	-	3	815
4	426	398	824	297	261	127	133	-	3	2	1	824
5	436	396	832	302	277	132	116	2	2	-	1	832
6	518	558	1076	363	405	153	151	2	-	-	2	1076
7	390	386	776	269	275	118	110	2	-	1	1	776
8	310	340	650	226	216	83	122	1	1	-	1	650
9	423	465	888	284	303	133	155	3	5	3	2	888
10	395	388	783	260	252	133	135	2	-	-	1	783
11	477	480	957	313	319	160	157	2	3	2	1	957
12	501	487	988	328	334	169	152	-	1	4	-	988
13	479	446	925	265	254	211	190	-	1	3	1	925
14	414	442	856	252	271	156	168	5	3	1	-	856
15	468	587	1055	290	387	177	187	1	2	-	1	1055
16	552	565	1117	332	336	215	220	3	5	2	4	1117
17	574	620	1194	336	355	237	263	1	1	-	1	1194
18	548	564	1112	298	309	248	253	1	2	1	-	1112
19	442	632	1074	288	382	153	244	-	4	1	2	1074
20	440	516	956	276	315	163	199	-	2	1	-	956
21	362	393	755	225	238	137	153	-	2	-	-	755
22	406	416	822	264	273	137	142	2	1	3	-	822
23	240	213	453	136	119	103	89	1	5	-	-	453
24	269	287	556	139	229	126	57	3	1	1	-	556
25	95	84	179	51	53	39	28	3	3	2	-	179
26	141	165	306	73	105	65	59	1	1	2	-	306
27	138	125	263	81	67	56	58	1	-	-	-	263
28	188	178	366	113	87	73	89	1	2	1	-	366
29	164	183	347	84	99	78	83	2	1	-	-	347
30	106	150	336	119	90	67	59	-	1	-	-	336
31	130	179	309	79	99	51	80	-	-	-	-	309

...../.....

COMMUNE GISHYITA (Suite)

32	: 145	: 156	: 301	: 36	: 100	: 57	: 56	: 2	: -	: -	: -	: 301
33	: 132	: 155	: 287	: 80	: 105	: 50	: 50	: 1	: -	: 1	: -	: 287
34	: 121	: 131	: 252	: 71	: 79	: 49	: 51	: -	: 1	: 1	: -	: 252
35	: 134	: 159	: 293	: 74	: 91	: 60	: 65	: -	: 3	: -	: -	: 293
36	: 104	: 167	: 271	: 54	: 104	: 50	: 63	: -	: -	: -	: -	: 271
37	: 111	: 144	: 255	: 74	: 89	: 32	: 55	: 2	: -	: 3	: -	: 255
38	: 124	: 137	: 261	: 75	: 58	: 48	: 79	: -	: -	: 1	: -	: 261
39	: 136	: 145	: 281	: 82	: 115	: 54	: 29	: -	: 1	: -	: -	: 281
40	: 140	: 182	: 322	: 86	: 99	: 51	: 83	: 3	: -	: -	: -	: 322
41	: 137	: 100	: 237	: 76	: 63	: 61	: 37	: -	: -	: -	: -	: 237
42	: 119	: 124	: 243	: 65	: 71	: 52	: 52	: 1	: 1	: 1	: -	: 243
43	: 89	: 107	: 196	: 45	: 54	: 44	: 53	: -	: -	: -	: -	: 196
44	: 119	: 113	: 232	: 61	: 60	: 54	: 50	: 4	: 3	: -	: -	: 232
45	: 111	: 151	: 262	: 61	: 97	: 49	: 54	: 1	: -	: -	: -	: 262
46	: 121	: 138	: 259	: 69	: 81	: 49	: 57	: 2	: -	: 1	: -	: 259
47	: 126	: 85	: 211	: 84	: 38	: 42	: 47	: -	: -	: -	: -	: 211
48	: 87	: 123	: 210	: 41	: 65	: 46	: 57	: -	: 1	: -	: -	: 210
49	: 113	: 121	: 234	: 54	: 68	: 57	: 53	: -	: -	: 2	: -	: 234
50	: 100	: 132	: 232	: 56	: 83	: 43	: 49	: 1	: -	: -	: -	: 232
51	: 108	: 97	: 205	: 58	: 42	: 50	: 55	: -	: -	: -	: -	: 205
52	: 96	: 123	: 219	: 54	: 73	: 40	: 49	: 2	: 1	: -	: -	: 219
53	: 112	: 131	: 243	: 67	: 78	: 45	: 53	: -	: -	: -	: -	: 243
54	: 96	: 117	: 213	: 57	: 61	: 36	: 53	: 3	: 3	: -	: -	: 213
55	: 124	: 116	: 240	: 70	: 61	: 54	: 55	: -	: -	: -	: -	: 240
56	: 115	: 134	: 249	: 65	: 72	: 49	: 62	: 1	: -	: -	: -	: 249
57	: 105	: 115	: 220	: 59	: 63	: 45	: 52	: -	: -	: 1	: -	: 220
58	: 97	: 101	: 198	: 52	: 54	: 45	: 47	: -	: -	: -	: -	: 198
59	: 98	: 91	: 189	: 54	: 48	: 43	: 43	: 1	: -	: -	: -	: 189
60	: 108	: 111	: 219	: 58	: 59	: 50	: 52	: -	: -	: -	: -	: 219
61	: 90	: 94	: 184	: 45	: 49	: 45	: 45	: -	: -	: -	: -	: 184
62	: 87	: 82	: 169	: 53	: 47	: 34	: 35	: -	: -	: -	: -	: 169
63	: 69	: 69	: 138	: 37	: 36	: 31	: 33	: -	: -	: 1	: -	: 138
64	: 74	: 67	: 141	: 46	: 40	: 27	: 26	: 1	: 1	: -	: -	: 141
65 ^{et plus}	: 604	: 687	: 1291	: 337	: 359	: 259	: 326	: 3	: 2	: 5	: -	: 1291
S/TOTAL	: 17482	: 16444	: 31926	: 9497	: 10109	: 5870	: 6244	: 67	: 69	: 48	: 22	: 31926
TOTAL	: 31926	: 31926	: 19606	: 12114	: 136	: 70	: 31926					

Répartition de la Population par Age, sexe et Ethnie.

COMMUNE GISOVU

Age	SEXE			ETHNIES								TOTAL
			TOTAL	HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
	M	F		M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	359	357	716	335	330	24	26	-	1	-	-	716
1	325	347	672	303	319	22	25	-	3	-	-	672
2	331	340	671	302	317	29	21	-	2	-	-	671
3	276	261	537	255	225	18	30	3	6	-	-	537
4	212	206	418	195	187	17	19	-	-	-	-	418
5	85	126	211	77	122	8	4	-	-	-	-	211
6	253	311	564	231	287	20	24	2	-	-	-	564
7	370	331	701	342	308	25	23	3	-	-	-	701
8	285	270	555	266	247	16	21	3	2	-	-	555
9	415	378	793	385	348	28	29	2	1	-	-	793
10	649	697	1346	585	639	64	56	-	2	-	-	1346
11	244	247	491	227	229	15	16	2	2	-	-	491
12	343	341	684	284	301	57	38	2	2	-	-	684
13	211	258	469	168	217	42	39	1	2	-	-	469
14	207	193	400	184	165	23	25	-	3	-	-	400
15	141	128	269	108	76	30	50	3	2	-	-	269
16	76	97	173	55	75	18	20	3	2	-	-	173
17	293	325	618	193	224	100	100	-	1	-	-	618
18	285	314	599	229	242	56	72	-	-	-	-	599
19	302	402	704	201	296	99	104	2	2	-	-	704
20	257	242	499	175	145	81	96	1	1	-	-	499
21	331	323	654	254	234	76	89	1	-	-	-	654
22	325	461	786	265	390	58	70	2	1	-	-	786
23	340	314	654	275	263	64	51	1	-	-	-	654
24	333	338	671	281	270	51	68	1	-	-	-	671
25	274	290	564	246	260	27	30	1	-	-	-	564
26	270	299	569	190	201	78	98	2	-	-	-	569
27	276	322	598	204	239	67	79	5	4	-	-	598
28	276	304	580	190	205	85	98	1	1	-	-	580
29	101	89	190	93	75	8	14	-	-	-	-	190
30	66	119	185	55	104	10	12	1	3	-	-	185
31	60	70	130	51	58	9	11	-	1	-	-	130

...../.....

COMMUNE GITESI

Répartition de la Population par Age., Sexe, et Ethnie.

Age	SEXE		TOTAL	Ethnie								TOTAL
	M	F		HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
	M	F	TOTAL	M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	322	291	613	264	234	58	55	-	2	-	-	613
1	453	442	895	382	368	71	73	-	1	-	-	895
2	509	534	1043	435	443	74	86	-	4	-	1	1043
3	511	446	957	409	366	102	76	-	4	-	-	957
4	606	596	1202	507	508	99	84	-	3	-	1	1202
5	492	467	959	407	383	83	81	2	3	-	-	959
6	585	634	1219	477	506	107	127	1	-	-	1	1219
7	639	593	1232	517	493	120	99	2	1	-	-	1232
8	554	582	1136	465	469	89	108	-	4	-	1	1136
9	558	574	1132	454	469	102	103	2	2	-	-	1132
10	518	523	1041	438	416	79	105	1	2	-	-	1041
11	424	520	944	331	445	93	73	-	2	-	-	944
12	403	440	843	275	310	125	130	1	-	2	-	843
13	323	343	666	201	234	120	107	2	2	-	-	666
14	283	310	593	166	181	113	125	3	3	1	1	593
15	155	173	328	104	104	50	69	1	-	-	-	328
16	137	176	313	94	109	42	67	-	-	1	-	313
17	216	330	546	124	185	91	141	1	3	-	1	546
18	241	298	539	137	147	102	151	1	-	1	-	539
19	234	313	547	130	181	104	132	-	-	-	-	547
20	236	317	553	115	160	118	154	3	3	-	-	553
21	263	262	525	149	116	114	146	-	-	-	-	525
22	271	371	642	155	188	116	182	-	-	-	1	642
23	256	347	603	163	187	93	160	-	-	-	-	603
24	255	376	631	164	193	91	183	-	-	-	-	631
25	285	333	618	149	160	135	171	1	2	-	-	618
26	256	324	580	125	157	128	167	3	-	-	-	580
27	212	291	503	107	140	105	147	-	4	-	-	503
28	225	290	515	114	131	110	159	-	-	1	-	515
29	115	154	269	61	77	54	77	-	-	-	-	269
30	160	158	318	106	114	53	44	-	-	1	-	318
31	48	72	120	29	53	19	19	-	-	-	-	120

.../...

32	: 36	: 70	: 106	: 20	: 30	: 16	: 40	: -	: -	: -	: -	: 106
33	: 40	: 75	: 115	: 27	: 44	: 13	: 29	: -	: 2	: -	: -	: 115
34	: 46	: 58	: 104	: 30	: 26	: 14	: 29	: 2	: 3	: -	: -	: 104
35	: 47	: 77	: 124	: 30	: 45	: 15	: 28	: 2	: 4	: -	: -	: 124
36	: 162	: 201	: 363	: 87	: 109	: 72	: 88	: 3	: 4	: -	: -	: 363
37	: 144	: 193	: 337	: 86	: 100	: 57	: 91	: 1	: 2	: -	: -	: 337
38	: 180	: 188	: 368	: 96	: 120	: 83	: 65	: 1	: 3	: -	: -	: 368
39	: 151	: 210	: 361	: 69	: 105	: 81	: 104	: 1	: 1	: -	: -	: 361
40	: 150	: 196	: 346	: 92	: 131	: 58	: 63	: -	: 2	: -	: -	: 346
41	: 218	: 328	: 546	: 100	: 177	: 107	: 145	: 3	: 6	: -	: -	: 546
42	: 209	: 310	: 519	: 111	: 157	: 96	: 149	: 2	: 4	: -	: -	: 519
43	: 243	: 310	: 553	: 126	: 151	: 116	: 154	: 1	: 5	: -	: -	: 553
44	: 210	: 326	: 544	: 111	: 146	: 107	: 180	: -	: -	: -	: -	: 544
45	: 210	: 314	: 524	: 119	: 147	: 91	: 167	: -	: -	: -	: -	: 524
46	: 235	: 262	: 497	: 104	: 133	: 127	: 125	: 4	: 4	: -	: -	: 497
47	: 194	: 300	: 494	: 98	: 136	: 96	: 164	: -	: -	: -	: -	: 494
48	: 179	: 304	: 483	: 79	: 130	: 100	: 174	: -	: -	: -	: -	: 483
49	: 219	: 269	: 488	: 105	: 123	: 114	: 146	: -	: -	: -	: -	: 488
50	: 203	: 281	: 484	: 80	: 136	: 123	: 145	: -	: -	: -	: -	: 484
51	: 218	: 329	: 547	: 101	: 154	: 117	: 175	: -	: -	: -	: -	: 547
52	: 228	: 261	: 489	: 101	: 125	: 127	: 136	: -	: -	: -	: -	: 489
53	: 207	: 286	: 493	: 115	: 141	: 92	: 145	: -	: -	: -	: -	: 493
54	: 224	: 314	: 538	: 106	: 162	: 116	: 149	: 2	: 3	: -	: -	: 538
55	: 206	: 345	: 551	: 86	: 167	: 120	: 178	: -	: -	: -	: -	: 551
56	: 195	: 248	: 443	: 89	: 108	: 105	: 138	: -	: 2	: 1	: -	: 443
57	: 196	: 243	: 439	: 92	: 106	: 102	: 134	: 2	: 3	: -	: -	: 439
58	: 155	: 253	: 408	: 69	: 122	: 86	: 131	: -	: -	: -	: -	: 408
59	: 174	: 226	: 400	: 91	: 128	: 83	: 98	: -	: -	: -	: -	: 400
60	: 147	: 234	: 381	: 74	: 133	: 73	: 101	: -	: -	: -	: -	: 381
61	: 222	: 250	: 472	: 108	: 124	: 114	: 126	: -	: -	: -	: -	: 472
62	: 190	: 234	: 424	: 95	: 136	: 95	: 98	: -	: -	: -	: -	: 424
63	: 163	: 266	: 429	: 83	: 125	: 80	: 141	: -	: -	: -	: -	: 429
64	: 184	: 217	: 401	: 109	: 129	: 75	: 88	: -	: -	: -	: -	: 401
65 et plus	: 2699	: 4137	: 6836	: 1565	: 2384	: 1133	: 1753	: -	: -	: 1	: -	: 6836
S/T.	: 19237	: 23995	: 43232	: 12216	: 14617	: 6964	: 9278	: 48	: 93	: 9	: 7	: 43232
TOTAL	: 43232	: 43232	: 26833	: 16242	: 16242	: 16242	: 16242	: 16242	: 16242	: 16242	: 16242	: 43232

....

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION
LE MINISTRE DE LA SANTÉ

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE
LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

LE MINISTRE DE LA SANTÉ
LE MINISTRE DE LA DÉFENSE
LE MINISTRE DE LA JUSTICE

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION
LE MINISTRE DE LA SANTÉ
LE MINISTRE DE LA DÉFENSE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION
LE MINISTRE DE LA SANTÉ

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE
LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

LE MINISTRE DE LA SANTÉ
LE MINISTRE DE LA DÉFENSE
LE MINISTRE DE LA JUSTICE

[Handwritten signature]
LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION
LE MINISTRE DE LA SANTÉ

Handwritten text at the top of the page, including a date and possibly a recipient's name. The text is faint and difficult to read.



Handwritten text in the lower right quadrant of the page, possibly a signature or a set of instructions. The text is very faint and mostly illegible.

COMMUNE KIVUMU

Répartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

Age :	SEXE :		: TOTAL :	ETHNIE :								: TOTAL :
	: TOTAL :			HUTU :		TUTSI :		TWA :		Naturalisé :		
	: M :	: F :		: M :	: F :	: M :	: F :	: M :	: F :	: M :	: F :	
-1	407	425	832	388	390	19	35	-	-	-	-	832
1	645	686	1331	588	629	54	54	3	3	-	-	1331
2	608	642	1250	564	588	44	54	-	-	-	-	1250
3	590	602	1192	546	550	43	51	1	1	-	-	1192
4	665	672	1337	609	615	55	53	1	4	-	-	1337
5	557	605	1162	505	564	49	41	3	-	-	-	1162
6	695	739	1434	631	684	63	55	1	-	-	-	1434
7	600	677	1277	558	630	40	45	2	2	-	-	1277
8	616	647	1263	574	597	42	47	-	3	-	-	1263
9	542	633	1175	495	562	46	69	1	2	-	-	1175
10	612	638	1250	572	600	39	38	1	-	-	-	1250
11	403	540	943	363	497	39	39	1	4	-	-	943
12	746	721	1467	679	676	65	43	2	2	-	-	1467
13	425	470	895	368	419	55	49	2	2	-	-	895
14	703	717	1420	644	671	57	45	2	1	-	-	1420
15	538	535	1073	488	493	48	42	2	-	-	-	1073
16	560	578	1138	506	540	53	37	1	1	-	-	1138
17	382	520	902	342	488	40	32	-	-	-	-	902
18	394	415	809	364	368	27	44	3	3	-	-	809
19	368	518	886	327	491	41	25	-	2	-	-	886
20	407	440	847	372	393	34	44	1	3	-	-	847
21	509	531	1040	466	482	42	48	1	1	-	-	1040
22	462	641	1103	413	577	47	62	2	2	-	-	1103
23	426	542	968	401	502	24	39	1	1	-	-	968
24	631	619	1250	554	561	74	57	3	1	-	-	1250
25	542	534	1076	493	477	49	57	-	-	-	-	1076
26	584	557	1141	500	472	84	81	-	4	-	-	1141
27	516	478	994	463	426	53	50	-	2	-	-	994
28	479	475	954	423	383	53	91	3	1	-	-	954
29	396	367	763	355	327	41	39	-	1	-	-	763
30	400	389	789	355	348	45	40	-	1	-	-	789
31	307	304	611	268	274	38	29	1	1	-	-	611

.....

32	: 312	: 328	: 640	: 264	: 297	: 48	: 31	: -	: -	: -	: -	: 640
33	: 201	: 211	: 412	: 176	: 187	: 24	: 24	: 1	: -	: -	: -	: 412
34	: 265	: 178	: 443	: 241	: 157	: 24	: 20	: -	: 1	: -	: -	: 443
35	: 185	: 190	: 375	: 161	: 165	: 23	: 25	: 1	: -	: -	: -	: 375
36	: 193	: 225	: 418	: 164	: 203	: 29	: 21	: -	: 1	: -	: -	: 418
37	: 134	: 166	: 300	: 121	: 146	: 12	: 18	: 1	: 2	: -	: -	: 300
38	: 142	: 158	: 300	: 129	: 138	: 12	: 20	: 1	: -	: -	: -	: 300
39	: 176	: 248	: 424	: 163	: 223	: 13	: 24	: -	: 1	: -	: -	: 424
40	: 119	: 140	: 259	: 99	: 132	: 20	: 7	: -	: 1	: -	: -	: 259
41	: 98	: 148	: 246	: 82	: 131	: 16	: 17	: -	: -	: -	: -	: 246
42	: 144	: 199	: 343	: 133	: 179	: 10	: 20	: 1	: -	: -	: -	: 343
43	: 56	: 85	: 141	: 47	: 78	: 9	: 7	: -	: -	: -	: -	: 141
44	: 158	: 257	: 415	: 147	: 227	: 11	: 29	: -	: 1	: -	: -	: 415
45	: 121	: 171	: 292	: 109	: 147	: 11	: 23	: 1	: 1	: -	: -	: 292
46	: 166	: 176	: 342	: 147	: 150	: 19	: 26	: -	: -	: -	: -	: 342
47	: 120	: 114	: 234	: 106	: 105	: 12	: 9	: 2	: -	: -	: -	: 234
48	: 125	: 125	: 250	: 109	: 112	: 16	: 13	: -	: -	: -	: -	: 250
49	: 140	: 263	: 403	: 122	: 233	: 18	: 30	: -	: -	: -	: -	: 403
50	: 133	: 98	: 231	: 123	: 91	: 10	: 7	: -	: -	: -	: -	: 231
51	: 68	: 55	: 123	: 61	: 49	: 7	: 5	: -	: 1	: -	: -	: 123
52	: 110	: 160	: 270	: 105	: 139	: 5	: 21	: -	: -	: -	: -	: 270
53	: 49	: 42	: 91	: 41	: 40	: 8	: 2	: -	: -	: -	: -	: 91
54	: 225	: 367	: 592	: 207	: 332	: 18	: 35	: -	: -	: -	: -	: 592
55	: 83	: 62	: 145	: 73	: 53	: 9	: 8	: 1	: 1	: -	: -	: 145
56	: 139	: 107	: 246	: 123	: 92	: 15	: 15	: 1	: -	: -	: -	: 246
57	: 102	: 134	: 236	: 88	: 127	: 14	: 7	: -	: -	: -	: -	: 236
58	: 154	: 121	: 275	: 143	: 109	: 11	: 12	: -	: -	: -	: -	: 275
59	: 154	: 212	: 366	: 140	: 188	: 14	: 23	: -	: 1	: -	: -	: 366
60	: 134	: 66	: 200	: 115	: 59	: 19	: 6	: -	: 1	: -	: -	: 200
61	: 41	: 52	: 93	: 36	: 48	: 5	: 4	: -	: -	: -	: -	: 93
62	: 95	: 100	: 195	: 83	: 90	: 12	: 9	: -	: 1	: -	: -	: 195
63	: 51	: 23	: 74	: 50	: 23	: 1	: -	: -	: -	: -	: -	: 74
64	: 188	: 310	: 498	: 174	: 274	: 12	: 36	: 2	: -	: -	: -	: 498
65 ^{set} plus	: 644	: 524	: 1168	: 567	: 450	: 74	: 72	: 3	: 2	: -	: -	: 1168
S/T.	: 21940	: 23672	: 45612	: 19823	: 21448	: 2064	: 2161	: 53	: 63	: -	: -	: 45612
TOTAL	: 45612	: 45612	: 45612	: 41271	: 4225	: 116	: -	: -	: -	: -	: -	: 45612

Répartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

COMMUNE MABANZA

Age	SEXE			ETHNIES								TOTAL
				HUTU		TUTSI		TWA		NATURALISE		
	M	F	TOTAL	M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	540	414	954	517	342	23	72	-	-	-	-	954
1	411	545	956	328	450	82	92	1	3	-	-	956
2	925	752	1677	786	631	139	119	-	1	-	1	1677
3	418	516	934	368	470	49	46	1	-	-	-	934
4	408	480	888	347	394	59	84	2	2	-	-	888
5	823	690	1513	663	523	159	165	1	2	-	-	1513
6	689	721	1410	590	638	95	82	3	1	1	-	1410
7	707	742	1449	609	637	95	104	2	-	1	1	1449
8	469	517	986	337	364	127	150	5	2	-	1	986
9	484	529	1013	397	370	84	157	2	2	1	-	1013
10	666	685	1351	462	474	202	209	1	2	1	-	1351
11	520	559	1079	391	396	127	161	1	2	1	-	1079
12	739	867	1606	603	716	132	140	1	3	3	-	1606
13	574	683	1257	443	514	129	165	2	3	-	1	1257
14	436	573	1009	338	425	95	147	2	1	1	-	1009
15	772	466	1238	445	330	322	126	4	9	1	1	1238
16	526	557	1083	432	445	89	106	5	5	-	1	1083
17	557	544	1101	446	422	102	114	6	8	3	-	1181
18	513	575	1088	390	406	116	162	5	6	2	1	1088
19	528	588	1116	339	412	182	169	7	7	-	-	1116
20	531	611	1142	379	428	148	177	4	6	-	-	1142
21	555	615	1170	416	426	129	181	10	8	-	-	1170
22	558	629	1187	399	461	148	156	11	12	-	-	1187
23	519	638	1157	316	408	197	222	6	8	-	-	1157
24	417	484	901	315	369	93	106	9	9	-	-	901
25	341	461	802	246	296	85	152	10	13	-	-	802
26	354	455	809	230	315	110	126	14	14	-	-	809
27	588	648	1236	485	543	96	98	7	7	-	-	1236
28	413	302	715	318	202	88	93	7	7	-	-	715
29	175	239	414	138	165	35	72	2	2	-	-	414

...../.....

COMMUNE MABANZA (Suite)

30	:	275	:	221	:	496	:	219	:	145	:	53	:	74	:	3	:	2	:	-	:	-	:	496
31	:	176	:	221	:	397	:	120	:	126	:	54	:	90	:	2	:	4	:	-	:	1	:	397
32	:	175	:	196	:	371	:	132	:	118	:	42	:	75	:	1	:	3	:	-	:	-	:	371
33	:	230	:	206	:	436	:	168	:	180	:	58	:	25	:	4	:	1	:	-	:	-	:	436
34	:	197	:	211	:	408	:	166	:	181	:	31	:	27	:	-	:	3	:	-	:	-	:	408
35	:	198	:	197	:	395	:	160	:	166	:	37	:	29	:	1	:	1	:	-	:	1	:	395
36	:	191	:	207	:	398	:	162	:	176	:	26	:	31	:	3	:	-	:	-	:	-	:	398
37	:	214	:	238	:	452	:	177	:	188	:	36	:	49	:	1	:	1	:	-	:	-	:	452
38	:	190	:	207	:	397	:	170	:	173	:	20	:	34	:	-	:	-	:	-	:	-	:	397
39	:	188	:	253	:	441	:	119	:	194	:	66	:	57	:	3	:	1	:	-	:	1	:	441
40	:	159	:	165	:	324	:	129	:	139	:	27	:	25	:	3	:	1	:	-	:	-	:	324
41	:	155	:	153	:	308	:	116	:	124	:	37	:	25	:	2	:	4	:	-	:	-	:	308
42	:	173	:	171	:	344	:	138	:	128	:	31	:	43	:	4	:	-	:	-	:	-	:	344
43	:	154	:	154	:	308	:	114	:	120	:	40	:	34	:	-	:	-	:	-	:	-	:	308
44	:	148	:	146	:	294	:	125	:	121	:	21	:	24	:	2	:	1	:	-	:	-	:	294
45	:	126	:	155	:	281	:	107	:	128	:	17	:	25	:	1	:	2	:	1	:	-	:	281
46	:	142	:	143	:	285	:	116	:	127	:	25	:	14	:	1	:	2	:	-	:	-	:	285
47	:	129	:	129	:	258	:	104	:	105	:	23	:	22	:	2	:	2	:	-	:	-	:	258
48	:	137	:	138	:	275	:	109	:	103	:	27	:	32	:	1	:	2	:	-	:	1	:	275
49	:	110	:	109	:	219	:	87	:	91	:	21	:	17	:	2	:	1	:	-	:	-	:	219
50	:	111	:	110	:	221	:	85	:	84	:	23	:	24	:	3	:	2	:	-	:	-	:	221
51	:	94	:	101	:	195	:	79	:	78	:	12	:	22	:	2	:	1	:	1	:	-	:	195
52	:	152	:	152	:	304	:	138	:	121	:	13	:	28	:	1	:	3	:	-	:	-	:	304
53	:	86	:	88	:	174	:	72	:	67	:	13	:	21	:	1	:	-	:	-	:	-	:	174
54	:	97	:	95	:	192	:	88	:	85	:	9	:	9	:	-	:	-	:	-	:	1	:	192
55	:	138	:	135	:	273	:	129	:	128	:	7	:	5	:	2	:	2	:	-	:	-	:	273
56	:	90	:	94	:	184	:	81	:	86	:	9	:	8	:	-	:	-	:	-	:	-	:	184
57	:	112	:	115	:	227	:	106	:	105	:	6	:	9	:	-	:	-	:	-	:	1	:	227
58	:	71	:	73	:	144	:	61	:	63	:	10	:	9	:	-	:	-	:	-	:	1	:	144
59	:	70	:	73	:	143	:	54	:	63	:	16	:	10	:	-	:	-	:	-	:	-	:	143
60	:	80	:	78	:	158	:	69	:	61	:	11	:	17	:	-	:	-	:	-	:	-	:	158
61	:	94	:	95	:	189	:	53	:	62	:	40	:	31	:	1	:	2	:	-	:	-	:	189
62	:	74	:	82	:	156	:	66	:	77	:	7	:	4	:	-	:	-	:	1	:	1	:	156
63	:	100	:	79	:	179	:	96	:	74	:	4	:	5	:	-	:	-	:	-	:	-	:	179
64	:	15	:	10	:	25	:	11	:	7	:	3	:	3	:	-	:	-	:	1	:	-	:	25
65 et plus	:	74	:	65	:	139	:	57	:	41	:	15	:	23	:	-	:	-	:	2	:	1	:	139
S/TOTAL	:	21081	:	22150	:	43231	:	16456	:	17007	:	4427	:	4941	:	177	:	186	:	21	:	16	:	43231
TOTAL	:	43231	:	43231	:	33463	:	9368	:	363	:	37	:	43231	:		:		:		:		:	

.../...

Age	SEXE			ETHNIE								TOTAL
	M	F	TOTAL	HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	245	243	488	222	219	23	24	-	-	-	-	488
1	370	326	696	334	296	36	30	-	-	-	-	696
2	335	328	663	307	299	28	29	-	-	-	-	663
3	353	327	680	312	292	40	33	1	2	-	-	680
4	334	332	666	295	293	39	38	-	1	-	-	666
5	172	190	362	162	169	10	21	-	-	-	-	362
6	413	511	924	371	466	42	45	-	-	-	-	924
7	508	624	1132	459	568	49	56	-	-	-	-	1132
8	437	441	878	397	396	39	43	1	2	-	-	878
9	274	321	595	247	288	27	33	-	-	-	-	595
10	418	402	820	375	365	43	37	-	-	-	-	820
11	265	275	540	250	251	14	24	1	-	-	-	540
12	578	683	1261	535	630	43	53	-	-	-	-	1261
13	361	311	672	312	273	48	38	1	-	-	-	672
14	571	573	1144	496	504	74	69	1	-	-	-	1144
15	373	385	758	332	330	41	55	-	-	-	-	758
16	298	301	599	278	268	20	33	-	-	-	-	599
17	247	289	536	208	257	39	32	-	-	-	-	536
18	347	867	1214	300	828	47	39	-	-	-	-	1214
19	203	206	409	171	170	32	36	-	-	-	-	409
20	373	407	780	317	341	56	66	-	-	-	-	780
21	530	598	1128	469	540	61	57	-	1	-	-	1128
22	544	527	1071	498	482	46	44	-	1	-	-	1071
23	499	461	960	444	408	54	53	1	-	-	-	960
24	606	630	1236	502	545	104	83	-	2	-	-	1236
25	463	647	1110	419	591	43	55	1	1	-	-	1110
26	499	519	1018	437	443	61	74	1	2	-	-	1018
27	440	418	858	392	344	48	73	-	1	-	-	858
28	509	416	925	443	346	66	68	-	2	-	-	925
29	363	217	580	324	175	39	42	-	-	-	-	580
30	389	229	618	347	162	42	67	-	-	-	-	618
31	399	284	683	374	229	25	55	-	-	-	-	683

...../.....

32	:	351	:	278	:	629	:	304	:	217	:	46	:	61	:	1	:	-	:	-	:	-	:	629
33	:	207	:	194	:	401	:	182	:	146	:	24	:	47	:	1	:	1	:	-	:	-	:	401
34	:	345	:	295	:	640	:	303	:	228	:	42	:	67	:	-	:	-	:	-	:	-	:	640
35	:	211	:	204	:	415	:	179	:	151	:	32	:	53	:	-	:	-	:	-	:	-	:	415
36	:	161	:	124	:	285	:	143	:	99	:	18	:	25	:	-	:	-	:	-	:	-	:	285
37	:	216	:	160	:	376	:	168	:	123	:	48	:	37	:	-	:	-	:	-	:	-	:	376
38	:	129	:	193	:	322	:	102	:	148	:	26	:	42	:	1	:	3	:	-	:	-	:	322
39	:	230	:	141	:	371	:	203	:	101	:	26	:	40	:	1	:	-	:	-	:	-	:	371
40	:	202	:	132	:	334	:	182	:	97	:	20	:	35	:	-	:	-	:	-	:	-	:	334
41	:	138	:	240	:	378	:	126	:	218	:	12	:	21	:	-	:	1	:	-	:	-	:	378
42	:	130	:	141	:	271	:	111	:	125	:	18	:	16	:	1	:	-	:	-	:	-	:	271
43	:	63	:	61	:	124	:	54	:	50	:	9	:	10	:	-	:	1	:	-	:	-	:	124
44	:	112	:	247	:	359	:	100	:	187	:	11	:	60	:	1	:	-	:	-	:	-	:	359
45	:	129	:	149	:	278	:	107	:	130	:	22	:	19	:	-	:	-	:	-	:	-	:	278
46	:	138	:	147	:	285	:	117	:	108	:	21	:	39	:	-	:	-	:	-	:	-	:	285
47	:	124	:	88	:	212	:	108	:	60	:	16	:	28	:	-	:	-	:	-	:	-	:	212
48	:	98	:	111	:	209	:	88	:	89	:	10	:	22	:	-	:	-	:	-	:	-	:	209
49	:	143	:	188	:	331	:	124	:	160	:	19	:	28	:	-	:	-	:	-	:	-	:	331
50	:	91	:	73	:	164	:	82	:	62	:	9	:	11	:	-	:	-	:	-	:	-	:	164
51	:	79	:	84	:	163	:	72	:	78	:	7	:	6	:	-	:	-	:	-	:	-	:	163
52	:	85	:	95	:	180	:	72	:	77	:	13	:	18	:	-	:	-	:	-	:	-	:	180
53	:	96	:	64	:	160	:	85	:	54	:	11	:	9	:	-	:	1	:	-	:	-	:	160
54	:	127	:	216	:	343	:	103	:	154	:	24	:	62	:	-	:	-	:	-	:	-	:	343
55	:	99	:	74	:	173	:	90	:	57	:	9	:	17	:	-	:	-	:	-	:	-	:	173
56	:	95	:	62	:	157	:	83	:	48	:	12	:	14	:	-	:	-	:	-	:	-	:	157
57	:	89	:	108	:	197	:	77	:	85	:	12	:	23	:	-	:	-	:	-	:	-	:	197
58	:	80	:	105	:	185	:	71	:	88	:	9	:	13	:	-	:	4	:	-	:	-	:	185
59	:	148	:	208	:	356	:	122	:	168	:	26	:	40	:	-	:	-	:	-	:	-	:	356
60	:	66	:	54	:	120	:	56	:	44	:	10	:	10	:	-	:	-	:	-	:	-	:	120
61	:	57	:	41	:	98	:	49	:	36	:	8	:	5	:	-	:	-	:	-	:	-	:	98
62	:	57	:	59	:	116	:	46	:	47	:	11	:	12	:	-	:	-	:	-	:	-	:	116
63	:	35	:	47	:	82	:	29	:	36	:	5	:	9	:	1	:	2	:	-	:	-	:	82
64	:	146	:	263	:	409	:	130	:	211	:	16	:	52	:	-	:	-	:	-	:	-	:	409
65 ^{et plus}	:	654	:	919	:	1573	:	515	:	710	:	138	:	209	:	1	:	-	:	-	:	-	:	1573
S/T.	:	17847	:	18853	:	36700	:	15712	:	16160	:	2119	:	2665	:	16	:	28	:	-	:	-	:	36700
TOTAL:	:	36700	:	36700	:		:	31872	:	4784	:	44	:		:	-	:		:		:		:	36700

Répartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie.

COMMUNE RUTSIRO

Age	SEXE			ETHNIE								TOTAL
	M	F	TOTAL	HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	290	302	592	287	298	3	4	-	-	-	-	592
1	393	396	789	380	387	13	8	-	1	-	-	789
2	445	424	869	440	418	5	6	-	-	-	-	869
3	388	409	797	385	398	2	10	1	1	-	-	797
4	341	316	657	338	310	3	5	-	1	-	-	657
5	359	333	692	345	329	13	4	1	-	-	-	692
6	335	365	700	333	358	2	6	-	1	-	-	700
7	460	466	926	457	464	3	2	-	-	-	-	926
8	476	488	964	474	486	2	1	-	1	-	-	964
9	427	456	883	427	450	-	6	-	-	-	-	883
10	440	457	897	434	455	6	2	-	-	-	-	897
11	445	457	902	435	452	9	5	1	-	-	-	902
12	410	411	821	406	404	4	7	-	-	-	-	821
13	435	446	881	427	440	6	5	2	1	-	-	881
14	464	506	970	458	495	5	9	1	2	-	-	970
15	506	529	1035	493	525	11	4	2	-	-	-	1035
16	388	472	860	374	444	11	24	3	4	-	-	860
17	420	455	875	409	441	11	11	-	3	-	-	875
18	399	449	848	392	438	7	9	-	2	-	-	848
19	395	414	809	382	389	12	22	1	3	-	-	809
20	369	386	755	349	360	14	26	6	-	-	-	755
21	423	436	859	415	425	5	9	3	2	-	-	859
22	445	444	889	436	432	7	11	2	1	-	-	889
23	516	479	995	509	469	6	7	1	3	-	-	995
24	525	523	1048	516	520	8	3	1	-	-	-	1048
25	451	483	934	444	476	7	5	-	2	-	-	934
26	560	545	1105	555	533	5	10	-	2	-	-	1105
27	536	536	1072	531	531	3	5	2	-	-	-	1072
28	234	269	503	226	255	8	12	-	2	-	-	503
29	249	251	500	236	235	12	14	1	2	-	-	500
30	249	259	508	245	256	4	3	-	-	-	-	508
31	264	278	542	260	277	3	1	1	-	-	-	542

...../.....

Répartition de la Population par Age., Sexe. et Ethnie'

COMMUNE RWAMATAMU

Age	SEXE			ETHNIE								TOTAL
	M	F	TOTAL	HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	623	759	1382	509	664	114	95	-	-	-	-	1382
1	584	596	1180	441	444	142	152	1	-	-	-	1180
2	685	776	1461	540	621	145	153	-	2	-	-	1461
3	460	468	936	335	362	132	105	1	1	-	-	936
4	495	605	1100	380	420	115	183	-	2	-	-	1100
5	631	657	1288	497	451	134	204	-	2	-	-	1288
6	380	516	896	187	385	192	130	1	1	-	-	896
7	302	532	834	185	372	113	158	4	2	-	-	834
8	385	462	847	257	348	126	114	2	-	-	-	847
9	433	553	986	227	316	206	237	-	-	-	-	986
10	347	510	857	150	392	195	117	2	1	-	-	857
11	425	523	948	307	412	118	111	-	-	-	-	948
12	467	513	980	336	321	131	192	-	-	-	-	980
13	425	714	1139	317	410	108	304	-	-	-	-	1139
14	552	564	1116	374	406	177	157	1	1	-	-	1116
15	499	525	1024	315	409	184	116	-	-	-	-	1024
16	443	490	933	324	368	115	122	4	-	-	-	933
17	467	551	1018	285	434	182	117	-	-	-	-	1018
18	413	466	879	296	332	112	120	5	14	-	-	879
19	396	441	837	249	313	147	128	-	-	-	-	837
20	351	361	712	247	242	102	116	2	3	-	-	712
21	343	311	654	261	216	82	94	-	1	-	-	654
22	371	342	713	309	232	62	110	-	-	-	-	713
23	328	301	629	274	231	53	70	1	-	-	-	629
24	143	187	330	87	146	56	41	-	-	-	-	330
25	166	132	298	105	54	60	76	1	2	-	-	298
26	152	146	298	102	93	49	53	1	-	-	-	298
27	141	167	308	80	92	57	75	4	-	-	-	308
28	110	167	277	53	92	57	72	-	3	-	-	277
29	105	111	216	54	62	47	47	4	2	-	-	216
30	170	158	328	98	102	70	51	2	5	-	-	328
31	135	155	290	82	94	53	56	-	5	-	-	290

.../...

CHAPITRE III.

Répartition de la Population par groupes d'âges,
 sexe et ethnies : Préfecture de Kibuye

AGE	SEXE		TOTAL	ETHNIES								TOTAL
	M	F		HUTU	TUTSI	MWA	Naturalisé		M	F		
-1à 5 ans	23630	23775	47405	20309	20237	3281	3459	37	71	3	8	47405
6 à 10	21750	23531	45281	18220	19891	3450	3579	72	50	8	11	45281
11 à 15	19585	21156	40741	15764	17259	3726	3809	76	82	19	6	40741
16 à 20	16444	19106	35550	12688	14851	3665	4140	79	105	12	10	35550
21 à 25	16789	18150	34939	13678	14516	3019	3542	86	91	6	1	34939
26 à 30	12702	12711	25413	10238	9836	2380	2792	79	83	5	-	25413
31 à 35	8461	8617	17078	7055	7025	1370	1537	34	52	2	3	17078
36 à 40	7404	7965	15369	5989	6323	1369	1592	42	49	4	1	15369
41 à 45	6690	7889	14579	5101	5912	1543	1924	44	53	2	-	14579
46 à 50	6245	7073	13318	4720	5224	1486	1025	36	23	3	1	13318
51 à 55	5671	6819	12490	4287	4937	1356	1847	27	34	1	1	12490
56 à 60	5462	6108	11570	3892	4551	1554	1534	14	21	2	2	11570
61 à 65 et plus	14093	15454	29547	10325	10943	3715	4471	42	38	11	2	29547
S/TOTAL	164926	178354	343280	132266	141505	31914	36051	668	752	78	46	343280
TOTAL	343280	343280	273771	67965	1420	124	343280					

Répartition de la Population par groupes d'âges, Sexe et Ethnie

AGE	SEXE		TOTAL	ETHNIES								TOTAL
	M	F		HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1 à 5ans	2661	2656	5317	2373	2344	276	304	12	8	-	-	5317
6 à 10 ans	2773	2869	5642	2453	2593	302	268	18	8	-	-	5642
11 à 15 ans	1080	2215	4095	1713	2033	143	159	24	23	-	-	4095
16 à 20 ans	1336	1494	2830	1227	1372	99	113	10	9	-	-	2830
21 à 25 ans	1171	1147	2318	1055	1017	110	125	6	5	-	-	2318
26 à 30 ans	1042	1021	2063	914	898	117	119	11	4	-	-	2063
31 à 35 ans	787	858	1645	695	752	85	99	7	6	-	1	1645
36 à 40 ans	739	772	1511	639	665	89	94	11	13	-	-	1511
41 à 45 ans	812	817	1629	698	698	102	104	12	15	-	-	1629
46 à 50 ans	864	993	1857	742	822	115	167	7	4	-	-	1857
51 à 55 ans	872	1001	1933	743	895	123	163	6	3	-	-	1933
56 à 60 ans	941	970	1911	792	822	146	145	3	3	-	-	1911
61 à 65 et plus	2790	3137	5927	2416	2597	358	527	16	13	-	-	5927
S/TOTAL	18668	20010	38678	16460	17508	2065	2387	143	114	-	1	38678
TOTAL	38678	38678	38678	33968	4452	257	1					38678

COMMUNE GISHYITA

-1 à 5 ans	1980	1890	3870	1347	1275	628	605	2	5	3	5	3870
6 à 10 ans	2036	2137	4173	1402	1451	620	673	10	6	4	7	4173
11 à 15 ans	2339	2442	4781	1448	1565	873	864	8	10	10	3	4781
16 à 20 ans	2556	2897	5453	1530	1697	1016	1179	5	14	5	7	5453
21 à 25 ans	1372	1393	2765	815	912	542	469	9	12	6	-	2765
26 à 30 ans	817	801	1618	470	448	339	348	5	5	3	-	1618
31 à 35 ans	662	780	1442	390	474	267	302	3	4	2	-	1442
36 à 40 ans	615	775	1390	371	465	235	309	5	1	4	-	1390
41 à 45 ans	575	595	1170	308	345	260	246	6	4	1	-	1170
46 à 50 ans	547	599	1146	304	335	237	263	3	1	3	-	1146
51 à 55 ans	536	584	1120	306	315	225	265	5	4	-	-	1120
56 à 60 ans	523	552	1075	288	296	232	256	2	-	1	-	1075
61 à 65 et plus	924	999	1923	518	531	396	465	4	3	6	-	1923
S/TOTAL	15482	16444	31926	9497	10109	5870	6244	67	69	48	22	31926
TOTAL	31926	31926	31926	19606	12114	136	70					31926

.../...

AGE	SEXE		TOTAL	ETHNIES								TOTAL
	M	F		HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1 à 5	1588	1637	3225	1467	1500	118	125	3	12	-	-	3225
6 à 10	1972	1987	3959	1809	1829	153	153	10	5	-	-	3959
11 à 15	1146	1167	2313	971	988	167	168	8	11	-	-	2313
16 à 20	1213	1380	2593	853	982	354	392	6	6	-	-	2593
21 à 25	1603	1726	3329	1321	1417	276	308	6	1	-	-	3329
26 à 30	989	1133	2122	732	824	248	301	9	8	-	-	2122
31 à 35	1280	1375	2655	1171	1310	105	59	4	6	-	-	2655
36 à 40	1115	1092	2207	1048	1030	62	59	5	3	-	-	2207
41 à 45	863	970	1833	780	860	77	102	6	8	-	-	1833
46 à 50	697	846	1543	621	758	72	83	4	5	-	-	1543
51 à 55	496	643	1139	432	573	61	68	3	2	-	-	1139
56 à 60	309	716	1025	245	641	61	69	3	6	-	-	1025
61 à 65 et plus	2468	1610	4078	1990	1246	468	358	10	6	-	-	4078
S/TOTAL	15739	16282	32021	13440	13958	2222	2245	77	79	-	-	32021
TOTAL	32.021		32021	27.398		4.467		156		-		32021

COMMUNE GITESI

-1 à 5	2893	2776	5669	2404	2302	487	455	2	17	-	2	5669
6 à 10	2854	2906	5760	2351	2353	497	542	6	9	-	2	5760
11 à 15	1588	1786	3374	1077	1274	501	504	7	7	3	1	3374
16 à 20	1064	1434	2498	600	782	457	645	5	6	2	1	2498
21 à 25	1330	1689	3019	780	844	549	842	1	2	-	1	3019
26 à 30	968	1217	2185	513	619	450	594	3	4	2	-	2185
31 à 35	217	352	569	136	198	77	145	4	9	-	-	569
36 à 40	787	988	1775	430	565	351	411	6	12	-	-	1775
41 à 45	1098	1588	2686	575	778	517	795	6	15	-	-	2686
46 à 50	1030	1416	2446	466	658	560	754	4	4	-	-	2446
51 à 55	1083	1535	2618	509	749	572	785	2	3	-	-	2618
56 à 60	867	1204	2071	415	597	449	602	2	5	1	-	2071
61 à 65 et plus	3458	5104	8562	1960	2898	1497	2206	-	-	1	-	8562
S/TOTAL	19237	23995	43232	12216	14617	6964	9278	48	93	9	7	43232
TOTAL	43232		43232	26.833		16.242		141		16		43232

..../...

AGE	SEXE		TOTAL	ETHNIES								TOTAL
	M	F		HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé:		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1 à 5 ans	3472	3632	7104	3200	3336	264	288	8	8	-	-	7104
6 à 10	3065	3334	6399	2830	3073	230	254	5	7	-	-	6399
11 à 15	2815	2983	5798	2542	2756	264	218	9	9	-	-	5798
16 à 20	2111	2471	4582	1911	2280	195	182	5	9	-	-	4582
21 à 25	2570	2867	5437	2327	2599	236	263	7	5	-	-	5437
26 à 30	2375	2266	4641	2096	1956	276	301	3	9	-	-	4641
31 à 35	1270	1211	2481	1110	1080	157	129	3	2	-	-	2481
36 à 40	764	937	1701	676	842	86	90	2	5	-	-	1701
41 à 45	577	860	1437	518	762	57	96	2	2	-	-	1437
46 à 50	684	776	1460	607	691	75	85	2	-	-	-	1460
51 à 55	535	686	1221	487	613	47	71	1	2	-	-	1221
56 à 60	683	640	1323	609	575	73	63	1	2	-	-	1323
61 à 65 et plus	1019	1009	2028	910	885	104	121	5	3	-	-	2028
S/TOTAL	21940	23672	45612	19823	21448	2064	2161	53	63	-	-	45612
TOTAL	45612	45612	45612	41271	4225	116						45612

COMMUNE MABANZA

-1 à 5 ans	3525	3397	6922	3009	2810	511	578	5	8	-	1	6922
6 à 10	3015	3194	6209	2395	2483	603	702	13	7	4	2	6209
11 à 15	3041	3148	6189	2220	2381	805	747	10	18	6	2	6189
16 à 20	2655	2875	5530	1986	2113	637	728	27	32	5	2	5530
21 à 25	2390	2827	5217	1692	1960	652	817	46	50	-	-	5217
26 à 30	1805	1865	3670	1390	1370	582	463	53	32	-	-	3670
31 à 35	976	1031	2007	746	771	222	246	8	12	-	2	2007
36 à 40	942	1070	2012	757	870	175	196	10	3	-	1	2012
41 à 45	756	779	1535	600	621	146	151	9	7	1	-	1535
46 à 50	629	629	1258	501	510	119	109	9	9	-	1	1258
51 à 55	567	571	1138	506	479	54	85	6	6	1	1	1138
56 à 60	423	433	856	371	378	52	53	-	-	-	2	856
61 à 65 et plus	357	331	688	283	261	69	66	1	2	4	2	688
S/TOTAL	21081	22150	43231	16456	17007	4427	4941	177	186	21	16	43231
TOTAL	43231	43231	43231	33463	9368	363	37					43231

AGE	SEXE		TOTAL	ETHNIES								TOTAL
	M	F		HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
				M	F	M	F	M	F	M	F	
-1 à 5ans	1809	1746	3555	1632	1568	176	175	1	3	-	-	3555
6 à 10	2050	2299	4349	1849	2083	200	214	1	2	-	-	4349
11 à 15	2148	2227	4375	1925	1988	220	239	3	-	-	-	4375
16 à 20	1468	2070	3538	1274	1864	194	206	-	-	-	-	3538
21 à 25	2642	2863	5505	2332	2566	308	292	2	5	-	-	5505
26 à 30	2200	1799	3999	1943	1470	256	324	1	5	-	-	3999
31 à 35	1513	1255	2768	1342	971	169	283	2	1	-	-	2768
36 à 40	938	750	1688	798	568	138	179	2	3	-	-	1688
41 à 45	572	838	1410	498	710	72	126	2	2	-	-	1410
46 à 50	594	607	1201	519	479	75	128	-	-	-	-	1201
51 à 55	486	533	1019	422	480	64	112	-	1	-	-	1019
56 à 60	478	537	1015	409	433	69	100	-	4	-	-	1015
61 à 65 et plus	949	1329	2278	769	1040	178	287	2	2	-	-	2278
S/TOTAL	17847	18853	36700	15712	16160	2119	2665	16	28	-	-	36700
TOTAL	36.700	36700	36700	31072	4.784	44	-	-	-	-	-	36.700

COMMUNE RUTSIRO

-1à 5ans	2216	2180	4396	2175	2140	39	37	2	3	-	-	4396
6 à 10	2138	2232	4370	2125	2213	13	17	-	2	-	-	4370
11 à 15	2260	2349	4609	2219	2316	35	30	6	3	-	-	4609
16 à 20	1971	2176	4147	1906	2072	55	92	10	12	-	-	4147
21 à 25	2360	2365	4725	2320	2322	33	35	7	8	-	-	4725
26 à 30	1828	1860	3688	1793	1810	32	44	3	6	-	-	3688
31 à 35	1050	1058	2108	1041	1039	8	15	1	4	-	-	2108
36 à 40	934	973	1907	921	960	12	11	1	2	-	-	1907
41 à 45	779	822	1601	766	808	12	14	1	-	-	-	1601
46 à 50	613	653	1266	604	642	8	11	1	-	-	-	1266
51 à 55	512	549	1061	502	536	9	12	1	1	-	-	1061
56 à 60	500	532	1032	495	519	4	13	1	-	-	-	1032
61 à 65 et plus	948	1052	2000	916	1026	31	24	1	2	-	-	2000
S/TOTAL	18109	18801	36910	17783	18403	291	355	35	43	-	-	36910
TOTAL	36910	36910	36910	36186	646	78	-	-	-	-	-	36910

COMMUNE RWAMATAMU

AGE	SEXE		ETHNIES								TOTAL	
	M	F	HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé			
			M	F	M	F	M	F	M	F		
-1 à 5ans	3486	3861	7347	2702	2962	782	892	2	7	-	-	7347
6 à 10	1847	2573	4420	1006	1813	832	756	9	4	-	-	4420
11 à 15	2368	2839	5207	1649	1958	718	880	1	1	-	-	5207
16 à 20	2070	2309	4379	1401	1689	658	603	11	17	-	-	4379
21 à 25	1351	1273	2624	1036	879	313	391	2	3	-	-	2624
26 à 30	678	749	1427	387	441	280	298	11	10	-	-	1427
31 à 35	706	697	1403	424	430	280	259	2	8	-	-	1403
36 à 40	570	608	1178	349	358	221	243	-	7	-	-	1178
41 à 45	658	620	1278	358	330	300	290	-	-	-	-	1278
46 à 50	587	554	1141	356	329	225	225	6	-	-	-	1141
51 à 55	584	657	1241	380	357	201	288	3	12	-	-	1241
56 à 60	738	524	1262	268	290	468	233	2	1	-	-	1262
61 à 65 et plus	1180	883	2063	563	459	614	417	3	7	-	-	2063
S/TOTAL	16823	18147	34970	10879	12295	5892	5775	52	77	-	-	34970
TOTAL	34.970	34970	23.174	11667	129	-	34970					

Répartition de la population par groupes professionnelsPREFECTURE DE KIBUYE

Secteur d'activité	Masculin	Féminin	TOTAL
1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans cette Préfecture	2009	668	2677
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la commune payé par elle et recensé dans la Préfecture	368	41	409
3. <u>ENTREPRISES ET SOCIETES</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société et recensé dans la Préfecture	1292	146	1438
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Préfecture	289	85	374
5. <u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Préfecture (a)	73599	98270	171869
6. <u>ELEVAGE</u> : Les éleveurs recensés dans la Préfecture (b)	117	-	117
7. <u>AGRICULTURE+ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois éleveurs recensés dans la Préfecture	10295	602	10897
8. <u>ARTISANAT</u> : Les artisans recensés dans la Préfecture	2251	512	2763
9. <u>COMMERCE</u> : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Préfecture	745	43	788
10. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la Préf.	390	270	660
11. <u>ETUDIANTS</u> :			
PRIMAIRE	31564	30244	61808
SECONDAIRE	1556	871	2427
SUPERIEUR	147	14	161
12. <u>SANS PROFESSION ET AUTRE</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans recensée dans la Préfecture	40304	46588	86892
TOTAL	164.926	178.354	343.280

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Agriculture

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Elevage.

CHAPITRE VI.

Répartition de la population par groupes professionnelsCOMMUNE BWAKIRA

Secteur d'activité	Masculin	Féminin	TOTAL
1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune	245	99	344
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	39	4	43
3. <u>ENTREPRISE et SOCIETE</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société et recensé dans la Commune	181	47	228
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	39	25	64
5. <u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Commune (a)	8.346	12.147	20493
6. <u>ELEVAGE</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune (b)	-	-	-
7. <u>AGRICULTURE + ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois Eleveurs recensés dans la Commune	2197	-	2197
8. <u>ARTISANTS</u> : Les artisans recensés dans la Commune	356	483	839
9. <u>COMMERCE</u> : Les Commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	25	-	25
10. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	24	10	34
11. <u>ETUDIANTS</u>			
PRIMAIRE	3743	3851	7594
SECONDAIRE	223	138	361
SUPERIEUR	12	1	13
12 <u>SANS PROFESSIONS ET AUTRES</u> : Toute personne sans professions à partir de 16 ans recensée dans la Commune	3238	3205	6443
TOTAL	18660	20010	38678

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

Secteur d'activité	Masculin	Féminin	TOTAL
1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune	: 165	: 70	: 235
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	: 25	: 5	: 30
3. <u>ENTREPRISES ET SOCIÉTÉS</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société et recensé dans la Commune	: 230	: 50	: 280
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensé dans la Commune	: 83	: 24	: 107
5. <u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Commune (a)	: 5145	: 5917	: 11062
6. <u>ELEVAGE</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune (b)	: -	: -	: -
7. <u>AGRICULTURE + ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois éleveurs recensés dans la Commune	: 1540	: 204	: 1744
8. <u>ARTISANAT</u> : Les artisans recensés dans la Commune	: 141	: -	: 141
9. <u>COMMERCE</u> : Les Commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	: 70	: 2	: 72
10. <u>ETUDIANTS</u> :			
PRIMAIRE	: 2435	: 2620	: 5055
SECONDAIRE	: 328	: 181	: 509
SUPERIEUR	: 34	: -	: 34
11. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la commune	: 45	: 31	: 76
12. <u>SANS PROFESSIONS ET AUTRES</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans recensée dans la Commune	: 5241	: 7340	: 12581
TOTAL	: 15482	: 16444	: 31926

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

Répartition de la population par groupes professionnels

COMMUNE GISOVU

Secteur d'activité	Masculins	Féminins	TOTAL
1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune	161	29	190
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	27	1	28
3. <u>ENTREPRISE ET SOCIETE</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société et recensé dans la commune	51	1	52
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	36	1	37
5. <u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Commune (a)	9098	11592	20690
6. <u>ELEVAGE</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune (b)	-	-	-
7. <u>AGRICULTURE + ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois Eleveurs recensés dans la Commune	1350	23	1373
8. <u>ARTISANAT</u> : Les artisans recensés dans la Commune	-	-	-
9. <u>COMMERCE</u> : Les Commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	16	-	16
10. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	-	-	-
11. <u>ETUDIANTS</u> :			
PRIMAIRE	2992	2643	5635
SECONDAIRE	145	43	188
SUPERIEUR	22	11	23
12. <u>SANS PROFESSION ET AUTRES</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans recensée dans la Commune	1041	1948	3789
TOTAL	15739	16282	32021

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Elevage.

Répartition de la population par groupes professionnels

COMMUNE GITESI

1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune	:	258	:	77	:	335
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	:	275	:	21	:	296
3. <u>ENTREPRISE ET SOCIETE</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société et recensé dans la Commune::	:	53	:	7	:	69
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	:	13	:	6	:	19
5. <u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Commune (a)	:	6364	:	12649	:	19013
6. <u>ELEVAGE</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune (b)	:	-	:	-	:	-
7. <u>AGRICULTURE + ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois Eleveurs recensés dans la Commune	:	1137	:	117	:	1254
<u>ARTISANAT</u> : Les artisans recensés dans la Commune	:	-	:	-	:	-
9. <u>COMMERCE</u> : Les Commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	:	71	:	-	:	71
10. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	:	26	:	11	:	37
11. <u>ETUDIANTS</u>						
PRIMAIRE	:	3541	:	3543	:	7009
SECONDAIRE	:	155	:	90	:	245
SUPERIEUR	:	9	:	1	:	10
12. <u>SANS PROFESSION ET AUTRES</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans recensée dans la Commune	:	7335	:	7468	:	14803
TOTAL	:	19237	:	23995	:	43232

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Agriculture.

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Elevage.

Répartition de la population par groupes professionnels

COMMUNE MABANZA

Secteur d'activité	Masculin	Féminin	TOTAL
1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune	: 148	: 149	: 297
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	: 44	: 5	: 49
3. <u>ENTREPRISE ET SOCIETE</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société et recensé dans la Commune	: 216	: -	: 216
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	: 38	: 5	: 43
<u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Commune (a)	: 3684	: 6015	: 9699
6. <u>ELEVAGE</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune (b)	: -	: -	: -
7. <u>AGRICULTURE + ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois Eleveurs recensés dans la Commune	: 1551	: 94	: 1645
8. <u>ARTISANAT</u> : Les artisans recensés dans la Commune	: 61	: -	: 61
9. <u>COMMERCE</u> : Les Commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	: 90	: -	: 90
10. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	: 75	: 17	: 92
11. <u>ETUDIANTS</u> :			
PRIMAIRE	: 4553	: 4249	: 8802
SECONDAIRE	: 176	: 73	: 249
SUPERIEUR	: 16	: 3	: 19
12. <u>SANS PROFESSION ET AUTRES</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans recensée dans la Commune	: 10429	: 11540	: 21969
TOTAL	: 21081	: 22150	: 43231

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Agriculture

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Élevage.

Répartition de la Population par groupes professionnels

COMMUNE MWENDO

Secteur d'activité	;	Masculin	;	Féminin	;	TOTAL
1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune	:	257	:	83	:	340
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	:	43	:	3	:	46
3. <u>ENTREPRISE ET SOCIETE</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société et recensé dans la Commune	:	38	:	1	:	39
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	:	23	:	-	:	23
5. <u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Commune (a)	:	11495	:	13495	:	24990
6. <u>ELEVAGE</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune (b)	:	-	:	-	:	-
7. <u>AGRICULTURE + ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois Eleveurs recensés dans la Commune	:	28	:	-	:	28
8. <u>ARTISANAT</u> : Les artisans recensés dans la Commune	:	363	:	13	:	376
9. <u>COMMERCE</u> : Les Commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	:	54	:	-	:	54
10. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	:	13	:	-	:	13
11. <u>ETUDIANTS</u>						
PRIMAIRE	:	3206	:	2967	:	6173
SECONDAIRE	:	87	:	32	:	119
SUPERIEUR	:	18	:	2	:	20
12. <u>SANS PROFESSION ET AUTRES</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans recensée dans la Commune	:	2222	:	2257	:	4479
TOTAL	:	17847	:	18853	:	36700

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Agriculture

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Elevage.

Répartition de la population par groupes professionnels

COMMUNE RUTSIRO

Secteur d'activité	Masculin	Féminin	TOTAL
1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune	246	68	314
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	47	4	51
3. <u>ENTREPRISE ET SOCIETE</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société recensé dans la Commune	64	6	70
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	4	8	12
5. <u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Commune (a)	8281	10799	19080
6. <u>ELEVAGE</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune (b)	117	-	117
7. <u>AGRICULTURE + ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois Eleveurs recensés dans la Commune	915	-	915
8. <u>ARTISANAT</u> : Les artisans recensés dans la Commune	540	-	540
9. <u>COMMERCE</u> : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	242	-	242
10. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	12	3	15
11. <u>ETUDIANTS</u> :			
PRIMAIRE	4164	3534	7698
SECONDAIRE	58	53	111
SUPERIEUR	-	3	3
12. <u>SANS PROFESSION ET AUTRES</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans recensée dans la commune	3419	4323	7742
TOTAL	18109	18801	36910

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Agriculture

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Elevage.

Répartition de la Population par groupes professionnels

COMMUNE RWAMATAMU

Secteur d'activité	: Masculin	: Féminin	: TOTAL
1. <u>ETAT</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune	: 332	: 29	: 361
2. <u>COMMUNE</u> : Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	: 46	: 3	: 49
3. <u>ENTREPRISE ET SOCIETE</u> : Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société et recensé dans la commune	: 17	: 4	: 21
4. <u>RELIGION</u> : Toute personne occupée à une activité Religieuse recensée dans la Commune	: 32	: 9	: 41
5. <u>AGRICULTURE</u> : Agriculteurs recensés dans la Commune (a)	: 9774	: 12274	: 22048
6. <u>ELEVAGE</u> : Les Eleveurs recensés dans la Commune (b)	: -	: -	: -
7. <u>AGRICULTURE + ELEVAGE</u> : Agriculteurs à la fois Eleveurs recensés dans la Commune	: 1558	: 164	: 1722
8. <u>ARTISANATS</u> : Les Artisans recensés dans la Commune	: 421	: 5	: 426
9. <u>COMMERCE</u> : Les Commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	: 62	: 5	: 67
10. <u>DOMESTIQUES</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	: 4	: -	: 4
11. <u>ETUDIANTS</u> :			
PRIMAIRE	: 3786	: 3757	: 7543
SECONDAIRE	: 176	: 115	: 291
SUPERIEUR	: 18	: -	: 18
12. <u>SANS PROFESSION ET AUTRES</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans recensée dans la Commune	: 597	: 1782	: 2379
TOTAL	: 16823	: 18147	: 34970

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Agriculture

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'Elevage.

CHAPITRE VII.

REPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE ET PAR
SECTEUR ADMINISTRATIF AU 31/12/1984

	SEXE		ETHNIES								TOTAL		
			HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé				
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
KIBUYE													
<u>COMMUNE BWAHIRA:</u>													
CYAMATARE	1905	2197	1866	2142	39	55	-	-	-	-	-	-	4102
CYANYANZA	2244	2363	1985	2043	235	301	24	19	-	-	-	-	4607
MUGUNDA	1976	2063	1704	1779	272	284	-	-	-	-	-	-	4039
MURAKBI	1813	1854	1680	1683	104	147	29	24	-	-	-	-	3667
MURUNDI	1510	1623	1360	1401	150	222	-	-	-	-	-	-	3133
MUSASA	1431	1544	1192	1268	227	269	12	7	-	-	-	-	2975
NGOMA	1548	1581	1222	1237	326	344	-	-	-	-	-	-	3129
NYABINOMBE	2138	2264	1894	1952	219	295	25	17	-	-	-	-	4402
NYABIRANGA	1399	1671	1226	1482	135	149	37	39	-	-	1	-	3070
MUSENGESI	1989	2006	1649	1737	324	261	16	8	-	-	-	-	3995
SHYEMBE	715	844	682	784	33	60	-	-	-	-	-	-	1559
S/TOTAL	18660	20010	16460	17508	2065	2387	143	114	-	-	1	-	38678
TOTAL	38.678		33.968		4.452		257						38670

COMMUNE GISHYITA

BISESERO	2579	2708	1512	1492	1047	1186	20	30	-	-	-	-	5287
GISHYITA	1837	1801	1110	1163	727	638	-	-	-	-	-	-	3638
MARA	1444	1544	848	894	580	636	16	14	-	-	-	-	2988
MURANGARA	1865	2184	1212	1421	645	754	8	9	-	-	-	-	4049
MUBUGA	1674	1907	1014	1185	660	722	-	-	-	-	-	-	3581
MPEMPE	2108	2030	1202	1228	851	771	7	9	48	22	-	-	4138
MUSENYI	1882	2109	1168	1335	698	767	16	7	-	-	-	-	3991
NGOMA	2093	2161	1431	1391	662	770	-	-	-	-	-	-	4254
S/TOTAL	15482	16444	9497	10109	5870	6244	67	69	48	22	-	-	31926
TOTAL	31926		19606		12114		136		70				31926

...../.....

SECTEURS	SEXE		ETHNIES								TOTAL
	M	F	HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
			M	F	M	F	M	F	M	F	
GISOVU	1632	1711	1628	1711	4	-	-	-	-	-	3343
GIKO-CYIYA	1475	1432	878	872	585	549	12	11	-	-	2907
MURAMBA	1888	1828	1420	1397	468	431	-	-	-	-	3716
GITABURA	2100	2133	1619	1622	461	502	20	9	-	-	4233
RWANKUBA	1779	1832	1591	1618	165	173	23	41	-	-	3611
RUGARAGARA	1333	1392	1255	1302	78	90	-	-	-	-	2725
KAVUMU	1990	2200	1768	1957	222	243	-	-	-	-	4190
GIKARANKA	1412	1520	1252	1351	160	169	-	-	-	-	2932
TWUMBA	2130	2234	2029	2128	79	88	22	18	-	-	4364
S/TOTAL	15739	16282	13440	13958	2222	2245	77	79	-	-	32021
TOTAL	32021		27398		4467		156		-		32021

COMMUNE GITESI

BUBAZI	1889	2391	1633	1925	256	466	-	-	-	-	4280
BUYE	1695	1910	971	997	719	904	5	9	-	-	3605
BURUNGA	1186	1580	872	962	314	618	-	-	-	-	2766
BWISHYURA	1538	2008	1004	942	525	1059	-	-	9	7	3546
GASURA	1029	1516	461	525	564	987	4	4	-	-	2545
GITARAMA	1288	1586	808	852	474	718	6	16	-	-	2874
GITESI	2513	2857	1160	1428	1352	1429	1	-	-	-	5370
KAGABIRO	1638	2355	881	1054	752	1297	5	4	-	-	3993
KAYENZI	2244	2459	1625	1894	615	552	4	13	-	-	4703
MBOGO	1471	1754	1017	1359	460	395	-	-	-	-	3231
RUBAZO	1222	1387	760	935	453	422	9	30	-	-	2609
RURAGWE	1518	2192	1024	1744	480	431	14	17	-	-	3710
S/TOTAL	19237	23995	12216	14617	6964	9278	48	93	9	7	43232
TOTAL	43232		26833		16242		141		16		43232

COMMUNE KIVUMU

BWIRA	1499	1506	1488	1492	11	14	-	-	-	-	3005
GASAVE	2389	2539	2271	2407	118	132	-	-	-	-	4928
KIBANDA	2367	2567	2201	2404	166	163	-	-	-	-	4934
KIGALI	1721	1804	1491	1543	230	261	-	-	-	-	3525
KIVUMU	1976	2161	1799	1976	177	185	-	-	-	-	4137
MWENDO	1497	1648	1406	1556	91	92	-	-	-	-	3145
NDARO	1570	1646	1456	1536	114	110	-	-	-	-	3216
NGOBAGOBA	1986	2281	1741	1991	226	266	19	24	-	-	4267
NYANGE	2047	2219	1707	1878	340	341	-	-	-	-	4266
RUKOKO	2426	2629	2335	2532	91	97	-	-	-	-	5055
SANZA	2462	2672	1928	2133	500	500	34	39	-	-	5134
S/TOTAL	21940	23672	19823	21448	2064	2161	53	63	-	-	45612
TOTAL	45612		41271		4225		116		-		45612

COMMUNE MABANZA

	SEXE		ETHNIES								TOTAL
	M	F	HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
			M	F	M	F	M	F	M	F	
1. BUHINGA	1498	1664	993	1107	505	557	-	-	-	-	3162
2. GACACA	1481	1485	1170	1231	279	218	12	27	20	9	2966
3. GIHARA	1672	1598	1279	1298	364	264	29	35	-	1	3270
4. GITWA	1477	1481	982	920	495	561	-	-	-	-	2958
5. KIBILIZI	1544	1871	1228	1484	275	352	40	34	1	1	3415
6. KIBINGO	1519	1670	1162	1241	354	427	3	2	-	-	3189
7. KIGEYO	1571	1649	1224	1197	347	452	-	-	-	-	3220
8. MUKURA	1434	1549	1434	1549	-	-	-	-	-	-	2983
9. MUSHUBATI	1698	1821	1145	1244	553	577	-	-	-	-	3519
10. NGOMA	1620	1549	1463	1419	157	130	-	-	-	-	3169
11. NYAGATOVU	1395	1242	911	644	469	571	15	26	-	1	2637
12. NYARUGENGE	1528	1533	1189	1194	276	282	63	55	-	2	3061
13. RUBENGERA	1317	1584	1085	1352	224	224	8	6	-	2	2901
14. RUKARAGATA	1327	1454	1191	1127	129	326	7	1	-	-	2781
S/TOTAL	21081	22150	16456	17007	4427	4941	177	186	21	16	43231
TOTAL	43.231		33.463		9.368		363		37		43231

COMMUNE MWENDO

1. BIGUHU	1063	1084	847	772	216	312	-	-	-	-	2147
2. GASHALI	1838	1863	1608	1580	229	283	1	-	-	-	3701
3. GISAYURA	1567	1760	1346	1456	217	298	4	6	-	-	3327
4. KAGUNGA	1577	1648	1439	1454	138	194	-	-	-	-	3225
5. KIGOMA	1767	1850	1506	1506	258	335	3	9	-	-	3617
6. MUHIGI	1707	1867	1478	1549	229	317	-	1	-	-	3574
7. MUTUNTU	1525	1587	1392	1411	133	176	-	-	-	-	3112
8. NGANZO	1456	1562	1307	1418	141	132	8	12	-	-	3018
9. RUCURA	1802	1885	1665	1756	137	129	-	-	-	-	3687
10. RUGANDA	2170	2350	1887	2002	283	348	-	-	-	-	4520
11. SHOBA	1375	1397	1237	1256	138	141	-	-	-	-	2772
S/TOTAL	17847	18853	15712	16160	2119	2665	16	28	-	-	36700
TOTAL	36.700		31872		4784		44		-		36700

COMMUNE RUTSIRO

SECTEURS	SEXE		ETHNIES								TOTAL
	M	F	HUTU		TUTSI		TWA		Naturalisé		
			M	F	M	F	M	F	M	F	
BIRAMBO	1072	1240	1060	1220	12	20	-	-	-	-	2312
BWIZA	855	945	812	886	43	59	-	-	-	-	1800
GASOVU	1895	1899	1825	1822	45	58	25	19	-	-	3794
GATOKI	1530	1596	1530	1596	-	-	-	-	-	-	3216
GIHANGO	1782	1778	1668	1647	114	131	-	-	-	-	3560
GITEBE	1474	1588	1474	1588	-	-	-	-	-	-	3062
KAGANO	969	1045	958	1029	11	16	-	-	-	-	2014
MANIHIRA	1441	1457	1441	1457	-	-	-	-	-	-	2898
MUHIRA	953	972	953	972	-	-	-	-	-	-	1925
NYARUCUNDURU	1190	1102	1182	1098	8	4	-	-	-	-	2292
RUGARAMBIRO	1052	1056	1034	1031	18	25	-	-	-	-	2108
RUGOTE	1929	2012	1879	1946	40	42	10	24	-	-	3941
RUSEBEYA	1967	2111	1967	2111	-	-	-	-	-	-	4078
S/TOTAL	18109	18801	17783	18403	291	355	35	43	-	-	36910
TOTAL	36910		36186		646		78		-		36910

COMMUNE RWAMATAMI

BUTEMBO	937	1054	574	795	363	259	-	-	-	-	1991
BUTIMBO	2020	2188	1170	1270	842	903	8	15	-	-	4208
CYIYA	1754	1866	1388	1495	354	350	12	21	-	-	3620
GIHOMBO	2022	2128	1195	1305	827	823	-	-	-	-	4150
GITSIMBEWE	874	886	373	488	489	379	12	19	-	-	1760
KILIMBI	796	833	566	522	213	289	17	22	-	-	1629
MAHEMBE	2025	2078	1337	1536	687	542	1	-	-	-	4103
MUGOZI	1443	1447	912	952	531	495	-	-	-	-	2890
NYAGAHIMA	1611	1752	999	1198	612	554	-	-	-	-	3363
NYABINAGA	943	1046	766	822	175	224	2	-	-	-	1989
NYAGAHINGA	1465	1838	924	1208	541	630	-	-	-	-	3303
RUVUMBU	933	1031	675	704	258	327	-	-	-	-	1964
S/TOTAL	16823	18147	10879	12295	5892	5775	52	77	-	-	34970
TOTAL	34970		23174		11667		129		-		34970

CHAPITRE VIII

Mouvements Démographiques

Section I. a. Naissances par commune, par mois et par sexe.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	S/TOTAL	TOTAL													
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M+F												
BWAKIRA	21	18	143	131	152	111	104	51	61	60	75	160	167	34	35	52	57	131	146	8	6	11	8	934	943	1877	
GISHYITA	24	17	22	15	45	38	30	30	44	46	32	40	34	46	35	20	14	33	39	53	59	32	43	404	413	817	
GISOVU	40	37	29	22	20	24	32	30	40	47	47	33	35	32	35	42	20	28	21	22	21	24	22	20	362	361	723
GITESI	48	42	48	30	37	28	40	36	45	54	50	43	64	62	38	42	143	149	213	212	256	276	25	34	1007	1008	2015
KIVUJU	42	47	130	152	116	122	92	92	75	62	110	106	31	39	63	72	50	60	48	53	56	61	29	33	842	899	1741
MABANZA	73	96	68	62	55	56	82	52	24	24	20	16	52	58	130	122	90	77	54	69	109	126	135	167	892	925	1817
MWENDO	8	11	16	32	31	24	12	20	38	30	65	63	44	27	20	26	32	30	26	23	40	33	52	55	384	374	758
RUTSIRO	70	50	34	32	29	26	40	35	48	40	58	56	41	41	23	33	19	28	34	37	27	28	23	31	446	437	883
RWAMATANI	32	31	22	24	39	29	43	35	80	80	70	74	34	29	61	44	26	25	34	21	18	28	45	54	504	474	978
S/TOTAL	358	349	512	500	524	482	434	445	444	512	506	495	501	439	442	452	468	594	622	588	641	374	445	577	5834	11609	
TOTAL	707	1012	1006	916	809	1018	996	801	920	1216	1229	819	11609	11609													

....

b. Inscrits tardifs (abiyandikishije bafite cyangwa barengeje imyaka 16) par commune,
par mois et par sexe

	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		S/TOTAL		TOTAL			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BWAKIRA	-	-	2	1	3	1	3	2	2	3	1	3	1	1	-	-	1	2	-	1	1	1	1	1	17	8	25			
GISHYITA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
GISOVU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
GITESI	1	2	-	3	1	1	4	2	2	2	1	2	1	2	3	3	8	3	6	11	8	-	7	29	46	75				
KIVUJU	-	-	-	-	-	-	3	6	-	3	-	-	-	2	4	-	-	3	4	-	2	5	10	22	32					
MABANZA	-	-	-	-	2	-	1	4	-	1	-	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-	-	5	5	5	10				
MWENDO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
RUTSIRO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
RWAMATAMU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
S/TOTAL	1	2	2	4	6	2	11	14	4	5	4	3	1	3	7	8	3	8	6	11	13	8	3	13	61	81	142			
TOTAL	3	6	8	8	25	9	7	4	4	15	11	17	21	16	142															

...../.....

Section II. Décès par commune, par mois et par sexe

COMMUNE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	S/TOTAL	TOTAL		
	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F		
BWAKIRA	3 : 1	11 : 5	14 : 10	10 : 10	4 : 4	6 : 6	15 : 9	1 : 5	9 : 10	4 : 4	10 : 2	2 : 2	1 : 2	84 : 60	144
GISHYITA	4 : 3	2 : 2	4 : 4	2 : 1	1 : 8	1 : 4	3 : 6	3 : 5	4 : 4	3 : 5	7 : 4	9 : 4	4 : 4	52 : 28	80
GISOVU	3 : 3	7 : 6	5 : 3	7 : 7	4 : 4	4 : 4	5 : 6	7 : 5	6 : 4	6 : 6	5 : 2	6 : 6	6 : 1	67 : 51	118
GITESI	9 : 3	3 : 5	7 : 7	6 : 6	4 : 9	5 : 5	7 : 9	11 : 4	6 : 1	7 : 6	9 : 2	1 : 2	2 : 3	75 : 52	127
KIVUMU	3 : 5	13 : 7	2 : 2	5 : 1	14 : 12	20 : 21	10 : 4	3 : 10	8 : 8	9 : 7	3 : 6	6 : 6	2 : 2	92 : 87	179
MABANZA	7 : 10	3 : 4	10 : 4	10 : 3	5 : 1	6 : 4	4 : 2	8 : 9	5 : 2	7 : 3	11 : 2	7 : 7	7 : 7	83 : 51	134
MWENDO	3 : 6	6 : 2	6 : 6	9 : 9	8 : 10	9 : 10	4 : 7	5 : 10	4 : 5	2 : 2	2 : 7	3 : 3	3 : 8	66 : 69	135
RUTSIRO	4 : 6	2 : 4	2 : 5	3 : 3	5 : 1	7 : 5	3 : 3	4 : 4	2 : 3	3 : 2	3 : 3	2 : 3	2 : 3	39 : 43	82
RWAMATAMU	4 : 5	5 : 3	3 : 3	1 : 1	3 : 4	3 : 3	1 : 1	10 : 2	2 : 2	6 : 4	4 : 4	6 : 5	2 : 2	46 : 29	75
S/TOTAL	40 : 36	52 : 36	53 : 43	47 : 47	26 : 60	44 : 76	69 : 47	34 : 56	54 : 38	28 : 53	39 : 46	33 : 36	28 : 28	604 : 470	1074
TOTAL	76	88	96	73	104	145	81	110	66	92	79	64	1074	1074	

.../.....

SECTION III.

Nombre de mariages enregistrés par commune et par mois

COMMUNE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
BWAKIRA	9	15	6	16	12	4	38	68	25	23	16	17	249
GISHYITA	2	6	4	9	4	9	47	18	4	7	2	1	113
GISOVU	5	8	5	16	25	33	30	32	13	9	1	6	183
GITESI	14	6	5	6	8	14	39	27	35	13	7	9	183
KIVUMU	23	20	15	13	4	1	17	41	18	17	22	25	216
MABANZA	6	5	4	6	6	13	28	37	22	14	18	14	173
MWENDO	12	5	2	5	2	0	10	32	3	14	8	14	115
RUTSIRO	6	3	3	9	11	8	11	10	5	10	4	11	91
RWAMATAMU	3	3	9	25	37	66	44	39	15	9	10	2	262
TOTAL	80	71	53	105	109	156	264	304	140	116	88	99	1585

...../.....

SECTION IV.

Evolution de la dot (Inkwano maintien ou diminution) par commune

Commune	Nombre des ayants doté en vaches	Total vaches dotées	Nombre des ayants doté en argent	Total sommes dotées	Nombre n'ayant pas exigé la dot (ubuntu)
BMAKIRA	131	131	4	67.000F	114
GISHYITA	44	45	3	38.000F	66
GISOVU	33	33	7	33.000F	143
GITESI	56	56	4	85.000F	123
KIVUMU	112	112	1	10.000F	103
MABANZA	35	35	4	80.000F	134
MWENDO	89	89	4	47.000F	22
RUTSIRO	17	17	5	92.000F	69
RWAMATAMU	60	60	7	170.000F	195
TOTAL	577	578	39	672.000F	969

...../.....

SECTION V.

Nombre de divorces enregistrés par commune et par mois

COMMUNE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
BWAKIRA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
GISHYITA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
GISOVU	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
GITESI	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
KIVUMU	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
MABANZA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
MWENDO	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
RUTSIRO	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
RWANATAMU	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
TOTAL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

...../.....

SECTION VI. MIGRATIONS INTERIEURES

a. Entrées par commune, par mois et par sexe

COMMUNE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	S/TOTAL	TOTAL
:	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F
BMAKIRA	: - : 4	: - : 3	: 5 : 9	: - : 3	: - : 3	: - : 4	: 9 : 3	: 12 : 3	: - : 9	: - : 1	: - : 6	: 3 : 11	: 11 : 74	: 85
GISHYITA	: - : 3	: - : 1	: 2 : 1	: 1 : 1	: 3 : 4	: 7 : -	: 6 : -	: 6 : -	: - : 1	: 7 : -	: - : 3	: 10 : 10	: 46 : 56	
GISOVU	: - : -	: - : 6	: - : -	: - : 1	: - : -	: - : 12	: 3 : -	: 13 : -	: 5 : -	: 2 : -	: - : -	: - : 8	: 3 : 47	: 50
GITESI	: - : -	: 1 : 1	: - : 4	: - : 4	: 4 : 5	: - : -	: 1 : 1	: 3 : -	: - : 1	: 1 : 1	: - : 3	: 13 : 11	: 37 : 48	
KIVUMU	: - : -	: - : -	: - : 3	: 10 : -	: - : -	: 6 : 1	: 5 : 1	: 10 : 2	: 4 : -	: 4 : -	: 6 : 1	: 12 : -	: 10 : 8	: 69 : 77
MABANZA	: - : 3	: - : -	: 6 : 10	: 8 : 14	: 5 : 10	: 2 : 7	: 8 : 18	: 9 : 9	: 1 : 12	: 3 : 11	: - : 4	: 2 : 14	: 44 : 112	: 156
MAENDO	: - : 3	: - : 10	: 1 : 12	: 3 : 12	: 5 : 5	: 8 : -	: 4 : 1	: 16 : 4	: 12 : 1	: 12 : -	: 4 : -	: 3 : -	: 9 : 15	: 105 : 120
RUTSIRO	: - : 3	: 1 : 4	: - : 1	: - : 4	: - : 9	: - : 1	: - : -	: - : -	: - : -	: - : 1	: - : 1	: - : -	: - : 3	: 23 : 26
RMAMATAMU	: - : 3	: 1 : 3	: - : 3	: 1 : 3	: - : 3	: 1 : 3	: - : 1	: - : 13	: 1 : 6	: - : 1	: - : 3	: 3 : 6	: 7 : 48	: 55
S/TOTAL	: - : 19	: 3 : 28	: 15 : 51	: 13 : 42	: 11 : 46	: 12 : 49	: 12 : 69	: 18 : 70	: 5 : 46	: 6 : 31	: 3 : 29	: 14 : 81	: 112 : 561	: 673
TOTAL	: 19	: 31	: 66	: 55	: 57	: 61	: 81	: 88	: 51	: 37	: 32	: 95	: 673	: 673

.../...

b. Sorties par commune, par mois et par sexe

COMMUNE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	S/TOTAL	TOTAL													
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M+F												
BWAKIRA	5	29	13:47	10	13	2	7	8	21	4	24	1	13	1	9	7	7	9	44	186	230						
GISHYITA	-	-	-	4	-	2	-	4	-	3	1	7	-	5	2	3	11	11	-	2	-	2	14	43	57		
GISOVU	-	-	-	3	2	2	1	6	-	4	-	8	2	10	-	8	-	2	-	3	-	9	8	54	62		
GITESI	9	5	7	15	5	10	4	7	4	17	-	4	-	9	3	14	4	8	3	2	-	8	39	101	140		
KIVUVU	-	4	-	1	-	-	-	11	3	11	6	15	1	9	8	22	-	-	4	13	-	1	22	95	117		
MABANZA	4	5	-	5	-	4	1	1	-	3	-	12	1	1	-	2	1	5	2	7	-	1	10	46	56		
MWENDO	12	16	2	7	3	17	4	6	2	8	-	6	7	21	8	20	6	18	3	15	-	10	1	4	48	148	196
RUTSIRO	-	4	2	1	-	2	1	4	6	10	3	5	9	7	5	4	8	15	-	1	-	30	37	64	90	154	
RWAMATAMU	7	4	1	2	2	5	5	8	1	12	3	15	21	-	11	1	7	4	9	1	4	1	2	47	105	152	
S/TOTAL	32	38	10	49	25	97	28	54	16	68	21	82	49	124	18	82	29	98	23	58	10	45	35	73	296	868	1164
TOTAL	70	59	122	82	84	103	173	100	127	81	55	108	1164	1164													

...../.....

6. Cuvy dont a été retiré la nationalité rwandaise (obtenue illégalement)

par commune et par sexe

COMMUNE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	S/TOTAL	TOTAL
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BWAKIRA														
GISHYITA														
GISOVU														
GITESI														
KIVUJU														
MABANZA														
MWENDO														
RUTSIRO														
RWANTANU													13	2
S/TOTAL													13	2
TOTAL														15

REPTON AII

...../.....

Section VII Migrations extérieures

a. Rwandais Rentrés au pays en provenance des pays limitrophes et autres par Commune

COMMUNE	Burundi		Zaire		Tanzanie		Uganda		Kenya		Autres pays		S/TOTAL		TOTAL
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
BWAKIRA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GISHYITA	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
GISOVU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GITESI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KIVUJU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MABANZA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MWENDO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RUTSIRO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RWAMATAMU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S/TOTAL	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
TOTAL	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2

....

K.2. POPULATION ETRANGERE AU 31.12.1984 PREFECTURE KIBUYE

CHAPITRE I

Ressortissants des pays limitrophes et d'autres pays d'Afrique
par Pays, AGE et Sexe.

Age	Burundi		Zaire		Uganda		Tanzanie		Kenya		Autres pays d'Afrique		S/Total		TOTAL
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
33	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3
34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
35	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

.../...

Age	Burundi		Zaire		Uganda		Tanzanie		Kenya		Autres Pays d'Afrique		S/TOTAL	TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
47	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
65 plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
S/TOTAL	1	2	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	2	6
TOTAL	3		3										6	6	

CHAPITRE II.

Ressortissants étrangers autres qu'Africains par Pays, Age et Sexe

Age	Belgique		France		Allemagne		Pays Bas		Mascate		Corée		Pakistan		Italie		Espagne		Chine		Suisse		Amérique		Cde Bretegne		S/TOTAL			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
-1																														
1		1																												
2		1																												
3																														
4																														
5		1																												
6																														
7		1																												
8		1																												
9		1																												
10																														
11																														
12																														
13																														
14																														
15																														
16																														
17																														
18																														
19																														
20																														

Age : Belgique : France : Allemagne : Pays-Bas : Mascate : Corée : Pakistan : Italie : Espagne : Chine : Suisse : Amérique : Cde
 Breta-
 gne

	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	S/TOTAL	TOTAL			
46	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2		
47	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2		
48	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	3	
49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
52	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
54	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	4
55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	3
56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	
58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
plus																							

S/TOTAL 15 : 4 : 6 : 5 : 4 : 9 : 7 : 1 : 1 : 9 : 32 : 28 : 4 : 4 : 2 : 67 : 77 : 144
 TOTAL 28 : 10 : 9 : 16 : 1 : 1 : 9 : 60 : 8 : 2 : 144 : 144

CH A P I T R E III

RESSORTISSANTS DES PAYS LIMITROPHES ET AUTRES PAR NATIONALITE ET GROUPE PROFESSIONNEL

NATIONALITE	ETAT		ENTREPRISES ET SOCIETES		RELIGION		AGRICULTURE		ARTISANS		ELEVEURS		COMMERCE		ECCLESIASTIQUES		ETUDIANTS		SANS PROFES- SION		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BURUNDI			1																		1	
ZAIRE	5																				5	
UGANDA		4																				
TANZANIE																						
KENYA																						
BEIGIQUE	6	1			2	11														5	3	13
FRANCE	1	3			2	2														1	1	4
PAYS-BAS	5	4							1									2		1	3	9
Gde BRETAGNE						2																2
AMERIQUE	1				3	3															1	4
CHINE																						
ALLEMAGNE	3	1			1															1	3	5
ITALIE		1																				1
SUISSE	16	6	1			2														15	20	32
LUXEMBOURG																						
ESPAGNE						9																9
COREE						1																1
S/TOTAL	37	16	2		8	30			1								2			23	31	77
TOTAL	53	2			38				1								2			57	150	150

C H A P I T R E . I V .

DEPLACEMENT DE LA POPULATION DES PAYS LIMITROPHES ET D'AUTRES PAYS D'AFRIQUE VERS LE RWANDA PAR COMMUNE

COMMUNE	BURUNDI		ZAIRE		TANZANIE		UGANDA		KENYA		AUTRES PAYS		S/TOTAL		TOTAL	
	Refug.	Autres	Refug.	Autres	Refug.	Autres	Refug.	Autres	Refug.	Autres	Refug.	Autres	Refug.	Autres	Refug.	Autres
BWAKIRA	4														4	
GISHYITA	12	0	7	9	7	1								19	17	1
GISCUVU																
GITESI	10	1	14	5	1									25	6	31
KIVUMU																
MABANZA																
MWENDO																
RUTSIRO		2	1												2	1
RWAMATAMU	1													1		1
S/TOTAL	27	9	2	1	21	14	7	1	1					49	23	9
TOTAL	36	3	35	0	1									72	11	83

REPUBLICA DE RWANDA

COMMUNE	Nbre d'éleveurs (umbarero w'abo- rozi)	Veaux mâles (Imitavu y' ibimasa)	Taurillons (Ibimasa)	Boeufs (Inkone)	Taureaux (Imifizi)	S/TOTAL	Veaux femelles (Iritavu y' ibimasa)	Génisses (Amashashi) (Amajigi)	Vaches (Amajigi)	S.TOTAL	TOTAL
BWAKIRA	2197	541	842	-	13	1396	603	1163	2340	4106	5502
GISHYITA	1744	359	258	-	34	651	519	973	1797	3289	3940
GISOVU	1373	163	152	3	8	326	180	729	1685	2594	2920
GITESI	1254	497	411	-	25	933	720	1051	2262	4033	4966
KIVUVU	2198	419	1046	1	13	1479	474	1239	1787	3500	4979
MABANZA	1566	585	664	-	33	1282	775	1120	2255	4150	5432
MWENDO	1696	290	980	-	7	1277	370	1249	1982	3601	4878
RUTSIRO	1032	616	644	4	306	1570	920	1610	3150	5680	7250
RWAMATAMU	1722	391	291	1	18	701	607	984	1931	3522	4223
TOTAL	14782	3861	5288	9	457	9615	5168	10118	19189	34475	44090

...../.....

RECENSEMENT DES AUTRES ESPECES ANIMALES

CHAPITRE II.

Commune	Caprins	Ovins	Porcs	Volailles	Lapins	Dindons	Canards
BWAKIRA	6794	2.341	07	9.163	251	-	-
GISHYITA	5960	282	56	7350	180	2	23
GISOVU	7138	976	186	2969	162	-	15
GITESTI	9705	2372	68	12313	583	-	41
KIVUMU	5668	3941	189	4501	1092	-	-
MABANZA	5656	1878	57	6328	1114	-	21
MWENDO	4812	4317	1243	6492	169	-	-
RUTSIRO	11121	5523	307	5621	161	-	12
RWANATAMU	4412	439	111	4656	94	4	30
TOTAL	61266	22070	2304	59393	3806	6	142

Source : Rapport annuel 1984 de Service Vétérinaire de Kibuye

DEUXIEME PARTIE: AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES

Le Sous-Préfet chargé des Affaires Socio-culturelles supervise et coordonne les activités des services préfectoraux entrant dans ses attributions. Il s'agit des services Préfectoraux suivants:

- la Région Sanitaire,
- l'inspection d'arrondissement
- l'Inspection du Travail et la Sécurité Sociale
- L'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives
- Le Service Social dans la Préfecture.

Dans ce rapport on va relater succinctement les activités réalisées au sein de chaque service ci-haut cité au courant de l'année qui vient de s'achever.

A. REGION SANITAIRE: Santé Publique.

La région sanitaire de Kibuye compte 3 hôpitaux dont 1 du Gouvernement, 14 Centres de Santé, 3 Dispensaires, 3 Infirmiers et 16 Centres Nutritionnels dont 3 isolés.

La plupart des formations médicales sont en bon état et fonctionnent convenablement hormis celles de Karora, Rugabano, Gisovu, Nyange et Mugonero, pour lesquelles leurs bâtiments ^{doivent} être réparés ou réfectionnés; néanmoins, ce problème est en train d'être résolu dans le dispensaire de Rugabano, dans les Centres de Santé de GISOVU et de NYANGE, ainsi que dans l'hôpital de Mugonero où les travaux de construction et de réfection, qui étaient en veilleuse, vont redémarrer bientôt. Le dispensaire de la SOMIRWA de Rutsiro souffre à présent, d'une carence des médicaments et du personnel qualifié.

La Direction de la Région Sanitaire est aussi dépourvue des bâtiments qui abriteraient ses services; mais les démarches ont été entreprises pour chercher un local qui pourrait accueillir les agents des services principaux: Secrétariat, service de l'Hygiène, et de la supervision du Programme Elargi de Vaccination(P.E.V.).

Dans la Région Sanitaire de Kibuye, comme ailleurs, il s'y pose le problème de manque des médicaments, surtout dans les formations médicales étatiques. Pour pallier à ce problème, il a été créé une pharmacie privée dénommée PHARMAKI, installée en Commune GITESI, à une distance de 200m du Bureau Communal. Cette pharmacie aide les malades à se procurer les médicaments que leur prescrivent les médecins traitants. Mais il s'avère évident qu'une seule pharmacie ne suffit pas dans cette région; il faudrait en créer une deuxième dans une autre zone la plus démunie.

Le problème de l'eau potable que connaissent le dispensaire de Karora et le Centre de Santé de Kabona n'est pas encore résolu. Le MINISAPASO ou les promoteurs devraient aider les responsables de ces formations médicales à trouver la solution à ce problème car une formation médicale sans eau potable n'est que

.../...

propagatrice des maladies.

Le problème du matériel se pose également dans certaines formations médicales de notre région sanitaire notamment dans l'hôpital de Kibuye. Mais le MINISAPASO s'évertue à le résoudre dans la mesure de ses possibilités.

Au cours de l'année qui vient de s'achever, beaucoup de cas de maladies diarrhéiques notamment le Choléra et la dysenterie bacillaire ou amibienne ont été décelés dans les secteurs et cellules des communes côtières du Lac Kivu, où la population n'applique pas l'usage des latrines ni l'hygiène alimentaire et corporelle. Nombreux cas de cette dernière maladie ont été décelés dans les secteurs et cellules des Communes RWAMATAMU, GISOVU, MWENDO, GISHYITA et GITESI. On a dénombré 317 cas de dysenterie bacillaire et 5 cas de Choléra pour toute la Région Sanitaire. Pour endiguer ce fléau, les mesures prophylactiques et curatives ont été reprises dans les communes ci-haut citées notamment-

- la sensibilisation de la population à l'autoprotection, axée sur l'hygiène individuelle, alimentaire et corporelle, à la construction et au bon usage des latrines;

- le maintien des conditions d'hygiène dans les Bars, restaurants, abattoirs, marchés et hôtels. En suivant l'évolution de la dysenterie bacillaire dans la Région Sanitaire de Kibuye, l'on a pu enregistrer 317 cas, en comparaison avec les autres Régions Sanitaires, celle de Kibuye est la plus menacée par cette maladie, devenue endémo-épidémique dans les régions côtières du Lac Kivu.

Ces derniers temps, les maladies vénériennes notamment le Syphillis et le chancre mou avaient commencé à proliférer dans notre région sanitaire, spécialement chez les jeunes filles suite à leur exode rurale. Cependant, les autorités administratives en collaboration avec les autorités médicales, ont essayé de prendre les mesures pour freiner la propagation de ces maladies transmissibles par voie sexuelle en organisant les rafles tant diurnes que nocturnes en vue d'expulser les enfants vagabonds des Centres urbains et ruraux de la Préfecture tout en les soignant évidemment.

Dans le cadre des activités préventives et promotives, il existe deux projets de santé en communes de BWAKIRA et de KIVUMU. Le Projet de Médecine de Masse de Kilinda encadre les Communes Bwakira et Mwendo, tandis que le projet de santé encadre la Commune Kivumu.

Le premier projet est basé à Kilinda, et il vise la promotion des soins de santé primaires dans les communes précitées.

Il privilégie l'éducation sanitaire, les consultations prénatales, les vaccinations, les consultations des nourrissons, l'hygiène alimentaire, corporelle et du milieu, et la lutte contre les maladies épidémiques.

.../...

Ce projet s'occupe également de la formation des agents sanitaires qui se réalise dans l'hôpital de Kilinda et dans les centres de santé de Biguhu, de Birambo et de Munzanga. Le nombre des agents sanitaires formés par ce projet est de 600 dans les communes qu'il encadre.

Le deuxième projet, financé par l'Association Française des Volontaires du Projet (A.F.V.P.), vise le recyclage des accoucheuses traditionnelles et assure une collaboration entre ces accoucheuses et la maternité en vue d'améliorer les conditions de l'accouchement à domicile et d'avoir des conseillères en santé sur les collines. Il réalise aussi la formation des agents sanitaires de base, ainsi que celle des enseignants pour qu'ils puissent pratiquer les premiers soins d'urgence en cas d'accident à l'école. En plus des recyclages et des formations qu'il réalise, ce projet approvisionne en eau propre, les milieux ruraux et scolaires de la commune qu'il encadre.

La région sanitaire de Kibuye comprend le personnel technique et le personnel de soutien. Le personnel technique se chiffre à 192 dont 13 médecins et 91 infirmiers(ères) A1, A2 et A3. L'hôpital de Kilinda ne dispose d'aucune infirmière A2. Le personnel de soutien se chiffrent à 252, est largement dominé par les travailleurs dont leur nombre s'élève à 155, soit 61,7% de l'effectif.

Il a été remarqué que ce personnel médical et para-médical en service ne couvre pas les besoins de la région. C'est pourquoi l'hôpital de Kilinda, l'hôpital de Kibuye, et la direction de la région sanitaire devraient être étoffés en personnel nécessaire dont ils ont tellement besoin. Par ailleurs, le personnel à l'oeuvre nécessite une formation continue afin d'être en mesure d'accomplir sa mission d'une façon efficace. Les activités réalisées au sein des formations médicales ont été centrées sur les soins des 10 principales maladies très fréquentes dans la région sanitaire de Kibuye, et leur diagnostic a aussi été appuyé par les examens de laboratoire:

- sur un total de 14.356 examens faits,
- 60.349, soit 48,5% étaient des analyses des selles;

- 39.821, soit 32% étaient des analyses de sang.

Quant aux activités préventives et promotives, les formations médico-sociales enregistrent 11.850 femmes inscrites à la consultation Périnatale, dont 2.758 (23%) à l'hôpital de Kilinda, 1.327 (11%) au Centre de Santé de Mukungu, 1.284 (10,8%) au Centre de Santé de Nyange et 1.272 (10,7%) à l'hôpital de Kibuye. Le nombre des enfants présents à la consultation des nourrissons enregistré est de 8.052 avec une moyenne de 9 visites par enfant et par an.

En même temps, les vaccins contre les différentes maladies épidémiques et contagieuses ont été administrés chez les enfants en consultation, mais malheureusement un taux d'abandon de 47% pour le POLIO, et de 36% pour le DITEPER a été constaté en comparant les présences au 1^e et 3^e doses de polio et de diteper.

.../...

Les autres activités réalisées sont:

-la vaccination: la vaccination contre les maladies épidémiques se fait dans toute les formations médicales. Les équipes mobiles pour cette activité ont été mises sur pied dans les communes où la dysenterie bacillaire ou amibienne ne cesse de faire beaucoup de cas.

-les visites aux formations médico-sociales: le Médecin Directeur de la Région Sanitaire a effectué les visites à plusieurs formations socio-sanitaires pour superviser leurs activités sur place et pour donner les conseils en vue d'un meilleur rendement.

Du 02 au 04/10/1984, le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales a effectué la tournée de visites aux 7 formations médicales de la Région Sanitaire de Kibuye, pour avoir, en personne, les réalités des choses sur le terrain. La journée du 04 Octobre 1984 a été consacrée à la tenue de la réunion de la conférence Préfectorale où plusieurs problèmes médico-sociaux ont été abordés et trouvé les solutions appropriées. A l'issue de cette réunion, certaines recommandations ont été formulées en vue d'un meilleur rendement et d'un bon suivi.

-les réunions des cadres médicaux: les réunions des cadres médicaux ont eu lieu notamment la réunion du 21/8/1984, qui regroupait tous les responsables des formations médico-sociales, et au cours de laquelle les points suivants ont été examinés:

- Médecine préventive et zones de rayonnement;
 - Le P.E.V. dans les centres de santé et dispensaires;
 - Entretiens de gestion des Ambulances;
 - Intégration des C.N.;
 - Transmission des rapports à la Direction de la Région Sanitaire;
 - Préparation de la visite du MINISAPASO à la Région Sanitaire de Kibuye.
- Sur ce, les questions ont été posées, et elles ont eu les réponses satisfaisantes.

En plus des maladies précédemment vues, qui nuisent à la santé de la population de Kibuye, d'autres maladies telles que le paludisme, la rougeole chez les enfants et la tuberculose pulmonaire menacent également la population de Kibuye. Beaucoup de cas de morbidité causés par les maladies ci-haut citées, ont été enregistrés dans les 3 hôpitaux de la région sanitaire:

-le paludisme	= 165
-la rougeole	= 66
-la TBC pulmonaire	= 47

Comme on l'a constaté, le paludisme est la maladie la plus répandue dans la région sanitaire de Kibuye, et il cause plus de cas de mortalité que les autres maladies car il résiste actuellement aux médicaments les plus courants tels que la nivaquine, et même parfois aux médicaments les plus forts comme le quinimax.

.../...

La santé de la population a été également menacée par la faim qui a sévi, tout le monde le sait, dans tout le pays, et plus particulièrement dans la Préfecture Kibuye suite à la sécheresse prolongée et la grêle qui ont provoqué la diminution de la production vivrière. Pour remédier à cette situation, le gouvernement Rwandais ainsi que les organisations non gouvernementales telles que CARITAS, CATHOLIC RELIEF SERVICES, SAWS et la CROIX-ROUGE RWANDAISE en collaboration avec la Ligue Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ont intervenu dans cette calamité en allouant à notre préfecture les aides alimentaires d'urgence comme les haricots, le blé, le maïs, l'huile, le lait et le poldge.

Les Projets de développement opérant dans la Préfecture Kibuye ont fait de leur mieux pour trouver les semences sélectionnées à distribuer à la population à un prix modique, telles que les boutures de manioc.

Enfin de compte on constate qu'actuellement la santé de la population de Kibuye commence à s'améliorer petit à petit grâce aux efforts déployés par les autorités quant à la sensibilisation de la population à l'alimentation équilibrée, à l'hygiène individuelle et à l'hygiène collective, facteurs indispensables pour éliminer la plupart des maladies, ainsi qu'à l'augmentation de la production vivrière pour lutter contre la faim qui semble perdurer dans la Préfecture Kibuye.

B. ENSEIGNEMENT

Dans la Préfecture Kibuye, l'Enseignement s'améliore petit à petit grâce aux efforts conjugués du Gouvernement et de la population: les Ecoles Primaires et Post-Primaires sont construites par la population pendant les travaux communautaires (UMUGANDA), et la sensibilisation du personnel enseignant ainsi que la population à l'importance de l'enseignement se fait constamment.

L'Arrondissement de Kibuye compte actuellement 1.599 classes qui abritent 60.192 enfants en primaire, et le nombre d'élèves en 8e A étant 3.621, soit 6%. Le nombre d'enseignants en Primaire est de 1.186 dont 733 seulement qualifiés, ce qui représente 62% avec 22% du sexe féminin.

Quant à l'Enseignement Post-Primaire (CERAI), l'Arrondissement de Kibuye comprend 25 CERAI accueillant 2.203 élèves; tandis que le nombre de Professeurs s'élève à 148 dont 68 du sexe féminin.

Les tableaux N° 1 (A, B, C,) et N° 2 (A et B) nous donnent les détails là-dessus (voir P.140 et 141).

.../...

Si on compare ces statistiques avec celles de l'année scolaire passée, on constate que le nombre de classes a augmenté de 396, soit 25%; tandis que celui des enfants scolarisés s'est accru de 1.844, ce qui représente 3%. En CERAI, le nombre d'élèves a augmenté de 319, soit 12%, et par contre celui de Professeurs a diminué de 2, soit 1%.

En Primaire, le nombre d'Enseignants non qualifiés a baissé de 5, alors que celui de qualifiés est resté inchangé.

Pour ce qui est de l'Enseignement secondaire et Supérieur, la Préfecture Kibuye compte 256 élèves admis au Secondaire (155 garçons et 101 filles), et 45 étudiants qui suivent leurs études à l'Université Nationale du Rwanda. Ces étudiants proviennent des 9 communes de notre Préfecture, et ils sont répartis de la façon suivante:

KIVUMU	: 5
MABANZA	: 6
RUTSIRO	: 1
GITESI	: 10
GISHYITA	: 6
RWAMATAMU	: 3
GISOVU	: 5
MWENDO	: 3
BWAKIRA	: 6
TOTAL	: 45

Pour toute la Préfecture, le nombre des élèves admis en 1ère année Secondaire représente 7,5% des participants à l'épreuve.

Le tableau n° 3 nous montre la situation des admissions en Préfecture Kibuye pour les années scolaires 1983/1984 et 1984/1985 (voir P.142).

En comparaison avec l'année scolaire écoulée, on trouve que le nombre d'élèves admis en Secondaire a augmenté de 34 dont 16 filles.

Actuellement, la Préfecture Kibuye comprend 7 écoles secondaires libres subsidiées et 2 écoles secondaires privées adventistes.

Pour cette année scolaire 1984/1985, toutes ces écoles (hormis E.S.I. Mugonero qui n'a pas fourni les statistiques là-dessus) abritent plus de 1.514 élèves en provenance de différentes Préfectures du pays.

Tandis que le nombre de Professeurs s'élève à 122 dont 39 étrangers. Depuis l'avènement de la Réforme Scolaire, ces écoles sont réparties en cinq filières notamment:

1. Normale Primaire: a) Birambo (Filles)
 a) Mubuga (Filles)
2. Normale Technique: a) Kibuye (Filles)
 b) Rubengera (Garçons)

.../...

- 3. Agro-forestière: -Nyamishaba (Garçons)
- 4. Droit et Administration: Birambo (Garçons)
- 5. Sciences Infirmières: Kilinda (Filles)

Aux écoles ci-dessus citées s'ajoutent deux écoles privées adventistes sises à Ngoma en Commune Gishyita, dont les filières sont:

- 1/ESAPAN: a) Scientifique (Mixte)
- b) Normale Primaire (Mixte)

2/MUGONERO: Sciences infirmières (Mixte).

Par ailleurs, le MINEPRISEC pourrait créer une école professionnelle dans notre Préfecture conformément au souhait exprimé par les congressistes de Kibuye. Le dossier relatif à son emplacement se trouve en étude dans les services du département Ministériel concerné.

Le tableau ci-après nous indique:

- A) l'effectif des élèves par établissement scolaire et par ethnie;
- B) l'effectif des Professeurs par établissement scolaire et par nationalité et par ethnie.

Tableau: A/ Effectif des élèves par établissement et par ethnie.

Etablissement	:Effectif des élèves					OBSERVATIONS
	: HUTU	: TUTSI	: TWA	: AUTRE	: TOTAL	
1.ESI KILINDA	: 78	: 9	: -	: -	: 87	
2.ENP BIRAMBO	: 162	: 27	: -	: 1	: 190	:1 Burundaise
3.EDA BIRAMBO	: 179	: 7	: -	:	: 186	
4.ENT RUBENGERA	: 227	: 32	: -	:	: 259	
5.ENT KIBUYE	: 133	: 13	: -	: 1	: 147	:1 arabe
6.EAFO NYAMISHABA	: 197	: 14	:	:	: 211	
7.ENP MUBUGA	: 110	: 21	:	:	: 131	
8.ESAPAN	: 237	: 66	:	:	: 303	
9.ESI MUGONERO	:	:	:	:	:	
TOTAL GENERAL	: 1.323	: 189	:	: 2	: 1.514	

B/ Effectif des Professeurs par établissement et par ethnie ou nationalité.

Etablissement	:Effectif des Professeurs et ethnie ou nationalité					OBSERVATIONS
	: HUTU	: TUTSI	: TWA	: AUTRE	: TOTAL	
1.ESI KILINDA	: 4	: 3	: -	: 2	: 9	:1 Suisse :1 Hollandaise
2.ENP BIRAMBO	: 8	: 5	: -	: 2	: 15	:1 Espagnole :1 Zaïrois
3.EDA BIRAMBO	: 7	: 5	: -	: 5	: 17	:5 Zaïrois

.../...

Etablissement	:Effectif des Professeurs et ethnies ou nationalité						:OBSERVATIONS
	: HUTU	: TUTSI	: TWA	: AUTRE	:TOTAL		
4. ENT RUBENGERA	: 10	: 4	: -	: 5	: 19	: 4 Zaïrois	
	:	:	:	:	:	: 1 Néerlandais	
5. ENT KIBUYE	: 9	: 1	:	: 3	: 13	: 1 Murundais	
	:	:	:	:	:	: 1 Belge	
	:	:	:	:	:	: 1 Britannique	
6. EAFO NYAMISHABA	: 14	: 1	:	: 8	: 23	: 1 Burundais	
	:	:	:	:	:	: 2 Suisses	
	:	:	:	:	:	: 4 Zaïrois	
	:	:	:	:	:	: 1 Belge -	
7. ENP MUBUGA	: 3	: 2	: -	: 5	: 10	: 1 Canadienne	
	:	:	:	:	:	: 1 Belge	
	:	:	:	:	:	: 2 Zaïroises	
	:	:	:	:	:	: 1 Anglaise	
8. ESAPAN NGOMA	: 2	: 5	:	: 9	: 16	: 9 Zaïrois	
9. ESI MUGONERO	:	:	:	:	:	:	
TOTAL GENERAL	: 57	: 26	:	: 39	: 122	:	

ACTIVITES REALISEES:

Les activités réalisées au cours de l'année scolaire 1983/1984 dans le cadre de l'enseignement ont été multiples.

Parmi elles on peut citer: -Inventaire des CERAI non achevés et le Coût estimatif y relatif;

- Réunions des comités de gestion des CERAI;
- Etablissement des rapports de perception des frais de scolarité et des récoltes scolaires;
- Contrôle/l'utilisation des frais de scolarité dans la zone scolaire de Mushubati;
- Concours agricoles dans les centres scolaires;
- Changement du personnel administratif;
- Séminaires de recyclage des enseignants;
- Sensibilisation du personnel enseignant du secteur scolaire de Rutsiro par le Secrétaire Général au MINEPRISEC;
- Réunions des cadres scolaires à deux niveaux.

Revoyons en détails quelques-unes des activités ci-haut citées.

a) Inventaire des CERAI non achevés.

Les CERAI non achevés notamment Sanza, Kuruganda, Mwendo, Mukungu, Nyagatovu, Hanika, Fumba, Musengesi et Karengera ont été inventoriés ainsi que le coût estimatif des travaux qui restaient à effectuer, et le rapport y relatif a été transmis au MINEPRISEC pour une suite appropriée.

...../.....

b) Réunions des Comités de gestion des CERAI.

Au cours de l'année 1984 les Bourgmestres, Présidents des dits Comités, ont dirigé les réunions de leurs membres, chacun dans son ressort, pour examiner ensemble les problèmes qui se posent au sein des CERAI, plus spécialement la gestion de leur patrimoine afin de trouver la solution adéquate.

S'agissant de la comptabilité, on a remarqué que presque tous les responsables des CERAI ont bien géré les biens des centres leur confiés mais le problème réside en matériel fongible et en terres cultivables insuffisantes, pour lequel les autorités communales s'évertuent à le résoudre.

c) Perception et utilisation des frais de scolarité et des récoltes scolaires.

Les rapports de perception et d'utilisation du frais de scolarité ont été établis et acheminés au Ministère concerné. Néanmoins, il a été constaté que dans certaines zones scolaires notamment la zone scolaire de Mushubati, les instructions y relatives n'ont pas été rigoureusement suivies. Le contrôle financier y a été effectué par la Commission dépêchée par le Préfet de Préfecture Kibuye, et le rapport de contrôle a été transmis à qui de droit pour une suite appropriée.

Afin de tenter de mettre fin aux abus qui commençaient à se décélérer chez certains maîtres principaux de zones quant à l'utilisation des frais de scolarité, il a été projeté d'effectuer dans l'avenir les contrôles identiques dans d'autres zones scolaires.

d) Concours agricoles.

Dans le cadre de la sensibilisation des élèves et des enseignants aux travaux agricoles, le service mobile de l'Enseignement Pédagogique (S.M.E.P.) a organisé des concours agricoles dans les écoles primaires choisies par le dit service. Un jury constitué pour cette fin s'est mis à la tâche, et les résultats seront publiés; les prix seront décernés aux écoles lauréates.

e) Changement du personnel administratif.

Le personnel administratif a subi un changement aussi bien au niveau de la zone, du secteur scolaire qu'au niveau de l'Inspection d'Arrondissement. Ainsi, le Maître Principal de Zone Mushubati a été déchu de ses fonctions, et il a repris les fonctions antérieures.

Dans la
/ même période, trois Inspecteurs de secteurs de Mabanza, Gitesi et Gishyita ont été démis de leurs fonctions, et remplacés par les nouveaux Inspecteurs choisis parmi les cadres administratifs du ressort. Ces Inspecteurs démis ont été remplacés respectivement par NZABAHIMANA P. Célestin, RWAGATARE Albert et NGERAGEZE Charles-Dan.

Les anciens Inspecteurs ont repris leurs fonctions antérieures d'enseignants.

Vers la fin du dernier trimestre, l'Inspecteur d'Arrondissement, NSANZURWIMO Fabien, a été muté de Kibuye à Butare, et remplacé par le nouvel Inspecteur, en la personne de RUBAYIZA Didace.

En plus des activités ci-haut mentionnées, d'autres activités ont été réalisées au cours de l'année qui vient de s'achever;

-En date du 06 Décembre 1984, le Secrétaire Général au MINEPRISEC, MUGEMA Romuald, a dirigé une réunion des enseignants du secteur scolaire de Rutsiro en vue de les sensibiliser de plus belle à leur noble tâche qu'est l'EDUCATION des enfants que le pays leur confie.

Après son exposé, plusieurs questions ont été posées, et elles ont trouvé les réponses méritées.

-Les réunions des cadres ont eu lieu, soit au niveau de secteur, soit au niveau d'Arrondissement pour faire le tour d'horizon des problèmes de l'enseignement et y chercher les solutions appropriées.

-Le personnel administratif s'est aussi occupé de la distribution du matériel envoyé par le MINEPRISEC; ainsi que des travaux de bureau.

Enfin, on a remarqué que dans notre préfecture, l'enseignement s'améliore petit à petit grâce aux efforts conjugués des autorités administratives et des autorités scolaires dans la sensibilisation de la population à l'importance de l'Enseignement. Néanmoins, quelques problèmes notamment le manque du matériel didactique pour le primaire, le problème du manque du matériel fongible et des terrains insuffisants pour les CERAI ne permettent pas l'amélioration rapide de l'enseignement. Le Ministère de l'enseignement Primaire et Secondaire fait tout ce qui est à son pouvoir pour nous aider dans les problèmes que nous rencontrons dans le domaine de l'enseignement, mais nous l'implorons de continuer d'épauler constamment le personnel tant enseignant qu'administratif dans ses difficultés afin que l'enseignement dans notre Préfecture aille de l'avant.

.... /

C. SERVICE SOCIAL

Le Service Social s'occupe des activités nombreuses et très variées dont les plus importantes sont:

- l'animation
- la sensibilisation de la population au développement;
- la formation permanente et le recyclage des cadres communaux;
- l'alphabétisation.

Les agents sociaux réalisant ces différentes activités, les uns sont rémunérés par l'Etat ou par les communes aidées par les projets de développement qui les encadrent; les autres sont bénévoles, et ils accomplissent cette tâche sous forme d'UMUGANDA.

Leur nombre global s'élève à 211 dans toute la Préfecture de Kibuye.

L'animation, la sensibilisation et la formation permanente de la population se font dans les centres sociaux de développement communaux, dans les CCDFP, ainsi que dans les meetings populaires. La formation permanente de la population et le recyclage des cadres communaux se réalisent dans les CCDFP et dans le CPDFP; ce dernier est épaulé dans ses activités par le Projet Agricole de Kibuye, dénomé en abrégé PAK/SAF, qui accepte d'accorder une aide financière pour la réalisation des sessions de formation et de recyclage des cadres communaux sur les thèmes agricoles et non agricoles des 5 Communes qu'il encadre. Comme nous l'avons signalé dans les rapports précédents la plupart des CCDFP n'ont pas de locaux de travail ni le personnel nécessaire. Mais heureusement, le Ministère concerné a commencé à chercher comment résoudre ce problème.

Dans la Préfecture de Kibuye, l'alphabétisation se fait dans les centres d'alphabétisation (C.A.) dont le nombre s'élève à 224 ainsi que dans certains centres sociaux de développement communaux. Cette activité est faite par les alphabétiseurs communaux ou alphabétiseurs bénévoles; comme on l'a déjà dit ci-haut, ces derniers l'accomplissent sous forme d'Umuganda. Les agents ecclésiastiques nous épaulent également dans cette tâche si importante pour le pays.

Le nombre des gens alphabétisés dans toute la Préfecture pendant les deux dernières années 1983 et 1984 est de 2.725 y compris celui de ceux qui l'ont été dans quelques centres sociaux de développement communaux; soit 19,67%. Les tableaux n° 4, 5 et 6 nous montrent les détails là-dessus (voir P.143, 144, 145).

Le problème qu'on rencontre dans ce travail est le manque de personnel formé en méthodologie et en technique de l'alphabétisation fonctionnelle, et celui de matériel didactique. Pour tenter de pallier à cela, les agents du MININTERDECO ont organisé au mois de septembre et octobre, les sessions de formation au niveau

.../...

communal, lesquelles sessions regroupaient les alphabétiseurs communaux, les alphabétiseurs bénévoles ainsi que les responsables des CCDFP et des services sociaux spécialisés en vue de les informer sur la méthodologie et la technique de l'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE.

Le nombre des participants à la dite formation était de 243 y compris celui des responsables des CCDFP et des services sociaux spécialisés.

Au cours de la même période, le service d'ALPHA-CARITAS nous a épaulé dans le même sens en introduisant dans 8 communes de la Préfecture Kibuye, la méthodologie de l'alphabétisation fonctionnelle. La formation de ce genre se fera prochainement dans la commune Rwamatamu qui attend son tour.

La Journée Internationale de l'Alphabétisation a été célébrée dans 7 Communes seulement suivant le programme établi par les autorités Communales en collaboration avec les responsables sociaux. Dans la Commune de Gisovu le Préfet de Préfecture y était invité où il a remercié les lauréats en leur décernant un prix de 67 IMVAHO le 16/10/1984. Le service social spécialisé de la Prison Kibuye l'a commémorée en date du 18/9/1984, et le nombre des prisonniers alphabétisés est de 10 auxquels on a décerné les certificats. Quatre ateliers sociaux de Nyange, Birambo, Kilinda et Kibuye fonctionnent bien mais ce dernier, tenu par une Assistante Sociale et supervisé par la Direction des C.S.D. a besoin d'un fonds de roulement pour qu'il puisse produire plus. Quant au CPDFP de Kibuye, l'équipe multidisciplinaire composée de 14 membres, a débuté à fonctionner en commençant par la visite au CPDFP de Nyundo (Gisenyi) vers le début du mois de septembre, en vue de pouvoir déterminer dans l'avenir son programme de travail. Il convient de signaler que cette visite réalisée grâce au soutien du MININTERDECO qui a accordé à la Préfecture un appui financier pour les déplacements, la restauration et le logement des membres de la dite équipe. Après la visite, les réunions des membres, auxquelles d'ailleurs étaient associés tous les Bourgmestres du ressort ainsi que les responsables des projets de développement implantés dans les différentes communes, ont eu lieu plus d'une fois au chef-lieu de Préfecture, pour étudier comment faire marcher les activités du CPDFP et coordonner les actions sociales qui se réalisent dans toute la Préfecture par les projets de développement.

BUREAU DE LIAISON DE LA C.S.R.

L'agent du bureau de liaison de la Caisse Sociale du Rwanda assure la distribution des prestations sociales aussi bien au niveau préfectoral qu'au niveau Sous-Préfectoral, et s'occupe aussi des requêtes des assurés et y réserve une suite appropriée. Le nombre

.../...

de requêtes introduites au courant de l'année écoulée est de 102 dont 67 non encore satisfaites.

Au cours de l'année qui vient de s'achever, le montant global des prestations sociales allouées à la Préfecture Kibuye s'élève à 7.280.758 FRW; lesquelles prestations ont été distribuées aux bénéficiaires dont le nombre de fois qu'ils se sont présentés pour toucher leurs prestations est de 3.574 comme l'indique le tableau n°7 (voir P.146).

Il ne serait pas superflu de signaler dans le présent rapport annuel que l'ancien agent de liaison, Augustin NTEZIMANA, a été emprisonné suite au détournement des prestations sociales dont le montant atteint 379.117 FRW.

Cet agent, incarcéré, a été remplacé par le nommé RUTAYISIRE Cyrille qui s'occupe depuis le mois de novembre, des activités du bureau de liaison de la C.S.R. sous l'autorité du Préfet.

En ce qui concerne la sécurité sociale, on a constaté que certaines entreprises publiques ou privées ne veulent pas affilier leurs travailleurs à la Caisse Sociale du Rwanda. Le problème de versements des cotisations des travailleurs se pose également. On a remarqué que les déclarations modèles VI ne sont pas aussi faites dans certaines entreprises; ce qui désavantage les employés et handicape beaucoup la bonne marche des services de la C.S.R.

Pour ce qui est de l'immatriculation, certains employeurs ne sont pas immatriculés à la Caisse Sociale du Rwanda par crainte d'être frappés par les exigences de la dite caisse.

Par ailleurs, dans quelque peu de services publics les accidents de travail se passent sans être déclarés.

Pour remédier à cet état de choses, il faudrait mettre à la disposition des agents du service de la sécurité sociale, un moyen de déplacement (véhicule ou moto) afin qu'ils puissent effectuer des tournées de sensibilisation et de contrôle dans toutes les entreprises tant publiques que privées de leur ressort.

En vue de déterminer et de corriger les erreurs commises dans l'attribution des numéros d'affiliation aux travailleurs, il a été procédé à la distribution des "fiches" de reconstitution des carrières, lesquelles fiches ont été remplies par les employeurs et retournées à qui de droit.

Afin de sensibiliser davantage les employeurs et les employés aux problèmes de la sécurité sociale, les agents de la C.S.R., accompagnés d'agent de liaison et d'Inspecteur du Travail, ont effectué une tournée de sensibilisation dans les cellules spécialisées du MRND notamment la Cellule de la Préfecture, Ecole Normale Technique Rubengera, Centre Forestier Wisumo (P.P.F.), Ecole Agro-forestière de Nyamishaba et l'Hôpital de Kibuye.

.../...

Au cours des entretiens qu'ils ont eus avec les employés et employeurs, nombreuses questions ont été posées, et la plupart d'entre elles ont reçu les réponses claires et satisfaisantes.

Il est souhaitable que de telles tournées puissent continuer à se faire dans les cellules spécialisées et entreprises restantes de notre Préfecture.

CROIX-ROUGE RWANDAISE(C.R.R.).

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, plusieurs activités ont été bénévolement réalisées par les organes régionaux et locaux déjà mis en place, il y a plus de trois ans.

Le contrôle des collectes des fonds pour le 8 Mai 1983 a été effectué par la trésorière du bureau du Comité Régional de la C.R.R., et la moitié de ces fonds a été versée au compte n° 90.514 du Comité Régional, ouvert à la Banque Commerciale du Rwanda à Kibuye pour cette fin. Le montant y déposé s'élève à 225.505 FRW qui sera dépensé selon les besoins du Comité Régional de la C.R. Néanmoins, il a été constaté que dans certaines sections locales de la Croix-Rouge, la part due au Comité Régional n'avait pas été versée entièrement suite au détournement des fonds collectés par les gens malhonnêtes. Ceux-ci sont encore poursuivis par les Bourgmestres des communes respectives.

Par ailleurs, quelques trésoriers des sections locales n'ont pas voulu se présenter au contrôle programmé par le bureau du Comité Régional.

Sur ce, il leur a été recommandé de s'y soumettre bon gré malgré.

Les nouveaux quittanciers pour les collectes des fonds pour le 8 mai 1984 ont été distribués conformément aux instructions données par le Secrétaire Général de la Croix-Rouge Rwandaise. Mais il a été remarqué que les collectes de ces fonds n'ont encore été pas convenablement réalisés à cause de la faim occasionnée par la dernière sécheresse prolongée et la grêle qui ont fort endommagé les plantations et les cultures vivrières de la population de Kibuye. Malgré cela, le Comité Régional a recommandé aux présidents des sections locales de la Croix-Rouge de sensibiliser constamment la population à l'importance de ces fonds et de continuer à en demander aux membres sans tenir en considération le problème invoqué ci-haut.

Les brochures et revues nous envoyées par le Secrétariat Général de la Croix-Rouge ont été distribuées aux membres du Comité Régional.

Toutes les sections locales de la "Croix-Rouge" ont célébré dans l'allégresse, le 8 mai qu'est la journée mondiale de la Croix-Rouge. A cette occasion, les objectifs de la Société de la Croix-Rouge ont été rappelés et le bilan annuel des activités de la C.R. réalisées dans chaque section locale, a été faite.

.../...

Dans les sections locales de Mabanza et Kivumu, les formations des animateurs médico-sociaux ont été réalisées par les responsables desdites sections eux-mêmes. La section locale de Rwamatamu a songé de faire de même mais le manque de fonds a handicapé la réalisation de cette formation envisagée. Depuis 1981-1983, le nombre d'animateurs médico-sociaux formés aussi bien au niveau national que local, s'élève à 164 pour toutes les sections locales de la Croix-Rouge.

Quant au recrutement des membres de la C.R., il a été constaté que le nombre augmente petit à petit dans certaines sections locales selon le degré de dynamisme de leurs responsables et les autorités administratives locales. On a enregistré 2.250 membres pour toute la Préfecture alors que la population âgée de 15 à 65 ans est de 218.010. Cela montre que la population de Kibuye n'a pas encore été très sensibilisée à l'importance de l'existence de la Société de la Croix-Rouge Rwandaise. Il faut donc faire une sensibilisation de la population constante afin que les gens puissent adhérer nombreux à cette société si importante pour toute l'humanité.

Pour ce qui concerne le personnel, il faudrait affecter à la Préfecture un agent qui s'occuperait des activités de la Croix-Rouge sur toute l'étendue de la Région et de lui doter d'un moyen de déplacement. Cela permettra la bonne marche des activités de la Croix-Rouge dans notre Préfecture.

Il est heureux de signaler que les agents de la Croix-Rouge Rwandaise en collaboration avec la Représentante de la Ligue Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge ont procédé au recensement des nécessiteux dans les communes Mabanza, Gishyita et Mwendo en vue de leur allouer une aide alimentaire d'urgence. Ce travail est presque achevé car les dispositions de distribution des denrées alimentaires ont été prises dans les communes visées. Assistés par dix personnes désignées par les Bourgmestres des communes respectives, les représentants de la C.R. en assureront la distribution.

Aides alimentaires d'urgence et aide aux nécessiteux.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la sécheresse prolongée et la grêle ont fort endommagé les plantations et les cultures vivrières de la population de notre Préfecture. D'où le déficit de la production vivrière dans tout le pays.

Secouru par les pays et organismes internationaux bienfaiteurs, le Gouvernement Rwandais a alloué à la Préfecture Kibuye les aides alimentaires d'urgence (haricots, blé et maïs) pour aider la population dont la santé était menacée par la faim.

La distribution de ces denrées alimentaires a été strictement faite à tous les échelons suivant les instructions données par la Commission

Interministérielle de distribution d'aide alimentaire d'urgence.

Les quantités des denrées alimentaires allouées à la Préfecture Kibuye sont: Haricots= 125 Tonnes; Blé= 287 Tonnes; Maïs= 169 tonnes.

Ces quantités ont été réparties dans 9 communes par le comité Préfectoral de distribution d'aide alimentaire d'urgence, compte tenu du degré de la diminution de la production vivrière constatée dans chaque commune.

Le tableau n° 8 nous donne les détails sur la répartition de ces denrées alimentaires aussi bien au niveau national qu'au niveau Préfectoral (voir P. 147).

Les organisations non gouvernementales (les O.N.G.) notamment Catholic Relief Services, Caritas et SAWS ont également contribué dans cette calamité en allouant à la Préfecture Kibuye une aide alimentaire d'urgence de riz, de lait en poudre, de Porridge et d'huile, par le biais des paroisses des églises correspondantes. Leur distribution a été assurée par les paroisses elles-mêmes mais sous la supervision des autorités administratives locales. Ces organismes et sociétés bienfaiteurs méritent nos vifs remerciements pour cet acte humanitaire.

En général, la distribution des aides alimentaires d'urgence nous allouées s'est très bien déroulée à toutes les échelles mais il s'est avéré évident que ce genre d'aide n'était pas suffisante étant donné un plus grand nombre de gens inscrits pour être secourus.

Quant à l'aide aux nécessiteux, le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales a promis de revoir la situation et nous allouer prochainement pareille aide, au plus tard vers le début de l'année 1985.

Amélioration de l'habitat.

Comme il a été constaté, la population de la Préfecture Kibuye ne cesse de manifester la volonté d'améliorer son habitat malgré les problèmes pécuniaires qu'elle rencontre. Actuellement, les paysans progressistes déploient les efforts dans la construction des belles maisons en dépit de la faim qui semble perdurer dans notre Préfecture. D'ici et là dans les communes, l'on s'aperçoit des maisons en constructions en matériaux durables ou semi-durables. Les paysans restants brûlent d'un désir d'imiter leurs cohabitants.

Selon les statistiques fournies par les communes, notre Préfecture compte actuellement 55.420 maisons biens construites, soit 69% et 24.173 en chaume, soit 31%.

.../....

Le tableau n° 9 (voir P.148) nous indique les détails sur l'amélioration de l'habitat dans la Préfecture de Kibuye.

L'analyse de ce tableau révèle que dans l'ensemble de la Préfecture, l'habitat n'est pas encore suffisamment amélioré.

Sur ce, les autorités administratives en collaboration avec les services sociaux continuent à sensibiliser la population dans ce domaine.

Par ailleurs, l'on voit que la population de la Préfecture Kibuye est aussi sensibilisée à la construction des latrines et à leur bon usage, ainsi qu'à l'hygiène de l'habitat et du corps en vue de l'aider à lutter contre les maladies diarrhéiques comme le choléra et la dysenterie, devenues endemo-épidémiques dans les régions cotières du Lac Kivu.

C'est ainsi que la commune de Gitesi a entamé un programme d'adduction d'eau dans le secteur Gasura aidée par la Coopération Suisse programme extension Ecole Nyamishaba et le F.D.C. le Gouvernement devrait nous épauler dans les régions restantes de Gishyita, Mabanza, Rwamatamu.

Néanmoins, l'Etat doit aider les gens qui habitent ces régions à trouver de l'eau potable car il a été constaté que ceux-ci sont souvent contaminés par l'eau malsaine qu'ils utilisent dans leurs ménages.

Eau Potable et suffisante pour la population.

Le Gouvernement Rwandais s'efforce toujours à alimenter tous les milieux habités du pays en eau potable et suffisante. Comme on l'a bien remarqué, la Préfecture Kibuye est la plus alimentée en eau potable étant donné que plusieurs sources ont été captées ou aménagées dans toutes les 9 Communes de la Préfecture.

Aussi, dans certains secteurs des communes, les adductions d'eau ont-elles été réalisées par la population respective appuyée dans ses efforts par le Gouvernement Rwandais ou par les organismes non Gouvernementaux négociés par les communes intéressées.

Dans la Préfecture Kibuye, on dénombre 2.692 sources d'eau captées et aménagées, et 298,262 kilomètres d'adductions d'eau réalisées dans les communes.

Le tableau n° 10 (voir P.149) donne les détails sur ces réalisations dans chaque commune. L'analyse de ce tableau nous révèle que les communes Mabanza et Gitesi sont les plus alimentées alors que Gisovu et Rwamatamu sont les moins alimentées en eau potable.

Pour la ville de Kibuye, comme d'autres, le Gouvernement se préoccupe de l'alimenter en eau potable et suffisante. La Société ABAY conjointement avec l'A.I.D.R., est en train de renouveler les anciennes conduites d'eau et cherche comment augmenter la quantité d'eau dans ce

centre urbain.

Quant aux milieux ruraux, les autorités communales doivent continuer à utiliser les forces populaires et négocier les organismes non gouvernementaux ou l'Etat dans ce domaine afin que dans l'avenir la population de la Préfecture Kibuye ait de l'eau potable suffisante.

OFFICE NATIONAL DE LA POPULATION(ONAPO).

Dans le cadre de la sensibilisation de la population aux problèmes socio-démographiques du pays, l'Office National de la Population a organisé, à Murambi et à Kibuye trois formations des auxiliaires socio-sanitaires et des cadres préfectoraux de Kibuye et Cyangugu.

La formation de Murambi (Gitarama) regroupait les auxiliaires-sanitaires et le nombre des participants de Kibuye était de 15. La deuxième formation qui regroupait également les auxiliaires socio-sanitaires des régions sanitaires de Kibuye et Cyangugu, avait lieu au Home St^t Jean, où participaient 15 auxiliaires socio-sanitaires de la Région Sanitaire de Kibuye.

La dernière formation regroupait les cadres préfectoraux notamment les S/Préfets, les Bourgmestres, certains Chefs de service-ainsi que les inspecteurs de secteurs scolaires. Le nombre des participants de la Préfecture Kibuye s'élève à 31.

Le nombre total des cadres formés de notre Préfecture est de 57.

Les séminaires de formation des cadres communaux ont eu lieu au niveau communal, et à raison de 40 personnes par commune. Cette formation organisée n'est pas encore achevée. Elle se poursuivra dans les Communes Gitesi, Mabanza, Kivumu et Rutsiro. Le nombre de cadres communaux à former s'élève à 360.

L'ONAPO sensibilise aussi la population au travers des représentations théâtrales. Dans notre Préfecture, trois représentations théâtrales ont eu lieu dans la salle polyvalente de l'E.T.F. Kibuye. Le public s'en a été réjoui mais il a été souhaité que de pareilles représentations théâtrales doivent se réaliser non seulement dans le centre urbain mais aussi dans les milieux ruraux où le monde paysan est le plus touché par les problèmes socio-démographiques du pays.

Ce même Office a créé son bureau régional en Préfecture de Kibuye et y a affecté, le personnel nécessaire pour aider la population à résoudre le problème régulation des naissances, mais ce personnel se heurte au problème des locaux de travail et de logement. Il faudrait donc que ledit Office construise les bâtiments de travail et de logement de son personnel comme il l'a fait dans les autres préfetures qu'il encadre.

Le rapport établi par le service de l'ONAPO dans notre Préfecture montre que le nombre des femmes qui se sont présentées à la consultation

.../...

des méthodes de planification familiale et qui les ont acceptées est de 1.211 pour toute la région Sanitaire de Kibuye. On a constaté que sur 20 formations médicales que compte la dite région 13 pratiquent le planning familial, soit 65%. Ce nombre est encourageant étant donné la période de la création de l'ONAPO dans notre pays.

Centres Nutritionnels(C.N.).

La Préfecture Kibuye compte 16 centres nutritionnels où les assistantes sociales ou monitrices sociales y affectuées dispensent aux parents les cours théoriques et pratiques se rapportant:

- à la planification des naissances
- à la nutrition
- aux diverses maladies
- à l'amélioration de l'habitat
- à l'hygiène alimentaire, corporelle et vestimentaire.

La plupart d'entre eux appartiennent aux confessions religieuses et ils sont tenus par les religieuses y affectées.

Le nombre des enfants inscrits dans 14 centres nutritionnels s'élève à 11.212 réparti comme suit:

1. MUKUNGU	=	84	:	8. BIRAMBO	=	321
2. MUGONERO	=	1.535	:	9. NYANGE	=	663
3. BIGUHU	=	1.127	:	10. RUKOKO	=	202
4. GASENYI	=	587	:	11. KABONA	=	516
5. RUBENGERA	=	513	:	12. MURUNDA	=	2620
6. KILINDA	=	1.145	:	13. C.Z. Nil	=	634
7. MUNZANGA	=	771	:	14. MUBUGA	=	494

N.B.: Les Centres Nutritionnels de Bubazi et Mushubati n'ont pas voulu nous fournir les rapports y relatifs.

Le tableau n° 11(P.150 du présent rapport annuel) nous montre clairement la situation des centres nutritionnels dans la Région Sanitaire de Kibuye.

Selon les données nous transmises par le MINISAPASO pour l'année 1982, le pourcentage de la malnutrition en Préfecture Kibuye est au-dessus de la moyenne(31,41% dans le pays) soit 37,47%.

L'état de nutrition dans notre Préfecture ne s'améliore pas nettement.

Pour pallier à cet état de choses, les autorités administratives communales en collaboration avec les cadres sociaux, doivent sensibiliser la population sur l'importance de la fréquentation des centres nutritionnels.

Centres Préscolaires.

La Préfecture Kibuye compte 13 centres préscolaires accueillant plus de 860 enfants, en âge préscolaire. La nombre des dits centres

augmente dans la commune Rwamatamu grâce aux initiatives prises par les responsables des différentes confessions religieuses y implantées. Le nombre d'enfants qui y entrent s'accroît au fur et à mesure que la sensibilisation se fait. Mais il est regrettable de voir que dans 5 communes notamment KIVUMU, MABANZA, GISHYITA, BWAKIRA et MWENDO, ce genre de centres ne soient pas encore nés. Il faudrait donc que les autorités communales des communes respectives sensibilisent les parents sur l'importance de la création des centres préscolaires.

En réalité, pour que cette éducation puisse se développer dans notre préfecture, il faudrait que les autorités communales redoublent leurs efforts dans la sensibilisation des parents.

Vu le problème du personnel non formé en la matière, et le manque de matériel adéquat, le département Ministériel concerné devrait;

- Organiser des sessions de formation du personnel sur la méthodologie nouvelle car celle utilisée dans ces centres est archaïque.
- Fournir le matériel approprié afin que les enfants qui y fréquentent puissent être à la hauteur de la nouvelle méthode.

Les communes quant elles, doivent épauler les parents dans leurs initiatives dans ce domaine en leur assurant un appui aussi bien matériel que moral.

Dans la Préfecture Kibuye, la situation des centres préscolaires se présente de la façon suivante:

: Commune	: Nbre des Centres	: Nbre d'enfants
:	: Préscolaires	:
: 1. RWAMATAMU	: 8	: 520
: 2. GISOVU	: 3	: 360
: 3. GITESI	: 1	: 60
: 4. RUTSIRO	: 1	: 31
: TOTAL	: 13	: 871

Comme mentionné ci-avant, les parents de la Commune Rwamatamu sont plus sensibilisés à l'éducation préscolaire de leurs enfants grâce aux confessions religieuses qui opèrent déjà dans cette région. Mais le problème réside en ce que les maîtres et les maîtresses ne sont pas encore formé(e)s en la matière.

.../...

D. ENCADREMENT DE LA JEUNESSE ET DES COOPERATIVES

Depuis septembre de l'année qui vient de s'achever, la nouvelle structure administrative du service susmentionné a été mise sur pied par le Ministère ayant la Jeunesse et les coopératives dans ses attributions.

Actuellement, ce service préfectoral comprend un encadreur préfectoral de la jeunesse et des coopératives, un encadreur sous-régional et un encadreur préfectoral adjoint dont les attributions ont été définies par le premier cadre cité. Tous les cadres exercent leurs activités sous l'autorité administrative préfectorale.

Dès leur arrivée au service, les cadres précités se sont consacrés à leur tâche en commençant par la tenue des réunions des encadreurs communaux notamment la réunion du 15/10/1984 qui avait pour objet la prise de contact et la préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse 1985.

En octobre, la Commune Gitesi, qui n'avait pas d'encadreur de la Jeunesse depuis plus de 2 ans, a recruté ce cadre pour s'occuper de l'encadrement de la jeunesse et des coopératives dans la Commune.

Cet agent a débuté son travail en effectuant la tournée de sensibilisation des jeunes dans tous les secteurs de la Commune Gitesi. Le rapport de cette tournée de sensibilisation a été fait et transmis à qui de droit.

En vue de préparer l'Année Internationale de la Jeunesse 1985, le recensement des jeunes âgés de 10 et 15 ans a été fait dans 9 Communes de notre Préfecture par les encadreurs communaux en collaboration avec les autorités communales, et les listes y relatives ont été acheminées au Ministère intéressé.

Au cours de l'année, les groupements socio-économiques des jeunes ont été inventoriés dans toutes 9 communes par les encadreurs respectifs, et l'on/enregistré 135 groupements précoopératifs dont le nombre des jeunes groupés (garçons et filles) est de 4.050. Ces jeunes s'occupent principalement de l'agriculture et de l'artisanat, mais ils se heurtent à pas mal de difficultés notamment le manque des champs à cultiver, le manque de fonds de roulement ainsi que le problème de matériel technique, qui paralysent leurs activités.

Il est à noter que ces jeunes groupés sont épaulés dans leurs activités par les adultes dont leur nombre est fort réduit.

En ce qui concerne les coopératives, le nouveau cadre n'a visité que 3 coopératives agréées pour voir la réalité des choses sur place. Les dossiers relatifs au détournement des biens dans certaines coopératives ont été revus pour la poursuite des redevables. Ces activités entreprises par ces cadres ont été interrompues par le manque de moyen

de déplacement. Le MIJEUCOOP doit donc les épauler dans cette difficulté afin qu'ils soient à même d'accomplir leur mission.

La Préfecture de Kibuye compte 10 coopératives agréées à caractère agricole et commercial et 11 précoopératives qui ont déjà introduit les dossiers de demande d'agrément au Ministère de la Justice.

Quant au domaine des sports, la Commune Gisovu a organisé, en date du 23/12/1984, la journée des compétitions d'athlétisme auxquelles ont participé 2 agents techniques du MIJEUCOOP et l'encadreur préfectoral adjoint pour l'aider dans l'organisation de cette journée.

Les résultats des dites compétitions ont été satisfaisantes étant donné les performances réalisées et le grand nombre d'athlètes qui y avaient participé. Pareilles compétitions s'organiseront prochainement dans les autres 8 communes de la Préfecture.

Le tournoi intersectoriel de football, organisé depuis juillet, s'est terminé dans la plupart des communes, et les bourgmestres des communes respectives ont distribué aux équipes gagnantes les ballons de football envoyés par le MIJEUCOOP par le biais de la Préfecture, en vue d'encourager et stimuler les communes dans cette activité sportive. On a bien constaté que cette façon de faire a provoqué la naissance des équipes de football quoique embryonnaires dans les secteurs des 9 communes de notre Préfecture.

Ces équipes naissantes rencontrent pas mal de difficultés notamment le manque de terrains et de ballons, ainsi que le problème d'arbitres et entraîneurs. Mais les autorités communales et le Ministère concerné s'efforcent de les résoudre dans la mesure de leurs possibilités.

Les matches amicaux entre les équipes de football, de volley-ball, de basket ball ont eu lieu également dans notre préfecture, soit au niveau Communal, soit au niveau préfectoral.

L'équipe de la Préfecture dénommée INTERAHAMWE s'est mesurée avec les autres équipes de football comptées parmi les équipes les plus fortes à l'échelle nationale, notamment IMBONI de l'ORINFOR et ESPOIR de CYANGUGU, pour entraîner les joueurs et améliorer leur technique. Cette équipe, une fois bien entraînée, elle pourra oser se faire inscrire au championnat national. Néanmoins, le problème de manque de fonds handicape beaucoup le développement de la dite équipe.

Pour ce qui est de la NATATION, une idée a été lancée par l'Association Sportive de Kibuye (ASPOKI) en collaboration avec le MIJEUCOOP, d'organiser les compétitions de natation au chef-lieu de la Préfecture en vue de stimuler cette activité sportive dans la région de Kibuye. La première réunion de sensibilisation s'est tenue à Kibuye en date du 23/12/1984 au cours de laquelle les instructions y afférentes ont été données

à plus de 16 candidats aux dites compétitions qui auront lieu prochainement.

En vue de sensibiliser les cadres préfectoraux et communaux à l'"Année Internationale de la Jeunesse 1985", les agents du MIJEUCOOP ont dirigé en date du 12/11/1984 une réunion de sensibilisation des cadres ci-haut dits au problème de la Jeunesse au Rwanda, et à la préparation et à la célébration de l'A.I.J. 1985. Le programme des compétitions y relatives sera publié vers le début de l'année 1985 par les autorités préfectorales, en collaboration avec le MIJEUCOOP.

Les activités de loisirs n'ont pas pu avoir lieu vers la fin de l'année qui vient de s'achever faute d'un local approprié car la salle de la Maison du Peuple a été remise à l'Agence de la B.C.R. Kibuye par l'Etat.

Pourtant en mai 1984, un bon film intitulé "Les Fils d'Imana et le Rwanda Vingt ans après" a été tourné par l'ORINFOR à Rubengera, à Kibuye et à Birambo.

Organisées par l'ONAPO, trois représentations théâtrales notamment UMUHATI W'IREKWE KWA MISAGO, IBANGA RY'ABAKERA et BAZUMVA RYALI se sont déroulées dans la salle de l'E.T.F. Kibuye en vue de sensibiliser la population aux problèmes socio-démographiques au Rwanda. Par ailleurs, d'autres pièces de théâtre ont été jouées par les élèves des établissements scolaires secondaires tels que E.N.T. Rubengera, E.N.P. Birambo et E.T.F. Kibuye.

Egalement, avant sa dissolution, la troupe IMBANGUKIRAKWIZIHIZA a présenté deux pièces de théâtre au cours des deux premiers trimestres de l'année qui vient de s'écouler.

Les soirées dansantes n'ont pas été nombreuses dans notre Préfecture au cours de l'année 1984 faute d'un local approprié.

Mais en date du 30/6/1984, une soirée dansante organisée par l'ASSAKI à l'occasion de la Journée Nationale de l'Arbre a eu lieu au Chef-lieu de la Préfecture et animée par l'Orchestre NYAMPINGA.

Nous espérons que les activités de loisirs (soirées dansantes et films) reprendront au chef-lieu de la Préfecture dès que le Palais du M.R.N.D. que le Gouvernement Rwandais accepte de financer aura été érigé; les démarches y relatives ont été entrepris par les autorités Préfectorales, et elles sont prometteuses.

E. INSPECTION DU TRAVAIL.

Les activités du service de l'emploi sont réalisées par l'Inspecteur du Travail aidé par le dactylographe affecté à ce service depuis plus d'un semestre en remplacement de Madame MUKANYARWAYA Jeannette mutée de Kibuye à Kigali.

Ce personnel ne suffit pas pour réaliser toutes les activités du service de l'emploi qui vont en s'accroissant actuellement. C'est

...../.....

pourquoi le Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle devrait affecter au niveau de la Préfecture un agent de niveau A2 pour épauler l'Inspecteur du Travail dans ses activités quotidiennes. En outre, il faudrait que la Sous-Préfecture de Birambo soit dotée d'un Inspecteur du Travail afin d'alléger la tâche de ce cadre préfectoral.

Par ailleurs, il convient de dire que l'Inspecteur du Travail n'accomplit pas sa mission convenablement faute de moyen de déplacement. C'est la raison pour laquelle il est demandé au Ministère concerné de mettre à la disposition de son personnel un moyen de déplacement (véhicule ou motocyclette) pour lui faciliter la tâche. Autrement, le service de l'Inspection du Travail sera toujours handicapé par ce problème.

Au cours de l'année qui vient de s'achever, cet agent a fait de son mieux pour réaliser plusieurs activités lui assignées dont les principales sont:

- Visites d'Inspection et de contrôle aux entreprises et établissements publics et privés;
- Placement des travailleurs;
- Enregistrement des chômeurs et distribution des cartes de chômage;
- Requêtes des employés et employeurs.

L'Inspecteur du Travail a aussi effectué avec les agents de la Caisse Sociale du Rwanda, la tournée dans quelques entreprises ou établissements en vue de sensibiliser les travailleurs et employeurs aux divers problèmes de la sécurité sociale.

Lors des entretiens qu'ils ont eu avec eux, plusieurs questions ont été posées, et les explications claires y ont été données par les agents de la Caisse Sociale du Rwanda.

Pendant l'année qui s'achève, l'Inspecteur du Travail a également visité 13 entreprises tant publiques que privées où oeuvrent 1.847 travailleurs dont 10 étrangers.

Il s'agit de:

- | | |
|--|--------------------|
| 1. Chantier NTIVUGURUZZA Bernard (chantier de la C.S.R.)
de Nyabidahe | = 18 travailleurs |
| 2. Service de la Justice | = 141 travailleurs |
| 3. C.S.D. Kibuye | = 8 " |
| 4. Inspection des Coopératives | = 3 " |
| 5. EMUJECO Kibuye | = 389 " |
| 6. Projet P.C.C.V. | = 188 " |
| 7. Commune Gitesi | = 44 " |
| 8. Restaurant KAGINA Azarias | = 8 " |

.../...

9.Station PETRORWANDA	=	7	travailleurs
10.E.N.T. RUBENGERA	=	32	"
11.Guest-house Kibuye	=	35	"
12.PHARMAKI	=	4	"
13.Projet DR-CZN	=	170	"

Au cours des visites effectuées aux entreprises et établissements ci-haut mentionnés, plusieurs anomalies notamment: non respect des textes légaux, salaires ^{sous}-minima et non affiliation à la C.S.R., ont été décelées et pour lesquelles il a été recommandé aux employeurs visés de les corriger dans les meilleurs délais.

Dans la Préfecture Kibuye, le bureau de l'Inspection du Travail a enregistré 470 chômeurs parmi lesquels 29 seulement ont été placés, 441 restent donc sans emploi.

Cela montre l'existence de la gravité du problème de chômage non seulement dans notre Préfecture mais aussi dans tout le pays. Sur ce, il faudrait étudier comment créer d'autres emplois en vue de pouvoir casser tous les chômeurs enregistrés.

En ce qui concerne les différends, leur nombre enregistré par le bureau concerné est de 60 dont 34 avec solutions.

Le nombre de différends transmis aux instances judiciaires s'élève à 4; alors que 22 différends ont eu des suites inconnues du service de l'Inspection du Travail.

A part les activités ci-haut cités, l'Inspecteur du Travail s'est aussi occupé de l'établissement des rapports y relatifs, et il les a acheminés à qui de droit. Il ne faudrait pas oublier de signaler qu'il a participé aux différentes réunions qui se sont tenues à l'échelle nationale ou préfectorale.

En bref, le personnel de l'Inspection du Travail fait de son mieux pour accomplir la mission lui confiée mais malheureusement les problèmes signalés ci-avant freinent la bonne marche du service.

.../...

F. TABLEAUX STATISTIQUES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES
ENSEIGNEMENT (STATISTIQUES 1984/1985)

TABLEAU N° 1: EFFECTIF DES ELEVES PAR SECTEUR SCOLAIRE.

A. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Secteur Scolaire	Effectif		Total
	G	F	
1. KIVUMU	3.144	3.075	6.219
2. BWAKIRA	3.559	3.712	7.271
3. MWENDO	3.206	2.968	6.173
4. GITESI	3.462	3.435	6.897
5. GISHYITA	1.978	2.178	4.156
6. GISOVU	2.992	2.643	5.635
7. MABANZA	4.553	4.249	8.802
8. RUTSIRO	4.066	3.430	7.496
9. RWAMATAMU	3.786	3.757	7.543
Total Général	30.746	29.446	60.192

B. ENSEIGNEMENT RURAL ET ARTISANAL INTEGRE

Secteur Scolaire	Effectif		TOTAL
	G	F	
1. KIVUMU	122	120	242
2. BWAKIRA	201	11	312
3. MWENDO	178	169	347
4. GITESI	109	105	214
5. GISHYITA	158	154	312
6. GISOVU	70	47	117
7. MABANZA	179	179	358
8. RUTSIRO	116	117	233
9. RWAMATAMU	261	207	468
Total Général	1.394	1.209	2.603

...../.....

C/ EFFECTIF DES ELEVES EN 8e A.

: SECTEUR SCOLAIRE :	: EFFECTIF :		: TOTAL :
	: G :	: F :	
: 1.KIVUMU :	: 183 :	: 151 :	: 334 :
: 2.BWAKIRA :	: 225 :	: 257 :	: 482 :
: 3.MWENDO :	: 245 :	: 190 :	: 435 :
: 4.GITESI :	: 224 :	: 151 :	: 375 :
: 5.GISHYITA :	: 154 :	: 135 :	: 289 :
: 6.GISOVU :	: 166 :	: 103 :	: 269 :
: 7.MABANZA :	: 331 :	: 252 :	: 583 :
: 8.RUTSIRO :	: 248 :	: 152 :	: 400 :
: 9.RWAMATAMU :	: 240 :	: 214 :	: 454 :
: Total Général :	: 2.016 :	: 1.605 :	: 3.621 :

TABLEAU N° 2: EFFECTIF DU PERSONNEL ENSEIGNANT.

A/ ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

: SECTEUR SCOLAIRE :	: EFFECTIF :		: TOTAL :
	: M :	: F :	
: 1.KIVUMU :	: 75 :	: 48 :	: 123 :
: 2.BWAKIRA :	: 73 :	: 73 :	: 146 :
: 3.MWENDO :	: 87 :	: 49 :	: 136 :
: 4.GITESI :	: 68 :	: 68 :	: 136 :
: 5.GISHYITA :	: 46 :	: 37 :	: 83 :
: 6.GISOVU :	: 74 :	: 35 :	: 109 :
: 7.MABANZA :	: 116 :	: 46 :	: 162 :
: 8.RUTSIRO :	: 94 :	: 39 :	: 133 :
: 9.RWAMATAMU :	: 97 :	: 61 :	: 158 :
: TOTAL GENERAL :	: 730 :	: 456 :	: 1.186 :

B. ENSEIGNEMENT RURAL ET ARTISANAL INTEGRE

: SECTEUR SCOLAIRE :	: EFFECTIF :		: TOTAL :
	: M :	: F :	
: 1.KIVUMU :	: 5 :	: 6 :	: 11 :
: 2.BWAKIRA :	: 13 :	: 6 :	: 19 :
: 3.MWENDO :	: 11 :	: 8 :	: 19 :
: 4.GITESI :	: 5 :	: 6 :	: 11 :
: 5.GISHYITA :	: 8 :	: 10 :	: 18 :
: 6.GISOVU :	: 5 :	: 4 :	: 9 :
: 7.MABANZA :	: 13 :	: 9 :	: 22 :
: 8.RUTSIRO :	: 4 :	: 5 :	: 9 :
: 9.RWAMATAMU :	: 17 :	: 13 :	: 30 :
: TOTAL GENERAL :	: 81 :	: 67 :	: 148 :

.../...

Tableau N° 3: SITUATION SUR LES ADMISSIONS DES ELEVES EN SECONDAIRE POUR LES ANNEES SCOLAIRES 1983/1984 ET 1984/1985.

Commune	ANNEE SCOLAIRE 1983/1984				ANNEE SCOLAIRE 1984/1985				
	Nombre de participants	Nbre d'élèves admis	Total	%	Nombre de participants	Nbre d'élèves admis	Total	%	
	: à l'épreuve	: :	: :	: :	: à l'épreuve	: :	: :	: :	
	: G	: F	: G	: F	: G	: F	: G	: F	
1. BWAKIRA	: 438	: 9	: 12	: 21	: 9%	: 438	: 23	: 14	: 37
2. GISHYITA	: 287	: 13	: 6	: 19	: 9%	: 336	: 10	: 9	: 19
3. GISOVU	: 333	: 11	: 5	: 16	: 7%	: 225	: 14	: 7	: 21
4. GITESI	: 393	: 18	: 6	: 24	: 11%	: 324	: 14	: 6	: 20
5. KI VUMU	: 436	: 24	: 17	: 41	: 18%	: 316	: 10	: 7	: 17
6. MABANZA	: 481	: 13	: 7	: 20	: 9%	: 506	: 22	: 7	: 29
7. MWENDO	: 303	: 14	: 8	: 22	: 10%	: 372	: 13	: 9	: 22
8. RUTSIRO	: 341	: 15	: 5	: 20	: 9%	: 400	: 10	: 7	: 17
9. RWAMATAMU	: 446	: 20	: 19	: 39	: 17%	: 480	: 39	: 35	: 74
TOTAL GENERAL	: 3.464	: 137	: 85	: 222	: 6,4%	: 3.397	: 155	: 101	: 256
									: 7,5%

: En comparaison avec l'année scolaire passée, on constate que en général le nombre d'élèves admis en secondaire a augmenté dans la Préfecture Kibuye. Particulièrement, le nombre de filles a augmenté de 16, et celui de garçons de 18.

...../.....

Tableau N° 4: SITUATION DES C.S.D. PAR COMMUNE ET PAR ANNEE

	A/ANNEE 1983				B/ANNEE 1984			
COMMUNE	Nbre de C.S.D.	N.Monitrices Sociales	Nbre d'Inscrits	Présences	N.de CSD	N.Monitrices Sociales	Inscrits	Présences
1.GISHYITA	5	4	265	2.553	4	4	308	4.887
2.KIVUMU	5	5	495	11.691	6	7	1.261	12.054
3.BWAKIRA	8	4	469	11.277	7	4	742	15.554
4.MABANZA	16	10	675	17.101	12	10	890	15.904
5.GISOVU	1	1	60	2.689	1	1	80	1.898
6.RWAMATAMU	4	4	309	9.417	6	4	333	7.055
7.MWENDO	6	5	681	8.460	5	5	580	9.008
8.RUTSIRO	6	6	228	6.164	12	8	722	10.109
9.GITESI	10	5	734	15.260	11	5	705	13.090
TOTAL GENERAL	61	44	3.916	84.613	64	48	5.621	85.716

N.B.: Comparativement à l'an passé 1983, le nombre des C.S.D. a augmenté de 3, alors que celui du personnel social s'est accru de 4. Le nombre de personnes inscrites dans les C.S.D. communaux a augmenté de 1.705, soit 30,33% pour toute la Préfecture Kibuye. Cela s'explique par le fait que la sensibilisation de la population à la fréquentation des dits centres se fait d'une façon constante.

Tableau N° 5: SITUATION DE L'ALPHABETISATION PAR COMMUNE ET PAR ANNEE

COMMUNE	1/ ANNEE 1983				2/ ANNEE 1984			
	C.A.	Alphabé- Communaux	Inscrits:Alphabé- tiseurs	%	C.A.	Alphabé- tiseurs	Inscrits:Alphabé- tisés	%
1.GITESI	52	46	490	53,46%	25	46	483	5,8 %
2.MABANZA	27	23	830	18,55%	32	21	967	8,10%
3.RUTSIRO	10	10	882	35,14%	25	10	4.025	13,9 %
4.KIVUMU	-	-	-	-	1	1	48	39,58%
5.BWAKIRA	1	1	40	-	23	23	1.016	12,09%
6.MWENDO	11	6	535	36,63%	21	6	1.155	16,96%
7.GISOVU	34	33	966	6,31%	54	54	1.142	22,06%
8.GISHYITA	11	11	27	37,03%	17	17	794	41,81%
9.RWAMATAMU	6	6	97	42,26%	26	26	258	29,88%
TOTAL GENERAL	152	136	3.864	26,75%	224	204	9.988	17,02%

N.B.: Le nombre de gens alphabétisés au cours des deux dernières années 1983 et 1984 est de 2.734 pour toute la Préfecture Kibuye, y compris ceux qui l'ont été dans les C.S.D. Communaux, soit 19,73%. Tandis que le nombre global d'inscrits s'élève à 13.852.

Par rapport à l'an passé 1983, le nombre de gens inscrits a augmenté de 6.124, tandis que celui de gens alphabétisés de 666, soit 10,87%.

TABLEAU N° 6: SITUATION DE L'ALPHABETISATION PAR COMMUNE ET PAR AGE ET PAR SEXE EN 1984.

Commune	Nombre	Femmes	Hommes	Filles	Pet. Filles	Garçons	Enfants	S/Total
	d'inscrits	:25-35 ans	:25-45 ans	:18-24ans	:10-15 ans	:18-25 ans	:8-10 ans	
1. GITESI	483	2	-	13	-	13	-	28
2. MABANZA	967	10	16	48	-	20	-	94
3. RUTSIRO	4.025	14	63	263	69	151	-	560
4. KIVUMU	48	2	3	10	-	4	-	19
5. BWAKIRA	1.016	1	7	55	-	40	29	132
6. MWENDO	1.155	5	96	50	-	45	-	196
7. GISOVU	1.142	61	12	70	77	17	15	252
8. RWAMATAMU	358	58	49	-	-	-	-	107
9. GISHYITA	794	17	34	27	70	74	90	312
TOTAL GEN.	9.988	170	280	536	216	364	134	1.700
POURCENTAGE		10%	16,47%	31,52%	12,70%	21,41%	7,88%	17,02%

....

Tableau N° 7: A/ SITUATION DES PRESTATIONS SOCIALES ET REQUETES DES ASSURES POUR L'ANNEE 1984.

TRIMESTRE	MONTANT ALLOUE:	MONTANT PAYE	BENEFICIAIRES:	OBSERVATIONS
1er trimestre	: 1.622.383	: 1.622.383	: 797	
2e trimestre	: 2.007.564	: 1.399.518	: 925	: Le reliquat de 71.430 FRs a été retourné à la Caisse Sociale du Rwanda à KIGALI.
3e trimestre	: 1.869.051	: 1.675.082	: 927	: Le reliquat de 193.969 FRs a été retourné à la C.S.R. à KIGALI.
4e trimestre	: 1.781.760	: 1.761.520	: 925	: Le reliquat du 4e trimestre n'est pas encore envoyé à la C.S.R. à KIGALI.
TOTAL ANNUEL	: 7.280.758	: 6.458.503	: 3.574	

N.B.: Ce nombre représente le nombre de fois que les bénéficiaires se présentent pour toucher leurs prestations.

B/ SITUATION DES REQUETES DES ASSURES.

Trimestre	Requêtes reçues	Requêtes avec suite	Requêtes sans suite	Observations
1e trimestre	: 35	: 35	: 0	
2e trimestre	: 32	: 0	: 32	
3e trimestre	: 17	: 0	: 17	
4e trimestre	: 18	: 0	: 18	
Total annuel	: 102	: 35	: 67	

N.B.: En établissant ce rapport, il y a eu quelques requêtes servies par la Caisse Sociale du Rwanda mais à notre insu. C'est pourquoi il nous est très difficile de donner avec exactitude le nombre des requêtes servies, ou non encore servies.

TABLEAU N° 8: DISTRIBUTION D'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE
PREFECTURE KIBUYE.

Commune	:Haricots(100Kgs/Sac):		Blé(50 Kgs/Sac		:Maïs(45 Kgs/Sac	
	: Quantité	:	: Quantité	:	: Quantité	:
Commune	: Sacs	: Tonnes	: Sacs	: Tones	: Sacs	: Tonnes
1.KIVUMU	: 125	: 12,2	: 680	: 34	: 460	: 20,7
2.MABANZA	: 145	: 14,3	: 778	: 38,9	: 531	: 23,9
3.RUTSIRO	: 165	: 16,2	: 438	: 21,9	: 297	: 13,4
4.BWAKIRA	: 120	: 12	: 680	: 34	: 460	: 20,7
5.MWENDO	: 125	: 12,2	: 584	: 29,2	: 397	: 17,9
6.GISOVU	: 135	: 12,3	: 486	: 24,3	: 331	: 14,9
7.GITESI	: 152	: 15,1	: 730	: 36,5	: 493	: 22,2
8.GISHYITA	: 150	: 14,8	: 534	: 26,7	: 364	: 16,4
9.RWAMATAMU:	165	: 15,9	: 632	: 31,6	: 420	: 18,9
TOTAL	: 1.282	: 125	:5.542	: 277,1	:3.753	: 169

...../.....

TABLEAU N° 9: AMELIORATION DE L'HABITAT: DONNEES DES 3 PREMIERS TRIMESTRE 1984.

A. SITUATION DE TOITURE

Commune	: Nombre de familles	: Maisons couvertes de :		: Maisons couvertes de :		: %	: Maison couvertes de tuiles	: Total
		: pailles	: de tôles	: couvertes	: de tôles			
1. BWAKIRA	: 8.680	: 1.812	: 20,8	: 81	: 0,9	: 78	: 6.787	: 8.680
2. GISHYITA	: 7.434	: 3.624	: 49	: 3.310	: 44,6	: 6	: 500	: 7.434
3. GISOVU	: 6.761	: 2.374	: 35	: 2.338	: 34	: 30	: 2.049	: 6.761
4. GITESI	: 11.113	: 3.827	: 34,4	: 3.996	: 35,9	: 20,9	: 3.290	: 11.113
5. KIVUMU	: 9.335	: 1.680	: 17,99	: 33	: 0,35	: 81,64	: 7.622	: 9.335
6. MABANZA	: 9.721	: 2.693	: 27	: 1.632	: 16	: 55	: 5.396	: 9.721
7. MWENDO	: 7.844	: 2.712	: 32	: 201	: 2,56	: 65,4	: 4.931	: 7.844
8. RUTSIRO	: 8.796	: 1.553	: 17,65	: 181	: 2	: 80	: 7.062	: 8.796
9. RWAMATAMU	: 9.425	: 4.611	: 48,9	: 4.733	: 50	: 0,8	: 81	: 9.425
TOTAL	: 79.109	: 24.885	: 31,45	: 16.505	: 20,85	: 47,67	: 37.718	: 79.109

B. SITUATION DES MURS

Commune	: Nombre de familles	: Maison en pisés:		: Maisons en briques:		: Autres	: Total
		: adobes	: cuites	: Maisons en briques	: cuites		
1. BWAKIRA	: 8.680	: 4.042	: 4.624	: 14	:	:	: 8.680
2. GISHYITA	: 7.343	: 5.360	: 2.057	: 17	:	:	: 7.434
3. GISOVU	: 6.761	: 5.514	: 1.244	: 3	:	:	: 6.761
4. GITESI	: 11.113	: 5.924	: 5.153	: 36	:	:	: 11.113
5. KIVUMU	: 9.335	: 5.369	: 3.951	: 15	:	:	: 9.335
6. MABANZA	: 9.725	: 5.459	: 4.224	: 38	: 4	:	: 9.725
7. MWENDO	: 7.844	: 2.758	: 5.082	: 4	:	:	: 7.844
8. RUTSIRO	: 8.796	: 3.758	: 4.870	: 142	: 26	:	: 8.796
9. RWAMATAMU	: 9.425	: 4.043	: 5.357	: 21	:	:	: 9.425
TOTAL GENERAL	: 79.113	: 42.227	: 36.562	: 290	: 34	:	: 79.113

L'analyse de ce tableau nous révèle que les commune Rutsiro et Kivumu ont moins de maisons couvertes de pailles que les autres communes; tandis que les Communes Gishyita et Rwamatamu ont plus de maisons en chaume que les autres Communes.

TABLEAU N° 10. SITUATION DES SOURCES ET ADDUCTION D'EAU DANS LES COMMUNES POUR L'ANNEE 1983. (DONNEES FOURNIES PAR LES COMMUNES)

Commune	: Sources captées et : Adductions d'eau en :
	: aménagées : kilomètres :
1. BWAKIRA	: 439 : 8,590 :
2. GISHYITA	: 157 : 12 :
3. GITESI	: 580 : 131,86 :
4. GISOVU	: 184 : 7 :
5. KIVUMU	: 313 : 17,745 :
6. MABANZA	: 222 : 84,067 :
7. MWENDO	: 335 : 12,5 :
8. RUTSIRO	: 393 : 17 :
9. RWAMATAMU	: 69 : 7,5 :
KIBUYE	: 2.692 : 298,262 :

N.B.: Comme l'indique le tableau ci-dessus, les Communes Gitesi et Mabanza sont les plus alimentées en eau potable; tandis que les communes Gisovu et Rwamatamu sont les moins alimentées, raison pour laquelle les populations de ces deux Communes sont souvent victimes des maladies diarrhéiques comme le choléra et la dysenterie bacillaire ou amibienne suite à l'utilisation d'eau malsaine.

.../...

TABLEAU N° 11: SITUATION DES CENTRES NUTRITIONNELS DANS LA REGION SANITAIRE KIBUYE.

Commune	: Nombre	: Nom du Centre Nutritionnel	: Nombre d'enfants inscrits
1. MWENDO	: 3	: a) BIGUHU	: 1.127
	:	: b) MUKUNGU	: 84
	:	: c) GASENYI	: 587
2. GITESI	: 1	: BUBAZI	: -
3. MABANZA	: 2	: a) RUBENGERA	: 513
	:	: b) MUSHUBATI	: -
4. GISOVU	:	: 1 (inactif)	: -
5. BWAKIRA	: 3	: 1) KILINDA	: 1.145
	:	: 2) Munzanga	: 771
	:	: 3) BIRAMBO	: 321
6. KIVUMU	: 2	: 1) NYANGE	: 663
	:	: 2) RUKOKO	: 202
7. RUTSIRO	: 3	: a) KABONA	: 516
	:	: b) MURUNDA	: 2.620
	:	: c) CRETE ZAIRE-NIL	: 634
8. GISHYITA	: 2	: a) MUGONERO	: 1.535
	:	: b) MUBUGA	: 494
9. RWAMATAMU	:	:	:
TOTAL	: 16	: 16	: 11.212

Les C.N. de BUBAZI et MUSHUBATI n'ont pas voulu fournir les statistiques y relatives leur demandées.

Le C.N. de Gisovu n'a pas encore démarré ses activités faute d'une Assistante Sociale.

La Commune Rwamatamu n'a pas de Centre Nutritionnel.

TROISIEME PARTIE

ACTIVITES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES

Cette partie décrit les activités réalisées au cours de l'exercice 1984 par les services ci-après oeuvrant au niveau préfectoral. Ce sont le Service Agricole et les projets de développement rural. (Projet Agricole de Kibuye (PAK), Projet Pâlote Forestier (PPF) Projet Café et Cultures Vivrières (PCCV), Projet de Développement de la Crête Zaïre-Nil (DCZN) qui s'occupe de quatre secteurs de la Commune Gisovu en Préfecture de Kibuye. Les autres activités regardent le Service Vétérinaire qui comprend aussi la Pêche; le Service du Commerce et de l'Artisanat; celui des Mines et celui de Carrières, celui des Douanes, celui des Postes et Télécommunication, des Ponts et Chaussées, celui des Bâtiments Civils, celui de l'Electrogaz et enfin celui des Coopératives.

A. SERVICE AGRICOLE.

A. 1. Introduction.

Le Service Agricole compte un effectif de 192 agents dont cinquante trois (53) oeuvrent dans les projets de développement rural implantés dans la Préfecture. Parmi eux se trouvent 124 moniteurs agricoles, 16 agronomes A2 ou équivalents, deux agronomes A1 ou équivalents et treize ingénieurs agronomes A0 ou équivalents. Quatre grands projets s'occupent du développement rural de toutes les communes mis à part cinq secteurs de la Commune Gisovu directement pris en charge par le Service Agricole de la Préfecture.

A.2. Le climat.

Les conditions climatiques n'ont pas été favorables aux cultures au cours de l'année 1984. Le premier trimestre a été caractérisé par des pluies inhabituelles, la petite saison sèche de janvier à mi-mars n'a pas eu lieu. La saison A 84 a relativement connu une bonne récolte qui a été utilisée pour la consommation et pour de nouveaux semis. Il y a eu en effet endommagement des premiers semis de haricots par les pluies de janvier et février, entre autres la destruction des cultures dans les régions touchées par la grêle dans les communes Rwamatamu, Gishyita, Rutsiro, Muendo et Mabanza où l'on a eu à déplorer le dessèchement des cultures avant d'entrer en production.

Des sources du service agricole de la Préfecture, les pertes moyennes sont estimées dans l'ordre de 50%. Du fait de l'utilisation de la récolte pour la consommation et de nouveaux semis, les stocks ont été vite épuisés et les prix pratiqués sur les marchés ont connu une hausse très sensible, les denrées alimentaires y vendues provenant de l'extérieur de la Préfecture.

Le deuxième trimestre a été caractérisé par l'abondance des pluies qui ont commencé depuis la dernière quinzaine de mars mais qui ont cessé subitement et précocement avec la mi-avril transformant ainsi la saison pluvieuse en saison sèche avec pour conséquence la destruction des cultures.

L'ensoleillement a continué avec le même rythme jusque fin septembre 1984. Le sorgho a donné très peu et les semis de mai-juin et haute altitude ont connue une mauvaise croissance. Les boutures des patates douces ont été attaquées et les bananiers sur les collines ont séché.

Avec la persistance de la saison sèche qui a marqué le troisième trimestre, l'effort a été dirigé vers la mise en valeur des marais par la culture des patates douces et à moindre échelle, des légumes.

A.3. Les cultures vivrières.

En général la production des cultures vivrières a beaucoup baissé comparée à la production de l'année précédente. Les conditions climatiques ayant été défavorables comme ci-haut souligné, avec une pluviométrie bien répartie au cours des mois de février et mars puis suivie par une sécheresse de la mi-avril jusqu'à fin septembre, les agriculteurs ont essayé de se rabattre aux marais mais la Préfecture n'en possède malheureusement qu'un très petit nombre, généralement de dimensions très réduites. Il s'ensuit que toutes les cultures ont été endommagées, particulièrement le sorgho, le petit pois et le haricot. La patate douce a souffert d'une attaque de chenilles défoliantes qui ont provoqué le manque de boutures de cette culture.

A titre de rappel, la Préfecture de Kibuye produit presque toutes les cultures vivrières mais le sorgho, le haricot, la patate douce et la banane occupent la plus grande superficie par rapport aux autres cultures vivrières pratiquées. Le maïs, la pomme de terre, le manioc et le petit pois sont également pratiqués à grande échelle tandis que le soja, l'arachide, le blé, l'éleusine, l'igname et les colocases le sont à une petite échelle.

Tableau 1: Statistiques des produits vivriers

Cultures	Superficies totales en (Ha)	Productions moyennes en tonnes/Ha)	Productions totales en (tonnes)
1. Bananes	17.300,35	9,02	156.639,350
2. Haricots	20.159,58	0,75	15.123,308
3. Petits pois	9.182,68	0,46	4.292,031
4. Arachides	57.263	0,80	46,114
5. Soja	903,255	0,84	764,648
6. Sorgho	6.789,01	0,39	2.681,645
7. Maïs	11.797,65	0,88	10.497,79
8. Eleusine	34,95	10,11	353,47
9. Blé ou Froment	53,57	0,82	44,334
10. Riz	-	-	-
11. Patates douces	9.697,56	6,05	58.566,116
12. Pommes de terre	5.066,8	0,89	4.526,044
13. Manioc	1.866,37	12,21	22.794,07
14. Colocases	821,844	5,28	4.346,620
15. Ignames	305,69	5,29	1.618,596
T O T A L	82.875,922	3,84	251.403,99

.../...

Par rapport à l'année 1983, la diminution de la production est de 11.841,230 tonnes pour le banane, de 7.043,772 tonnes pour le haricot, de 7.074,559 pour le petit pois, de 196,174 tonnes pour l'arachides, de 8.972,173 tonnes pour le soja, de 7.840,022 tonnes pour le sorgho, de 6.299,969 tonnes pour le maïs, de 43,490 tonnes pour le froment, de 16.247,304 tonnes pour la pomme de terre, de 13,221,840 pour le manioc et de 355,121 tonnes pour les ignames. Seules deux cultures ont connu une légère augmentation de la production, ce sont les patates douces avec une augmentation de 5.065,506 tonnes et les colocases avec une augmentation de 1.253,344 tonnes.

Dans l'ensemble les principales cultures vivrières ont connu une diminution de 104.674,093 tonnes.

N.B.: Ces données chiffrées provenant du service agricole sont à considérer avec beaucoup de réserve. La réalité est tout autre en ce sens que ces chiffres résultent d'une extrapolation faite à partir d'un petit échantillonnage obtenu par simple estimation.

.../...

Tableau n° II: Superficie (Ha) occupée par Culture Commune par Commune.

Communes	Cultures vivrières								
	Bananes	Haricots	IP.Pois	Arachides	Soja	Sorgho	Maïs	Eleusine	Blé ou Froment
1. RWAMATAMU	3.416	1.985,18	52,68	24,20	286,165	343	744,40	1,950	-
2. GISOVU	960,80	1.348,37	13.085	-	58	985,25	1.339,5	30	-
3. GISHYITA	1.256,6	1.925,94	89,20	33,062	292,86	523,22	759,14	-	-
4. GITESI	1.826,24	2.601	629	-	9,48	739,84	634	-	-
5. MABANZA	2.425,60	2.551	11.397,8	-	50,80	11.532,50	286	-	-
6. RUTSIRO	1.226,88	3.117,7	12.935,7	-	1,65	431,25	3.894,45	3	32,8
7. KIVUMU	1.685,2	2.600,5	687,8	-	80,3	852,1	664,1	-	4,2
8. BWAKIRA	3.543,88	2.658,69	144	-	116,68	11.381,85	891,01	-	2,89
9. MWENDO	1.019,15	2.568,69	161,50	-	7,32	-	2.596,05	-	13,68
TOTAL	17.960,15	120.159,58	19.182,68	57,263	903,255	16.789,01	11.789,65	34,95	53,57

.../...

Tableau n° II: (Suite)

Communes	Riz	Patates douces	Pommes de terre	Maniocs	Colocase	Ignames	Total
1. RWAMATAMU	-	554,50	88,80	251,77	24,12	15,98	7.788,745
2. GISOVU	-	592	668,36	11,15	3,61	32,2	9.074,24
3. GISHYITA	-	761,11	24,30	288,84	90,384	46,38	6.086,037
4. GITESI	-	1.803	11,3	146	43	14	8.576,86
5. MABANZA	-	1.508,5	187	172,4	83	56	10.253,6
6. RUTSIRO	-	994,8	1.786,5	91,99	15,02	1,78	13.432,81
7. KIVUMU	-	1.777,7	341,8	181,7	210,7	13,4	9.198,9
8. BWAKIRA	-	920,65	1.861,52	488,96	229,4	106,32	11.132,76
9. MWENDO	-	767,30	17,72	133,57	52,61	19,95	7.331,97
TOTAL	-	9.679,56	5.067,3	1.866,37	821,844	305,69	82.875,922

....

Tableau N° III: Production Agricole (Tonnes) Commune par Commune.

Communes	Cultures vivrières								
	Bananes	Haricots	P. POIs	Arachides	Soja	Sorgho	Maïs	Eleusine Blé ou Froment	
1. RWAMATAMU	1.024,800	1.190,200	38,608	21,440	270,344	182,766	189,676	1,170	
2. GISOVU	384,320	370,200	958,900	-	4	19,700	667,900	347,800	
3. GISHYITA	20922,400	175,452	67,680	24,674	278,660	366,254	1366,285	-	
4. GITESI	27118	1.730	345	-	43,74	344,90	11518	-	
5. MABANZA	26383,40	1.896	871,73	-	54,71	11073,75	277,70	-	
6. RUTSIRO	2719,76	1.878,48	1272,98	-	0,415	95,075	3236,05	4,5	
7. KIVUMU	1061,32	1.855,50	490,2	-	49,15	511,2	769,29	-	
8. BWAKIRA	16608,64	1.078,68	226,269	-	59,289	1381,58	681,239	0,416	
9. MWEENDO	144,719	1.227,32	20,672	-	4,34	-	1781,65	15,278	
TOTAL	115663935	15123,308	4.292,039	46,114	1764,648	14063,225	110497,79	353,47	44,334

....

(Suite) Tableau No III: Production Agricole (Tonnes) Commune par Commune.

Communes	Cultures vivrières							Total
	Riz	Patates douces	Pommes de terre	Mucoscs	Colocases	Ignames		
1. RWAMATAMU	-	2.954,43	102,400	6.128,024	43,41	98,076	12.245,376	
2. GISOVU	-	15,735	13,988	89,20	72,20	12,88	2.956,823	
3. GISHYITA	-	9.572,509	145,95	5.776,8	1.364,7	704,7	40.766,064	
4. GITESI	-	7.124	703	974	278	68	3.244,758	
5. MABANZA	-	8.683,87	229,50	206,80	66,40	44,80	49.787,66	
6. RUTSIRO	-	1.400,94	1.747,23	1.014,74	107,06	32,82	13.497,81	
7. KIVUMU	-	10.686,94	1.123,6	999,3	257,3	13,4	18.620,88	
8. BWAKIRA	-	64.287,8	366,256	3.196,05	1.468,20	244,92	64.115,097	
9. MWENDO	-	8.639,79	94,12	4.321,04	689,19	399,0	17.347,119	
TOTAL	-	113.366,754	4.526,044	22.616,754	4.346,54	1.618,596	223.961,69	

.../...

Tableau N° V: Production vivrière commercialisée.

Productions vivrières	Productions totales (tonnes)	% commercialisé	Production commercialisée (tonnes)	Prix par tonne (FRW)	Valeur en FRW (milliers)
1. Bananes	156.639,350	40	62.655,740	15.000	939.836
2. Haricots	15.123,308	10	1.512,330	81.000	49.906,8
3. Petits pois	4.292,039	5	214,600	35.000	7.081,8
4. Arachides	46,114	-	-	-	-
5. Soja	764,648	2	15,290	77.500	1.184,9
6. Sorgho	2.681,645	10	268,160	29.160	7.776,6
7. Maïs	10.497,790	10	1.049,770	11.000	11.574,4
8. Eleusine	353,470	5	17,670	39.000	689,1
9. Blé ou Froment	44,334	-	-	-	-
10. Riz	-	-	-	-	-
11. Patates douces	58.566,116	30	17.569,830	14.000	245,9
12. Pommes de terre	4.526,044	35	1.584,110	18.000	28.513,9
13. Manioc	22.794,628	20	4.458,810	20.000	91.176,2
14. Colocases	4.346,628	5	86,930	21.000	1.825,5
15. Ignames	1.618,596	2	32,370	17.000	550,2
TOTAL	282.294,090	-	89.565,610	-	11.384.881,1

...../....

Tableau N° IV: Statistiques de la production des légumes

Commune	! Nombre de ! planteurs	! Superficie : moyenne/a	! Superficie ! totale/ha	! Production ! totale (tonnes)
1. RWAMATAMU	9.221	0,30	32,670	109,994
2. GISOVU	3.350	0,50	7,880	4.498,186
3. GISHYITA	262	0,45	1,330	22,570
4. GITESI	9.809	0,40	8,490	378,110
5. MABANZA	5.122	0,70	15,240	628,200
6. RUTSIRO	4.546	0,25	10,000	209,000
7. KIVUMU	8.858	1,20	89,900	1.505,900
8. DWAKIRA	4.185	0,52	18,480	230,315
9. MWENDO	4.272	0,50	56,697	217,796
TOTAL	48.625	-	239,691	11.800,071

Malgré le grand fléau de la sécheresse au cours de l'année 1984, les agriculteurs ont essayé d'exploiter les marais dans la mesure du possible. En comparaison avec la production de l'année précédente nous observons presque les mêmes productions grâce à l'effort mené par le cadre agricole sur terrain.

Les agriculteurs reçoivent des semences sélectionnées des légumes par le canal du service des semences sélectionnées à Kibuye, soit par les projets de développement rural. Pour le moment, la culture du chou prédomine partout dans les communes, mais certains agriculteurs essayent de cultiver des carottes, des aubergines et des poireaux qui leur apportent un supplément monétaire.

.../...

Tableau N° VII: Statistiques de la production fruitière.

Cultures fruitières.

Espèces fruitières!	Nombre de plants			Superf. en prod. (Ha)	Product. moyenne (Kg/Ha)	Product. totale (tonnes)
	Durant l'année	Fin l'année	En prod.			
1. Ananas	14.558	115.025	102.025	33,40	521.875	17,431
2. Orangers	705	1.636	588	0,18	135	0,02
3. Citronniers	2.204	3.237	2.113	0,60	3.796	2,2
4. Mandariniers	12	289	18	0,01	50	0,50
5. Pamplemussiers	1	4	4	0,01	667	6,67
6. Avocats	60.810	235.843	70.057	23,10	26.588	614
7. Papayers	51.425	144.730	73.118	24,30	8.512	207
8. Manguiers	461	1.330	905	0,30	3.321	0,99
9. Pruniers	43.218	84.075	14.842	4,92	3.004	14,77
10. Goyaviers	30.305	104.313	42.272	14,07	2.077	29,22
11. Néfliers	-	93	122	0,03	300	0,01
12. Chérimoliers	-	1.544	637	0,12	369	0,10
13. Maracoudja	33.855	120.847	64.737	21,30	12.836	273,400
TOTAL	1237.554	812.966	1272.634	122,64	8.003	18.580

Au cours de l'année 1984, l'avocatier reste encore le seul arbre fruitier plus pratiqué chez les agriculteurs. Il est suivi par le goyavier, le maracoudja, le prunier, l'ananas, le papayer trouvable en grande quantité sur le marché.

Le reste des arbres fruitiers énumérés dans le tableau ci-haut n'intéresse pas beaucoup les agriculteurs et cela implique une faible production par rapport aux arbres plus préférés tels que les papayers et l'avocatier.

Comme dans presque tout le pays le genre de citrus est en voie de disparition dans la Préfecture de Kibuye. On trouve en moyenne un pied par secteur agricole. Les cultures fruitières progressent beaucoup car les pépinières sylvicoles n'oublient pas l'association des plants fruitiers (5000 plants fruitiers/30.000 plants forestiers.)

... / ...

A.4. Les Cultures Industrielles.

Comme cultures industrielles, la Préfecture de Kibuye pratique le café, le thé et le quinquina.

Comme au cours de l'année 1983, une vaste campagne de sensibilisation de la population a été entreprise par les autorités administratives et les cadres techniques qui a porté prioritairement sur les thèmes destinés à augmenter la production tant des cultures vivrières que des cultures industrielles, surtout le café.

Cette sensibilisation a été également menée au haut niveau à travers les différentes tournées ministérielles et du Directeur de l'Office des cafés. En date du 16 avril 1984, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, Monsieur NTEZILYAYO Anastase, est venu lui-même constater ce qui se fait sur le terrain et a tenu une réunion avec les chefs des quatre grands projets de développement rural oeuvrant dans la Préfecture au cours de laquelle à côté des thèmes visant à augmenter la production des cultures vivrières, l'entretien des caféiers (paillage, taille, insectisation) a été l'une des recommandations sur lesquelles le Ministre a insisté. En date du 26 juin 1984 c'était la visite du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts Monsieur NTEZILYAYO Anastase, du Secrétaire Général au Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, Monsieur KANYARUSHOKI Pierre Claver, qui remplaçait le Ministre, le Directeur de l'Office des Cafés, Monsieur RUHIGIRA Enock.

La sensibilisation a été menée dans certains secteurs des Communes BWAKIRA, MABANZA et MWENDO et le thème central était l'amélioration et l'augmentation de la production caféicole.

Le Directeur de l'Office des Cafés est revenu en Commune MABANZA en date du 6 Août 1984 pour évaluer le suivi des directives et recommandations données à l'occasion de cette visite conjointe à l'endroit des agronomes et moniteurs agricoles en poste dans les communes.

Au cours de ces visites, les autres cultures industrielles telles que le thé et le quinquina n'ont pas été oubliées.

Le Café

La récolte du café a été relativement bonne dans trois communes riveraines du Lac Kivu traditionnellement caféicoles: RWAMATAMU, GISHYITA et MABANZA avec une production respective de 867,302 tonnes, 564,020 tonnes 513,520 tonnes, soit par planteur 96 Kg, 92 Kg et 72 Kg. Viennent ensuite les communes GISOVU avec une production totale de 498 tonnes et celle de BWAKIRA qui a enregistré une récolte totale de 226,716 tonnes avec une moyenne de 66,5 Kg par planteur.

Aucune des quatre communes restantes n'a atteint 40 tonnes. La Commune MWENDO n'a obtenu que 39,307 tonnes avec une moyenne de 12 Kg par planteur, celle de GITESI 35,026 tonnes avec une moyenne de 16 Kg par planteur, celle de RUTSIRO 26,637 tonnes avec une moyenne de 10,4 Kg par planteur et celle de Kivumu 22,024 tonnes avec une moyenne de 10,4 Kg par planteur.

.../...

La Préfecture comptait au total 5.582.450 caféiers en production avec une superficie caféicole de 2.861,179 hectares. La production totale a été de 2.800,552 tonnes de café parché, ce qui donne une moyenne de 731,6 Kg par hectare, de 331,6 grammes par arbre et de 46 Kg par planteur.

Le Thé

La culture du thé en Commune de GISOVU a progressé et a donné naissance à l'usine à thé de GISOVU qui a fonctionné au cours du quatrième trimestre 1983. Entrée en production d'essai en septembre 1983, elle est effectivement en production à partir du 1er janvier 1984.

La persistance de la saison sèche en a ralenti la production au moment où le fonctionnement commençait à dépasser les prévisions. Le programme d'investissement et de production était initialement conçu comme suit:

- a) planter le thé en blocs industriels pour compte de l'Etat: 150 Ha
- b) planter le thé villageois par distribution des terres et fourniture de plants aux agriculteurs : 550 Ha
- c) construire l'usine à thé proprement dite
- d) planter des arbres pour production de bois de chauffage nécessité par les activités de l'usine : 320 Ha
- e) construire les logements et bureaux pour le personnel
- f) tracer des routes et voies de communication dans les blocs industriels aussi bien que dans le thé villageois.

Tous ces programmes ont été réalisés et certains dépassés. Dès janvier 1984 le thé en blocs industriels couvrait une superficie de 161 Ha, le thé villageois une superficie de 800 Ha et l'usine comptait encore 1.570.000 plants disponibles en pépinière dont 150.000 unités seulement pour les blocs industriels.

La prépondérance des pépinières pour le thé villageois s'explique par l'existence d'un programme d'extension sur environ 500 Ha initié par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts dès 1980 en direction de MUKO et MUSEBEYA en Préfecture de GIKONGORO.

Quant au programme de boisement, il a été dépassé aussi, 353 Ha ayant été plantés contre 320 Ha prévus. Il existait aussi des pépinières des plants suivants prêts à être plantés: 75.000 cyprès, 25.000 eucalyptus et 10.000 plants de saligna. L'usine tournait avec une imperfection relevant du génie civil et des machines.

Jusqu'au 22 février 1984, 26 tonnes de thé sec avaient été exportés, 8 tonnes étaient emballées dans des caisses prêtes à l'exportation et 2 tonnes étaient encore dans les silos de stockage.

En janvier 1984, 48 1/2 tonnes de feuilles vertes ont été récoltées contre 25 tonnes prévues et en février 1984, la cueillette des feuilles vertes atteignait 64,323 tonnes. En novembre la production culminait jusqu'à 165,803 tonnes et retombait à 129,444 tonnes en décembre 1984.

.../...

Le Quinquina

La tendance à l'abandon de la culture du quinquina observée au courant de l'année 1983 s'est accentuée en 1984. Les agents chargés de la vulgarisation de cette culture industrielle se sont heurtés au refus de la population de prendre les plants encore en germe et de soigner les plantations existantes, Il faut souligner néanmoins que la Commune RUTSIRO a poursuivi l'introduction de cette culture chez elle dans les premiers mois de l'année.

Cet abandon s'explique par l'absence du marché d'écoulement de cette culture.

Les Communes RWAMATAMU, MWENDU et BWAKIRA se classaient les premières pour cette culture où elle occupait respectivement 1,482,5 hectares, 493 hectares et 238 hectares, Suivait KIVUMU qui disposait seulement de 49 hectares plantés.

.../...

Tableau n° VIII: Importance des cultures industrielles.

Cultures	Superficie totale en fin d'année (Ha)	Superficie en production (Ha)
1. Cafésiers	2.861,1795	2.764,300
2. Théiers	961	-
3. Pyrèthre	-	-
4. Quinquina	2.262,5	-
5. Riz	-	-
6. Coton	-	-
7. Canne à sucre	-	-
T O T A L		

Tableau N° IX: Résultats des pépinières de cafésiers.

Communes	Nombre de cafésiers		Total
	Extension	Remplacement	
1. RWAMATAMU	14.800	-	14.800
2. GISOVU	-	-	-
3. GISHYITA	78.592	3.909	82.501
4. GITESI	72.340	6.009	78.349
5. MABANZA	7.340	6.388	13.728
6. RUTSIRO	17.363	6.889	24.252
7. KIVUMU	-	-	-
8. BWAKIRA	-	-	-
9. MWENDO	-	-	-
T O T A L	190.435	23.195	213.630

.../...

Tableau N° X: Situation caféicole.

Communes	Plants en pépinières	Nombre de planteurs	Nombre de pieds	Caféiers en rapport	Caféiers non en rapport	Caféiers par planteur
1. RWAMATAMUI	54.290	9.003	1.590.449	1.530.249	60.200	176
2. GISOVU	-	3.367	12.704	412.703	-	122
3. GISHYITA	44.000	6.145	1.051.535	977.743	977.743	172
4. GITESI	109.582	68.833	869.258	812.884	52.373	126
5. MABANZA	54.373	7.230	892.729	830.001	62.728	123
6. RUTSIRO	24.252	1.696	199.270	-	-	117
7. KIVUMU	15.000	2.108	109.600	171.351	-	81
8. BWAHIRA	62.475	3.557	475.326	475.326	42.536	137
9. MWEENDO	24.216	3.208	328.873	-	-	120
TOTAL	346.288	43.199	5.525.744	5.210.258	1.195.580	1.174

...../.....

Tableau No X1: Nombre de Caféiers taillés par catégories.

Communes	Nombre de planteurs	Taille de formation	Taille de production	Taille de régénération	Total de caféiers taillés
1. RWAMATAMU	9.003	14.800	1.019.061	213.913	1.247.774
2. GISOVU	3.367	1.049	226.714	12.438	340.201
3. GISHYITA	6.145	153	795.815	37.697	839.808
4. GITESI	6.883	5.237	745.145	67.740	816.122
8. MABANZA	7.230	10.728	390.503	48.439	449.670
6. RUTSIRO	1.696	27.562	133.800	14.939	176.301
7. KIVUMU	2.108	-	161.376	9.628	171.004
8. DWAKIRA	3.557	465.953	9.373	9.373	457.326
9. MWENDO	3.208	-	33.849	24.849	58.684
TOTAL	43.177	59.529	4.072.216	439.002	4.576.890

.../...

Tableau N° XII: Nombre de caféiers Désinsectisés.

Communes	1er passage	2e passage	Total caféiers en production
1. RWAMATAMU	1.497.843	1.497.843	1.530.249
2. GISOVU	388.091	388.091	388.091
3. GISHYITA	896.434	896.434	940.046
4. GITESI	855.996	812.885	812.885
5. MABANZA	892.729	892.729	781.001
6. RUTSIRO	199.270	199.270	176.301
7. KIVUMU	171.351	171.351	171.351
8. DWAKIRA	475.326	475.326	475.326
9. MWENDO	382.873	382.873	307.200
TOTAL	5.759.913	5.716.803	5.582.450

.../...

Tableau N° XIII: Production caféicole

Communes	Nombre de caféiers en production	Superficie caféicole (Ha)	Production parche (tonnes)	Production moyenne (Kg/Ha)	Production moyenne Gr/arbre	Production moyenne par planteur (Kg)
1. RWAMATAMU	1.530.249	765,124	857,302	1.133,5	567	96
2. GISOVU	388.091	194,045	498,000	-	-	-
3. GISHYITA	940.046	525,760	564,020	1.073	560	92
4. GITESI	812.885	406,000	35,026	86	43	5
5. MADANZA	781.001	442,650	513,520	1.160	657,5	71
6. RUTSIRO	176.301	124,500	26,637	214	151	16
7. KIVUMU	171.351	68,500	22,024	321,5	128,5	10,4
8. BWAHIRA	475.326	142,600	236,716	1.660	498	66,5
9. MWENDO	307.200	192,000	39,307	205	100	12
TOTAL	5.582.450	2.861,179	2.200,552	731,6	331,6	46

.../...

Tableau N° XIV: Revenus monétaires des caféiculteurs.

Communes	Nombre de planteurs	Production totale (tonnes)	Valeurs en milliers (Frw.-)	Revenu moyen par planteur (Frw.-)
1. RWAMATAMU	9.003	867,302	104.076,25	11.560
2. GISOVU	3.367	-	-	-
3. GISHYITA	6.145	564,020	67.683,4	1.101
4. GITESI	6.883	35,026	4.203,12	6.106
5. MABANZA	7.230	513,520	61.622,4	8.523
6. RUTSIRO	1.696	26,637	3.196,44	1.884
7. KIVUMU	2.108	22,024	2.642,88	1.254
8. BWAKIRA	3.557	236,716	28.405,92	7.986
9. MWENDO	3.208	39,307	47.716,84	1.470
TOTAL	43.197	2.304,552	276.546,2	4.985

.../...

A.5. Cultures industrielles diverses.

Sous cette rubrique se retrouve le pili-pili pratiqué dans la Commune MABANZA et BWAKIRA où sont recensés 3.062 planteurs dont 1.562 pour MABANZA et le tabac cultivé essentiellement en Commune BWAKIRA où 1670 planteurs s'occupent de cette culture et un peu en Commune RUTSIRO où 27 planteurs s'adonnent à cette culture.

Elle y couvre respectivement une superficie de 12,5 et 0,135 hectares et la production totale atteint 12,66 tonnes dont 12,4 tonnes pour BWAKIRA.

A.6. Concours agricole 1984.

Le concours agricole a été organisé dans toutes les communes et les prix des gagnants ont été fournis par les projets de développement rural oeuvrant dans la Préfecture. Le Projet Agricole de KIBUYE (PAK) a encadré les Communes BWAKIRA, KIVUMU, MABANZA, MWENDO et GITESI, le Projet d'Amélioration de la Caféiculture et des Cultures Vivrières au bord du Lac Kivu (P.C.C.V.) s'est occupé des Communes GISHYITA, RUTSIRO et RWAMATAMU tandis que le Projet de Développement de la Zone Centrale de la Crête Zaïre-Nil (D.C.Z.N.) a financé le concours dans quatre secteurs de la Commune GISOVU encadrés par lui: GIKARANKA, GISOVU, RWANKUBA et TWUMBA. Les cinq autres secteurs ont reçu le matériel émanant du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts.

A.7. Génie Rural et Conservation des Sols:

A.7.1. Marais aménagés.

En fait de marais, la Préfecture de Kibuye en est mal loti. Les marais recensés sont ceux de Nyakaliba (3,5Ha) en Commune GITESI, celui de Kilimbi et de Mugonero de plus de 8,5Ha en Commune RWAMATAMU, ceux de Kibaya, Koko (50Ha), Musaho 20 à 30 Ha) et Kivuruga (3Ha) en Commune MABANZA ainsi que le marais de la Nyabarango qui s'étend aux Communes BWAKIRA et KIVUMU.

Les marais de Nyakaliba et Mugonero sont aménagés et exploités par le PCCV pour Mugonero et une partie de Nyakaliba, l'autre étant exploitée dans l'Umuganda par les cellules spécialisées de la Préfecture. Les travaux d'aménagement des marais de Kibaya et Koko ont été entrepris par le Projet Agricole de Kibuye mais ne semblent pas beaucoup progresser.

A.7.2. La lutte anti-érosive, étales fumières et compostières.

Les réalisations pour l'année 1984 ont connu un ralentissement du fait de la saison sèche qui a commencé avec la mi-avril pour prendre fin avec le mois d'octobre, spécialement pour la lutte anti-érosive. Comme pour l'année 1983, les activités sylvisoles ont renforcé cette action qui se fait toujours dans le cadre de l'Umuganda. Les travaux de creusement de fossés anti-érosifs et la plantation d'herbes fixatrices se sont arrêtés au cours des mois de juin, juillet, août et septembre et ont repris après le retour des pluies. Pour toute, les champs protégés contre l'érosion couvrent une superficie de 51,274 Ha, le piquetage atteint une longueur de 6.081,055 kilomètres, le creusement et la plantation d'herbes fixatrices totalisent 2.217,121 Kms tandis que la plantation des haies seules couvre une distance de 2.946,674 Kms.

.../...

Il s'agissant de la fumure, le nombre de compostière était estimé à 17.319 et la Commune GITESI venait en tête avec 5.316 suivie par les Communes RUTSIRO et GISHYITA avec 3.872 et 3.592 respectivement. Les étales fumières étaient de l'ordre de 6.491. Ci-dessous le tableau reprenant le détail des réalisations en matière de lutte anti-érosive, des étales fumières et de compostières Commune par Commune.

Tableau N° XV: Lutte anti-érosive, étales fumières et compostières

Communes	Superficie champs(Ha)	Piquetage (Km)	Creusement et planta- tion(Km)	Plantat. haies (Km)	Compos- itières	Etales fumières
1. RWAMATAMU	7,550	640,795	291,045	469,830	824	80
2. GISOVU	3,030	247,811	16,237	95,327	740	64
3. GISHYITA	2,100	900,968	207,928	581,437	3.595	917
4. GITESI	8,000	544,310	37,596	390,760	5.316	1.489
5. MABANZA	7,010	223,737	64,163	159,574	680	1.933
6. RUTSIRO	7,930	1093,274	1030,465	-	3.872	76
7. KIVUMU	7,000	345,356	136,764	387,940	1.040	379
8. BWAKIRA	5,110	1305,652	712,661	472,255	618	1.113
9. MWENDO	3,540	779,152	720,062	389,579	634	438
TOTAL	51,274	16081,055	13.217,121	12946,674	17.319	6.491

Au bout de ce survol sur l'agriculture en Préfecture de Kibuye, il faut souligner qu'elle reste avant tout traditionnelle et l'agriculture moderne est encore dans son enfance. Elle dépend d'une pluviométrie régulière et reste tributaire d'un sol pauvre en éléments nutritifs de la plante, plus particulièrement dans les régions de haute altitude. L'érosion emporte beaucoup de terres, le relief étant trop accidenté.

L'utilisation de la fumure reste encore très limitée. Néanmoins, quelques secteurs avec l'encadrement des projets de développement rural comme le PAK commencent à en faire un grand usage. Les réalisations en ce domaine donnent beaucoup de satisfaction dans les secteurs relevant du Projet PAPA KI, un petit projet initié par l'Eglise Presbytérienne au Rwanda et qui s'occupe du développement rural de quelques secteurs des Communes BWAKIRA et MWENDO. La sensibilisation des agriculteurs-éleveurs pour la création des étales fumières grâce à la pratique de l'élevage en stabulation ou en demi stabulation et des compostières y a atteint des progrès palpables.

.../...

Le dernier point à souligner est que cette agriculture ne connaît pas encore l'usage des engrais chimiques sauf dans les projets de développement rural où quelques essais ont été tentés. Ce sont justement ces projets qui devront en répandre l'utilisation sur base des résultats obtenus quant à l'opportunité de ces intrants. Aussi convient-il d'aborder leurs principales réalisations au cours de l'exercice 1984.

A.8. Projet de Développement Rural.

Les quatre grands projets de développement rural que compte la Préfecture de KIBUYE à savoir: Le Projet Agricole de KIBUYE (PAK), le Projet d'amélioration de la Caféiculture et des Cultures Vivrières au bord du Lac Kivu (P.C.C.V.), le Projet Pilote Forestier (PPF) et le Projet de Développement de la Zone Centrale de la Crête Zaïre-Nil (DCZN) sont à pied d'oeuvre et leur gestion commence peu à peu à être assainies grâce surtout à l'introduction des autorités préfectorales voire communales dans leurs comités de gestion.

A.8.1. Le Projet Agricole de KIBUYE (PAK)

A.8.1.1. Généralités.

Au cours de cette année 1984, le PAK a mené ses activités sur les 5 Communes GITESI, MABANZA, KIVUMU, BWAKIRA et MWENDO.

Malgré les craintes majeures (longue période de sécheresse, circulaire ministérielle instituant le système de "frais payants" pour les soins vétérinaires à donner aux animaux), les actions suivantes ont été réalisées, dans le souci d'atteindre les objectifs assignés au Projet.

- a) La campagne de vulgarisation ayant comme composante essentielle le concours agricole des agri-éleveurs a été bien menée dans les 5 Communes d'action du Projet, clôturée à chaque fois par une fête de la population dans laquelle 25% des participants au concours agricole de chaque cellule recevaient des prix.
- b) Un terrain d'observation par Commune regroupant 20 à 40 familles a été délimité. Les terrains d'observation s'insèrent dans le cadre de la démarche Recherche/Développement. Le but principal poursuivi sur ces terrains est rechercher avec les agriculteurs-éleveurs les solutions adaptées aux problèmes liés à l'amélioration des techniques culturales, la conservation des sols et l'augmentation de la production.
- c) La diffusion des semences vivrières sélectionnées et des semences potagères.
- d) Les travaux de lutte anti-érosive n'ont pu atteindre les résultats escomptés car ils ont été arrêtés avec le mois d'Avril pour reprendre en octobre.
- e) Dans le cadre de la diffusion des animaux, le Projet a mis surtout l'accent sur la diffusion des poules R.I.R. (Rhode Island Red). Il y a eu également le placement des boucs à demi sang Toggenburg chez les teneurs (paysans volontaires).

.../...

- f) Le Service Vétérinaire des 5 communes encadrées par le PAK a été réorganisé: des groupements d'éleveurs fonctionnent actuellement autour des couloirs d'aspersion et les dispensaires vétérinaires gérés par les vétérinaires de communes ou de secteurs disposent d'un fonds de roulement pour l'achat de médicaments.
- g) Une bonne collaboration existe entre le PAK et d'autres projets ou institutions, notamment: l'ISAR; dans le cadre de mise en place des essais multiloceaux et les essais agroforestiers, les projets BGM, Kibungo II, DERVAM, Kigali-Est, le S.S.S., le PCCV, le PPF (dans le cadre de l'approvisionnement en intrants et des visites réciproques pour échange d'idées sur les activités de travail de vulgarisation).
- h) Les infrastructures prévues pour être installées dans les cinq communes d'action du Projet (sources, abattoirs, ponts, caniveaux...) ont été réalisées.

Sur le plan organisationnel, jusqu'en octobre 1984 chaque commune était encadrée par un responsable du PAK (expatrié). Depuis novembre 1984, les communes KIVUMU et GITESI ont été mises sous la responsabilité des cadres nationaux dont un Docteur Vétérinaire pour KIVUMU et un Ingénieur Agronome pour GITESI. Dans la Direction, le Projet comporte un Directeur (expatrié) et un Directeur Adjoint (national). Le Projet compte deux services: la gestion sous la responsabilité d'un gestionnaire (expatrié) à mi-temps et le service d'animation et de formation (SAF) ayant un responsable (expatrié) et un responsable adjoint (national).

Dans le plan d'opération 1984, cinq volets avaient été définis au départ, ayant chacun un responsable.

- . Le Volet Agriculture
- . Le Volet Service à la Production et Infrastructures
- . Le Volet Elevage
- . Le Volet Social et Coopératif
- . Le Volet Formation.

A cause des expériences vécues sur le terrain, il s'est avéré nécessaire de bien adapter l'appellation de certains volets et un 6e volet est né dans cette optique. C'est ainsi que depuis novembre 1984, les six volets ont été définis comme suit:

- 1° Volet Agriculture
- 2° Volet Service à la Production
- 3° Volet Elevage
- 4° Volet Acteurs Sociaux dans la Production
- 5° Volet Formation
- 6° Volet Technologie et Aménagement.

A.8.1.2. Activités réalisées.

a) La Campagne de vulgarisation.

Elle se caractérise par une diversité du thème vulgarisation auprès des agriculteurs-éleveurs en vue d'améliorer leurs exploitations et leurs conditions de vie. Les thèmes vulgarisés sont:

.../...

- la lutte anti-érosive
- l'étable-fumière et la compostière pour la production du fumier et l'élevage en semi-stabulation
- l'amélioration de la production caféière
- l'entretien des bananeraies
- les cultures potagères
- la production de la pomme de terre et du froment
- le reboisement.

Les thèmes vulgarisés ont été choisis au niveau de chaque secteur et le suivi technique de leur réalisation au sein des exploitations agricoles a été assuré par les agronomes de secteurs et les monagris. L'évaluation des réalisations qui aboutit à la cotation de chaque exploitation agricole participant au concours agricole a été assurée au niveau de chaque cellule par la commission de vulgarisation composée de trois membres dont le Responsable de cellule.

Tableau XVI: Participation de la population au concours agricole de 1982 à 1984.

Campagne Commune	1982			1983 - 1984		
	Nombre exploit. agricoles	Nombre exploit. partici- pants	%	Nombre exploit. agricoles	Nombre exploit. partici- pants	%
1. BWAKIRA	7.889	3.201	40,51	8.409	4.440	52,8
2. GITESI	8.272	2.665	32,21	8.272	2.701	32,6
3. KIVUMU	8.692	3.387	41,01	8.692	6.481	74,5
4. MABANZA	10.125	7.025	69,31	10.664	4.110	38,5
5. MWENDO	7.579	4.237	55,91	7.579	4.944	65,2
TOTAL	42.557	20.515	48	43.616	22.676	52

De ce tableau on peut redouter le nombre livré par les communes GITESI, KIVUMU et MWENDO dans la mesure où, sur une période de 3 trois années, le nombre de ménages (exploitations agricoles) n'a pas augmenté dans ces communes. L'exactitude du chiffre fourni en 1984 laisse susciter quelques doutes.

d) Diffusions d'intrants végétaux

Au cours de l'année 1984, un accent particulier a été mis sur la diffusion du haricot, du soja (BWAKIRA) du blé, particulièrement en Commune MWENDO où cette culture remplace progressivement celle de l'éleusine pratiquée précédemment avec écobuage, du manioc et des semences potagères.

.../...

Tableau XVII: Comparaison de la diffusion des semences par rapport aux prévisions.

Intrants	Quantité prévue	Quantité diffusée	% Diffusion/Prévision
1. Haricot (Kg)	2.600	11.182	430
2. Soja (Kg)	4.000	5.720	143
3. Blé (Kg)	1.400	1.400	126
4. Manioc (bout.)	18.000	13.300	73
5. Semences potagère (sachets)	36.000	24.588	68
6. Maïs	4.100	4.053	66
7. Pommes de terre (Kg)	35.000	16.519	47
8. Sorgho (Kg)	1.300	88	6
9. Bananes (rejets)	1.000	65	6
10. Ananas (rejets)	3.300	650	2
11. Patates douces	5.600	65	1

Il est à remarquer dans le tableau qui suit que des quantités de semences (vivrières) diffusées dans les 5 communes, les plus importantes ont été les pommes de terre, le blé et le soja.

La diffusion de la pomme de terre aurait été plus importante si elle n'était pas heurtée aux problèmes liés à l'approvisionnement et aux maladies (mildiou et bactériose). Pour la pomme de terre et le soja, leur grande diffusion est due à l'existence des groupements multiplicateurs en MWENDO et KIVUMU (pomme de terre) et BWAKIRA (soja).

La Commune MWENDO a diffusé 701 Kg de petit pois (variété Kyondo) mais cette variété ne semble pas résister à la fois à la pluie et à la sécheresse.

Tableau n° XVIII: Semences vivrières diffusées par Commune.

Commune	Ip.d.t. (Kg)	Maïs	Blé	Sorgho	Haricot	Soja	Petit pois	Manioc (bout.)	Patates douces	Rejets bananes
GITESI	500	120	-	-	1.665	-	-	13.300	65	65
MABANZA	950	508	-	-	2.544	1408	-	-	-	-
KIVUMU	5188	1490	-	-	-	583	-	-	-	-
BWAKIRA	500	439	402	-	2.973	3729	-	-	-	-
MWENDO	9381	1496	1369	88	4.000	-	701	-	-	-
TOTAL	16519	4053	1771	88	11.182	5720	701	13.300	65	65

.../...

Tableau n° XIX: Semences potagères diffusées par Commune.

Commune	! Semences !	! Choux !	! Carottes !	! Oignons !	! Poireaux !	! Tomates !	! Aubergines !	! Autres !	Total						
	!!	!	!	!	!	!	!	!	!						
GITESI	! 1.564	!	749	!	155	!	65	!	33	!	-	!	2.566		
MABANZA	!	!	3.164 sachets						!	3.164					
KIVUMU	! 4.880	!	244	!	245	!	479	!	46	!		!	5.894		
BWAKIRA	! 4.423	!	1.415	!	515	!	56	!	7	!	22	!	136	!	6.574
MWENDO	! 4.850	!	900	!	380	!	-	!		!	260	!	6.390		
TOTAL	!	-	!	-	!	-	!	-	!	-	!	-	124.588		

Le projet a diffusé des sécateurs et de scies dans les communes Gitesi, Mabanza, essentiellement caféicoles, ainsi qu'en Commune BWAKIRA.

Toutefois la diffusion à grande échelle a été limitée par le fait que bon nombre de caféiculteurs possèdent ce matériel octroyé gratuitement par l'OCIR-CAFE et le Projet Café et Cultures Vivrières au cours des années antérieures.

C. Appui aux travaux de lutte anti-érosive et reboisement Intégré.

Le Projet a fourni un appui en matière des travaux de lutte anti-érosive entre autres pour l'installation des champs de multiplication d'herbes fixatrices (sétaria, trypsacum, pennisetum) pour l'encadrement et la rémunération des équipes de piquetage affectées dans chaque secteur de commune et pour le suivi des résultats atteints. Il a également fourni un appui sur l'intégration d'arbres agroforestiers sur les lignes anti-érosives.

Tableau n° XX: Champs de multiplication d'herbes fixatrices installés

COMMUNE	! Ha INSTALLES	! Ha PREVUS	! % Ha installés
	!	!	! Ha Prévus en 1984
GITESI	! 1,80	! 3,00	! 60
MABANZA	! 1,30	! 3,00	! 43
KIVUMU	! 1,90	! 2,50	! 76
BWAKIRA	! 5,11	! 3,50	! 146
MWENDO	! 2,10	! 2,00	! 105
TOTAL	! 12,21	! 14	! 86

L'objectif d'installation des champs de multiplication d'herbes fixatrices dans les différentes communes n'a pas été atteint partout à cause de la saison sèche qui s'est prolongée d'avril à septembre 1984.

.../...

Tableau n° XXI: Réalisations pour le piquetage, creusement et plantation des lignes anti-érosives.

COMMUNE	! Kms ! Piquetés	! Kms ! Plantés	! Kms. ! Créusés	! Nombre d'arbres plantés ! sur talus (grévillea)
GITESI	! 647,6	! 456,1	! 96,7	!
MABANZA	! 423,7	! 167,7	! 321,3	!
KIVUMU	! 622,8	! 370,2	! 467,5	!
BWAKIRA	! 1305,6	! 472,2	! 712,8	! 14.194
MWENDO	! 842,4	! 452,3	! 741,1	! 43.981
TOTAL	! 3.842,1	! 1.918,5	! 2.339,4	!

Les travaux de lutte anti-érosive ont assez bien marché mais ont dû s'arrêter un certain temps à cause de la **sécheresse**. Toutefois dans les secteurs de haute altitude des Communes MABANZA et GITESI, les travaux ont avancé très peu du fait des jachères prolongées et des champs de multiplication d'herbes fixatrices encore insuffisants.

S'agissant du reboisement intégré, l'action a été limitée à la production de plants agro forestiers plantés sur les lignes anti-érosives. Le projet a produit, en collaboration avec le Projet Pilote Forestier (PPF) des plants de Grévillea dans les différentes pépinières détaillées dans le tableau ci-dessous.

.../...

COMMUNE	! Kms	! Kms	! Kms	! Nombre d'arbres plantés
GITESI	!	!	!	!
MABANZA	!	!	!	!
KIVUMU	!	!	!	!
BWAKIRA	!	!	!	!
MWENDO	!	!	!	!
TOTAL	!	!	!	!

Dans l'ensemble donc l'accent a été mis surtout sur la diffusion des plants caféiers soit 1746II pour les communes Gitesi et MABANZA, sur la diffusion des plants d'avocatiers, au total 41842 plants, des pruniers 5105 plants, des papayers, 63276 plants et de maracoudja, 55516 plants.

D. Terrains d'observation, essais en cours et tests d'adaptabilité dans la zone du Projet.

Un terrain d'observation a été mis en place par Commune avec objectifs de rechercher avec les familles productrices les solutions adaptées à leurs systèmes de production selon une démarche d'auto-trouaille. Les résultats d'enquête ont révélé qu'il se pose un problème de l'amélioration de la fertilité des sols handicapée par le manque de fumier, les sols pauvres et les petites superficies.

Les essais en cours dans les différentes stations du Projet portent sur:

- 1° Un essai agroforestier établi à Munzanga en collaboration avec le Département de Sylviculture de l'ISAR.
- 2° Un essai de rotation, entrepris en 1981 à Kabuga (Commune Mabanza) en collaboration avec le projet Agro-Pastoral de Nyabisindu. Les résultats définitifs de cet essai seront disponibles en 1985.
- 3° Un essai de fumure minérale installé à Kabuga. Cet essai porte sur les cultures de maïs, haricot, soja et patate douce. Il vise à tester l'effet des différents niveaux d'engrais N-P-K 17-17-17 sur le rendement de ces cultures.
- 4° Un essai sur l'érosion installée sur la colline Kabali (Rukoko-Commune Kibumu). Cet essai a pour but d'évaluer les pertes de terre par érosion et des résultats seront disponibles en 1985
- 5° Un essai de fumure minérale associant chaux et phosphate pouvant remédier à la carence en ces éléments dans les sols extrêmement acidés de Rukoko. Il porte sur l'association du maïs avec du haricot.

D'autres essais ont été installés à Gasenyi (Mwendo), à Bubazi (Gitesi), à Munzanga (Bwakira) et Kibaya (Gitesi) en collaboration avec différentes stations de l'ISAR notamment le PNAP-Ruhengeri et ISAR-Rwerere et ont porté sur le haricot (nain et volubile), la pomme de terre, le maïs et le froment. Pour chacun de ces cultures, les rendements ont été faibles du fait d'une maturité précoce dû à la sécheresse, des maladies généralisées qui ont été observées, des attaques d'oiseaux et des inondations pour la pomme de terre testée dans le marais de Kibaya.

.../...

Tableau XXIII: Résultat de l'essai multilocal sur haricot noir
à Gasenyi-saison 84 B.

Variété	Moyenne rendement 12 m ² Kg	Moyenne rendement à 1'ha Kg
1. Imyumbati	0,670	558
2. Kilyumukwe	0,680	567
3. Bataaf	0,730	608
4. Rubona 5	0,570	475
5. Testado	0,220	183
6. Sobre plano	0,415	346
7. Mélange local	0,570	475

Le rendement a été faible pour les différentes variétés à cause de la sécheresse qui a été à l'origine d'une maturité précoce et aux maladies telles que *Ramularia pharsoli* et *Isariopsis*.

Tableau XXIV: Résultats du test d'adaptabilité du haricot volubile.

Station de	Variétés	Superficie enblavée (ares)	Quantité semée (Kg)	Quantité récol- tée (Kg)	Rendement à 1'ha (Kg)
Bubazi	Urunyu- mba 3	3,19	1,50	13,70	429
	Cajarmaca	3,03	1,50	4,60	151
	Gisenyi 6	3,46	1,50	10,50	303
MUNZANGA	Urunyu- mba 3	1,70	1,10	1,35	79
	Cajamarea	1,70	1,70	2,50	147
	Gisenyi 6	1,70	1,50	4,50	264

Ces résultats sont très faibles. Mise à part la sécheresse qui peut en être la cause, des attaques d'oiseaux au moment de la floraison ont été fortes à Bubazi.

Pour Munzanga, la très faible fertilité des sols de la station, malgré la grande quantité de fumure organique apportée, ne favorise pas une bonne croissance.

Tableau XXV: Résultats du test d'adaptabilité sur le froment
à Gasenyi (saison 1984/B).

Variétés	Superficie enblavée (ares)	Quantité semée (Kg)	Cycle végé- tatif (jours)	Quantité récol- tée (Kg)	Rendement à 1'Ha (Kg)
Norteno	1	1	128	29	2.900
666I-I9	1	1	128	19	1.900
6648-I	1	1	128	12	1.200

.../...

La variété testée est la 6.648-1 comparée à deux autres variétés qui étaient déjà connues à Gasenyi à savoir: Norteno et 6661-19. Elle a accusé le plus faible rendement.

Le test d'adaptabilité de la pomme de terre a été installé en Commune Gitesi (à Kibaya) à une altitude de 1460 m. Il portait sur les trois variétés: Sangema, Kinigi et Gahinga et visait à l'évolution de l'adaptabilité de ces variétés aux altitudes moyennes. Le comportement général de ces variétés a été bon durant les 7 premières semaines, sauf que l'incident de la bactériose a été forte sur les variétés Gahinga et Kinigi. Par ailleurs, les parcelles d'essai ont souffert des inondations de la rivière Musogoro, ce qui a entraîné la pourriture des tubercules à l'état jeune.

Les rendements moyens ainsi obtenus se chiffrent à:

Sangema : 10 tonnes à l'ha
 Gahinga : 8,5 tonnes à l'ha
 Kinigi : 6,6 tonnes à l'ha.

Volet service à la production et infrastructures.

Multiplication des semences vivrières sélectionnées par le Projet.

Le Projet compte 5 stations de multiplication de semences sélectionnées: Gasenyi 6 ha, Rukoko 9,5ha, Munzanga: 2ha, Kabuga: 2ha, Bubazi 0,80ha. Deux, Gasenyi et Rukoko, sont en haute altitude et les trois autres en basse altitude.

Le tableau suivant nous donne les quantités de semences produites sur ces stations pour 2 saisons 84 A et 84 B.

Tableau n° XXVI: Résultats de la multiplication des semences sur champs du Projet en 1984 (saison A et B).

Station	Cultures	Variétés	Surface totale ; emblavée (ares)	Quantité récoltée (Kg)	
RUKOKO	P. de terre	Sangema	209,0	17737	
		Gahinga	20,9	2433	
		Nseko	15,0	1278	
		Condéa	25,4	3666	
		Froment	Norteno	59,4	664
		Triticale	T 74	28,8	469
		Seigle	-	84,0	1378

.../...

Tableau n°XXVI (suite)

Station	Cultures	Variétés	Surface totale : emblavée (ares)	Quantité récoltée (Kg)	
GASENYI	P. de terre	Angema	55,49	5793	
		Gesore	40,9	4354	
		King Georges	5,7	924	
		Gahinga	36,5	3036	
		Northno	29,5	424	
	Froment	6661 -19	38,68	534	
		6648 -1	2,0	27	
		Triticale	T 74	20,6	320
			T 65	14,1	221
		Petit Pois	Kyondo	105,2	409
BUDAZI	Sorgho	SVR 55	16,8	12	
		SUSA	3,4	16	
		Ikinyaruka	4,34	12	
		Rubona 5	4,48	46,0	
		Muyumba 54	6,1	45,5	
	Haricot nain	Mélange local	4,35	43,6	
		Mutiki 2	2,45	16,0	
		Palmetto	22,7	109	
	Soja	Davis	6,18	28	
		Maïs	Katamani	8,5	52
MUNZANGA		Palmetto	5	2,4	
	Soja	Davis	60	113,0	
		Ogden	35	48,0	
		Local	-	206	
		Rubona 5	-	75,5	
KADUGA	Haricot nain	Mutiki 2	-	29,5	
		Muyumba 54	-	38,5	
	Soja	Palmetto	-	84	
		Davis	-	11,5	
		Maïs	Katamani	-	101,5

.../...

L'action de la multiplication des semences sélectionnées a réussi dans son ensemble malgré la mauvaise période de sécheresse traversée.

La production globale des champs de multiplication du Projet fut de :

1. Pomme de terre	:	39.213 Kgs
2. Froment (Norteno)	:	
(6661-19)	:	1.649 Kgs
(6648-1)	:	
3. Triticale (T 74 et T 75)	:	1.010 Kgs
4. Seigle	:	1.371 Kgs
5. Petit pois	:	409 Kgs
6. Sorgho	:	40 Kgs
7. Haricot (nain)	:	500 Kgs
8. Soja (Palmetto)	:	
(Davis)	:	395 Kgs
(Ogdèn)	:	
9. Maïs	:	153 Kgs

Pour la pomme de terre et le froment, les résultats sont encourageants et leur programme de multiplication s'intensifie avec la création des "groupements multiplicateurs" qui fonctionnent déjà à Gasenyi et Rukoko. Les premiers résultats obtenus à Gasenyi donne un chiffre de 4,903 Kgs de pomme de terre produits cette année. Quatre groupements multiplicateurs de semences fonctionnent également et totalisent 90 membres. Ces groupements ont multiplié au cours de la saison 84 A

- du maïs (variétés Katumani et Bambou)
- du soja (Palmetto)
- et du haricot (Rubona 5).

En collaboration avec le PPF, le PAK mène une action de diffusion de plants fruitiers, agrofrestiers et caféiers qui sont produits dans les différentes pépinières réparties dans tous les secteurs.

Le tableau n° XXVII en détaille le nombre et les espèces.

Le Projet a songé à la transformation des produits agricoles et a mis en place des moulins hydrauliques en Commune Mwendo où trois moulins fonctionnent sur les rivières Nyabahanga, Mukungu et Musasa.

Il a en outre appuyé la commercialisation du haricot par la constitution d'un stock stratégique pour les semences. Ainsi 4000 Kgs de haricot ont été achetés sur les marchés de la Préfecture de Gitarama et revendus à la population de Mwendo et 2.500 Kgs de haricots provenant de l'OPROVIA ont été distribués en Commune Mabanza et Gitesi.

Quant aux infrastructures, elles se rapportent sur divers domaines (agriculture, élevage, formation, santé, transports, fonctionnement général du Projet) et ont été installées dans les différentes communes comme le montre le tableau ci-dessous.

... / ...

Tableau n° XXVII: Diffusion des plants fruitiers, agroforestiers et caféiers dans la Zone du Projet en 1984.

Saison	84 A											84 B										
	Caféiers	Brévilles	Avocats	Pruniers	Maracoudja	Papayers	Coeur de boeur	Goyaviers	Papayers de montagne	Autres	Caféiers	Brévilles	Avocats	Pruniers	Maracoudja	Papayers	Coeur de boeur	Goyaviers	Papayers de montagne	Autres		
GITESI	110656	133400	131001	22351	55851	96391	-	118741	-	-	109502	427181	34881	56881	41191	102781	-	115321	-	-		
MABANZA(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54373	135000	10104	6751	181301	163211	3161	65001	-	-		
KIVUMU	-	142604	15101	157071	32391	3641	1681	-	-	-	-	140973	15223	127001	43511	90081	-	-	-	1440		
BWAKIRA	-	156093	135681	32381	961	57941	-	-	-	-	-	126014	13612	171451	82411	65171	19001	-	-	196		
MWENDO	-	141032	138391	58321	49231	32331	-	112321	-	-	-	138123	133271	81321	68321	21221	-	110211	-	-		

(1) La Commune Mabanza a livré les quantités totales diffusées pour les 2 saisons

Dans l'ensemble, on voit de ce tableau que l'accent de la diffusion a été surtout mis sur:

- les plants caféiers: 174611 pour les communes Gitesi et Mabanza (zone caféicole)

- plants d'avocats: 41842 plants- Pruniers: 51058 plants

- papayers : 63276 plants

- maracoudja : 55517 plants

....

Tableau n° XXVIII: Nombre d'infrastructures réalisées cette année par Commune

Commune	Magasins / Agricoles		Vétérinaires		Sanitaires		Communication						
	Magasin	Bureau	Centre	Déulp.	Dispens.	Couloirs	Sources	Abattoirs	Tueries	Sources	Routes	Ponts	Cani-
GITESI	-	-	6	-	4	1	1	1	-	38	5	-	1
MABANZA	-	-	6	1	7	1	1	2	-	40	-	-	-
KIVUMU	1	-	-	-	-	-	-	-	-	53	-	-	1
BWAKIRA	-	1	-	-	-	1	1	-	-	44	5	1	-
MWENDO	1	-	-	-	-	1	1	2	-	26	1	2	11
TOTAL	2	1	12	1	11	4	4	5	-	193	11	4	15

Commentaires

1° Les centres de déulpage ont été installés en collaboration avec le PCCV. Il y a eu réparation des autres machines qui existaient, en collaboration avec le PCCV.

2° Routes: Le PAK a appuyé:

- la construction de la route Nyange-Bwira en fournissant le matériel (pics, pelle) ainsi que la construction d'un pont et de 5 caniveaux sur cette route.
 - L'entretien de la route Bwakira-Munzanga continue.
 - L'entretien de la route Gasenyi-Mwendo (12 Km) ainsi que celui de la route Gasenyi-Nyabahanga.
- L'appui à l'entretien des routes précitées consiste en une rémunération de la main d'oeuvre.

....

L'action en direction de l'aménagement des marais a été limitée au marais de Koko. Le PAK a aménagé cette vallée en collaboration avec la Direction du Génie Rural qui en a fait étude. Les travaux d'aménagement prendront fin en 1985.

Des levés topographiques ont été faits pour le marais Kivuruga et son aménagement prévu pour 1985.

Volet "Elevage"

Depuis la remise-reprise du service vétérinaire au Projet, celui-ci a conçu un système d'autorisation de l'élevage par les éleveurs des groupements d'éleveurs. Cette action a été entreprise en Août 1984 où des groupements d'éleveurs se sont formés autour des couloirs d'aspersion en place. Le passage de la sensibilisation aux réalisations concrètes a dû prendre du temps comme l'indique le tableau ci-dessous dont les données sont incomplètes.

Tableau XXIX: Couloirs d'aspersion en fonction avec les groupements d'éleveurs en 1984

Commune	Nbre couloirs	Localisation	Nbre éleveurs	Nbre de vaches	Remarques
BWAKIRA	3	Shyembe	57	189	
		Musasa	11	25	12 autres couloirs
		Munzanga	17	43	existent à Rugabano
					et Murambi mais
					sans groupements
BWAKIRA	4	Gahunduguru	16	54	6 autres groupements
		Nyange	13	51	seront fonctionnels
		Bambiro 1	13	43	avec fin décembre.
		Bambiro 2	5	35	Ils totalisent 74
					éleveurs et 226
MABANZA	6	Gako	-	-	Sauf le couloir de
		Gitwa	-	-	Gako les autres n'
		Mushubati	-	-	ont pas encore com-
		Gafumba	-	-	mencé à fonction-
		Kibingo	-	-	ner. Mais les coti-
		Mushubati 2	-	-	isations ont été
					déjà perçues par
					les trésoriers des
GITESI	4	-	-	-	Il existe 7 autres
					couloirs qui fon-
					ctionnent sans
					groupements
KIUMU	7	-	-	-	

.../...

A.3.2: Le Projet Pilote Forestier (PPF).

Objectifs: Le Projet Pilote Forestier est un projet de Développement du secteur forestier financé en grande partie par la Coopération Technique Suisse. Il mène ses activités dans la Préfecture de Kibuye et de Cyangugu et est présent en Préfecture de Kibuye depuis 1967.

Il a comme objectifs:

- Promouvoir principalement en Préfecture de Kibuye des activités forestières telles que reboisements, pistes forestières, aménagement forestier... tout en cherchant à poser les jalons solides indispensables pour le fonctionnement du futur service forestier préfectoral; le but étant d'étendre à long terme les activités forestières similaires à d'autres préfectures.
- Promouvoir les reboisements sur les lieux de consommation et cela à tous les niveaux de la société.
- Contribuer à la sauvegarde de la forêt naturelle de montagne de Nyungwe par la création des reboisements tampons situés entre les massifs forestiers et les terres agricoles.

Les activités du Projets menées en Préfecture de Kibuye au cours de l'année 1984 ont porté sur le programme de vulgarisation forestière, sur le programme de reboisement en milieu rural et sur le programme des activités en bordure de la forêt naturelle de Nyungwe à travers le Centre Forestier de Gisovu.

S'agissant de la vulgarisation forestière les buts visés ont été l'organisation des paysans pour l'entretien de leurs boisements et l'organisation des sessions de formation aux monagris et aux agronomes de secteur.

Douze pépinières des paysans fonctionnaient au 31 décembre 1984 dans quatre communes GITESI-RUTSIRO-MWENDO-et MABANZA comme le fait ressortir le tableau ci-dessous:

Tableau n° XXX: Production des plants dans les pépinières des paysans pour les saisons A et B/84.

Communes	Nombre pépinières	Plants sortis		Total
		A/84	B/84	
MWENDO	1	21.000	21.500	42.500
GITESI	3	-	37.300	37.300
RUTSIRO	6	30.000	36.000	66.000
MABANZA	2	-	10.000	10.000
TOTAL	12	51.000	104.800	155.800

Pour ce qui est de l'entretien des boisements, les premiers boisements du programme d'appui aux communes ont 9 ans mais ils n'ont pas reçu les soins nécessaires pour la production du bois de qualité, d'où l'organisation des paysans en équipes pour la formation sur les travaux d'entretien des boisements. La déclaration des paysans dans les secteurs touchés de Gitwa

.../...

et de Ngoma de la Commune Mabanza a été qu'ils sont prêts à faire des entretiens mais qu'il leur manque souvent le matériel. Le Projet poursuivra cette action en recherchant les moyens de rendre le matériel disponible chez les paysans avec un plus grand encadrement lors des travaux d'entretien de leurs boisements.

Quant au programme de formation et recyclages aux monagris, trois sessions de formation des formateurs ont été organisées dans les communes KIVUMU, MWENDO et GISOVU avec pour thème "choix des endroits et des essences de plantation" à l'intention des monagris et des agronomes de Secteur. Ce cours répond à la technique de formation des adultes et a été reçu avec intérêt par les paysans à BWAKIRA, KIVUMU, GITESI et MWENDO. Cette activité poursuivra dans les Communes non touchées à savoir: GISHYITA, RUTSIRO, RWAMATAMU et MABANZA.

Reboisement en milieu rural.

En 1984, le programme de reboisement en milieu rural a poursuivi les efforts de 1983, année de l'arbre en maintenant une bonne production de plants forestiers et fruitiers, en créant de nouveaux périmètres, en entretenant des boisements existants.

Au cours de cette année, 218,75 Ha ont été reboisés contre 680 Ha prévus pour la phase 1974-1985. Sur les périmètres d'altitude à fougères, les rongeurs se sont attaqués particulièrement aux cyprès et à l'Acacia melanoxylon. La seule solution pour combattre ce fléau reste l'intensification des entretiens mais par endroits la prévision de deux passages d'entretien est insuffisante surtout quand les plants restent encore trop jeunes.

La sécheresse prolongée de 1984 a laissé des pertes sensibles dans les boisements de Kibuye et leurs environs. Ce dessèchement a touché essentiellement le cyprès et le pinus patula qui sont des essences d'altitude.

Les dégâts ont été de presque 100% sur Ruhiro (14Ha) et 50% sur Gatwaro (32Ha) et ont été sensibles sur divers périmètres de basse altitude (1700-1800m). Sur Karongi, près de 10 hectares ont été brûlés. Les regarnissages sont prévus en saison 2/85.

L'appui aux Communes s'est traduit par la poursuite des efforts de production de plants pour satisfaire les demandes de la population. Ainsi dans 151 pépinières communales, la production a atteint 7,27 millions de plants. En général les plants distribués ont toujours été supérieurs à 85% de la production dans toutes les pépinières, le reste étant constitué de déchets et des essences non préférées par la population. Les plants distribués à la population correspondraient à 2060 Ha si l'on compte 3000 plants par Hectare.

En dehors de ces pépinières communales, le PPF a appuyé les pépinières privées qui ont produit 155.000 plants avec matériel tels que arrosoirs, sachets, graines ou plantules ainsi qu'une supervision technique.

Tableau n° XXXI: Production de plants dans les pépinières communales (1984)

Communes	Saison A/84	Saison B/84	Total
1. GITESI	316.119	528.000	844.119
2. RUTSIRO	328.639	636.000	964.639
3. BWAKIRA	398.974	818.572	1.217.546
4. MWENDO	306.879	603.119	909.998
5. GISHYITA	204.428	268.959	473.387
6. RWAMATAMU	224.691	376.724	601.415
7. KIVUMU	409.239	631.894	1.041.133
8. MABANZA	266.434	428.842	695.276
9. RUTSIRO	-	-	-
TOTAL			7.277.344

En résumé, la superficie boisée en 1984 en Préfecture de Kibuye est de 2.280 Ha contre 2950 Ha en 1983 et 1683 Ha en 1982. Cet effort de reboisement va de pair avec l'étude du plan d'aménagement forestier de la Préfecture. Ce plan doit répertorier les superficies déjà reboisées, celles à reboiser et donner les grandes lignes d'aménagement des différents groupes de peuplement.

Seuls les plans forestiers de Kivumu et Bwakira ont été établis, le travail se poursuit en Suisse pour le reste des communes. Une quatrième commande de photos aériennes a été nécessaire parce qu'on n'avait pas une couverture stéréoscopique de 1979 à 1982 en certains endroits.

Activités en bordure de la forêt naturelle de Nyungwe.

En ce qui concerne la Préfecture de Kibuye, ce volet couvre les activités du centre forestier de Gisovu qui s'occupe de reboisement en milieu rural en Commune Gisovu. Au cours de l'année 1984, les 9 pépinières communales ont produit 529.346 plants dont 441.652 plants représentant 149 Ha à raison de 3000 plants par hectare. Ils ont été distribués à la population, soit 83% des plants produits. Le centre forestier a poursuivi le programme de reboisement sur Gabiro et ses annexes ainsi que la poursuite des travaux sur Rutovu.

.../...

A.8.3.: PROJET D'AMELIORATION DE LA CAFEICULTURE ET DES CULTURES VIVRIERES AU BORD DU LAC KIVU (P.C.C.V.).

Généralités.

Au cours de sa troisième année d'existence, ce projet dont les objectifs visent l'amélioration de la caféiculture et des cultures vivrières a continué à promouvoir ses actions dans tous les coins de sa zone d'activités. En matière de cultures vivrières, les activités de vulgarisation et de formation de la population ont visé l'augmentation de la production agricole. En matière de caféiculture, le programme était centré sur le paillage, la taille et la désinsectisation des caféiers, le dépulpage, le séchage et le conditionnement des cafés afin d'augmenter la production et la qualité du café parche. Les thèmes vulgarisés au cours de cette année 1984 sont: la production et l'utilisation du fumier, la lutte anti-érosive et le reboisement, l'amélioration de la bananeraie, l'utilisation des semences sélectionnées. La recherche d'accompagnement menée dans le cadre des activités agronomiques a été effectuée en caféiculture et sur les légumineuses. Elle avait pour objectif l'étude de densité de plantation des caféiers, le test de l'adaptabilité et la densité convenable pour le semis du haricot et du soja.

L'amélioration des infrastructures routières, l'installation de nouveaux centres de dépulpage, l'entretien et la réparation des anciens centres ont été menés de pair avec ces activités agronomiques.

A la fin de l'année 1984, le projet pouvait se féliciter de la bonne réussite des activités programmées parmi lesquelles les réalisations chiffrées ci-après:

- la production et la diffusion de 809.882 plants de caféiers portant à 2.059.579 le nombre total de caféiers diffusés par le Projet dès son démarrage.
- la régénération de 1.339.692 caféiers et la désinsectisation de 95% du total des caféiers de la Zone du Projet qui s'évalue à 13.884.392 plants.
- la production et la diffusion de 533.394 plants fruitiers élevant à 2.201.979 le nombre de plants fruitiers diffusés.
- la diffusion des semences des cultures vivrières à raison de 41.677 Kgs de haricots, 14.045 Kgs de maïs, 51.100 Kgs de pomme de terre, 14.344 Kgs de soja, 960.000 boutures de manioc et 2.300 sachets de semences potagères,
- la construction de 130 centres de dépulpage.

Le Projet a dû faire face à différentes contraintes dont les principales sont: le manque de pailles pour les caféiers, le mauvais état des ventes, une forte sécheresse étalée sur la grande partie de l'année, la non disponibilité des semences et la faible trésorerie due à la lourdeur des procédures de décaissement des fonds.

A la fin de l'année 1984, le Projet compte 175 agents de tous niveaux affectés au siège et dans les zones. Il avait été prévu dans le plan

.../...

de travail 1984 d'atteindre un effectif de 221 agents. L'écart de 46 personnes est dû principalement au souci de comprimer les dépenses afférentes aux postes de soutien ne nécessitant pas des engagements à plein temps et aux départs des agents occupant des postes importants. Les salaires des 175 agents émanent directement du fond crédit IDARWA 1126 toutefois les communes, l'OCIR-CAFE et le Gouvernement Rwandais continuent à verser des salaires aux agents techniques (agronomes de communes et 65 monagris) qui collaborent directement dans l'exécution du programme de vulgarisation du Projet.

Activités agronomiques.

Formation.

Le Projet par le canal de son atelier de matériel didactique de Kibogora a produit des cours sur les thèmes cafés, bananeraie, étabelle fumière et lutte anti-érosive et des affiches sur le café, les arbres fruitiers et l'étabelle fumière.

Tableau n° XXXII:

Thèmes	! Nombre de cours	! Nombre d'affiches
Café	! 1.400	! 200
Bananeraie	! 600	! -
Etable fumière	! 400	! 200
L.A.E.	! 600	! -
Arbres fruitiers	! -	! 200

Le matériel didactique distribué dans les trois communes de la Préfecture de Kibuye concernées par le Projet est le suivant: 30 cours café, 40 affiches-café et 39 affiches étabelle fumière.

La seconde activité a trait aux sessions de formation des agents communaux. Les objectifs visés sont: accroître, maintenir et perfectionner les connaissances professionnelles des agents de la vulgarisation par des sessions périodiques, compléter les connaissances techniques et spécifiques à chaque thème de vulgarisation, augmenter les aptitudes des agents à pouvoir évaluer les thèmes dispensés à la population et faire participer les agents de vulgarisation à la programmation des activités.

Dans toutes les zones trois grandes sessions de formation d'une semaine chacune ont été organisées à l'intention des agronomes de communes et moniteurs agricoles. Pour la Préfecture de Kibuye, elles ont eu lieu à Kibuye au centre de formation du Projet à Gitesi. Quatre grands domaines ont touché cette formation à savoir: Amélioration de la fertilité des sols, la lutte anti-érosive et la foresterie, la caféiculture, les semences sélectionnées et l'amélioration de la bananeraie.

.../...

Tableau n° XXXIII: Calendrier de formation Zone KIBUYE.

Période	Participants	Nombre	Objectifs de formation
10-14.1.1984	Agronomes des Communes	7	Production et utilisation de la matière organique comme fumier.
23-27.1.1984	Moniteurs agricoles	35	Production et utilisation de la matière organique comme fumier.
7.5.1984	Moniteurs agricoles	36	Amélioration de la caféicul- ture, Notion sur la lutte anti- érosive.
8-13.10.1984	Moniteurs agricoles Agronomes des Communes	36	Semences améliorées et sécu- rité alimentaire Utilisation des engrais chi- miques sur caféiers.

Des réunions techniques organisées au niveau de la direction à la fin de chaque mois rentraient également dans le cadre de la formation. Agronomes de zones et chefs de services étaient regroupés pour traiter des points relatifs à la coordination des activités des zones et du service central en vue d'évaluer les progrès réalisés au cours du mois passé et de jeter les nouvelles bases de planification des activités à venir.

Des séminaires et des voyages d'étude complétaient la formation.

Vulgarisation:

Le Projet s' est attelé à préconiser les techniques ci-après: en matière de lutte anti-érosive il a préconisé le creusement des fossés anti-érosifs suivant les courbes de niveaux et la stabilisation des talus ainsi créés par la plantation des herbes fixatrices et le grévillage tout en éduquant les agriculteurs à entretenir ces dispositifs tout le long de l'année.

En matière de production et d'utilisation du fumier les techniques apprises au paysan consistaient en la production d'un fumier de bonne qualité et son utilisation rationnelle dans le but d'augmenter la fertilité de ses champs.

L'élevage du petit et du gros bétail en stabulation semi-permanente ou permanente a été encouragé et l'agriculteur-éleveur a été formé à la production du fourrage en parcelles ou sur les haies vives de lutte anti-érosive.

Les techniques de conservation du fumier et son application dans les champs (enfouissement) sont préconisées et les démonstrations sur terrain sont données à la population lors de la formation.

S'agissant de l'amélioration de la bananeraie le Projet a insisté sur l'éclairci de celle-ci et la récupération des surfaces intercalaires pour y mettre une légumineuse vivrière, la régénération de vieilles plantations et l'intensification des variétés de table et de cuisine.

.../...

En matière des semences améliorées, il s'agit de faire comprendre aux agriculteurs-éleveurs d'importance de produire et de bien conserver une semence de bonne qualité, d'introduire des variétés nouvelles dans leur production en renouvelant des vieilles semences pour éviter la dégénérescence. Les moniteurs agricoles et les agronomes de communes sont formés sur la phytotechnie de chaque culture vivrière, les avantages et les inconvénients des nouvelles variétés à conseiller, les techniques de conservation de semences et la stratégie de diffusion de semences dans le milieu rural.

Les principales variétés préconisées sont: la pomme de terre Sanguema et Kinigi, le maïs Bambou et Katumani, le haricot Rubona 5 et Inyumba, le Soja palmettp et Davis, le manioc amer et doux (Kiryumukwe), le bananier à cuire et de table, les semences potagères (choux, carottes, oignons, aubergines et tomates).

Pour la caféiculture, la formation sur ce thème s'est penché sur l'intensification. Les techniques spécialement développées sont: production du paillis, taille de régénération, taille d'entretien, taille de formation, utilisation des engrais minéraux. Un cours sur les techniques de traitement de la récolte: dépulpage, démulcination, séchage et entreposage est dispensé dans le but d'accroître la qualité du café.

La formation et le suivi des paysans sont assurés par les agronomes et moniteurs agricoles toute l'année surtout au mois de mai-juin-juillet-août lors de la campagne café.

Réalisations

a. Production et utilisation du fumier.

Au cours de l'année 1984, le nombre d'étables fumières et compostières a augmenté dans la zone du Projet. La plupart des agriculteurs-éleveurs commencent à être sensibilisés au problème de production du fumier et de fertilisation de leurs champs. Toutefois le manque de bétail et l'insuffisance du fourrage pour le nourrir en stabulation ont freiné la réussite totale du thème. Le tableau ci-dessous reprend le nombre des étables fumières ou compostières recensées en 1984 dans les trois communes de la Préfecture de KIBUYE travaillant avec le Projet.

Tableau n° XXXIV: Réalisation du thème production et utilisation du fumier.

Zone	Commune	Nbre de familles	Nbre de compostières / ou fosses à fumier	
			Nbre de compostières fonctionnelles	% de compostières par famille
KIBUYE	IRUTSIRO	8.143	4.600	56%
	IGISHYITA	6.751	3.595	53%
	IRWAMATAMU	8.341	1.502	18%

Pour toutes les zones encadrées par le Projet, sur un total de 103.672 familles considérées, le nombre de compostières ou fosses à fumier

.../...

fonctionnelles était estimé à 51.186 soit un taux de réalisation de 49,4% Il faut préciser cependant que ces valeurs sont estimées sur la base d'un échantillonnage dans quelques secteurs.

b. La caféiculture

Dans la zone de KIBUYE, les caféiers sont en général bien entretenus. Les caféiculteurs des Communes GISHYITA, RWAMATAMU et RUTSIRO ont exécuté les travaux de sarclage et de paillage avec grande satisfaction (environ 70% des plantations). Les travaux de taille et de désinsectisation ont été menés au mois de mai-juin-juillet et août.

La régénération des vieux caféiers est presque terminée dans la Commune RWAMATAMU et RUTSIRO.

La taille de production est bien faite dans presque toutes les plantations. La vulgarisation de la fausse-agobiada n'est pas bien acceptée.

Le nombre de caféiers régénérés est de 213.913 contre 160.876 qui étaient prévus, soit une réalisation de 133%.

La campagne de désinsectisation a concerné 2.281.501 caféiers désinsectisés sur 2.676.000 prévus, soit une réalisation de 95%.

c. Semences améliorées.

Pour tout l'aire du Projet, 141 hectares sont mis en valeur où sont multipliées les semences de maïs, de blé, de soja, d'arachide, de pomme de terre, de patates douces, de manioc et des rejets de bananiers.

Ces semences sont multipliées par le Projet dans les champs centraux et par les paysans multiplicateurs encadrés par le Projet.

L'année 1984 ayant été difficile pour les cultures vivrières, seuls la pomme de terre a eu un rendement suffisant dans les hautes altitudes où le Projet a récolté 40 tonnes à RUTSIRO et 22,5 tonnes à KIBUYE. Toutefois il a assisté les agriculteurs au moment des semis du haricot en fournissant 40 tonnes de semences achetées à l'OPROVIA. Les récoltes enregistrées en basse altitude sont reprises dans le tableau ci-dessous pour la zone de KIBUYE.

Tableau n° XXXV: Production de semences vivrières saison 84/8

Commune	Chantier	Culture pratiquée	Superficies emblavées en ares	Quantité récoltée en Kgs	Rendement en Kgs par hectare
GITESI	Nyakaliba	Maïs Katumani	187	2.723	3.507,8
		Soja Davis	83	859	1.034,9
RWAMATAMU	Mugonero	Maïs Katumani	142	3.531	2.487
		Soja Davis	630	6.258	993
		Maïs Bambou	216	326	151
		Soja Davis	100	658	658
GISHYITA	Mubuga	Manioc Eaba	25	1.400	5.600
		Amer 07			
RUTSIRO	Manihira	Pommes de terre	8,5	40.000	4.706
		Rusebeya			
		Bwiza	98	100	102

.../...

Tableau n° XXXVI: Superficie emblavée saison 85/A

Commune	Chantier	Culture pratiquée	Superficie emblavée en Ha
GITESI	Nyakaliba	Maïs	2
		Soja	1
GISHYITA	Gishyita	Bananiers	1
	Mubuqa	Manioc	1,5
RWAMATAMU	Mugonero	Soja	6
		Maïs	2,5
		Manioc	2,5
	Kilimbi	Bananiers	1,5
RUTSIRO	Manihira	Pommes de terre	10
		Maïs	3
		Blé	1
	Gisiza	Bananiers	3
	Koko	Bananiers	4

Tableau n° XXXVII: Utilisation des récoltes

Culture	Stock	Destination			
		Champs centraux	Paysans multiplicateurs	Autres agriculteurs	Consommation / Avarié
Maïs Katu-mani	19.004,5Kg	15.005,5Kg	2.500 Kg	1.200 Kg	- / 300Kg
Maïs Samboul	326 Kg	200 Kg	86 Kg	40 Kg	- / -
Soja Davis	17.775Kg	14.075 Kg	2.700 Kg	1.000 Kg	- / -
Haricot	11.000Kg	-	-	4.000 Kg	6.000Kg / -
Pomme de terre	140.000Kg	115.000Kg	-	20.000 Kg	5.000Kg / -

Afin d'augmenter la quantité de semences vivrières, le Projet avait tenté d'utiliser le système des paysans multiplicateurs mais la sécheresse qui sévit presque la moitié de l'année a créé une pénurie alimentaire dans les ménages de sorte que paysans multiplicateurs n'ont pas eu de surplus à vendre au Projet.

Le Projet distribue chaque année des sachets de semences potagères. Ainsi 236 sachets de choux blancs, 138 sachets d'oignons rouges, 147 sachets de poireaux et 147 sachets de tomates ont été diffusés dans la Zone de Kibuye.

Dans le cadre de la stratégie alimentaire, le Projet a monté une opération de diffusion directe de boutures de manioc provenant des autres projets, et du champ de multiplication central de KIRAMBO. Par la suite d'une demande excessive, les distributions effectuées n'ont pas pu couvrir les besoins. Aussi a-t-il été envisagé de procéder immédiatement à la création de champs de multiplication d'environ 5 Ha de manioc à GISHYITA, 15 Ha à RWAMATAMU et 1 Ha à RUTSIRO. Au total 460.000 boutures ont été distribuées dans KIBUYE.

.../...

-198-

d. La recherche

Les recherches menées dans le cadre du Projet portent sur les essais sur le caféier et sur les cultures vivrières.

Concernant la caféier, il a été installé en 1982 et 1983, des essais de densité de plantation de la variété Jackson 2, l'essai d'adaptabilité comparatif de 7 variété de caféier à port normal et 3 variétés port réduit et la recherche d'une plante de couverture pouvant remplacer le paillis.

Pour les cultures vivrières, deux types d'essais ont été menés: essai comparatif du haricot et du soja dans la zone de Gisenyi, et l'essai de densité de semis dans le zones de Gisenyi et Kibuye.

Les essais menés sur les deux saisons ont mis en compétition 5 variétés de soja: Ogden, Davis, Palmetto, Dossier et Crawford. Les résultats obtenus ont montré que dans les conditions de pluviosité élevée, les variétés Ogden et Dossier sont très productives tandis que les variétés Palmetto, Davis et Crawford le sont en cas de moins de pluies. Quand la pluie est bien répartie sur la saison c'est la variété Palmetto qui donne un meilleur rendement.

Pour le haricot, 7 variétés ont été mises en compétition: 1/2, Bataaf, Tostado, Mutiki, 11, Ni 572 et la variété locale prise comme témoin. Les résultats ont montré que que 1/2 et Bataaf sont éliminés par les fortes pluies, les variétés 11 et Ni 572 résistent aux fortes pluies et à la sécheresse.

L'essai de densité de semis du soja Palmetto et du haricot Ni 572 a étudié les écartement suivants:
30 x 15 cm, 30 x 10 cm, 30 x 20 cm, 40 x 15 cm, 40 x 10 cm, 40 x 20 cm, 50 x 15 cm, 50 x 10 cm, 50 x 20 cm. Mené en deuxième saison culturale marquée par une sécheresse prolongée, les écartements serrés ont montré de meilleurs résultats: 40 x 10 cm; 30 x 10 cm; 30 x 15 cm, 50 x 10 cm tant pour le haricot que pour le soja.

En matière d'infrastructures, à la fin de l'année 1983, le Projet venait d'acquérir 130 nouvelles machines. Les travaux de construction des centres et installation de ces machines ont débuté en 1984. Leur répartition se présente ainsi en Préfecture de KIBUYE: quatre se trouvent dans la Commune Rutsiro, 17 dans la Commune Mabanza, 14 dans la Commune Gitesi, 18 dans la Commune Gishyita, 6 dans la Commune Gisovu et 29 dans la Commune Rwamatamu.

.../...

.../...

A.B.4.: PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE CENTRALE
DE LA CRETE ZAIRE-NIL (COZN).

Le Projet de Développement rural de la Zone Centrale de la Crête Zaïre Nil (P.D.C.N.) mène depuis 1982 des actions de mise en valeur des hautes terres postforestières situées dans les Communes Muko et Musebeya en Préfecture de Gikongoro, et Gisovu en Préfecture de Kibuye, où il encadre quatre secteurs: Gikaranka, Gisovu, Rwankuba et Twumba.

Il est régi par la convention de financement signée à Bruxelles en date du 15 décembre 1981 entre la République Rwandaise et le Communauté Economique Européenne. Ce financement consiste en une aide non remboursable s'élevant à 13.800.000 E.C.U. répartie sur une phase de 5 ans à partir du 1er Août 1982. A cette aide s'ajoute la participation du Gouvernement Rwandais pour les frais du personnel technique national sous statut de la Fonction Publique.

L'objectif principal du projet consiste en la mise en valeur agricole, pastorale et forestière de sa zone d'action dans le but de promouvoir le développement économique et social de la région bénéficiaire.

Volet production agricole

Le Volet Production Agricole a pour objectif un ensemble d'actions visant à augmenter la production vivrière dans la zone du Projet par la mise en valeur de nouvelles terres agricoles, des parties postforestières des 16 secteurs encadrés, dont 4 de la Commune Gisovu. Les objectifs principaux visés sont:

- Mise en valeur des terres réservées à la production vivrière dans le périmètre théicole de Gisovu (1830 exploitations), aménagement, lotissement et mise en valeur du périmètre mixte thé-vivrier de Rwufi-Gisovu (270 exploitations).
- Aménagement, lotissement en mise en valeur des périmètres vivriers de Muko-Musebeya (1560 exploitations).
- Aménagement de 481 Ha de bas-fonds.
- Assistance aux exploitations hors zone du Projet.

Pour l'amélioration des exploitations agricoles, le volet production agricole fournit une assistance aux agriculteurs-éleveurs dans la lutte anti-érosive, l'utilisation de bonnes semences, et l'association agriculture-élevage. Les paysans qui s'installent reçoivent en plus un appui sous la forme de matériaux de construction.

Après novembre 1983 jusqu'en juin 1984 les activités agricoles ont connu un ralentissement en raison du processus de redressement de l'ensemble du Projet. Il fallait aussi attendre la mise en place d'un encadrement adéquat à la tête du volet avant la reprise de toutes les activités. Après la relance des programmes on s'est rendu compte que les objectifs initiaux de l'action agricole ne pouvaient pas être totalement atteints sans créer des problèmes aux agriculteurs-bénéficiaires des nouvelles terres. En effet, les premières observations faites par le volet "Recherche Agronomique" montrent que le travertin ne pourra pas constituer le facteur princi-

pal de redressement de la fertilité des sols tel que l'étude du Projet l'avait prévu. Cette constatation exige que les objectifs poursuivis dans les domaines agricole et pastoral soient entièrement revus. Ainsi la distribution de nouvelles terres agricoles aux paysans ne se fera plus que sur les quelques parties où une production agricole soutenue peut être obtenue. Quant aux parties restantes, on propose l'extension des pâturages collectifs.

En Commune Gisovu, des agriculteurs qui ont reçu de l'OCIR des parcelles de production théicole et vivrière, plusieurs d'entre eux possèdent d'autres parcelles en moyenne altitude où ils résident en permanence; on ignore encore ce qu'il faut faire pour eux. Cette particularité risque de compromettre la réalisation des objectifs du Projet en matière d'installations des agriculteurs.

Au 31 décembre 1984, en Commune Gisovu 78 familles s'étaient faites inscrire pour l'installation dont 10 seulement avaient commencé le terrassement. Dans cette Commune, les installations ont été ralenties par le manque de bois de construction.

Multiplication des semences.

La multiplication de bonnes semences pour diffusion a constitué l'activité principale de volet Production Agricole. Au début de 1984 le Projet disposait de 24,5 tonnes de semences de pommes de terre en stock. Pour la saison 1984/B il a pu créer 41,1 Ha de champs de multiplication, dont 9,4 Ha pour la Commune Gisovu, soit 7 Ha pour la pommes de terre et 2,4 Ha pour le petit pois. Pour la saison 1984/B, les disponibilités de semences pour la Commune Gisovu étaient de 6.000 Kgs de pomme de terre, 500Kgs de maïs, 40 Kgs de petit pois et 120 Kgs de haricot. Au 31 décembre 1984, les superficies des champs sous culture totalisaient 49,9 Ha dont 2,4 en Commune Gisovu. La pomme de terre y occupait 1,5 Ha, le blé et triticales 0,10 Ha, le maïs 0,2 Ha, le petit pois 0,4 Ha et le haricot 0,2 Ha.

Durant la période de sécheresse, le Projet s'est occupé de l'aménagement des bas-fonds disponibles. Quatre hectares de marais ont été identifiés en Commune Gisovu mais ils ont été aménagés par la population.

Volet Production Animale.

Les activités zootechniques du Projet ont débuté en mars 1983 et l'objectif principal était d'aménager 1085 Ha de pâturages collectifs répartis en 3 blocs dans les communes de Muko et Musebeya auxquels devait s'ajouter un 4ème bloc d'environ 65 Ha se trouvant en Commune Gisovu.

A la fin de l'An II du Projet, on devenait de plus en plus conscient du rôle accru que devait jouer l'élevage dans la zone du Projet. Les aspects techniques d'utilisation du travertin dans le redressement de la fertilité des sols n'étant pas encore maîtrisés, l'association agriculture-élevage devenait indispensable pour assurer la production du fumier. Aussi ce volet a-t-il été doté d'un meilleur encadrement et de moyens de travail adéquats.

.../...

Ce volet est chargé de l'aménagement des terrains réservés à l'élevage sur la zone du Projet. Il s'occupera aussi des actions d'amélioration de l'élevage dans les trois communes bénéficiaires. En collaboration avec le Volet Production Agricole, il vulgarisera l'association agriculture-élevage dans la zone agricole du Projet.

Le bétail recensé en Commune Gisovu est estimé à 1.800 bovins sur 3.300 caprins sur un total de 10.433 caprins des trois communes, 259 ovins et 15 porcins sur un total de 2.023 ovins et 1.204 porcins des trois communes.

Volet Recherche Agronomique.

Ce volet a pour objectifs:

L'acquisition d'une très bonne connaissance du milieu, tant physique qu'humain.

La définition précise de la contrainte sol et la mise au point de technique permettant l'amélioration et la conservation de la fertilité.

L'étude du matériel végétal susceptible à convenir dans la région et permettant à l'agriculteur, non seulement de se nourrir, mais aussi d'obtenir des productions intéressantes économiquement (débouchés commerciaux) et d'entretenir un cheptel (bovin, caprin ou ovin) sur son exploitation.

Durant le premier semestre de l'An II du Projet, les activités du volet Recherche Agronomique ont été concentrées sur l'aménagement de la station de Gakuta, de mise en place de la première campagne d'expérimentation en station, et le démarrage d'un programme d'essais multicaux sur les secteurs des 3 communes concernées par le Projet. Le programme de recherche défini s'articule selon les orientations suivantes:

1. Connaissance du milieu physique et humain,
2. Amélioration du milieu physique:
 - lutte anti-érosive
 - amélioration et conservation de la fertilité des sols
3. Etude d'adaptabilité du matériel végétal
4. Définition des systèmes de production.

Au cours de cette période ont été réalisés à Gakuta 10 essais de fertilisation, 24 essais comparatifs variétaux, 13 essais des techniques culturales et 15 parcelles de multiplication ou de comportement.

Le programme d'expérimentation mis en place était essentiellement axé sur les thèmes suivants:

- Adaptabilité des espèces dans un but de diversification des cultures.
- Evaluation de fertilité naturelle des sols et étude des moyens à mettre en oeuvre pour améliorer et conserver un potentiel de fertilité favorable au développement des espèces cultivées.

Les premiers résultats permettent de se prononcer sur les points concernant l'adaptabilité des espèces et l'amélioration de la fertilité des sols.

.../...

En matière d'adaptabilité variétale, les contraintes climatiques imposent un choix d'espèces typiques des climats tempérés. De ces espèces, compte tenu de la contrainte du milieu c'est à dire les sols, celles qui semblent mieux adaptées sont le blé, les céréales à paille courte et la pomme de terre.

Des espèces telles que le petit pois et le haricot ou le tournesol sont adaptées aux conditions climatiques mais exigent une amélioration conséquente des caractéristiques des sols.

Les variétés de maïs testées dans les conditions de climat et de sol de la Crête se sont toutes révélées inadaptées (cycle trop long, développement végétatif lent et médiocre, rendement dérisoire).

Quelques indications de rendements obtenus en 1984.

- Blé : de 300 Kgs/Ha à 3 T/Ha
- Triticale : de 300 Kgs/Ha à 3,4T/Ha
- Orge : de 600 Kgs/Ha à 2,2T/Ha
- Pomme de terre :
(variété Montsama): de 3 T/Ha à 15T/Ha
(variété Sangema) : sur un essai soustratif,
2,3T/Ha de moyenne
- Petit pois : de 0..... à 2,8T/Ha
- Haricot : de 0..... à 2,5T/Ha
- Maïs : de 0..... à 3,0T/Ha
- Tournesol : Rendement moyen de l'essai comparatif var.: 600Kgs/Ha
(le meilleur rendement obtenu était de 900 Kg/Ha).
- Haricot d'Espagne: semble bien adapté aux conditions du milieu. Les résultats de cette espèce doivent être confirmés.

Les écarts de rendements sont exclusivement dus aux différences de niveau de fertilité des sols, les résultats les plus faibles ayant été obtenus sur les parcelles témoins des essais fertilisation, et les plus élevés sur les parcelles mises en place sur des sols anthropiques.

En matière d'amélioration de la fertilité des sols, plusieurs essais sur l'étude des possibilités d'amélioration des sols ont été mis en place à Gakuta en octobre 1983 et mars 1984. Il était prôné dans l'étude du Projet l'utilisation de travertin de Gishyita comme facteur n° 1 d'amélioration du potentiel de fertilité des sols. Il s'est avéré qu'une simple application de travertin n'augmentait pas les rendements des principales cultures (sauf peut être pour le blé). Par contre des apports de travertin combinés à des apports d'engrais minéraux NPK semblaient avoir un effet sur les cultures telles que la pomme de terre et le blé.

En réalité, le seul rendement qui eut des conséquences sur l'obtention des rendements, fut le fumier de ferme. Cependant il convient de préciser qu'il a été nécessaire d'appliquer des doses relativement importantes de l'ordre de 30T/Ha pour obtenir des résultats intéressants. Mais il faut remarquer aussi qu'avant la création de la station de Gakuta, il existait sur

.../...

la colline utilisée pour l'expérimentation quelques habitations. Les champs d'essais qui ont été mis en place sur d'anciens "champs de case" ont permis de remarquer une grande différence au niveau de développement végétatif et du rendement des cultures.

Ainsi certaines parcelles de pomme de terre Montsama ont obtenu sur ces sols des rendements de 18T/Ha et ce, sans apport de fumier alors que sur le terrain "brut" (terrain n'ayant fait l'objet d'aucune amélioration par l'homme) le rendement moyen des témoins est de 3,8T/Ha.

Il faut également remarquer que l'effet fumier dès la première année n'est pas aussi spectaculaire que l'on pourrait s'y attendre.

Toutes ces observations montrent que les problèmes agronomiques sur la Crête ne sont pas faciles à résoudre. L'intégration de l'élevage à l'agriculture semble être la solution principale à adopter pour améliorer les conditions des sols et le développement de l'élevage représente la phase préliminaire à ne pas négliger.

Volet forestier.

Le programme de reforestation a pour objectif la création d'une bande tampon de protection de la Forêt Naturelle de Nyungwe dans sa partie située en Commune Muko et Musebeya. Le but initial visé était la création de 2.000 Ha de plantations réparties sur 4 blocs d'environ 500 Ha chacun. Après le démarrage des actions agricoles, il a été constaté que la reforestation de ces blocs seuls ne suffisait pas pour assurer la protection de la Forêt Naturelle. La rationalisation des opérations de reforestation, notamment l'introduction à grande échelle du système "Taungya" ou système de cultures intercalaires, a permis de réaliser des économies et d'étendre les actions sur des zones supplémentaires et les 2.000 Ha ont pu être dépassés.

La Commune Gisovu n'est pas concernée par ce programme, elle intervient plutôt dans celui de reboisements communaux dont l'objectif est la production du bois de chauffage et de construction en milieu rural ainsi que la création des forêts d'alignement le long des pistes dans la zone du Projet. L'action prévoyait la création de 500 Ha dans les trois communes dont 100 Ha de ligne en bordure des routes et pistes.

Avant l'An III, l'action appuyait 27 pépinières dont 5 en Commune Gisovu. Leur dispersion ne permettant pas une bonne supervision administrative et technique, avec l'An III, leur nombre a été réduit de 27 à 6 dont 2 pépinières en Commune Gisovu, 1 pépinière en Commune Muko et 3 pépinières en Commune Musebeya. La capacité de chaque pépinière a été augmentée pour permettre de produire en moyenne 30.000 plants forestiers par secteur.

... / ...

La plupart des plants produits ont été distribués aux agriculteurs individuellement; ce qui ne permettait pas le suivi de leur utilisation. Jusqu'au 31 juillet 1983, on avait distribué dans les 3 communes un nombre de plants pouvant reboiser 90 Ha. Si l'on estime les pertes à 50% la superficie reboisée serait d'environ 45 Ha.

De Août 1983 à Novembre 1984 les plants produits totalisaient 1.510.406 plants dont 1.076.440 distribués à la population (340.006 plants ont été distribués en Commune Gisovu). Avec ces plants on aurait ainsi créé environ 337 Ha si les pertes sont estimées à 50%.

Au 31 décembre 1984, les superficies boisées dans les 3 communes sont estimées à environ 450 Ha. Ce chiffre n'est pas vérifiable sur terrain puisque les plants n'ont pas été mis en place sur des endroits spécifiques. Pour le futur sera plutôt favorisée la création de boisements dits "individuels groupés".

Volet infrastructures

En matière d'infrastructures, en l'An III le Projet a commencé la construction d'une école primaire pour la Commune Gisovu constituée de 3 bâtiments suivants:

- Bâtiment I de 3 classes: 234m². Réalisé à 30%.
- Bâtiment II de 2 classes, bureaux, toilettes et salle de réunion: 234m². Réalisé à 10%.
- Bâtiment III de 3 classes: 234m². Réalisé à 30%.

La construction d'une voie d'accès a été terminée, de même les plateformes de stockage ainsi que l'aménagement des aires de récréation. L'emplacement des toilettes collectives reste encore à définir en fonction d'une future alimentation d'eau prévue par le financement d'un autre organisme.

.../...

D. Le Service Vétérinaire.

Le Service Vétérinaire de la Préfecture s'occupe de la santé animale (soins prophylactiques et curatifs du bétail) et la production animale (vulgarisation de l'élevage, l'apiculture, la pêche et la pisciculture et enfin l'expertise des viandes).

Comme effectif, il compte un infirmier vétérinaire A3, 2 Zootechniciens vétérinaires A3, 5 moniteurs apicoles, 3 moniteurs piscoles, vingt deux aides infirmiers vétérinaires, dix vulgarisateurs zootechniciens répartis dans les neuf communes de la Préfecture selon le tableau ci-dessous.

Tableau n° XXXVIII: Répartition du personnel vétérinaire.

Commune	!Techn. !Infir.Vét. !Zoot.Vét. !Monit. !Monit. !A.I.V. !Vulg. !Total
	!Vétér.A2! A3 A3 apic. Pisco. !zoot.!
1.GITESI	- - 1 - 1 5 1 8
2.MADANZA	- - 1 2 - 4 - 7
3.RUTSIRO	- - - - - 3 - 3
4.KIVUMU	- - - 2 1 3 1 7
5.DWAKIRA	- - - - 1 2 1 4
6.MWENDO	- - - - - 1 2 3
7.GISOVU	- - - 1 - 1 1 3
8.GISHYITA	- - - - - 1 3 4
9.RWAMATAMU	- 1 - - - 2 1 4

Il y a un Zootechnicien Vétérinaire affecté à l'Ecole Agricole et Forestière de Nyamishaba, deux vulgarisateurs d'élevage et un Inspecteur des cuirs et peaux. A ces effectifs, il faut ajouter le personnel affecté directement au Projet Agricole de KIBUYE qui n'est pas repris ici.

L'Année 1984 a été caractérisée par la reprise du Service Vétérinaire par le Projet Agricole de KIBUYE (PAK) dans les cinq communes encadrées par le Projet à savoir MADANZA, GITESI, DWAKIRA, MWENDO et KIVUMU et par le démarrage des travaux de soutien au service vétérinaire par le P.C.C.V.

1) Activités réalisées

- Installation de 2 Ha de cultures fourragères du pâturage collectif de Karongi. Il a été procédé à son peuplement.

- Visite sur terrain des agents du service vétérinaire en Commune KIVUMU, RUTSIRO et GISOVU.

- Vulgarisation sur la construction des bâtiments d'élevage en Commune GISOVU. La vulgarisation des étables fumières a été effectuée toute l'année.

- Empoisonnement d'un étang piscicole à Gisovu.

- Préparation de la campagne de vaccination contre la peste bovine.

.../...

2) Soutien du P.C.C.V.

Le démarrage des activités a été difficile du fait des conditions de déblocage des fonds par le dit projet et l'exécution des travaux.

Néanmoins il y a eu un début de construction d'une étable modèle à MUGONERO et un début de construction d'une ferme à GISHYITA.

Pour les autres activités prévues dans le plan de travail du PCCV, les contacts ont été pris entre les Communes et ce projet pour délimiter les endroits où mener ces activités entre autres la construction des étables modèles et les fermes.

3) Réalisation menée avec le concours du service des volontaires français du progrès.

Le Service Vétérinaire de la Commune GISHYITA a mené avec le concours du service des volontaires français les actions suivantes:

- La construction d'un bâtiment d'extraction de miel au centre de NGOMA.

- La création d'une coopérative apicole qui dispose de 27 ruches modernes à NGOMA.

- La construction d'un rucher communal qui dispose de 11 ruches modernes.

- La création d'une coopérative apicole à GISHYITA avec 31 ruches.

- La construction de 265 poulaillers et 19 clapiers.

- La diffusion de 435 poules sélectionnées et 59 lapins.

L'année 1984 a été caractérisée aussi par le passage des activités regardant la pêche et la pisciculture du service agricole de la Préfecture à celui du service vétérinaire. Celui-ci a procédé à l'entretien des étangs piscicoles de NYAKALIDA (Gitesi) et NYAMITANGA (Kivumu). Le Centre de Pêche de Kibuye a poursuivi ses activités commencées en novembre 1981.

4) Le Centre de Pêche de Kibuye

Dans la Préfecture de Kibuye, la pêche est opérée à 90% dans le lac Kivu, le reste étant organisé dans les étangs piscicoles dispersés dans les communes.

A côté des pêcheurs privés, le centre de pêche de Kibuye travaillant dans le cadre du projet pêche dont la direction se trouve à Gisenyi a mis sur pied des équipes organisées qui font la pêche d' "Ingagara" dans le lac Kivu.

Créé en novembre 1981, ce centre a continué ses activités sur la pêche au cours de l'année 1984 avec deux unités de pêche comme c'était le cas au cours des années 1981, 1982 et 1983.

Un espace de séchage d'une capacité de quatre tonnes a été achevé en novembre 1984 et est utilisé depuis décembre 1984.

Les activités réalisées au cours de l'année 1984 ont trait aux sorties des pêcheurs sur le lac, aux productions enregistrées, aux moyennes de production, au séchage, à la commercialisation du poisson frais et séché et au paiement des pêcheurs.

.../...

Les productions au cours de l'année 1984 n'ont pas connue des rendements satisfaisants sauf dans les cinq campagnes de pêche sur douze en mars avec 2.073 Kgs, en Août avec 3.257 Kgs, en Septembre et en Octobre avec 1.673 Kgs et 2.347 Kgs respectivement et en Décembre avec 2.414 Kgs pour les deux équipes. En 230 jours, la production a monté jusqu'à 18 tonnes, soit 4 tonnes de plus qu'en 1983. Environ 25%, le même pourcentage qu'en 1983, de la production de ces 18 tonnes ont été consommés à l'état frais. Le centre de pêche de Kibuye reste pour le moment une station de "séchage" pour le Projet.

Le table ci-dessous donne la situation des productions, des séchages et des ventes au cours de l'année 1984.

Dans le cadre de la formation, le Projet a organisé un voyage d'études pour le personnel technique du Projet Pêche à l'intérieur du pays, du 6 au 11 Août 1984, un stage de formation des techniciens du Projet au Zimbabwe (lac Kiliba) du 13 novembre au 7 décembre 1984. La Direction du Projet a participé au séminaire sur le développement de la pêche au Zaïre, du 28 Octobre au 4 Novembre 1984.

Il est à noter que fin décembre 1984, une équipe de Kibuye est parvenue à rembourser la totalité de sa dette tandis que d'autres s'approchent de la fin de leur remboursement.

... /

Tableau n° XXXVIII: RECAPITULATIF DES PRODUCTIONS, SECHAGES ET VENTES

Campagne	Production			A sécher			Vente			Valeur			Vente totale
	en Kg	Vente en Kg	en Kg	en Kg	Sec en Kg	en Kg	en Kg	en Kg	en Kg	en Kg	en Kg	en Kg	
Janvier	767,5	253,5	15.210 FRW	514	1129,51	3,96	129,5	25.900 FRW	41.110 FRW				
Février	1.347	191,5	11.490 "	1.155,5	1285,51	4,04	226,5	45.300 "	56.790 "				
Mars	2.073	238,5	16.695 "	1.822,5	1418,51	4,35	418,5	83.700 "	1100.395 "				
Avril	769	243,5	14.610 "	825,5	124,51	4,22	124,5	24.900 "	39.510 "				
Mai	660,5	298	20.860 "	362,5	85	4,26	85	21.250 "	42.110 "				
Juin	381,5	291,5	20.405 "	90	22,51	4	22,5	5.625 "	26.030 "				
Juillet	1.003,5	551	38.570 "	452,5	109,81	4,12	109,5	27.375 "	65.945 "				
Août	3.257	668,5	46.795 "	2.588,5	1630	4,1	277	88.250 "	135.045 "				
Septembre	1.673	648,5	45.395 "	1.024,5	1242	4,23	842	60.500 "	1105.895 "				
Octobre	2.347	816	57.120 "	1.531		4,24	361	90.250 "	95.960 "				
Novembre	533	140	9.800 "	393	92,51	4,24	92,5	23.125 "	32.925 "				
Décembre	2.414	156	10.920 "	2.258	1546	4,12	163	40.750 "	51.678 "				

.../...

C. Le Commerce et l'Artisanat.

Le Commerce connaît de graves problèmes à cause de l'approvisionnement difficile imputable aux routes en mauvais état. Les commerçants désertent la Préfecture pour aller s'installer ailleurs soit à Gisenyi, soit à Gitarama soit à Kigali. Néanmoins d'autres plus nombreux se font immatriculer au registre de commerce. Le commerce frontalier ne se développe pas mais régresse plutôt.

L'économie de la Préfecture n'est guère brillante pour de multiples raisons: une terre ingrate qui ne produit pas assez pour la consommation, des infrastructures routières médiocres, une industrie et un artisanat au stade embryonnaire ainsi que la sécheresse qui a compromis les récoltes au cours de cette année 1984.

Il faut souligner cependant que le nombre des commerçants a augmenté grâce aux crédits octroyés par les banques populaires et la Banque Commerciale. Par ailleurs le nombre de véhicules utilitaires tend à augmenter ce qui contribue à désenclaver la région. Un autre point à remarquer est le retrait des plus âgés des activités commerciales qui cèdent la place aux jeunes mais toujours est-il que les demandes d'autorisation dépassent de loin les demandes de radiation.

a) Le commerce de gros et de demi-gros.

La Préfecture de Kibuye ne compte aucun grossiste. Les quelques demi-grossistes sont concentrés dans un seul secteur qu'est "le commerce de la bière PRIMUS". D'où la rareté des produits de première nécessité sur tous les marchés de la Préfecture.

Les demi-grossistes de la bière "Primus" n'arrivent pas à satisfaire les consommateurs. Ils n'ont pas assez de vidanges, leur chiffre d'affaire est insuffisant et ne disposent pas des moyens de transport appropriés. La pénurie de bière se fait souvent sentir surtout au chef-lieu de Préfecture. La TRAFIPRO devrait augmenter le volume de ses activités dans le commerce de la bière PRIMUS en attendant que la BRALIRWA crée un dépôt à KIBUYE. Le Congrès Préfectoral a demandé que ce dépôt soit installé à MUSAHO (MABANZA).

b) Le commerce de détail.

Cette catégorie rassemble la quasi totalité des commerçants. Ceux-ci s'occupent surtout et partout du commerce des articles de traite, du commerce des produits vivriers et rares sont les tenants des bars et restaurants. Le commerce de détail rencontre le problème d'approvisionnement. Ils s'approvisionnent régulièrement à Gisenyi, Gitarama et Kigali et il est courant qu'un détaillant s'approvisionne chez un autre détaillant de même catégorie, ce qui fait monter les prix.

c) Le commerce frontalier

Comme dit plus haut, ce commerce régresse. Il consiste surtout en échange des produits vivriers en provenance du Zaïre en l'occurrence la banane

.../...

verte, l'ananas et l'huile de palme (en régression) et du petit bétail (ovins, caprins et porcins) ainsi que le volaille en provenance du Rwanda.

Ce commerce joue un rôle économique et social et a été apprécié lors de la crise alimentaire qui a sérieusement secoué la Préfecture.

Tableau n° XL: IMPORTATION ET EXPORTATIONS: EXERCICE 1984.

a) IMPORTATION:

Mois	Produits		
	Huile de palme (bidons à 2.400Fr)	Dananes (régimes) à 200 FRW	Ananas à 15 FRW
Janvier	28 + 2 fûts à 12.000 FRW	1.450	-
Février	18	1.650	-
Mars	22	720	-
Avril	20	1.050	842
Mai	23	1.200	630
Juin	19	850	924
Juillet	21	1.000	590
Août	24	900	897
Septembre	25	1.150	886
Octobre	19	1.200	1.015
Novembre	26	1.050	1.204
Décembre	20	1.220	321
S/Total	266 soit 662.400 FRW	12.500 soit	7.309 soit
		2.500.000 FRW	109.635 FRW

b) EXPORTATION: Produits: Animaux de l'espèce:

Mois	Produits: Animaux de l'espèce:			
	Porcène à 4.500FRW	Caprin à 1.200 FRW	Ovine à 1.700FRW	Volaille à 250 FRW
Janvier	21	50	13	4
Février	6	40	5	6
Mars	10	65	14	3
Avril	20	45	13	5
Mai	22	48	10	7
Juin	15	55	8	8
Juillet	18	43	6	6
Août	14	20	5	4
Septembre	11	30	3	2
Octobre	13	32	2	5
Novembre	25	48	6	8
Décembre	30	60	8	6
S/Total	205 soit 922.500F	536 soit 643.200F	93 soit 1581000 F	164 soit

T O T A L I 3.306.700 FRW

.../...

d) Approvisionnement

La Préfecture a souffert d'un mauvais approvisionnement des produits vivriers, le haricot a connu une forte hausse des prix de même que la pomme de terre et le sorgho. La patate douce et le manioc ont été introuvables. Pour d'autres denrées, les prix ont été soumis à des variations arbitraires. Les matériaux de construction, la friperie et les pièces de rechange sont inexistantes.

La carence de la bière "PRIMUS" a été suffisamment soulignée plus haut. Dans ce commerce de la bière "PRIMUS", les demi-grossistes se lamentent du prix qui leur a été accordé. Celui-ci a été calculé sur la base du transport lacustre alors qu'eux s'approvisionnent souvent par la voie terrestre, ils n'ont pratiquement pas de bateaux.

e) Situation industrielle et artisanale.

La Préfecture dispose d'une seule usine de traitement du thé, c'est l'usine à thé de Gisovu. Sa capacité dépasse largement la production qui a connu des variations sensibles dues à la sécheresse et à la taille de production.

Les autres cultures industrielles sont le café et le quinquina mais celui-ci est délaissé par les agriculteurs du fait de l'absence du marché d'écoulement.

La situation artisanale est encore au stade embryonnaire, il n'existe aucune association d'artisans ni de comptoir de vente des produits de l'artisanat.

f) Services:

La Préfecture de Kibuye est pauvre en service. Sur le plan des transports, la région n'est pas désenclavée du fait de très peu de camions et de camionnettes.

La situation hôtelière n'est guère brillante. Un seul hôtel "Guest House" de première catégorie. Il n'est accessible qu'aux personnes aisées.

Les Bars et Restaurants sont inexistantes même au chef-lieu de la Préfecture.

Aucun garage non plus pour toute la Préfecture qui dispose par ailleurs d'une seule pharmacie "SODEPHAR" et d'une unique station d'essence "PETRORWANDA".

Pour clore ce chapitre, 48 demandes d'autorisation à l'inscription au registre de commerce ont été enregistrées, 42 autorisations ont été accordées et 17 autorisations de radiation ont été observées.

Les amendes infligées provenaient pour la plupart de la hausse illícite des prix et de leur non affichage, ainsi que du commerce des produits vivriers sans autorisation.

Peu de cas concernaient le commerce de la bière PRIMUS sans autorisation tandis qu'un seul cas a été noté en ce qui regarde le commerce du facé sans autorisation.

.../...

D. Le Service de la Douane

Le Service de la Douane de Kibuye se compose d'un Receveur et des gardes-frontière divisées en deux équipes dont l'une se trouve à Kibuye même, et l'autre au poste de Mugonero en Commune Rwamatamu à 40 Kms de Kibuye.

Les activités ont consisté en la surveillance du marché de Nyakaliba situé à Kibuye même: des patrouilles ont été organisées le long du lac Kivu surtout la veille du dit marché. Le Receveur accompagné d'un garde-frontière a fait de temps à autre des sauts jusqu'à Rubengera pour procéder au contrôle du marché; d'autres patrouilles ont été effectuées sur la route Gisenyi-Rubengera-Gitarama et Kigali-Rubengera-Kibuye.

Les gardes-frontière affectés à Mugonero se sont également employés à de fréquentes patrouilles sur le littoral du lac et ont parfois poussé jusqu'à la Commune de Rwamatamu à 10 Kms de Mugonero.

Les recettes douanières de 1984 ont sensiblement diminué comparativement aux autres années, les causes en sont complexes. Elles proviennent de l'importation consistant en régime de bananes surtout, en ananas et en l'huile de palme, produit devenu rare car il n'arrive qu'en bidons. Sa diminution sensible sur le marché a provoqué une baisse prononcée des recettes.

Cette baisse s'est aussi observée dans l'exportation constituée d'animaux de l'espèce porcine ainsi qu'en volailles. Ces animaux sont achetés en petit nombre, d'où cette diminution des recettes.

Les recettes douanières de Kibuye ont été les suivantes pour l'année 1984:

MUGONERO: - Importation	=	63.200 Frs
- Exportation	=	<u>79.520 Frs</u>
TOTAL	=	142.720 Frs

KIBUYE : - Importation	=	214.915 Frs
- Exportation	=	8.560 Frs
- Recettes 84	=	50 Frs
- Amendes sur D.E.	=	100.000 Frs
- Caution	=	<u>50.000 Frs</u>
TOTAL	=	373.525 Frs

TOTAL GENERAL= 516.245 Frs

Il est à noter que les prix exorbitants imposés par les zaïrois de l'Ile Idjwi, surtout pour l'huile de palme, repoussent beaucoup de clients potentiels.

Ne trouvant pas d'acquéreurs, les fournisseurs ont disparu du marché à leur tour, avec pour conséquence, la diminution des recettes.

.../...

Le Service de la Douane de Kibuye s'est toujours heurté au problème de manque de moyen de déplacement, d'où des difficultés pour faire des patrouilles sur les principaux axes routières ou dans les centres commerciaux éloignés de Kibuye comme Birambo par exemple.

Le poste de Kibuye est mal placé pour contrôler la route Gisenyi-Gitamara et le marché de Birambo. C'est ^{un} poste presque mort qui ne connaît pratiquement pas de recettes.

E. Le Service des Communications et Transports

E.1. Postes

Les problèmes apparus au cours de l'exercice 1983 ont subsisté. Le nombre de boîtes postales reste insuffisant, il fallait créer cent trente quatre nouvelles au moins mais le bureau actuel ne s'y apprête pas.

Les contrôles effectués au cours de l'exercice 1983 avaient fait apparaître un manquant global de 22.326.357 Frs à charge de Messieurs SERUTOKI Emmanuel (21.326.674 Frs) et GATAYISIRE Charles (999.683 Frs).

Suite à leur arrestation et emprisonnement, un nouveau percepteur en la personne de Monsieur MUZINDUTSI Pascal avait été nommé en octobre 1983. Celui-ci n'a pas fait mieux puisque deux contrôles effectués au cours de l'année 1984 ont révélé un manquant total de 8.285 Frs. Pour éviter une répétition de tels détournements dans le bureau de poste, le Département qui en a la charge devrait songer à un nouveau système de manipulation de ces deniers publics. En attendant, des contrôles fréquents indispensables pour limiter les dégâts.

Depuis Août 1984, un nouveau Percepteur des postes est en place, en la personne de Monsieur RUHUMULIZA Jean Léonard.

Les titulaires des comptes productifs d'intérêts n'ont toujours pas trouvé satisfaction sur leurs réclamations. Ils se plaignent de ce que leurs intérêts ne sont pas calculés exception faite de ceux qui vont réclamer directement à Kigali.

Les cas des colis non dédouanés que le Service est encore obligé de renvoyer à Kigali pour dédouanement entraîne beaucoup de risques de perte et d'avarie. Le Service de la Douane à Kibuye pourrait procéder à la vérification de ces colis non dédouanés si les deux départements concernés s'entendaient sur ce problème.

.../...

Les activités de ce Service sont souvent handicapées par l'absence d'une machine à écrire dans son équipement en matériel de bureau. Ainsi conviendrait-il de lui en doter et d'y affecter un dactylographe en conséquence.

Les retards constatés dans la transmission du courrier s'observent pendant la saison de pluie, à cause du mauvais état des routes.

E.2. Télécommunications.

Le Service des Télécommunications souffre toujours du vieil équipement du système ATEA qui pose le problème du manque de pièces de rechange.

Néanmoins au cours de l'exercice 1984 surtout à partir du mois de septembre 1984 avec l'arrivée du nouveau Chef du Centre, Monsieur NGEZAHAYO Edmond, l'entretien et la maintenance des équipements existants ont connu une amélioration sensible.

Faute de pièces de rechange, le commutateur ATEA n'est pas exploité à cent pour cent. A l'état neuf, il devrait assurer six communications dans chaque groupe de 50 (il existe deux groupes) mais étant donné les cas de détérioration, des contacts usés et des caractères très prononcées, il est devenu impossible que ces communications se fassent à la fois. Les abonnés ont été obligés d'attendre la libération des circuits déjà occupés pour pouvoir les utiliser à leur tour. Seules 6 à 8 communications pouvaient passer en même temps.

Les câbles porteurs des paires d'abonnés ont une situation clandestine due principalement à la rouille sur leur longueur. Les joints et les morceaux introduits sont inefficacement protégés par manque de matériel approprié aux câbles ATEA, d'où une répétition des pannes.

La station télégraphique de Nyange connaît un bon fonctionnement: son émetteur-récepteur, son groupe électrogène, son manipulateur servant à la transmission des messages, sa batterie et son coffre-fort sont en bon état.

Les équipements de la station TSF Kibuye tombés en panne depuis plusieurs mois ont pu être dépannés et la station a repris son fonctionnement normal. Avant ce dépannage, les messages télégraphiques étaient acheminés par la seule voie téléphonique interurbaine dont dispose la station.

La Station de Karongi souffre d'une panne de son groupe électrogène lister qui date de bien longtemps. Ce groupe est d'un précieux secours en cas de panne de courant électrique.

Vu le nombre élevé de demandes de raccordements téléphoniques, un autre central et une extension de câbles sont ressentis comme un besoin urgent. Il en est de même d'une deuxième ligne interurbaine.

.../...

S'agissant de l'exploitation, le trafic télégraphique arrivée et départ du TSF KIBUYE s'est ainsi présenté pour l'exercice 1984, jusqu'au mois de novembre.

Pour les télégrammes privés, le service a enregistré 244 départs et 421 arrivées, pour les télégrammes officiels, il a enregistré 188 départs et 425 arrivées tandis que les télégrammes du service ont atteint 51 départs et 67 arrivées, soit au total 483 départs et 913 arrivées.

Les recettes perçues atteignent 607.214 francs payés au comptant, et 727.065 frs comme recettes enregistrées, soit au total 1.334.279 frs. Jusqu'en novembre 1984, 453.378 frs avaient été versés au compte.

Le Poste de Nyange a enregistré 93 départs et 74 arrivées pour les privés, 31 départs et 51 arrivées pour le service et 33 départs et 86 arrivées pour les autres services officiels, soit au total 162 départs et 206 arrivées.

Le poste a perçu jusqu'au mois de décembre 1984: 24.917 frs payés comptant et 31.815 frs recettes enregistrées. Jusqu'au mois de novembre 21.366 Frs avaient été versés au compte.

E.3. Transports.

Au cours des perturbations ou coupures des lignes téléphoniques et de télex, la Préfecture de Kibuye ne reste reliée à d'autres Préfectures que par voies postales et routières.

L'autobus Kigali-Kibuye via Gitarama reste régulier et donne satisfaction quant aux prestations du chauffeur y affecté. Seulement il faudrait que les heures de départ affichées soient scrupuleusement respectées pour éviter des départs trop avancés ou trop reculés.

Les autobus desservant les lignes Gisenyi-Kibuye et Cyangugu-Kibuye restent aussi réguliers mis à part les interruptions résultant du mauvais état des routes abîmées par les pluies torrentielles.

Un autobus reliant Kibuye à Nyabisindu a été mis en service et en assure la liaison trois jours par semaine. Toutefois vu le volume du trafic, il faudrait un autobus opérant sur cette ligne tous les jours de même qu'un autre autobus est à mettre en service tous les jours au départ de Kibuye.

A ces autobus s'ajoutent des taxis des privés qui commencent à contribuer au désenclavement de la Préfecture sur les axes Kibuye-Kigali et Kibuye-Gisenyi.

Il est à souligner aussi que deux vedettes de l'ONATRACOM relient Kibuye aux ville de Cyangugu et Gisenyi.

Depuis septembre 1984, l'ONATRACOM dispose d'une succursale à Kibuye dirigée par un sous comptable qui s'occupe du contrôle de l'autobus affecté au chef-lieu de Préfecture.

L'installation du Garage de l'ONATRACOM en projet contribuerait encore beaucoup au désenclavement de cette Préfecture qui est dépourvue de ce service.

... / ...

F. Le Service des Mines et Carrières.

Comme au cours de l'exercice 1983, le Service des Mines et Carrières a effectué des visites et contrôles dans les mines, dans les gisement d'argile, dans les carrières de sable et de pierres de construction. La production des briques et du sable de construction reste suffisante mais la consommation semble très faible.

Des visites ont été effectuées dans les carrières de sable de construction de SANZURE, KABAGUGU, BUSORO et NYARUSANGE de même que les carrière de RUGADANO.

La production minière a gardé sa stabilité selon les rapports fournis par la SOMIRWA-RUTSIRO et la SOMIRWA-BISESERO mais jusque fin Août 1984, la situation financière de la SOMIRWA, Zone Ouest, commençait à décourager sa main d'oeuvre, surtout les sous traitants à cause du retard dans les paiements.

La SOMIRWA-BISESERO a été équipée d'un nouveau véhicule de service et pour la première fois d'un compresseur. Exceptionnellement à d'autres, le mois de mars 1984 a été une période de chute de la production minière à cause des éboulements. Elle a été de 9 tonnes contre 12 tonnes habituellement.

L'artisanat minier n'a presque pas fonctionné et la fraude s'est activée en conséquence. Plusieurs plaintes ont été adressées à l'Inspection des Mines et des Carrières accusant Monsieur RWABUKWISI Jean, représentant de l'U.A.M.K. (Union des Artisans Miniers de Kibuye) d'avoir refusé de payer les minerais lui livrés. En réalité, l'U.A.M.K. n'extraie plus de minerais mais elle essaie d'en acheter. Quelques minerais proviennent de la SOMIRWA-RUTSIRO, d'autres d'un peu partout, entre autres de l'Ile Idjwi.

Une des difficultés que connaissait la SOMIRWA-BISESERO a trouvé une solution au cours de l'exercice 1984; la taxe de 10 Frs par kilogramme que percevait la Commune GISHYITA a été ramenée à 5 Frs à partir du mois de mai 1984. Avant cette réduction, les panneurs avaient tendance à vendre frauduleusement leur production pour échapper à cette taxe.

La SOMIRWA-BISESERO a par ailleurs préparé le système de sous traitance pour supprimer celui de capitas chefs.

Enfin il est à signaler que les mines de BISESERO ont reçu la visite du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, Monsieur NGIRIRA Mathieu, en date du 28 février 1984 et que les principaux problèmes rencontrés dans cette concession lui ont été exposés à l'occasion de cette visite.

Un autre événement survenu dans les mines de BISESERO et RUTSIRO au cours de l'exercice 1984 est le changement des Chefs, la direction de ces deux concessions est passée entre les nouvelles mains.

.../...

G. Le Service des Ponts et Chaussées.

Le Service Préfectoral des Ponts et Chaussées a fait tout son possible pour mettre en bon état les routes nationales qui traversent la Préfecture de Kibuye mais a été limité dans ses efforts par le manque de moyens tant matériels qu'humains.

La brigade mobile qui entretenait la grand-route Nyange-Kibuye a été déplacée sans que l'agrandissement de cette route ait été terminé. Il restait alors 10 Kms à faire pour atteindre le Chef-lieu de la Préfecture.

Comme pour les autres années, les cantonniers ont été arrêtés durant le troisième trimestre, les travaux ont repris avec le 4ème trimestre 1984. Les routes KIBUYE-BIRAMBO et KIBUYE-CYANGUGU ont encore nécessité beaucoup d'interventions dans le dégorgement des pistes et la réparation des ponts et caniveaux, le débouchage des caniveaux, le bouchage des nids-de-poule, l'enlèvement des éboulements et des tôles ondulées, le déplofilage et le rechargement manuel.

Mais comme souligné plus haut, le service s'est heurté à beaucoup de difficultés dont entre autres l'insuffisance de main d'oeuvre, le manque de matériels nécessaires et le manque de moyen de transport.

Etant donné le mauvais état permanent des routes de Kibuye, le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie devrait affecter une brigade permanente d'entretien des routes relevant directement de l'autorité préfectorale pour éviter le laisser aller et le mauvais comportement constatés chez les équipes envoyées de temps à autre effectuer des travaux sur ces routes.

Dans l'immédiat et pour parer au plus pressé, il serait souhaitable qu'un camion benne et un tracteur soient mis à la disposition de la Préfecture pour diverses réparations de plus en plus nombreuses.

H. Le Service des Bâtiments Civils.

Les prestations en ce domaine ont connu une certaine amélioration après le changement intervenu du Chef de ce service mais beaucoup reste à faire. Beaucoup de maisons ont vieilli et continuent à se détériorer mais une intervention efficace fait défaut. Le motif invoqué est l'absence de matériel, des missions demandées souvent pour aller chercher ce matériel à Kigali ne ramènent rien.

Or pour ces maisons vieilles, il faut changer les toitures pour les unes, réfectionner les murs, renforcer les fondations et les pavements pour les autres.

Les belles maisons construites avant l'indépendance n'ont plus leur bel aspect d'antan. Il est à la fois alarmant et inquiétant de voir ce patrimoine de l'Etat disparaître.

Non seulement beaucoup de maisons officielles sont vieilles mais encore leur nombre est très limité en comparaison des agents de l'Etat affectés au Chef-lieu de Préfecture de plus en plus nombreux au fur et à mesure que de nouveaux services se mettent en place. Ce problème se pose avec acuité

.../...

aussi bien pour les logements que pour les bureaux devant abriter ces nouveaux services.

Le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie devrait construire de nouveaux bâtiments officiels comme il a commencé à le faire dans les autres Préfectures.

Concernant les travaux de lotissements du centre urbain de Kibuye, une urgence s'impose devant le nombre de plus en plus croissant de ceux qui demandent l'octroi des parcelles dans cette circonscription urbaine.

Au préalable, l'adoption du schéma d'aménagement de la ville de Kibuye en cours d'examen devrait intervenir. La Commission Nationale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire qui a effectué une mission à Kibuye le 7 Août 1984 y a opéré des corrections nécessaires.

I. Le Service de l'Electroqaz.

Comme souligné dans le rapport annuel de l'exercice 1983, la Préfecture de Kibuye est la plus électrifiée de toutes les Préfectures du Pays.

Le projet d'électrification rurale Zone Ouest a alimenté en électricité presque toutes les agglomérations de Kibuye, seule la Commune Kivumu n'est pas touchée.

Les travaux effectués par l'entreprise suisse "GRICHTING ET VALTERICH" se faisaient aussi bien en Moyenne Tension (30 KV) qu'en Basse Tension (0,4 KV).

Le réseau Moyenne Tension 30 KV est composé de cinq lignes principales qui prennent leur départ à partir de deux postes de transformation 110/30 KV de Karongi et Kilinda. Ces cinq lignes principales sont: KARONGI-KIBUYE, KARONGI-KIBINGO, KARONGI-WISUMO, KILINDA-BIRAMBO et KILINDA(Poste)-KILINDA(Hôpital).

De ces cinq lignes principales sortent 5 lignes dites en dérivation et comptent actuellement 23 stations de transformation Moyenne Tension-Basse Tension.

Il est souhaitable que la ligne Moyenne Tension KIBUYE-RUBENGERA-MUSHUDATI soit prolongée jusqu'à RUTSIRO pour alimenter cette Commune en courant électrique. Sur la ligne Moyenne Tension KIBUYE-NYAMISHABA, il faudrait une ligne en dérivation pour alimenter le quartier de Malili qui reste le seul sans être éclairé au chef-lieu de Préfecture.

Pour ce qui est des bâtiments officiels à éclairer, la Prison de Kibuye reste dépourvue de courant électrique alors que le devis de son électrification date de 1981.

J. Le Service des Coopératives.

Le Service de l'Inspection des Coopératives a été fusionné avec le Service de la Jeunesse en un seul service à partir du 6 septembre 1984. Après la suspension de l'ancien Inspecteur des Coopératives en Préfecture de Kibuye, Monsieur RWAMATEMBA Paul Martin en juin 1984, le service a été tenu par l'Encadreur Régional jusqu'au mois de septembre 1984, date à laquelle, Monsieur NGWIJE Evariste, l'actuel Encadreur de la Jeunesse et des Coopératives est entré en fonction.

La Sous-Préfecture de BIRAMBO a été également doté du service de l'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives à partir du mois de septembre 1984, il est confronté au problème de manque de bureau. Le Service Préfectoral de l'Encadrement de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif compte quant à lui récupérer deux maisons qui appartenaient au Service Civique de la Jeunesse.

Le survol effectué dans tous les groupements coopératifs de la Préfecture au cours de l'exercice a révélé sur le plan économique et administratif que la sensibilisation à la base a été déficiente, que l'irresponsabilité des dirigeants et l'égoïsme du Président pèsent sur ces groupements, lesquels ne sont pas à l'abri des détournements.

Les groupements coopératifs qui ont vu le jour ne sont pas venus de l'initiative privée. Ou bien c'est une personne influente qui en a pris l'initiative en visant ses intérêts dans beaucoup de cas ou bien c'est un technicien qui a poussé les gens à se grouper, sans la sensibilisation et la conviction pour se regrouper dans une coopérative.

Les détournements découragent aussi les coopérateurs et freinent les initiatives qui pourraient naître. Nombreux aussi sont les groupements agricoles utilisant les méthodes culturales traditionnelles. Avec la raréfaction des terres cultivables, la production de ces groupements devient très minime. Les Coopérateurs se découragent et se retirent petit à petit.

Ci-dessous le tableau reprenant les noms et les membres des coopératives trouvables dans chaque Commune.

Commune	Dénomination	Date de création	Objet social	Membre fin 1984
DWAKIRA	!COCOMO	! 1976	!Commerce	! 383
	!CODEKOBWA	! 1981	!Commerce	! 300
	!ABADACOGORA	! 1983	!Agriculture	! 20
	!COOPACYA	! 1984	!Agriculture	! 36
GITESI	!ASSARUKI	! 1977	!Sylviculture	! 11
	!ABADACOGORA	! 1976	!Sylviculture	! 12
	!CODEKI	! 1975	!Commerce	! 55
	!ADAHIZI	! 1959	!Commerce	! 3460

.../...

Commune	Dénomination	Date de création	Objet social	Membre fin 1984
GITESI	ABADATEZUKA	1976	Agriculture	15
	ASSEKA	1984	Elevage gros bét.	13
	TWIZERE	1983	Elevage petit bét.	30
	BURUNGA	1984	+ Agriculture	5
GISHYITA	DUTERANINKUNGA	1976	Commerce + Briqueterie	14
	IMVUGURURAMUCO	1982	Art ménager	13
	C.P.G.	1967	Pêche	127
	INJYAMUGAMBI	1975	Commerce	24
	NDATURUTOKI	1976	Restaurant	42
	ABADACOGORA			
GISOVU	COOPAGI	1978	Commerce	876
	COAGI	1980	Agriculture	35
	HAKIZISUKA	1973	Agriculture	25
	JYAMBERE MU	1973	Agriculture	8
	BUHINZI			
	ABADACOGORA	1975	Agriculture	18
	NISUKA			
	ADAFITINYOTA	1982	Agriculture	30
	ADASHYIRAHAMWE	1980	Agriculture	7
	NTABWIKO	1984	Agriculture	16
	CODEJEGI	1983	Agriculture	13
	RAMBANISUKA	1977	Agriculture	13
	NGANDURARUGO	1979	Agriculture	15
	ABAJYAMUGAMBI	1981	Agriculture	8
	INGANDURARUGO	1975	Agriculture	7
	NDATISUKA YACU	1980	Agriculture	7
URUNGANO	1983	Agriculture	17	
ABAZAKURA	1977	Agriculture	8	
ABAJYAMUGAMBI	1977	Agriculture	14	
KIVUMU	ADASHYIRAHAMWE	1977	Agriculture	10
	KABOKI	1978	Agro-Pastoral	7
	INGIRAKAMARO	1983	Agriculture	7
	COOPAGROPAKI	1983	Agriculture	12
	ABAKOTANYI	1976	Agriculture	13
	ABASHIRUBUTE	1976	Agriculture	9
	ABAKOMEJE	1970	Agriculture	7
	ABATICUMUGAMBI	1983	Agriculture	8

.../...

Commune	Dénomination	Date de création	Objet social	Membre fin 1984
KIVUMU	ABADATENGUHA	1976	Agriculture	7
	COOPADRITUI	1984	Briqueterie + Tuilerie	10
	ADAZAKURA	1978	Agriculture	13
	AJM	1978	Agriculture	7
	CODECOKI	1978	Commerce	2235
	COJEKI	1984	Agro-Pastoral	14
	JYAMBERE MU	1981	Agro-Pastoral	9
	BUHINZI			
	COOPAJEKI	1984	Agriculture	10
	ADADAHEMUKA	1969	Agriculture	7
	MADANZA	AMAKO-GILISUKA	1968	Agriculture
CEPRO		1966	Artisanat	39
COOPEKI		1966	Elevage + Abattage	53
NTABWIKO				
MWENDO	ABADAHINYUKA	1975	Agriculture	11
	AJDAR	1974	Agriculture	10
	MEJAR-RUGANDA	1975	Agriculture	9
	ASOSOQUI	1978	Agriculture	7
	COCOGRI	1975	Agriculture	12
	ADADACOGORA	1975	Agriculture	14
	URUYANGE	1975	Agriculture	10
	COCUBEM	1978	Agriculture	14
	COPECOM	1975	Commerce	81
	ABIYEMEJE	1975	Agriculture	11
ADADATEZUKA	1982	Agriculture	18	
RUTSIRO	COOPERATIVE			
	AGRO-PASTORALE (COAPR)	5/12/82	Agri + Elevage	17
	ABIYEMEJE	28/6/80	Agriculture	28
	CODEAR	25/11/75	Agriculture	68
	TERIMBERE	05/8/78	Tuilerie	21
	ADASHYIRAHAMWE	05/1/79	Agri (Café)	21
	URUMULI	05/6/78	Agriculture	28
	UGA	01/9/76	Agriculture	36
	FATISUKA	01/2/80	Agriculture	13
	INZIRA Y'AMAJYA	01/2/82	Agriculture	41
	IMBERE			
	SHISHIKARA	02/11/82	Agriculture	12

.../...

Commune	Dénomination	Date de création	Objet Social	Membre fin 1984
RUTSIRO	DUFATANYE	01/12/82	Briqueterie	14
	DUKORESHIMBARAGA	13/12/83	Agriculture	25
RWAMATAMU	CODEBAGI	1971	Agriculture	69
	BANQUE POPULAIRE	1977	Epargne et Crédit	1400
	CODERUCAM	1977	Agri + Brique- terie et Tuilerie	19
	TERIMBERE	1975	Agriculture	9
	CAM	1971	Agriculture	12
	CODECORWA	1979	Commerce	2700
	INJYAMUGAMBI	1976	Agriculture	18
	UBUMWE	1978	Agriculture	14
	CAP	1971	Agriculture	6
	ABADACOGORA	1977	Agriculture	17
	UDAM	1977	Agriculture	12
	INTIGANDA	1971	Agriculture	10
	JYAMDERE	1982	Agriculture	12
	ABADACOGORA	1972	Agriculture	11
	FATISUKA	1976	Agriculture	12
	ABADACOGORA	1978	Agriculture	11
	DUFATANYE	1980	Agriculture	8

Le Nombre des coopératives agréées est resté le même qu'en 1983 et n'évolue guère depuis 1980.

Aux coopératives ordinaires s'ajoutent d'autres sortes de coopératives bancaires appelées communément Banques Populaires qui aident beaucoup la population dans ses activités socio-économiques. Elles sont toujours au nombre de six dans la Préfecture et toutes les communes ne sont pas servies. Le souhait est que chaque Commune dispose d'une banque populaire.

K. Organismes aidant directement les Communes.

1. L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP).

L'AFVP intervient dans les Communes KIVUMU et GISHYITA dans le cadre du programme de participation intégrée au développement communal.

L'action initiée en Commune KIVUMU concerne la couverture des soins de santé primaires sur toute la Commune grâce à l'intégration des cadres communaux et à la participation de la population dans ce projet. Ce programme couvre la période 1983-1988.

.../...

- Objectifs: -recycler les accoucheuses traditionnelles et assurer une collaboration accoucheuses-maternité afin d'améliorer les conditions d'accouchement à domicile et d'avoir des "conseillères en santé" sur place, sur les collines.
- former les agents de santé de Base afin de pouvoir couvrir en soins de première urgence et en prévention les paysans des collines qui sont loin d'un dispensaire. Ces agents jouent également un rôle important dans l'hygiène de l'habitat et l'amélioration des cultures, bases même de santé.
- donner une formation médico-sanitaire aux instituteurs pour qu'ils puissent pratiquer les premiers soins d'urgence en cas d'accident à l'école et pour qu'ils aient surtout auprès de leurs élèves, un rôle de formateurs en matière de prévention.
- assurer un approvisionnement en eau propre, base même de toute prévention.

En matière de réalisations, pour l'activité "agents sanitaires de base", il est prévu de former, sur trois ans, un agent sanitaire de base pour cinquante familles dans tous les secteurs de la Commune à raison de deux secteurs par an et de les munir de trousse de premiers soins. Au cours de l'année 1984, 13 nouveaux agents sanitaires de base ont été formés et les 60 déjà formés ont été recyclés. Le suivi sur les collines a été partiellement fait et manque d'une structure viable.

Pour l'activité "accoucheuses traditionnelles", il est prévu un recyclage sur deux ans pour toutes les accoucheuses traditionnelles déjà existantes par an. Il y a eu un début de recyclage des 10 accoucheuses traditionnelles du Secteur Ndaro ainsi que leur suivi sur les collines.

Pour l'activité médecine scolaire, il est prévu une année et demi de formation médico-sanitaire (deux instituteurs de chaque centre scolaire ainsi qu'un représentant de chaque CERAI) au milieu de laquelle des trousse de premiers soins leur seront distribués. Au bout de cette formation, les instituteurs deviendront des formateurs en santé pour les élèves. La formation médico-sanitaire des instituteurs a été un échec en 1984, une nouvelle structure est mise en place pour l'année 1985, les cours porteront sur les maladies les plus couramment rencontrées dans les Communes, sur le secourisme, la nutrition, l'hygiène et l'agriculture.

Pour l'activité "adduction d'eau", l'année 1984 a vu la réalisation d'une adduction d'eau et pour l'activité construction, les travaux de construction du bâtiment de formation ont débuté en décembre 1984. Les dépenses engagées pour la réalisation de ce programme se chiffraient à la fin de l'exercice 1984: à 7.344.298 FRW dont 1.872.262 FRW (24,49%) pour la Commune, somme correspondant à la participation de la Commune dans la construction du bâtiment de formation par l'apport du sable, des moëllons et le travail de l'Umuganda; 3.000.000 FRW (40,84%) pour l'AFVP chiffre correspondant au coût des deux volontaires; 2.472/036 FRW (33,65%) pour le partenaire financier.

.../...

Le programme mené par l'AFVP en Commune GISHYITA couvre cinq volets: l'approvisionnement en eau potable, l'apiculture, l'économie d'énergie et le petit élevage. Il est conçu pour une durée de cinq ans et chaque activité fait l'objet d'une planification annuelle. L'année 1984 est la première année de fonctionnement du PPIDG (Programme de Participation Intégré au Développement Communal).

Réalisation au cours de l'année 1984.

En matière de formation de cadres, des groupes, des paysans, plusieurs stages ont été réalisés tant auprès des cadres intervenant dans le PPIDG qu'au niveau des paysans. Une session de formation à la gestion du PPIDG a été organisée pour les Secrétares et Trésoriers du PPIDG et dans les différents volets, la formation a été la suivante:

Pour l'approvisionnement en eau potable, le fontainier communal et des responsables de sources dans le secteur de Musenyi ont été formés.

Pour l'apiculture, la formation a été assurée au moniteur apicole et aux apiculteurs regroupés dans les coopératives d'une part et aux présidents, Secrétares et Trésoriers des coopératives apicoles d'autre part. Les premiers ont été initiés aux techniques apicoles de ruches à cadre, les seconds à la gestion des coopératives.

Pour le volet économie d'énergie, l'action a porté sur la formation d'un maçon pour la construction des cuisinières améliorées et à la sensibilisation des monitrices de CSD, des directeurs des CERAI, des centres nutritionnels et des paysans de la cellule GITOVU aux problèmes de l'énergie. L'Agronome et le Vétérinaire de Commune ont également visité un projet de biogaz.

Quant au petit élevage, la formation a été dispensée aux constructions des clapiers et de poulaillers et aux paysans des secteurs Mara, Murangara, Gishyita et Mubuga sur les techniques de l'élevage des poules et des lapins.

S'agissant des actions réalisées concrètement, 46 sources ont été réalisées en 1984 en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, une coopérative apicole de 12 adhérents avec chacun 4 ruches modernes a été mise en place tandis qu'une autre de 13 adhérents doit se terminer au cours du premier trimestre 1985.

Pour ce qui est de l'économie d'énergie, 35 cuisinières démonstratives ont été construites.

Le volet élevage a vu la construction de 269 poulaillers et 461 reproducteurs diffusés (Mara, Murangara) d'un côté et la construction de 21 clapiers (Gishyita-Mubuga) et 32 reproducteurs diffusés d'un autre côté.

Beaucoup de poulaillers ont été réalisés en 1984 sans toutefois attendre l'objectif fixé pour l'année. La famine a ralenti les constructions en fin d'année. La diffusion des reproducteurs a été freinée par les difficultés d'approvisionnement auprès de la ferme de Nyamishaba. Quant à l'activité cuniculicole, 17 clapiers seulement ont été réalisés, le retard dans

ce domaine provient de la difficulté d'approvisionnement en grillage. Le problème qui subsiste est celui de suivi pour le devenir des élevages mis en place.

Le bilan financier pour l'ensemble du programme mené en Commune GISHYITA pour l'exercice 1984 se présente ainsi par le partenaire sur l'ensemble des volets: la Commune y est intervenue pour 1.384.424 soit 20,6%, l'AFVP pour 2.300.000 soit 34,3% et le partenaire financier pour 3.027.358 soit 45,10% ce qui fait au total 6.711.782 Frs.

2. L'ADECOK: Action de Développement Communautaire du Kanage.

La Paroisse de Murunda située dans la Commune Rutsiro, fut le point de départ de l'ADECOK. Elle est juste à la limite de la Commune Kayove de Gisenyi (1 Km). Toutes les activités de Murunda visent les populations des deux communes KAYOVE et RUTSIRO d'où le nom d'Action de Développement Communautaire du Kanage, dénomination choisie en 1984.

L'expérience des dix premières années, la création des comités communaux de développement ont abouti à la création de zones de développement dans les deux communes Kayove et Rutsiro. En Commune Rutsiro ces zones sont Murunda, Kabona, Rutsiro et Crête Zaïre-Nil. Le but, les principes et les méthodes de travail sont identiques à chaque zone. Les objectifs de l'ADECOK dans chaque zone sont fonction du programme de développement à chacune d'elle.

Réalisations: Les actions de l'ADECOK à Murunda ont commencé par la construction d'un centre de santé, actuellement en train d'être transformé en Hôpital. Une centrale hydro-électrique y fonctionne depuis trois ans grâce à un petit barrage aménagé sur la Rwishywa qui fait fonctionner une petite turbine de 75 KW. La turbine a coûté trente millions de francs rwandais.

La construction d'un atelier a suivi puis l'installation d'un moulin et d'un atelier de soudure destinés à alimenter la caisse d'autofinancement. L'atelier a coûté cinq millions.

Un complexe économique y fonctionne constitué par l'exploitation du moulin, l'achat du café créé à la demande de la population et l'existence d'un magasin affilié à la Coopérative TRAFIPRO. A ce bloc atelier et à ce complexe économique s'ajoute le service de l'artisanat consistant en un traitement des feuilles de bananier. Le chiffre d'affaire est de un million deux cent mille francs par an. Il occupe quarante trois jeunes à raison de trois jours de travail par semaine.

Au total 106 travailleurs permanents, affiliés à la Caisse Sociale sont employés dans ces micro-réalisations qui s'autofinancent depuis quatre ans.

.../...

Il existe en plus à Murunda un silo, une banque populaire ouverte en mars 1984 et une presse à huile mais dont la décortiqueuse n'est pas encore au point.

Tout ce qui a été entrepris à Murunda peut être évalué entre cinquante et soixante millions de francs rwandais.

La décentralisation

L'expérience a montré qu'au delà d'un rayon de sept kilomètres et demi, le pôle de développement n'a plus aucune influence positive, aussi une action de décentralisation a-t-elle été entamée. Quatre zones ci-haut mentionnées ont été créées en Commune Rutsiro. A l'instar de Murunda où les activités s'autofinancent et dégagent un surplus, il s'agit d'implanter progressivement dans les zones de Kabona, de Rutsiro et la Crête Zaïre-Nil des infrastructures de base: création des écoles, construction des centres de santé, engager les actions en faveur de la conservation et de l'amélioration des sols ainsi que de l'amélioration du cheptel de façon à en faire des pôles de développement ayant un impact sur le rayon de sept kilomètres et demi.

3. Le Projet Action Céramique de MUNZANGA et de RUKOKO.

Les objectifs de ce projet ont été définis en 1980 et consistent en:

- l'appui à des groupes de potiers existants par la promotion d'ateliers et d'équipements.
- la recherche et l'enseignement d'une technologie améliorée au niveau de façonnage, des fours, des cuissons, des émaux et de l'exploitation des argiles.
- la recherche de nouveaux produits utiles en milieu rural et la commercialisation de ceux-ci, l'amélioration des produits et des techniques existantes.
- l'inventaire et la qualification des gisements d'argiles dans la Préfecture de Kibuye.

L'atelier de Munzanga a été créé en 1978 sous l'égide du Projet Agricole de Kibuye et a acquis son autonomie financière depuis début 1982. Il comprend un chef d'atelier pris en charge par le Projet, 15 potiers, les mêmes employés et payés par le groupement pour l'extraction de l'argile, l'abattage et le débitage du bois.

Au cours de l'exercice 1984, l'appui du Projet, outre les interventions à propos du fonctionnement du groupement, s'est situé au niveau du suivi du travail dans son ensemble avec des interventions ponctuelles à des occasions particulières, notamment dans le domaine des émaux, des cuissons et de l'organisation du travail.

.../...

La gamme des produits proposés pour le marché concerne les carreaux de sol (3%) qui ont plus que doublé depuis 1983, les tuyaux de captage (5%) qui ont diminué de moitié par rapport à 1983, les bouteilles de pili pili (5%) qui sont restées stationnaires, les objets en terre cuite (20%) ce secteur est en développement et la vaisselle émaillée (40%) resté elle aussi stationnaire.

La situation financière de l'atelier se présente ainsi en 1984: Les briques réfractaires ont rapporté 15.000 FRW, les tuyaux de captage de sources 24.000 FRW, les carreaux de sol 115.000 Frs, les divers produits en terre cuite 5.000 FRW, les bouteilles de pili pili 216.000FRW, les produits émaillés à 1.100; 95.000 FRW, la vaisselle émaillée domestique 324.000 FRW et la vaisselle émaillée hôtelière 60.000 FRW.

Les salaires internes (potiers et zamu) ont atteint la somme de 655.000 FRW et les salaires externes (ouvriers bois...) 57.000. Les achats de matériel et des matières premières ont totalisé 29.000 FRW dont 25.000 FRW pour les matières premières. Les frais généraux ont été de 4.000 FRW.

L'appui du projet à ce groupement a porté en 1984 sur l'infrastructure et l'entretien pour une somme de 21.800 FRW, sur le transport évalué à 160.000 FRW et sur l'équipement d'une valeur de 9.000 FRW. Le projet n'a accordé aucun appui financier.

L'atelier de RUKOKO date de 1981 et a acquis son autonomie financière à la fin de 1983. Il comprend 17 potiers, dont 14 depuis 1981, qui s'autosalarient. Sept ouvriers sont employés et payés par le groupement pour l'abattage et le débitage du bois. Comme à MUNZANGA, un chef d'atelier y est pris en charge par le projet.

Le revenu de l'atelier qui était de moins de 200.000 FRW en 1983 a triplé en 1984.

Su le plan de la production, l'atelier a connu du succès dans le domaine de la terre cuite par la fabrication à grande échelle de carreaux de sol, essentiellement mis en oeuvre dans les constructions de l'extension de l'école de Nyamishaba à Kibuye.

Les produits réfractaires ont fait l'objet de commandes importantes. Le four de l'usine à thé de Kitabi dont l'enveloppe réfractaire réalisée en briques importées était désagrégée, a été regarnie avec des grandes briques de forme spécialisées à l'atelier de Rukoko. L'antreprises Tomini à Kigali qui fabrique des potagers à bois, les réalise désormais avec une garniture de plaques réfractaires de Rukoko.

L'évolution de la production par rapport à 1983 est la suivante: les tuyaux de captage (20%) la production a quadruplé, les carreaux de sol (20%) ont quadruplé aussi, les briques réfractaires (35%) n'ont connu aucune augmentation, la vaisselle émaillée (20%) est en développement et les divers cuissons à 1.100; (5%) constituent une quantité non négligeable.

.../...

La situation financière de l'atelier présentait l'aspect suivant en 1984: Les briques réfractaires ont procuré des revenus de 120.400 FRW, les carreaux de sol 101.800 FRW et la vaisselle émaillée 108.400 FRW, soit au total 518.000 FRW.

Pour ce qui est des dépenses les salaires distribués ont représenté la somme de 399.000 FRW, l'achat de kaolin 17.500 FRW, le bois, l'abatage et le débitage ont entraîné les dépenses de 31.000 FRW, les divers 2.000 FRW et la cuisson 2.500 FRW.

Le projet a appuyé dans l'infrastructure et l'entretien pour 116.000 FRW, dans les transports pour 110.000 FRW et dans l'équipement pour 49.000 FRW. Il n'a accordé aucun appui financier ici aussi.

4. Les Projets PAPAKI et SDRB de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda en Commune BWAKIRA et MWENDO.

L'Eglise Presbytérienne au Rwanda a entrepris deux petits projets de développement rural d'une part en Commune BWAKIRA où le Projet PAPAKI est à pied d'œuvre dans les secteurs aux alentours de la Paroisse Kilinda. Outre l'action de vulgarisation menée dans le cadre médico-social, le projet est parvenu à des résultats tangibles dans la sensibilisation des paysans-éleveurs à pratiquer l'élevage par stabulation et à produire du fumier dans des compostières à deux compartiments.

Cette église a d'autre part initié le service de développement rural de Biguhu (SDRB) en Commune MWENDO. Financé aux 3/4 par la Coopération belge et au 1/4 par solidarité et entraide, organisation non gouvernementale belge attachée à l'Eglise protestante unie de Belgique. Ce projet s'est fixé l'objectif de créer un centre de développement rural, d'organiser la vulgarisation agricole dans les secteurs Ruganda et Biguhu et réaliser le programme agricole proposé par les autorités locales, notamment par la création des structures agricoles à la réalisation de ce programme et aux besoins spécifiques de l'endroit. Il devait fournir le matériel nécessaire à ce programme.

Les activités programmées en 1984 à savoir la vulgarisation agricole dans les deux secteurs suivant le modèle PAK, la construction du centre d'accueil provisoirement occupé par le Chef du Projet et la création d'un atelier coopératif pour 10 apprentis menuisiers ainsi que les services à la population (diffusion des semences sélectionnées, construction des pupitres scolaires, diffusion des outils, la construction d'un moulin) n'ont pas pu se poursuivre en raison surtout de la personnalité du Chef de ce projet, Monsieur Paul COULON, qui a déserté les lieux après avoir tout vendu et ce à l'insu des autorités communales et de l'EPR.

.../...

L. Les Finances Communales.

Le Contrôle des finances communales a continué comme d'habitude. Une amélioration cette année a été constatée dans la gestion des finances communales.

Les recettes ont un peu souffert de la crise alimentaire qui a caractérisé l'exercice 1984.

Toutes les Communes payent régulièrement leur personnel et ne sont plus endettées. La recommandation faite aux Dourgmestres d'exercer un contrôle serré sur les comptables communaux a été respecté et l'habitude de détenir plus de cinquante mille francs dans la caisse qu'avaient les comptables a été peu à peu estirpée.

Les Communes BWAKIRA, MWENDO et RUTSIRO restent encore avec des arriérés. La Commune BWAKIRA est redevable d'une somme importante provenant de la construction des ateliers scolaires: factures d'achat de briques, de transport de matériaux et les listes de paie impayées totalisent un million cinq cent vingt deux mille quatre cent cinquante et un francs (1.522.451 FRW).

La Commune MWENDO est redevable de la somme de un million sept cent mille trois cent sept francs (1.700.307 FRW) constituée d'arriérés du personnel. Il en est de même pour la Commune RUTSIRO qui doit à son personnel la somme de un million soixante et un mille quarante francs (1.061.040 FRW) comme salaire de juin 1981 à décembre 1981.

Les débiteurs envers les communes reste toujours ceux qui n'ont pas remboursé les prêts leur octroyés, ceux qui ont accusé des déficits lors des contrôles et ceux qui ne s'acquittent pas de leur loyer sur les maisons appartenant à la Commune ou ne règlent pas leur dette contractée lors de la vente des biens communaux.

.../...

SITUATION FINANCIERE DES COMMUNES A LA FIN DE L'EXERCICE 1984

Communes	Budget ordinaire	Budget de développement	Budget pour ordre						
	Recettes	Dépenses	Solde						
	Recettes	Dépenses	Solde						
BWAKIRA	16922447	15735558	11868591	3699850	429840	3270010	3527150	1115120	2412030
GISHYITA	15993449	17022284	1028835	3838143	2927527	910616	1107026	255000	852026
GISOVU	15107956	14754551	353405	2958698	1723803	1235695	1195437	909837	285600
GITESI	19211947	17949366	1262581	378205	229854	148548	1187875	1206194	185191
KIVUMU	15738526	16168354	429828	14690892	3592008	1098884	1225759	943739	282020
MABANZA	19731940	18637711	1094229	14187360	1023640	3153720	1438365	184435	405992
MWENDO	17018487	17009762	8725	1454525	485820	968705	1286901	982737	304164
RUTSIRO	17697716	18315192	617476	15287782	14314305	973477	2122733	1040620	1002113
RWAMATAMU	17027915	17463295	435380	273323	322877	49554	1870979	1140786	730193

Recettes et Dépenses Budget de développement Recettes et Dépenses Budget pour ordre Total Recettes Total Dépenses

SITUATION FINANCIERE DES COMMUNES A LA FIN DE L'EXERCICE 1984

SITUATION FINANCIERE DES COMMUNES A LA FIN DE L'EXERCICE 1984

Total (I)		Comptes d'Équivalences (II)		Total Général n° I + II	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
14149447	7280548	8434109	8470362	122583556	15750910
10938618	10204811	12542677	12714626	123481295	22919437
9262091	7337431	10311363	10304263	17100	17691754
10778027	9385414	11527944	11620370	122305971	21005784
11655177	10704101	7010612	7387494	18665789	18091595
15357665	11505708	10465121	10364591	100530	21870299
9759913	8478319	8273590	8352050	70452	16830369
15108231	113670117	1438114	19624683	15396290	33473294
9172217	8926958	1870979	11140706	730193	22419779
					21873766

Comptes d'Équivalences (II) : Recettes 120798, Dépenses 120798, Solde 120798

SITUATION FINANCIERE DES COMMUNES A LA FIN DE L'EXERCICE 1984

RECETTES

A. IMPOSITIONS.

I. Imposition de l'exercice en cours: au 31-10-1904.

Communes	C.P.M.H. à 400	C.P.M.F. à 400	I.G.B. à 250	Vélos à 200					
	Prévisions	Réalisations	% Réalisation	Prévisions	Réalisations	% Réalisation			
DWAKIRA	6150	6225	101	121	110	100	20	17	85
GISHYITA	4700	2922	62	-	-	35	-	-	-
GISOVU	5285	4901	93,71	315	110	106	10	11	110
GITESI	6586	4913	75	281	84	68	10	9	90
KIVUMU	6984	5532	79	60	28	90	6	8	133
MABANZA	7200	6497	90	341	100	114	26	34	131
MWENDO	5100	4875	96	150	107	106	-	-	-
RUTSIRO	6057	6535	95	47	81	89	-	2	-
RWAMATAMU	6152	5270	86	16	71	78	10	4	40

.....
 II. Impositions de l'exercice usé et au 31-10-1904
 - 233 -

III. Impositions de l'exercice antérieur

Communes	C.P.M.H. à 500		C.P.M.F. à 500		I.G.B. à 300		Vélos à 200	
	Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation
BWAKIRA	40	94	-	-	120	17	14	-
GISHYITA	50	25	-	-	-	3	-	-
GISOVU	670	552	6	671	67	23	34	-
GITESI	661	559	4	001	52	6	12	-
KIVUMU	500	552	-	-	35	-	-	-
MADANZA	500	622	9	-	20	60	300	-
MWENDO	170	252	-	0	120	29	24	-
RUTSIRO	500	310	-	0	43	9	21	-
RWAMATAMU	200	262	131	-	-	12	-	-

...../.....

B. ENUMERATION DES PRINCIPALES TAXES ET LEURS MONTANTS PAR COMMUNE.

Commune	Principales taxes	Montant de la taxe
1. GISOVU	!-Emplacements divers	! 257.706
	!-Acte de mariage	! 32.940
	!-Divers droits de chancellerie	! 79.632
	!-Cabarets	! 86.040
	!-Exploitation de cassiterite	! 247.599
	!-Taxes des pirogues	! 60.210
	!	! 764.127
2. RWAMATAMU	!-Emplacements divers	! 1.224.108
	!-Taxes bétails	! 600.303
	!-Divers droits de chancellerie	! 191.543
	!-Cabarets	! 152.235
	!-Exploitation sable	! 117.450
	!-Pirogues	! 580.690
	!	! 2.866.329
3. MABANZA	!-Abattage gros bétail	! 66.690
	!-Abattage petit bétail	! 97.920
	!-Emplacements divers	! 1.451.138
	!-Divers droits de chancellerie	! 140.897
	!-Taxes cabarets	! 198.090
	!-Taxes femmes supplémentaires	! 425.070
	!	! 2.379.805
4. GITESI	!-Emplacements divers	! 412.137
	!-Nuitées à l'Hôtel	! 290.140
	!-Droits de chancellerie	! 80.450
	!-Taxes cabarets	! 224.100
	!-Taxes petits magasins	! 70.200
	!-Taxes pirogues	! 209.980
	!	! 1.287.007
5. DWAKIRA	!-Emplacements divers	! 311.263
	!-Taxes sur bétails	! 146.771
	!-Actes de mariage	! 66.860
	!-Recettes provenant sur le moulin Communal	! 31.336
	!-Cabarets	! 221.400
	!-Petits magasins	! 94.500
	!	!

.../...

Commune	Principales taxes	Montant de la taxe
6.MWENDO	-Abattage gros bétail	55.134
	-Emplacements divers	934.247
	-Cabarets	157.150
	-Magasins	147.259
	-Divers droits de chancellerie	37.701
	-Pottiers	36.810
		1.368.381
7.KIVUMU	-Taxe de marché	87.819
	-Emplacements divers	821.570
	-Actes de mariage	92.700
	-Magasins	49.500
	-Petits magasins	54.450
	-Taxe sur cassitérites	157.307
8.RUTSIRO	-Abattage petits bétail	64.710
	-Emplacements divers	198.714
	-Divers droits de chancellerie	52.007
	-Taxes sur cabarets	203.400
	-Petits magasins	126.000
	-Taxes cassitérites	595.410
		1.240.241
9.GISHYITA	-Emplacements divers	571.466
	-Taxe cabarets	109.300
	-Magasins	119.950
	-Exploitation de la chaux	157.192
	-Pirogues	326.025
	-Taxe minière	305.685
		1.589.618

.../...

C. AUTRES RECETTES

- 237 -

Communes	Location des véhicules	Amendes disciplinaires	Retenus Femmes illégales	Subsides	Cotisations
BWAKIRA	27.000	260.110	96.780	626.035	49.000
GISHYITA	-	238.360	35.550	1.345.436	3.340.250
GISOVU	-	781.146	-	3.206.657	176.750
GITESI	1.016.593	275.036	251.100	1.486.607	-
KIVUMU	71.406	227.300	-	3.539.435	-
MABANZA	656.070	446.726	425.070	1.042.695	450
MWENDO	113.079	423.487	-	1.049.950	26.700
RUTSIRO	487.607	648.489	329.157	1.345.000	397.390
RWAMATAMU	33.273	292.455	54.100	600.658	64.000

.../...

DEPENSES

A. ENUMERATION DE CERTAINES DEPENSES

Communes	Traitement indemnités personnel	Entretien des véhicules	Consommation	Agriculture	Elevage	Eaux forêts	Organisation des fêtes	IDépenses d'Hygiène	IDépenses d'Accidents et autres
DWAKIRA	4003702	219703	313903	-	1169620	-	125.401	-	220319
GISHYITA	4059309	415230	575072	419545	63340	30500	136.931	2.200	99779
GISOVU	4025132	40574	34600	4360	36300	-	60.506	-	35621
GITESI	5005252	590990	491417	560	10200	-	28.775	-	70056
KIVUMU	4541759	267960	266200	-	142600	-	58.901	-	09450
MABANZA	5433323	921334	622693	3450	96650	-	91.496	4.400	2250
(Décembre)									
MWENDO	4067402	215317	623206	-	61000	-	56.629	1.580	135150
RUTSIRO	5634300	180293	612770	71996	10900	79.002	105.564	21.564	203394
RWAMATAMU	6051165	260003	432176	3600	59600	4.000	171.195	-	92156

Commune	Désignation	Recettes	Dépenses
1. GITESI	En caisse au 1.1. 84	1.906.513	-
	Ch.I Ordinaire	9.211.847	9.598.507
	Ch.II Extraordinaire	370.205	229.854
	Ch.III Compte pour ordre	1.187.875	1.206.194
	Ch.IV. Compte d'Ecritures	11.527.944	9.971.229
	Totaux	22.305.971	21.005.784
	Solde		1.300.187
	Balance	22.305.971	22.305.971
2. RWAMATAMU	En caisse au 1.1.1984	528.358	-
	Ch.I Ordinaire	7.027.975	7.463.295
	Ch.II Extraordinaire	273.323	322.877
	Ch.III Compte pour ordre	1.870.979	1.140.786
	Ch.IV. Compte d'écritures	13.247.562	12.946.808
	Totaux	22.419.779	21.873.766
	Solde		546.013
	Balance	22.419.779	22.419.779
3. MABANZA	En caisse au 1.1.1984	4.122.101	-
	Ch.I Ordinaire	9.731.940	8.637.711
	Ch.II Extraordinaire	4.187.360	1.023.640
	Ch.III Compte pour ordre	1.430.365	1.844.357
	Ch.IV Compte d'Ecritures	10.465.121	10.364.591
	Totaux	25.822.786	21.870.299
	Solde		3.952.487
	Balance	25.822.786	25.822.786
4. GISOVU	En caisse au 1.1.1984	297.190	-
	Ch.I Ordinaire	5.107.956	4.754.651
	Ch.II Extraordinaire	2.930.690	1.723.003
	Ch.III Compte pour ordre	1.195.437	909.037
	Ch.IV Compte d'écritures	10.311.363	10.304.263
	Totaux	19.573.454	17.691.754
	Solde		1.881.700
	Balance	19.573.454	19.573.454

... / ...

Commune	Désignation	Recettes	Dépenses
5. RUTSIRO	En caisse au 1.1.1984	4.079.952	-
	Ch. I Ordinaire	7.697.716	8.313.192
	Ch. II Extraordinaire	5.287.702	4.314.305
	Ch. III Compte pour ordre	2.122.733	1.040.620
	Ch. IV Compte d'Ecritures	19.624.683	19.396.290
	Totaux	34.732.914	33.066.407
	Solde	-	1.666.507
	Balance	34.732.914	34.732.914
6. KIVUMU	En caisse au 1.1.1984	6.530	-
	Ch. I ordinaire	5.738.526	6.168.354
	Ch. II Extraordinaire	4.690.892	3.592.008
	Ch. III Compte pour ordre	1.225.759	943.739
	Ch. IV Compte d'écritures	7.010.612	7.387.494
	Totaux	18.665.705	18.091.595
	Solde	-	574.194
	Balance	18.665.705	18.665.705
7. DWAKIRA	En caisse au 1.1.1984	-	-
	Ch. I Ordinaire	6.922.447	5.735.588
	Ch. II Extraordinaire	3.699.850	429.840
	Ch. III Compte pour ordre	3.527.150	1.115.120
	Ch. IV Compte d'Ecritures	8.434.109	8.470.362
	Totaux	22.583.556	15.750.910
	Solde	-	6.832.646
	Balance	22.583.556	22.583.556
8. MWENDO	En caisse au 1.1.1984	-	-
	Ch. I Ordinaire	1.880.664	1.252.182
	Ch. II Extraordinaire	1.454.525	485.820
	Ch. III Compte pour ordre	1.286.901	982.737
	Ch. IV Compte d'écriture ^s	8.273.598	8.352.050
	Totaux	18.033.511	16.830.369
	Solde	-	1.203.142
	Balance	18.033.511	18.033.511
9. GISHYITA	En caisse au 1/1/1984	-	-
	Ch. I Ordinaire	5.993.449	7.022.284
	Ch. II Extraordinaire	3.838.143	2.927.327
	Ch. III Compte pour ordre	1.107.026	225.000
	Ch. IV Compte d'Ecritures	12.542.677	12.714.626
	Totaux	23.481.295	22.919.437
	Solde	-	561.858
	Balance	23.481.295	23.481.295

.../...

Comptes	Détermination	1902	1903	Dégress
2. BOUTIN	En caisse au 1.1.1904	1	1	4.072,925
	ICP. I Ordinaire	1	1	7.097,716
	ICP. II Extraordinaire	1	1	2.207,702
	ICP. III Compte pour ordre	1	1	2.122,737
	ICP. IV Compte d'évaluations	1	1	10.224,407
	Total	1	1	26.725,814
	Solde	1	1	1.600,207
	Balances	1	1	28.326,021
3. KIVUMU	En caisse au 1.1.1904	1	1	6.230
	ICP. I Ordinaire	1	1	2.720,222
	ICP. II Extraordinaire	1	1	4.000,000
	ICP. III Compte pour ordre	1	1	1.222,727
	ICP. IV Compte d'évaluations	1	1	7.010,612
	Total	1	1	10.263,702
	Solde	1	1	274,194
	Balances	1	1	10.537,896
4. MAKINA	En caisse au 1.1.1904	1	1	-
	ICP. I Ordinaire	1	1	2.922,447
	ICP. II Extraordinaire	1	1	2.220,000
	ICP. III Compte pour ordre	1	1	2.227,120
	ICP. IV Compte d'évaluations	1	1	6.424,102
	Total	1	1	13.893,669
	Solde	1	1	2.022,447
	Balances	1	1	15.916,116
5. MWEHO	En caisse au 1.1.1904	1	1	-
	ICP. I Ordinaire	1	1	1.000,000
	ICP. II Extraordinaire	1	1	1.420,222
	ICP. III Compte pour ordre	1	1	1.200,001
	ICP. IV Compte d'évaluations	1	1	6.272,200
	Total	1	1	10.092,423
	Solde	1	1	1.200,102
	Balances	1	1	11.292,525
6. BISHATI	En caisse au 1.1.1904	1	1	-
	ICP. I Ordinaire	1	1	2.202,442
	ICP. II Extraordinaire	1	1	2.220,102
	ICP. III Compte pour ordre	1	1	1.100,000
	ICP. IV Compte d'évaluations	1	1	12.242,277
	Total	1	1	17.864,821
	Solde	1	1	2.100
	Balances	1	1	20.064,821

QUATRIEME PARTIE

AFFAIRES POLITIQUES

A. Généralités:

Au cours de l'année 1984, le premier trimestre fut surtout une période de clôture des activités de l'année 1983 et de mise à jour du programme d'activités pour l'année 1984. Les réunions des organes du MRND se sont tenues conformément aux statuts du MRND, même si la programmation de celles-ci n'a pas été respectée. Voici après la programmation de ces activités.

Au niveau Préfectoral

1. Comité Préfectoral: étaient prévues trois réunions ordinaires au cours du mois de Mai, Septembre et Décembre.

Les activités du comité Préfectoral devaient être axées surtout au fonctionnement des organes du MRND dans les communes et les cellules spécialisées ainsi que sur les Commissions Préfectorale et communales pour l'Umuganda.

2. Congrès Préfectoral: 1 réunion ordinaire au cours du mois de Décembre.

3. Autres réunions:

-La commission Préfectorale pour l'Umuganda:

4 réunions étaient prévues au cours du mois de janvier, mars, juillet et septembre. La commission préfectorale devait se pencher sur la planification et l'organisation de l'Umuganda, le contrôle et la dynamisation des commissions communales pour l'Umuganda.

-Tournées de sensibilisation et d'animation dans les Communes et les cellules spécialisées.

Calendrier de tournées dans les communes

Date	: Commune	: Observations
25/7/1984	: Rwamatamu	: Visite du Secteur Mugozi
26/7/1984	: Gisovu	: Visite du Secteur Gisovu
27/7/1984	: Gitesi	: Visite du Secteur Rubazo
30/7/1984	: Gishyita	: Visite du Secteur Murangara
3/8/1984	: Mwendo	: Visite du Secteur Gashali
6/8/1984	: Rutsiro	: Visite du Secteur Gihango et Zone Kabona
8/8/1984	: Mabanza	: Visite du Secteur Rubengera
9/8/1984	: Kivumu	: Visite du Secteur Sanza
13/8/1984	: Bwakira	: Visite du Secteur Murambi

Note: Dans chaque commune, la réunion populaire devait toujours être précédée d'une entrevue avec le conseil communal de développement.

.../...

-après la réunion populaire, une visite d'un secteur dans chaque commune était prévue pour voir les réalisations en matière d'Umuganda dans le cadre de l'année de la production vivrière. Mais faute de temps et aussi à cause de la sécheresse qui sévissait à ce moment, les visites dans les secteurs ont du être reportées.

d.2. Calendrier de tournées dans les cellules spécialisées

Date	: Cellule	: Heures
24/5/1984	:a)Projet Café et Cultures Vivrières	: 11h00
	:b)Hôpital Kibuye	: 15h00
7/5/1984	:a)ESI Kilinda	: 9h00
	:b)Hôpital + Paroisse Kilinda	: 14h00
9/5/1984	:a)EAFU Nyamishaba	: 10h00
	:b)ETF Kibuye	: 15h00
11/5/1984	:a)ESAPAN Mugonero	: 9h00
	:b)Hôpital Mugonero	: 14h00
14/5/1984	:a)ENT Rubengera	: 9h00
	:b)Paroisse EPR Rubengera	: 11h00
16/5/1984	:a)Guest-House Kibuye	: 11h00
	:b)Camp Militaire Kibuye	: 15h00
17/5/1984	:a)SOMIRWA Bisesero	: 9h00
	:b)ENP Mubuga	: 11h00
21/5/1984	:a)Projet Thé Gisovu	: 10h00
	:b)CEFO Gisovu	: 14h00
23/5/1984	:a)SOMIRWA Rutsiro	: 11h00
29/5/1984	:a)EDA Birambo	: 9h00
	:b)ENP Birambo	: 11h00

Note: -Avant la réunion de toute la cellule, une entrevue avec les membres du comité de cellule

-Une visite des réalisations de l'Umuganda dans chaque cellule était prévue également.

.../...

Programme d'activités des organes du MRND au niveau communal

	EMAKIRA	KIVUMU	MABANZA	RUTSIRO	GITESTI	GISHYITA	EMANA TAMU	MWENDO	GISOVI
1. Comité Communal									
	:17/2/1984	: Janvier 84	: 23/3/1984	: 18/2/1984	: Février 84	: 9/3/84	: 15/3/1984	: 23/2/1984	: 10/5/84
	:20/7/1984	: Mars 1984	: 21/6/1984	: 19/5/1984	: Avril 1984	: 8/6/84	: 25/6/1984	: 25/5/84	: 27/12/84
	:16/12/1984	: Juillet 84	: 2/9/1984	: 11/8/1984	: Août 1984	: 3/9/1984	:	: 28/8/84	:
	:	: Octobre	:	:	: Octobre 84	: 5/12/1984	:	: 31/8/84	:
	:	:	:	:	: Décembre 84:	:	:	:	:
2. Congrès Communal									
	:15/5/1984	: Juin 1984	: 17/2/1984	: 31/3/1984	: Juin 1984	: 14/3/1984	: 19/3/1984	: 27/6/1984	: 10/5/1984
	:12/10/1984	: Décembre 84:	:11/10/84	: 10/12/84	: Décembre 84:	:17/12/84	: 27/12/84	: 19/12/84	: 27/12/84
<u>Autres:</u>									
Commission Communale	:20/4/1984	: Février 84	: 10/2/1984	: 31/1/1984	: Février 84	: 15/3/1984	: 6/2/1984	: Février 84:	:1/2/1984
	:15/6/84	: Juin 1984	: 2/8/1984	: 10/8/1984	: Mai 1984	: 13/6/1984	: 26/4/1984	: Mai 1984	: 2/5/1984
DMUGANDA	:24/8/1984	: Août 1984	:	:	: Juillet 84	: 29/9/1984	: 9/6/84	: Août 1984	: 5/9/1984
	:	:	:	:	:	:	:	: Décembre 84:	:14/11/84
	:14/10/1984	: Décembre 84:	:	:	: Novembre 84:	:3/12/1984	:	:	:
	:21/12/84	:	:	:	:	:	:	:	:

Comme l'on le reverra plus loin, le calendrier des activités n'a pas été respecté suite à d'autres activités non prévues au programme, mais presque toutes les réunions se sont tenues comme prévues,

.../...

B. Activités des organes du MRND

B.1. Activités des organes préfectoraux

B.1.1. Réunions du comité préfectoral:

Trois réunions ordinaires étaient prévues au cours de l'année 1984 mais le comité n'a pu se réunir que deux fois en date du 25 Juin 1984 et du 29 Novembre 1984.

-le 25/6/1984: deux points étaient inscrits à l'ordre du jour:

- le projet de nouvelle organisation des travaux du comité préfectoral
- le rapport d'utilisation des frais alloués par la Présidence du MRND pour les activités des organes préfectoraux du MRND pendant l'année 1983.

1° Concernant le premier point, il s'agissait de créer des commissions de travail au sein du comité préfectoral en vue de mieux rentabiliser tous les membres. Le document s'y rapportant avait été préparé par le bureau du Comité et soumis au préalable à tous les membres. Ce projet de nouvelle organisation est ainsi défini:

1. Des commissions à créer et des problèmes spécifiques à traiter par chaque commission.
 - A. Commission chargée des Affaires Politiques: problèmes relatifs aux activités des organes du MRND, l'animation et l'Umuganda.
 - B. Commission chargée des affaires socio-culturelles: problèmes ayant trait à l'éducation, la culture, l'émancipation de la femme, la jeunesse, les problèmes démographiques, etc...
 - C. Commission chargée des Affaires Economiques et Techniques: problèmes ayant trait aux projets de développement et leur impact sur les populations.

Note: l'inventaire des problèmes à traiter par chaque commission n'est pas exhaustif. Il s'agit ici des orientations, car l'initiative des membres est toujours sollicitée également pour les propositions de sujets à traiter.

-De la composition de chaque commission; chaque commission est composée de 9 membres dont un Président chargé de coordonner les travaux. Dans chaque commission est affecté comme rapporteur un sous-Préfet suivant ses attributions en vue d'un meilleur suivi des travaux en relation avec les dossiers à sa charge. L'affectation d'un membre dans l'une ou l'autre commission tient compte de ses occupations habituelles de service et des connaissances lui reconnues en regard des problèmes à étudier par la commission de son affectation.

3. Des réunions de chaque commission: les commissions se réuniraient avant ou la veille de la réunion du comité préfectoral.

Les problèmes matériels inhérents à cette organisation de réunions doivent être traités dans le sens de la politique de l'austérité.

.../...

Des débats sur ce projet en question, deux positions se sont dégagées: celle pour et celle contre cette organisation.

1° Arguments pour la nouvelle organisation:

- plusieurs problèmes sont traités à la fois et sont très approfondis.
 - Ces commissions existaient même si elles n'ont pas été opérationnelles
 - l'article 35 et 72 des Statuts du MRND inspirent à cette organisation interne du comité.
 - les commissions ne se substituent ni à l'initiative personnelle des membres, ni au travail du Préfet et de ses services, non plus au travail du bureau du comité préfectoral.
- C'est plutôt une organisation interne du comité susceptible de permettre de répondre plus efficacement aux tâches du comité préfectoral.

2° Arguments contre cette nouvelle organisation:

- les commissions ne doivent pas se substituer au travail du préfet et des services préfectoraux
- le temps matériel et les moyens ne peuvent pas permettre la tenue des réunions des commissions.
- il n'y a pas de règlement régissant le fonctionnement de ces commissions
- Cette nouvelle organisation est restrictive: tout membre devrait être à même d'émettre son avis sur tout problème, qu'il soit du domaine politique, socio-culturel ou du domaine économique et technique. Or, cette organisation interne semble limiter un membre aux seuls problèmes intéressant la commission de son affectation.
- Le problème du quorum qui se pose parfois au niveau des réunions du comité ne peut épargner celles des commissions.

Conclusions: Les commissions et leurs compositions ne doivent pas être permanentes mais plutôt occasionnelles. Une commission de quelques membres peut-être libellée occasionnellement pour étudier l'un ou l'autre problème nécessitant le concours de quelques membres qui doivent en faire un rapport au comité.

-Concernant le rapport d'utilisation des frais alloués par la Présidence du MRND pour les activités des organes préfectoraux au cours de l'exercice 1983, voici les tableaux :

Tableau général des dépenses

Prévu	:Dépenses	: Période	: Observations
(1) 800.000	:	:	:(1)dotation initiale pour l'exercice 1983.
(2) 30.591	:	:	:(2)solde de l'année 1982
(3) 100.000	:	:	:(3)dotation spéciale par MRND à l'occasion de la visite présidentielle du 24/10/1983.
	:	:	:
	: 160.566	: 1er trimestre	:
	: 182.930	:IIe et IIIe Trim.:	:

.../...

	: 420.618	: IVe trimestre	:
	: 166.477	:	: Soins médicaux des membres des
	:	:	: comités de cellules.
Total exercice 83	: 930.591	:	:

Tableau détaillée

<u>Période</u>	<u>: Dépenses</u>	<u>:</u>
1er trimestre	: 8.580	: Comité préfectoral du 17/1/1983
	: 43.018	: Congrès préfectoral du 9/2/1983
	: 108.968	: Comité et Congrès du 23 et 24/2/1983
IIe et IIIe trimestre:	: 14.015	: Comité préfectoral du 2/3/1983
	: 9.055	: Comité préfectoral du 26/4/1983
	: 137.035	: Congrès préfectoral du 22/6/1983
	: 22.825	: Comité préfectoral du 26/9/1983
IVe trimestre	: 9.145	: Comité préfectoral du 14/10/1983
	: 9.700	: Préparatifs visite présidentielle
	:	: facture du 17/10/1983
	: 119.874	: Comité et congrès du 2/11/1983
	: 1.400	: Arriéré payé le 2/11/1983
	:	: facture impayée lors du comité réuni à Birambo
	:	: le 22/12/1982.
	: 226.499	: Réception lors de la visite présidentielle du
	:	: 24/10/1983
	: 54.000	: Achat d'un appareil complexe (diffuseurs, amplificateur
:	: et micro pour la campagne électorale et les réunions	
:	: populaires.	
: 166.477	: Soins médicaux des membres des comités de cellules	
:	: rurales.	
	: 930.591	:

Note: Il en ressort de ces tableaux, que malgré la bonne ventilation et bonne gestion de ce montant, celui-ci est insuffisant pour couvrir toutes les activités des organes.

Le comité a souhaité que les frais de déplacement et de logement retiennent aussi l'attention de la Présidence du MRND dans sa prochaine prévision des frais de fonctionnement des organes préfectoraux.

-Le 29/11/1984: à l'ordre du jour:

- projet de rapport du comité préfectoral pour l'année 1984
- complète les membres de la commission préfectorale pour l'Unuganda
- la ventilation du montant de 1.000.000F destiné aux activités des organes préfectoraux du MRND.

Concernant ce rapport du comité préfectoral, celui-ci était fait de points suivants:

- l'état d'exécution des résolutions des congrès préfectoraux de Kibuye et du IVe congrès national du MRND dans les domaines politiques, économiques et techniques et socio-culturel.

.../...

-Les réalisations au cours de l'année 1984 dans les domaines administratif et politique, économique, sociale et culturel.

Ce rapport devait être soumis pour examen, adoption et recommandations au congrès préfectoral du 10 Décembre 1984.

Dans les divers, il y avait deux points à examiner: -compléter la Commission préfectorale de l'UMUGANDA;

-la ventilation du montant d'un million alloué par la Présidence du MRND pour les activités des organes préfectoraux du MRND.

Ces deux points sont traités en détails dans les chapitres suivants.

B1.2. Des réunions du Congrès Préfectoral

Le Congrès Préfectoral s'est réuni une fois pour une réunion ordinaire en date du 10 Décembre 1984 pour examiner le rapport du comité préfectoral qui s'était réuni le 29 Novembre 1984. Les Congressistes ont adopté ce rapport et formulé certaines recommandations:

-Dans le domaine administratif et politique

-nécessité de créer deux nouvelles sous-préfectures pour mieux servir la population.

-la nomination à un poste d'emploi dans la commune devrait tenir compte du niveau de formation des candidats;

le personnel communal devrait être recyclé sans cesse en vue d'une meilleure rentabilité dans leurs tâches.

-nécessité d'avoir un nouveau bâtiment administratif pouvant englober tous les services préfectoraux ainsi que le palais du MRND.

-justice: -un palais de justice comprenant les services du Parquet et du Tribunal de 1ère Instance, si non faudrait-il procéder à l'extension des bâtiments déjà existants.

-nécessité d'une 2e chambre du tribunal de 1ère Instance dans la Sous-Préfecture de Birambo en vue de dégorger le Tribunal de Kibuye.

-MRND: -Recyclage des responsables des organes du MRND

-nécessité de prévoir le matériel (cahiers, papiers, enveloppes, bics, etc...) pour les activités des organes du MRND.

-les réunions des organes de base du MRND doivent se faire conformément aux statuts du MRND.

Dans le domaine économique et technique:

Communication:

-entretien des routes Kibuye-Nyabisindu, Kibuye-Ntendezi, Kibuye-Gisenyi, et Rutsiro-Ramba.

-Développer le transport des personnes sur le lac Kivu.

-Communications téléphoniques avec les communes.

.../...

2. Stations d'essence à MUGONERO, à BIRAMBO et à RUBENGERA.
3. Une Banque Populaire dans chaque commune de la Préfecture.
4. Un hôtel de niveau moyen au chef-lieu de Préfecture.
5. L'association de l'agriculture et de l'élevage devrait retenir l'attention des projets agricoles en place en vue d'aider les agriculteurs-éleveurs à mieux produire du fumier.
6. Les travaux de lutte anti-érosive doivent se poursuivre; nécessité d'intensifier la culture du manioc, des patates douces et de la banane à cuire pour prévenir les mauvais temps.
7. Chaque commune doit avoir un silo-coopératif pour constituer du stock stratégique de vivres.

Domaine Social et Culturel

- fournir en matériel les centres d'alphabétisation fonctionnelle.
- les responsables au niveau communal doivent veiller encore davantage sur le fonctionnement des cabarets (heures de début et de fermeture) même s'il n'y a pas encore de loi sur la réglementation des cabarets.
- l'entretien et l'équipement des centres de santé de Nyange, Rugabano, Karora, Gisovu, Mugonero et Kirambo, sensibiliser encore la population à se prémunir contre les maladies diarrhéiques en creusant des W.C. et en les utilisant; l'élite doit servir d'exemple.
- Aider les populations cotières du Lac Kivu à avoir également de l'eau potable.
- le centre de rééducation de Gisovu doit être construit et parachevé pour mieux servir à ses fins.
- nécessité de sensibiliser encore les parents sur l'importance des CERAI.
- le Congrès souhaite toujours d'avoir une école professionnelle de niveau A2 en Préfecture de Kibuye.

B.2. Activités des organes de base du MRND

Conformément aux statuts du MRND, le comité communal doit se réunir trois fois et le congrès deux fois par an. Voici le bilan des réunions de ces organes au cours de l'année 1984: par commune:

- Bwakira: -1 réunion du comité le 27/6/1984
-2 réunions du congrès le 17/5/1984 et le 29/6/1984.
- Mwendo : -1 réunion du comité le 25/5/1984
-1 réunion du congrès le 27/6/1984
- Rwamatamu: -2 réunions du comité le 13/9/1984 et le 7/11/1984
-1 réunion du congrès le 28/5/1984
- Rutsiro: -1 réunion du comité le 19/5/1984
-1 réunion du congrès le 31/1/1984
- Kivumu: -2 réunions du comité le 18/8/1984 et le 6/10/1984
-1 réunion du congrès le 29/6/1984
- Gishyita: -3 réunions du comité en mars, octobre et décembre.
- Gisovu : -1 réunion du congrès du 28/7/1984
- Mabanza : -3 réunions du comité du 28/5/1984, du 9/8/1984.

.../...

Note: S'il y en eu d'autres, les procès-verbaux de ces réunions n'ont pas été transmis.

Les problèmes traités au cours de ces réunions ont trait aux points suivants:

- les problèmes de sécurité de la population
- les travaux communautaires de développement "UMUCANDA": organisation, exécution et réalisations.
- l'année de la production vivrière
- l'éducation
- les problèmes de développement
- les cotisations du MRND et les primes des membres des comités de cellules.

En général, il y a lieu de constater que les réunions de ces organes ne se tiennent pas comme prévues et on évoque les motifs suivants:

- programme d'activités très surchargé
- programmation d'activités des organes supérieures ne tenant pas souvent compte de la programmation des activités des organes de base.
- le problème du quorum des membres de ces organes.

Quant aux réunions des organes de base au niveau du secteur et des cellules, les responsables du MRND au niveau communal signalent dans leurs rapports qu'en général des réunions de ses organes se tiennent régulièrement.

B.3. Des activités dans les cellules spécialisées

Dans les cellules spécialisées, les réunions du comité et de l'assemblée ont été régulières, surtout après la visite de sensibilisation de ces cellules par le Responsable du MRND dans la Préfecture au cours du mois de Mai.

.../...

C. DES REUNIONS DE SENSIBILISATION ET DE MOBILISATION

C.1. Dans les Communes:

Du 25 juillet au 18 Août 1984, le Préfet de Préfecture, a effectué une tournée dans les communes où il s'est entretenu chaque fois avec les membres du Conseil Communal de Développement avant de tenir des réunions avec les populations de ces communes.

Voici le calendrier de cette tournée :

- commune RWAMATAMU: le 25/7/1984
- commune GISOVU : le 26/7/1984
- commune GISHYITA : le 8/8/1984
- commune MABANZA : le 9/8/1984
- commune GITESI : le 10/8/1984
- commune BWAKIRA : le 13/8/1984
- commune KIVUMU : le 14/8/1984
- commune MWENDO : le 16/8/1984
- commune RUTSIRO : le 18/8/1984

Les sujets d'entretien portaient sur les points suivants :

- problèmes de sécurité de la population et des biens
- l'année de la production vivrière et les travaux manuels en général
- le recensement de la population
- les travaux communautaires de développement "Umuganda"
- l'exécution des jugements rendus par les tribunaux
- l'amélioration de l'habitat
- les cotisations de la population
- le comportement des hommes et des femmes dans les cabarets
- la jeunesse
- les problèmes démographiques
- les problèmes de santé
- les problèmes dans le domaine de l'Education.

Pour mieux traiter et épuiser tous ces sujets, le Préfet de Préfecture était épaulé par certains chefs de services de Préfecture qui l'accompagnaient dans cette tournée:

- Le Sous-Préfet chargé des affaires administratives et juridiques
- Le Sous-Préfet chargé des Affaires Socio-Culturels
- Le Sous-Préfet chargé des Affaires politiques
- Le Médecin Directeur de l'Hôpital et de la Région Sanitaire Kibuye.
- Le Président du Tribunal de Ière Instance de Kibuye
- Le Procureur de la République près le Parquet de Kibuye
- L'Inspecteur d'Arrondissement
- La Directrice des Centres Sociaux de Développement

.../...

- La Directrice du centre Préfectoral de Développement et de formation Permanente (CPDFP)
- L'Agronome de Préfecture
- Le Vétérinaire de Préfecture
- L'Encadreur Régional de la Jeunesse
- Deux Agents de l'ONAPO.

Des recommandations sur les différents points traités ont été formulées à l'intention des responsables et de la population:

- les problèmes de sécurité de la population ne concernent pas que les responsables; la population doit être sensibilisée à assurer et à garantir sa sécurité et cela dans des réunions régulières au niveau des cellules et des secteurs.
- la production vivrière et le travail en général :
les objectifs de l'année et les directives en la matière doivent se poursuivre même si les saisons ont été capricieuses. La production vivrière ne concerne pas que les femmes seules, les hommes doivent travailler aussi, et le vagabondage doit être combattu.
- le recensement de la population et des biens: les responsables les plus proches de la population doivent se pénétrer également de l'importance du recensement; ils doivent aider les agents recenseurs dans cette tâche. Le recensement des biens (ex: les animaux domestiques) ne doit pas se limiter uniquement aux petites gens; l'exemple des responsables et de l'élite doit être primordial.
- l'UMUGANDA: les responsables de l'Umuganda ne doivent pas assister à ceux qui font l'Umuganda, ils doivent plutôt prêcher par l'exemple en participant activement. Les fainéants et les absents à l'Umuganda doivent être punis.
- L'exécution des jugements: un registre des jugements rendus par les cours et les tribunaux est nécessaire dans chaque commune pour un meilleur suivi de leur exécution.
- L'amélioration de l'habitat: pour y arriver, il faut produire plus et consommer juste assez pour pouvoir épargner. La grande responsabilité revient aux hommes.
- Les cotisations exigées de la population: Les responsables au niveau des secteurs ne doivent plus demander des cotisations en désordre. Une cotisation doit être motivée par une activité nécessaire, mûrement réfléchie et librement consentie à l'unanimité par la population.
- Les cabarets: les heures de début et de fermeture des cabarets doivent être respectées scrupuleusement. L'hygiène dans les cabarets doit être observée rigoureusement, les femmes et les filles ne devraient pas prendre place dans les cabarets sous forme de délinquance.
- La Jeunesse: les parents doivent se pénétrer encore davantage de la grande responsabilité d'éducation de leurs enfants dont ils répondront devant la loi au cas où ils manqueraient à ce devoir. Il leur faut initier les enfants dès le jeune âge aux travaux manuels.

.../...

-Les problèmes démographiques: l'exposé sur ces problèmes doit retenir l'attention de chacun et lui convaincre de sa part de responsabilité et de contribution à résoudre ce problème plutôt que de se faufiler sous les fausses allégations profilées par des mécréants sur l'Office National de la Population (ONAPO)

-L'éducation scolaire: les parents doivent faire inscrire leurs enfants en âge de scolarisation.

La collaboration entre parents et enseignants, la conscience professionnelle des enseignants et le souci d'éducation des parents sont les conditions nécessaires pour éviter la grande déperdition scolaire qu'accuse la scolarité primaire.

C.2. Dans les cellules spécialisées

Dans le programme d'activités de chaque année, des tournées de sensibilisation et d'animation dans les Cellules spécialisées sont également prévues. Au cours du mois de Mai 1984, le Préfet de Préfecture accompagné du sous-préfet chargé des Affaires Politiques, a visité toutes les cellules spécialisées de la Préfecture hormis la cellule INTERAHAMWE de la Préfecture dont il est responsable et dont les réunions se font toujours selon les dispositions statutaires. Voici le calendrier de ces visites:

Date de visite	:Nom de la Cellule	:Commune ou se situe la Cellule
1) le 07/05/1984	:Ecole des Sciences Infirmières de Kilinda (AGAR: Abiyemeje Guharanira Amajyambere y'u Rwanda)	: BWAKIRA
2) le 07/05/1984	:Hôpital + Paroisse Kilinda(IMPARANIRABUZIMA)	: BWAKIRA
3) le 08/05/1984	:PCCV(Projet Café et Cultures Vivrières)	: GITESI
4) le 09/05/1984	:EAFU-Nyamishaba(Ecole Agro-Forestière)	: GITESI
5) le 09/05/1984	:ENT(ETF) Kibuye(Ecole Normale Technique)	: GITESI
6) le 14/05/1984	:ENT RUBENGERA	: MABANZA
7) le 14/05/1984	:Paroisse Rubengera (INSAMAZA)	: MABANZA
8) le 14/05/1984	:Hôpital Kibuye (BATARAMAGUHIGA)	: GITESI
9) le 21/05/1984	:SOMIRWA BISESERO	: GISHYITA
10) le 21/05/1984	:Usine à Thé Gisovu (INJYAMUGAMBI)	: GISOVU
11) le 21/05/1984	:CEFO Gisovu (Centre Forestier de Gisovu)	: GISOVU

.../...

A l'issue des débats, la dernière solution, celle de se joindre à la cellule INTERAHAMWE fut retenue à l'unanimité et depuis, elle fut adoptée.

Quant aux enseignantes, elles continueront à participer à l'Umuganda et l'animation comme les autres enseignants pendant les heures réservées à ces activités.

Le problème subsiste pour les jardiniers, les boys et les boyesses.

D. Tournées des Agents du MRND dans les Coopératives et Associations des jeunes.

Dans le souci de promouvoir et d'encourager les associations des jeunes, la Présidence du MRND a organisé des tournées dans certaines coopératives et associations des jeunes du pays.

Dans la Préfecture de Kibuye, les agents de la Présidence du MRND ont visité les associations suivantes:

- le 6/3/84: Atelier de couture de Birambo (Commune Bwakira)
- le 7/3/84: ABADACOGORA (Commune Gishyita)
- le 8/3/84: AJEMAC (Commune Mabanza)

Ils se sont entretenus avec les membres au sujet de la vie de leurs associations, de leurs réalisations, de leurs projets d'avenir ainsi que des problèmes dans la marche générale de leurs activités.

En général, ces groupements se portaient bien à l'exception de l'AJEMAC dont voici décrite brièvement la situation :

L'association des jeunes de Mabanza pour l'Agriculture collective a démarré le 10/3/1970 avec un groupe de jeunes des deux sexes. Au départ, les activités étaient surtout axés sur le culturel, mais par la suite des activités productrices du domaine agricole et piscicoles furent entreprises.

Par moment plus ou moins, cette association n'a pas fonctionné à cause de l'absence d'un responsable pour la diriger dans ces tâches.

De l'exposé de BIGARUKA Hubert, le responsable d'alors, il faut signaler ceci:

- les objectifs de l'association ne sont pas clairement définis;
 - les associés ne sont pas que des jeunes, il y a des vieux aussi;
 - le bilan des activités et la situation du patrimoine ne sont pas connus;
 - les rapports financiers et administratifs n'existent pas;
 - l'association n'a pas de statut juridique défini;
-bref, l'exposé de celui-ci et les réponses aux questions lui posées ne laissaient rien entrevoir de la structure et du fonctionnement de cette association.

Par ailleurs, le responsable a présenté un plan d'action de l'association, un document purement théorique ne traduisant en rien ni les vœux ni les aspirations des membres.

De plus, les membres se plaignent de la non-rentabilité de leurs efforts, le fruit de ceux-ci n'étant jamais connu. Concernant les aides reçues, voici les éléments recueillis à titre d'information seulement:

.../...

<u>Donnateurs</u>	<u>Montant</u>
1.SELF-HELP	650.000 FRS
2.EURO-ACTION	199.000 FRS
3.SCOOTS BELGES	<u>30.000 FRS</u>
	879.980 FRS

Grâce à ces fonds et l'Umuganda des membres, une maison assez grande a été construite au siège de l'association à Rubengera.

Il a été demandé au service des coopératives de s'atteler à clarifier ce cas pour que cette association puisse être plus utile à cette jeunesse de Mabanza. La Commune^{ne} devrait pas elle aussi rester désintéressée vis à vis de cette association.

Par ailleurs, la visite à ces associations n'en est pas restée aux seules rencontres avec les membres où l'on a constaté en particulier que :

- les militantes membres de ces associations devraient encore franchir un grand pas dans le développement ceci en regard de leurs activités;
- les associations n'avancent pas faute de connaissances requises dans la bonne gestion du patrimoine et du bon choix des activités;
- les militantes semblent ignorées dans les cadres responsables des associations.

Raison pour laquelle la Présidence du MRND a invité quelques-unes des membres de certaines associations du pays pour une réunion qui s'est tenue à Kigali du 19 au 23 Novembre 1984 à Kigali.

Au cours de cette réunion, des conférences et des travaux de débats en groupes ont été organisés à leur intention dans l'objectif :

- de déceler les problèmes internes à leurs organisations et en particulier celles des militantes;
- de leur apprendre à mieux s'associer en choisissant les objectifs et partant, les activités à réaliser en vue de les atteindre;
- de réveiller en elles l'esprit du manifeste du MRND.

.../...

E. Les Travaux communautaires de Développement "UMUGANDA"

E.1. Des réunions et activités de la Commission

Préfectorale pour l'UMUGANDA

La Commission préfectorale pour l'Umuganda s'est réunie 4 fois au cours de l'année 1984.

Le 22/03/1984: La commission préfectorale pour l'Umuganda s'est réunie avec la commission préfectorale pour la lutte anti-érosive afin d'établir le programme d'activités conformément aux directives émanant du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts dans le cadre de l'année de la production vivrière. Ces directives se résument en 5 points:

1. la lutte anti-érosive
2. la vulgarisation des semences sélectionnées
3. l'association agriculture-élevage
4. la fumure minérale et organique
5. la recherche en agronomie.

Après examen des 5 points, certaines recommandations quant au programme d'activités à adopter ont été formulées au niveau préfectoral:

- les travaux de lutte anti-érosive doivent se poursuivre et s'intensifier dans tous les secteurs.
- la vulgarisation des semences sélectionnées, laquelle doit aller de pairé avec la régionalisation des cultures;
- dans le programme de vulgarisation, les projets en place devraient soutenir les paysans progressistes, lesquels pourraient servir de modèles dans la sensibilisation;
- la fumure organique: chaque paysan doit avoir une compostière et élever quelques animaux (une vache, une chèvre, ...) dans une étable pour lui donner du fumier;
- éclaircie des bananeraies au profit des autres cultures vivrières;
- les projets agricoles devraient réajuster leurs programmes de l'année pour pouvoir répondre aux objectifs de l'année;
- nécessité d'un suivi et d'une évaluation du programme d'activités de l'année.

N.B.: -Dans ce programme d'activités de l'année, les responsables et l'élite doivent servir de modèle à la population par leur exemple.

- Concernant l'Umuganda, les responsables doivent veiller à la participation de tous à l'Umuganda. Certaines catégories de personnes, notamment les commerçants ne doivent plus avoir des prétextes pour s'absenter à l'Umuganda.
- la commission communale de l'Umuganda doit mettre sur pied le programme de l'Umuganda au niveau des secteurs et constater par la suite s'il a été respecté.

.../...

-manque d'équipement pour l'animation politique et sportive et de drapeaux de la République et du MRND pour l'animation politique et pour les manifestations officielles

-manque de moyens de déplacements pour les rencontres sportives et les grandes manifestations.

Le Préfet a promis des ballons aux cellules les plus démunies et cela dans la mesure des possibilités lui offertes.

N.B.1.: Sur base des souhaits des membres de la Cellule de l'Hôpital de Mugonero, laquelle regroupait les membres de l'Hôpital, de l'Ecole des Sciences Infirmières et de la Paroisse, cette cellule s'est scindée en deux nouvelles cellules:

-la cellule de l'hôpital: dont les membres sont les travailleurs de l'hôpital et dont le responsable est l'Administrateur de cet Hôpital.

-la cellule de l'Ecole des Sciences Infirmières de Mugonero (ESI Mugonero) dont les membres sont les élèves, les professeurs et les ouvriers de l'école dont le Responsable est le Préfet des études.

Les membres de la Paroisse ont été invités à se joindre en matière d'animation et d'Umuganda aux cellules rurales avoisinantes.

Les raisons de cette division sont les suivantes :

-difficultés d'encadrement de toutes les parties composantes de la cellule en matière d'animation, d'Umuganda et de réunions suite aux horaires de travail impossibles à concilier.

-les problèmes purement internes à chaque partie étaient traités dans un cadre hétérogène, si non complètement négligés.

La Préfecture de Kibuye compte 21 cellules spécialisées au cours de l'année 1984.

N.B.2.: Toujours dans le cadre de sensibilisation des militantes et des militants aux idéaux du MRND, le Préfet de Préfecture a réuni en date du 11/3/1984 les militantes du chef-lieu de Préfecture n'ayant pas de cellule dans laquelle elles pouvaient participer à l'Umuganda et à l'Animation. Ces militantes sont les femmes des fonctionnaires et autres agents oeuvrant au chef-lieu de Préfecture. Elles sont de deux catégories:

-les enseignantes des écoles primaires

-les femmes sans emploi rémunéré (les ménagères).

L'objet de la réunion était de savoir comment les intégrer, car l'article 9 des statuts du MRND dit que: "Tout Rwandais est de plein droit membre du MRND. Il s'appelle militant et doit se conformer aux statuts et règlement du MRND, et que par ailleurs le Manifeste dit que "l'émancipation de la femme doit apporter des forces nouvelles pour participer à l'accélération du développement national".

Les solutions d'intégration envisagées pour les femmes sans emploi sont les suivantes:

-se joindre aux cellules rurales voisines de leur logement

-constituer une cellule spécialisée à elles seules

-se joindre à la cellule spécialisée de leurs époux

-se joindre toutes à la cellule INTERAHAMWE de la Préfecture.

Date de visite	: Nom de la Cellule	: Commune où se situe : la Cellule
12) le 22/05/1984	: Guest-house Kibuye	: GITESI
13) le 22/05/1984	: Camp Militaire Kibuye	: GITESI
14) le 23/05/1984	: SOMIRWA RUTSIRO	: RUTSIRO
15) le 24/05/1984	: EDA BIRAMBO (Ecole de Droit et : d'Administration)	: BWAKIRA
16) le 24/05/1984	: E.N.P. BIRAMBO (Ecole Normale : Primaire)	: BWAKIRA
17) le 25/05/1984	: Hôpital MUGONERO	: GISHYITA
18) le 25/05/1984	: ESAPAN MUGONERO (Ecole : Secondaire de l'Association : des Parents Adventistes de : Ngoma)	: GISHYITA
19) le 25/05/1984	: E.N.P. MUBUGA	: GISHYITA

L'entretien avec les membres portait sur la vie de leurs Cellules et des problèmes rencontrés notamment dans leurs tâches quotidiennes, l'animation et l'Umuganda. Une visite aux réalisations de l'Umuganda était prévue dans chaque cellule, surtout les réalisations dans le cadre de l'année de la production vivrière.

A l'issue de ces entretiens et de ces visites aux réalisations de l'Umuganda, des recommandations importantes ont été formulées sur ce qu'on attend des membres d'une cellule spécialisée:

- l'attachement exemplaire à leur tâche quotidienne en vue d'une meilleure rentabilité de leurs services.
- être les pions de sensibilisation et de rayonnement du développement des cellules rurales avoisinantes en prolongeant ainsi l'action des autorités et en propageant l'expérience de leurs acquis au sein des populations.
- l'exemple de participation active à l'Umuganda; les champs de l'Umuganda doivent être modèles en vue de servir d'exemple de lutte anti-érosive, de fumure et de réalisations de bonnes récoltes pour les populations voisines.
- l'exemple de participation à l'Animation et la recherche de son impact sur les cellules rurales.

Problèmes et souhaits des membres de ces cellules: beaucoup de leurs questions ont trouvé des solutions immédiates, d'autres seront traitées au fil des jours et selon ces moyens disponibles par les membres eux-mêmes, les autres ont été soumises aux instances concernées.

A part les problèmes internes à chaque cellule, il faut signaler en général les autres que voici:

- Insuffisance des champs de l'Umuganda;

.../...

le 15/5/1984: la commission s'est penchée sur l'examen des rapports des communes sur les réalisations de l'Umuganda depuis l'année 1974 jusqu'en 1983 ainsi que les programmes d'activités de l'Umuganda pour l'année 1984. Ces rapports ont été transmis en même temps que le rapport synthétique au Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal.

Dans la partie des réalisations de l'Umuganda, les données chiffrées seront données à côté de celles de l'année 1984.

le 5/6/1984: les points à traiter:

- le programme de visites de certaines réalisations de l'Umuganda, l'évaluation de la participation à l'Umuganda, dans les Communes pour pouvoir redynamiser les commissions communales ainsi que les responsables de l'Umuganda.
- la préparation de la visite du Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal en date du 7/6/1984 pour participer à l'Umuganda avec les militantes et les militants de la Préfecture Kibuye.

le 28/10/1984: la commission s'est réunie avec les délégués du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal pour examiner les problèmes en rapport avec l'Umuganda. Elle devait également étudier les modalités de classement des communes en matière d'Umuganda en vue de décerner un prix à la première.

L'évaluation devait porter sur Six volets:

- la reboisement
- la lutte anti-érosive
- constructions
- hydraulique rurale
- routes communales
- dynamisme des autorités à l'Umuganda et taux de participation effective de la population.

La commission s'est divisée en sous-commissions qui ont sillonné chacun 3 communes pour évaluer les 6 volets en question.

A l'issue de la séance de mise en commun, voici le classement:

1. Commune BWAKIRA : 76,6%
2. Commune MWENDO : 75,8%
3. Commune MABANZA : 66,6%
4. Commune RUTSIRO : 65,8%
5. Commune GISOVU : 65 %
6. Commune KIVUMU : 60,8%
7. Commune GISHYITA : 52,5%
8. Commune RWAMATAMU : 51,6%
9. Commune GITESI : 51,6%.

.../...

N.B. : Concernant le taux de participation de la population à l'Umuganda, les membres des sous-commissions ont déploré un très petit nombre de participants à l'Umuganda dans certains secteurs. Par ailleurs, on note l'attitude directive plutôt que participante de certains Responsables. En général; la jeunesse participe très peu à l'Umuganda.

E.2. Activités des commissions communales pour l'Umuganda (voir p. 276-277).

E.3. Des réalisations de l'Umuganda :

Dans sa réunion du 15 Mai 1984, la commission Préfectorale pour l'Umuganda a examiné les rapports des Communes sur les réalisations de l'Umuganda depuis 1974 jusqu'en 1983. Voici le bilan de ces réalisations :

1) En matière de lutte anti-érosive et de reboisement

-nombre de Km de fosses creusées: 8.629,4 Km

-boisements: 1.343,13 Ha

2) Adduction d'eau :

-canaux creusés: 159,9 Km

-nombre de sources aménagées: 2.293

3) Construction

-bureaux de secteurs : 33

-locaux de classe pour enseignement primaire: 1.116

-silo-coopératifs: 4

-centres de santé 6

-centres nutritionnels: 8

-logements des travailleurs: 32

4) En matière d'élevage

-herbes fourragères : 18,52 Ha

-couloirs d'aspersion : 26

-centres d'élevage : 5

-Abreuvoirs : 17

-centres vétérinaires : 6

-centres de saillie : 3

-étangs piscicoles : 20

-apiculture : 200 ruches

Dans les cellules spécialisées, le rapport chiffré sur les réalisations n'a pas pu être fait, mais à titre indicatif, voici de leurs activités :

-la lutte anti-érosive et le reboisement

-cultures vivrières et industrielles (café et thé)

-culture de légumes

-travaux de construction dans certaines cellules, tel l'hôpital de Kilinda qui a contribué à la construction d'une maison pour la formation des agents socio-sanitaires de base, et l'hôpital de Kibuye qui a contribué également à la construction d'une petite salle d'

..../....

d'animation et de logement pour stagiaires.

La Cellule INTERAHAMWE de la Préfecture quant à elle, a atteint les réalisations suivantes depuis 1980:

- Aide à la construction du Bureau Communal de Gitesi
- Aide à la construction de l'Ecole Primaire de Kuruganda
- Création et entretien d'un caféier de 445 arbres
- Production Vivrière ayant valu 119.000 Frs rwandais
utilisés dans le sport et dans l'animation(voir rapport 1984
Assemblée de Cellule)

Réalisations de l'Umuganda depuis 1974 jusque 1983: Répartition par Commune

Commune	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
1. BWAKIRA	: 2.039,91	: 86,55	: 426,6	: 8,6	: 439	: 11	: 73	: 1	: 1	: -	: 1	: 1
2. GISHYITA	: 436,77	: 155,00	: 565,5	: 3	: 157	: -	: 60	: 1	: -	: -	: 1	: 1
3. GISOVU	: 994,60	: 75,39	: 600,7	: 7	: 184	: 1	: 107	: 1	: 1	: 1	: 1	: 7
4. GITESI	: 703,87	: 208,95	: 213,5	: 7	: 181	: 6	: 109	: -	: -	: -	: -	: 1
5. KIVUMU	: 213,90	: 90,80	: 731,5	: 17,8	: 313	: 3	: 201	: -	: -	: 2	: 1	: 2
6. MABANZA	: 784,74	: 247,84	: 794,1	: 84	: 222	: 1	: 244	: 1	: 2	: 2	: 2	: 5
7. MWENDO	: 2.359,8	: 148,00	: 290,4	: 12,5	: 335	: 3	: 85	: -	: 2	: 3	: 2	: 1
8. RUTSIRO	: 550,33	: 196,4	: 358	: 17	: 393	: 6	: 143	: -	: -	: -	: 3	: 10
9. RWAMATAMU	: 535,48	: 135	: 95,5	: 3	: 69	: 2	: 94	: -	: 1	: -	: -	: 4
TOTAUX	: 8.629,4	: 1.343,13	: 4075,8	: 159,9	: 2.243	: 33	: 1116	: 4	: 6	: 8	: 11	: 32

- (1) Lutte anti-érosive: nombre de Km creusés
- (2) Reboisement (Ha)
- (3) Routes Communales (Km)
- (4) Canaux d'eau (Km)
- (5) Source d'eau (nombre)
- (6) Bureaux de secteur (nombre)
- (7) Locaux de classe (nombre)
- (8) Silo-coopératif (Nombre)
- (9) Centres de Santé (nombre)
- (10) Centres Nutritionnels (nombre)
- (11) Maternité (Nombre)
- (12) Logements des travailleurs.

.../...

Réalisations de l'Umuganda depuis 1974 jusque 1983

Le Coût des réalisations.

COMMUNE	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1. BWAHIRA	: 2.414.782	: 338.580.430	: 544.280	:	: 13.402.371	: 358.998.043
2. GISHYITA	: 628.091	: 46.309.008	: 4.374.768	: 1.661.487	: 9.569.254	: 61.914.509
3. GISOVU	: 1.268.409	: 121.949.690	: 8.308.711	: 5.886.697	: 39.998.334	: 176.143.432
4. GITESI	: 2.196.519	: 219.651.900	: 2.956.755	: 10.500.462	: 41.547.731	: 274.656.848
5. KIVUMU	: 1.543.602	: 76.924.202	: 7.728.978	: 2.683.974	: 43.219.483	: 130.556.637
6. MABANZA	: 1.347.825	: 50.154.974	: 3.442.941	: 11.478.893	: 30.774.572	: 95.851.380
7. MWENDO	: 2.456.417	: 149.392.130	: 4.862.432	: 5.072.104	: 32.544.248	: 191.870.905
8. RUTSIRO	: 2.512.615	: 94.999.590	: 1.497.063	: 11.462.443	: 62.056.151	: 170.015.247
9. RWAMATAMU	: 765.668	: 30.784.503	: 811.105	: 6.639.744	: 61.926.625	: 100.161.977
TOTAUX	: 15.133.928	: 1.128.746.419	: 34527.024	: 61.856.766	: 335.038.769	: 1.560.168.978

- (1) Nombre de participants à l'Umuganda
- (2) Estimation en argent du coût des participants
- (3) Cotisation de la population
- (4) Participation de la Commune
- (5) Aides
- (6) Total (2) + (3) + (4) + (5)

.../....

Quelques observations sur le tableau n° concernant le prix des réalisations de l'Umuganda:

-la colonne (1) indique le nombre de participants à l'Umuganda: ce nombre résulte de la sommation du nombre de participants à l'Umuganda à chaque jour de celui-ci. Certains chiffres sont irréalistes, d'autres plus au moins fiables car cela ne résulte que de la seule estimation du nombre de participants en regard des tâches réalisées et du nombre de jours y consacrés.

-la colonne (2) est l'estimation du prix de la participation effective à l'Umuganda: ce prix est calculé sur le nombre de participants multipliés par le salaire journalier d'un ouvrier. Pour toutes les Communes, la valeur de l'homme jour n'a pas été estimé de la même façon. Ainsi, on a:

-BWAKIRA	: 140 FRW
-GISHYITA	: 73 FRW
-GISOVU	: 96 FRW
-GITESI	: 100 FRW
-KIVUMU	: 49 FRW
-MABANZA	: 37 FRW
-MWENDO	: 60 FRW
-RUTSIRO	: 37 FRW
-RWAMATAMU	: 40 FRW

Pour toute la Préfecture, la valeur moyenne de l'horaire-jour a été estimé à 74 FRW.

-la colonne (3): ce sont les cotisations de la population pour la construction des bâtiments administratifs, les centres de santé, les écoles,.....

-la colonne (4) est l'estimation de la participation de la Commune à l'Umuganda. Cette participation est matérielle ou financière.

-la colonne (5): ce sont les aides octroyées pour appuyer les efforts de l'Umuganda, aides provenant pour une bonne part non négligeable des différents projets oeuvrant dans la Préfecture, d'autres provenant des organismes non gouvernementaux, et de la Présidence du MRND.

-la colonne (6): est la sommation des colonnes (2), (3), (4) et (5); elle indique le coût total des réalisations de l'Umuganda.

N.B. Ces chiffres sur les réalisations de l'Umuganda, même si pour une grande part ils résultent de la simple estimation, constituent un approche très indicative sur le coût des efforts de l'Umuganda et des réalisations effectives.

Néanmoins, il faudrait souligner de passage certaines des lacunes dans l'évaluation de l'Umuganda, lesquelles seraient à la source de certaines erreurs d'interprétation:

-les évaluateurs qui ne sont pas à la hauteur de leur tâche: en effet, la presque totalité des communes ont confectionné leurs

.../..

rapports sur base des rapports des conseillers communaux et sans contrôle préalable de la véracité si non de la logique des choses

-la recherche du prestige qui fait que les concernés par la confection des rapports gonflent exagérément les chiffres de peur que l'on ne dise qu'ils ne font pas l'Umuganda.

-De même, certains rapports qui présentent des réalisations, telles des bâtiments, des hectares de boisement avec les précisions de leur localisation alors que tout cela n'existe pas dans la réalité.

Mais dans l'ensemble, sans devoir trop chercher à s'appuyer sur les données chiffrées, il est sans contester que les militantes et les militants participent nombreux et enthousiastes à l'Umuganda.

Les réalisations nombreuses en la matière sont convaincantes. Néanmoins, il faut signaler que là où manquent la collaboration entre Responsables, la perspicacité, la force de persuasion et le pouvoir d'encadrement des populations par les responsables, le taux de participation à l'Umuganda est très minime.

Au cours de l'année, cette situation était aggravée par les débuts de la campagne électorale des conseillers caractérisée par un laisser-aller à l'Umuganda, trop d'absences et d'indifférence, la peur de faire travailler ses gens pour ne pas perdre les voix.

C'est ainsi qu'en Avril 1984, 30 Conseillers Communaux ont été démis de leurs fonctions pour pallier à ces maux et ils ont été remplacés par d'autres nouveaux qui ont fait preuve de courage et de combativité au travail sans devoir pour autant ébranler la confiance des gens sous leurs responsabilités, car ils ont été presque tous élus le 20 Janvier 1985.

Rapports synthétiques sur les réalisations de l'Umuganda pour l'année 1984.

(voir p. 276-287)

E.4. LE Xe ANNIVERSAIRE DE L'UMUGANDA

Les instructions relatives à l'organisation et au déroulement de cet anniversaire ont été largement diffusées dans les communes et les cellules spécialisées afin que les responsables puissent déterminer à temps le genre de travaux à exécuter et en aviser le plus tôt possible les militantes et les militants de leurs ressorts.

Concernant les réalisations de la journée, l'Umuganda dans les communes s'est consacré aux types de travaux suivants:

- travaux de lutte anti-érosive
- entretien des routes
- entretien et paillis des caféiers de l'Umuganda
- transport des matériaux de construction des écoles primaires et des bureaux de secteurs.
- entretien des canaux et sources d'eau
- labour des champs modèles.

Dans les cellules spécialisées, les activités ont été surtout les suivantes:

- aménagement des terrains des jeux
- travaux de propreté aux alentours des établissements
- travaux d'agriculture dans les champs modèles.

A l'occasion de cet anniversaire, les tâches réalisées étaient très grandes tellement la participation était nombreuse et très enthousiaste. Après l'Umuganda effectif, les responsables de l'Umuganda ont prononcé un mot de circonstance dont voici les points importants soulignés:

- l'instauration de l'Umuganda: ils ont tenu à rappeler la date du 2 février 1974, date à laquelle ont débuté les travaux communautaires de développement "Umuganda" par l'exemple du Président de la République, Président Fondateur du MRND et de ses proches collaborateurs du Gouvernement, des forces armées rwandaises dans la vallée de Nyarugunga. Cet exemple ne devait pas passer inaperçu, car les militantes et les militants ont été très vite sensibilisés sur l'importance des travaux manuels.
- le devoir de tous et de chacun de participer à l'Umuganda pour l'édification de notre pays.
- l'Umuganda est le moyen par excellence de suppléer aux moyens financiers limités de notre pays dans son effort de développement;
- en regard des multiples réalisations de l'Umuganda, tout le monde devrait se convaincre de son importance et s'y consacrer à fond. Chaque responsable a fait étalage des réalisations de l'Umuganda en général et plus particulièrement dans la commune.

.../...

- l'Umuganda en tant que travail de groupe est source de joie, d'effort et de dialogue constructif;
- l'année de la production vivrière: les directives en la matière ont été encore soulignées, notamment la lutte anti-érosive et la fumure organique.
- Dans les cellules spécialisées, les responsables ont rappelé aux membres leur devoir d'encadrement des populations avoisinantes par leur participation active à l'Umuganda et par leurs réalisations qui doivent servir de modèle.

E.5. DES PROBLEMES DANS LE CADRE DE L'UMUGANDA.

A part les problèmes d'ordre organisationnel liés à la défaillance de certains responsables chargés de l'encadrement de la population à l'Umuganda, problèmes qui ont été relevés dans les parties précédentes, il faut signaler également les problèmes d'ordre matériel.

En effet, certains types de travaux, tel que le tracé des routes, le terrassement pour les constructions exigent un matériel que tous les participants ne sont pas à même de se procurer. Par exemple: les pics, les pelles, les barres de fer et les marteaux.

Dans les cellules spécialisées, il s'agit des problèmes de matériel aussi de terrain pour les champs modèles.

Dans certaines cellules des établissements secondaires, les problèmes de temps matériel suffisant à consacrer à l'Umuganda se posait également, mais les responsables ont été invités à se réorganiser pour avoir une solution à l'exemple des autres cellules dont les horaires ne sont pas moins chargés que les leurs,

Concernant les activités de la commission préfectorale pour l'Umuganda, les handicaps restent le problème de déplacement des membres en vue d'opérer des visites de contrôle de la participation à l'Umuganda, de constater les réalisations et de stimuler la population pour leur participation effective à s'y consacrer consciencieusement avec les militantes et les militants de certains secteurs. Les membres de la Commission devront encore se concerter pour établir une formule pouvant rendre possible ces opérations.

F. L'ANIMATION

L'Animation est le moyen par excellence pour sensibiliser et imprégner davantage les militantes et les militants des idéaux du MRND. Son impact sur le développement politique, économique et social est incontestable.

Elle n'est plus l'appanage de certaines couches de gens, et de surcroît et d'ailleurs heureusement, elle a atteint aussi les enfants non encore en âge scolaire qu'on entend aux heures du soir scander de vive voix les slogans révolutionnaires.

.../...

Pour promouvoir l'animation et en imprégner encore davantage les gens de son message, un concours d'animation a été organisé au niveau Préfectoral vers la fin de l'année. La compétition devait opposer entre eux 9 groupes d'animation des communes d'une part et 21 groupes d'animation des cellules spécialisées à part également.

A l'issue du concours de présélection du 25 au 31 Octobre 1984, cinq groupes des communes et dix des cellules spécialisées ont été retenues pour les compétitions finales du 28 Novembre 1984 dont voici les résultats:

-Entre groupes d'animation des Communes.

1. RUTSIRO : 88,53%
2. RWAMATAMU : 79,86%
3. KIVUMU : 69,06%
4. BWAKIRA : 68,53%
5. MWENDO : 67,06%
- 6.

-Entre groupes d'animation des cellules spécialisées.

1. INTERAHAMWE : 82,4%
2. ESAPAN : 80,4%
3. P.C.C.V. : 78,8%
4. Usine à Thé : 76,26%
5. Hôpital Kibuye: 73,73%
6. E.N.P. MUBUGA : 70,53%
7. Camp Militaire: 68,0%
8. E.N.P. BIRAMBO : 66,53%
9. E.N.T. RUBENGERA: 65,06%
10. SOMIRWA RUTSIRO: 57,6%

N.B.: En dehors des critères d'évaluation réétablis, certains groupes d'animation ont gagné ou perdu des points selon que dans le groupe il y avait ou non leur responsable.

Les cérémonies de compétition étaient rehaussées par la présence de hautes personnalités dont le Secrétaire Général du MRND, le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal et tous les membres du Comité Préfectoral de Kibuye.

Au moment de la remise des prix aux gagnants du concours, le Secrétaire Général du MRND a souligné encore l'importance de l'animation pour notre développement.

Les prix des gagnants avaient été promis par la Présidence du MRND pour soutenir et encourager l'animation.

Ils seront remis de la façon suivante:

1. La Cellule INTERAHAMWE et la Commune RUTSIRO recevront chacune une coupe et une somme de 20.000 FRW,

.../...

2. La Cellule ESAPAN et la Commune RWAMATAMU: 15.000FRW pour chaque équipe.
3. La Cellule P.C.C.V. et la Commune KIVUMU: 10.000 FRW pour chaque équipe.
4. La Cellule de l'Usine à Thé GISOVU et la Commune BWAKIRA: 8.000 FRW par équipe.
5. La Cellule de l'Hopital Kibuye et la Commune MWENDO recevront chacune 7.000 FRW.

De la Cellule classée 6ème jusqu'à la 10e, chacune a bénéficié d'une somme de 2.000 FRW, tandis que les autres Cellules présentes mais n'ayant pas pu participer à la finale ont bénéficié chacune de 20 litres d'essence.

Aux groupes d'animation des communes n'ayant pas participé à la finale, une somme de 2.000 FRW leur sera réservée également.

G. Des Organisations intégrées au MRND.

Lors du IIIème et IVème Congrès Nationaux Ordinaires du MRND, les représentants des militants des organes de base ont exprimé le souhait de voir s'installer une centrale syndicale des travailleurs du Rwanda lequel souhait s'est traduit en une résolution du Congrès qui devait être mis en exécution.

Par la suite, le Comité Central du MRND a émis des recommandations devant servir de base à l'élaboration des statuts de cette Centrale Syndicale.

Le Comité de rédaction de l'Avant-Projet des statuts de la Confédération Syndicale des Travailleurs au Rwanda (COSTRAR) a effectué ensuite des tournées de sensibilisation à ce sujet auprès des travailleurs du Rwanda. La réunion de contact avec les représentants des travailleurs de la Préfecture Kibuye s'est tenue en date du 12 juillet 1984.

La documentation sur le dit projet a été largement diffusée. Il s'agissait des documents si-après:

- Confédération Syndicale des Travailleurs du Rwanda: Exposé des motifs.
- Avant-Projet des Statuts de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Rwanda.
- Confédération Syndicale des Travailleurs du Rwanda: Charte.

A l'issue de l'exposé, certaines questions ont été soulevées notamment en ce qui concerne:

- l'importance de cette Centrale Syndicale pour les travailleurs du Rwanda
- l'adhésion libre à cette Centrale qui est pourtant une organisation intégrée au MRND auquel nous adhérons tous;
- le droit de grève non reconnu par l'articles 32 de la loi fondamentale aux agents des services publics et par ailleurs reconnu aux agents des services privés;
- le patrimoine de la Centrale;
- le mode de collaboration des organes de la Centrale avec ceux des organes du MRND;

.../...

-le mode de collaboration de la Centrale avec l'Inspection du Travail au niveau Préfectoral, avec la Chambre de Recours et le Conseil Supérieur de la Magistrature;

-le droit de regard de la Centrale sur les salaires des travailleurs et sur les employeurs.

Toutes les questions ont pu avoir des explications satisfaisantes et la séance s'est close par l'élection des délégués qui devaient représenter toutes les catégories des travailleurs de Kibuye au Congrès Constitutif devant adopter les statuts de la Centrale dans sa réunion tenue à Kigali en date du 28 Août 1984. Ledit projet des statuts de cette confédération n'est pas encore adopté en définitive pour pouvoir sortir des effets.

H. Des Cotisations du MRND et des Primes pour les membres des Comités de Cellules Ordinaires.

H.1. Des Cotisations du MRND:

Le 4ème Congrès National Ordinaire du MRND réuni à Kigali du 26 au 29 juin 1983 avait émis entre autres recommandations celle de donner une cotisation annuelle dénommée "cotisation du MRND" par tout militant âgé d'au moins 18 révolus. Cette cotisation serait égale à deux journées de travail pour les salariés et à une journée de travail agricole évaluée à 100 francs par les non salariés.

En sa séance du 1 mars 1984, le Comité Central du MRND a arrêté des mesures d'exécution de cette résolution décrétée dans la Décision Présidentielle n° 321/001.000 du 13 Avril 1984 relative aux modalités de perception des cotisations du MRND et de leur utilisation.

En date du 22 Mai 1984, le document s'y rapportant a été exposé par une délégation de la Présidence du MRND aux personnes directement concernées par les travaux de perception de ces cotisations: les Bourgmestres, les comptables de commune, le Trésorier du Comité Préfectoral et les trésoriers de comités communaux, les Responsables des Cellules Spécialisées et les Chefs de service au niveau Préfectoral.

Des réunions de sensibilisation à la population ont été entamées et se sont toutes caractérisées par un bon accueil de cette Décision Présidentielle. Vers la fin du mois de juin; les travaux préparatoires étaient finis, les listes des contribuables dressées et transmises à la Présidence du MRND.

Le tableau ci-après montre les montants perçus par rapport aux prévisions:

.../...

Tableau: Prévisions des cotisations du MRND et montant perçu.

Commune	Non salariés et autres	Salariés	Commerçants	Total prévu montant	Montant perçu pour non sal.	Montant perçu sal.+Commerçants et autres	Total montant: au compte MRND	Versement: Déficit
1. BWAKIRA	1.843.600	19.771	56.000	1.919.371	1.798.300	76.146	1.874.446	1.873.190 1.256
2. GISHYITA	1.301.200	16.204	77.000	1.394.904	1.255.900	103.952	1.359.852	1.211.136 148716
3. GISOVU	1.324.600	15.317	12.500	1.352.417	1.213.400	35.467	1.248.867	1.248.867 -
4. GITESI	2.113.300	20.893	59.500	2.193.693	1.772.600	95.931	1.868.531	1.068.431 100
5. KIVUMU	1.675.600	21.364	62.000	1.758.964	1.571.300	88.752	1.660.052	1.659.152 900
6. MABANZA	2.225.300	29.233	136.000	2.390.533	2.019.800	199.606	2.219.406	2.219.406 -
7. MWENDO	1.483.300	23.358	206.000	1.712.658	1.466.000	216.708	1.682.708	1.656.708 26.000
8. RUTSIRO	1.806.100	22.224	68.000	1.896.324	1.764.200	117.132	1.881.332	1.875.988 5.344
9. RWANATA-MU	1.740.700	25.562	126.000	1.892.262	1.688.700	150.691	1.839.391	1.835.396 3.995
S/TOTAL	15.513.700	193.926	803.000	16.511.126	14.550.200	1.084.385	15.634.585	15.448.274 186.311
Montant perçu dans les Cellules spécialisées.							857.997	
TOTAL							16.492.582	

De ce tableau, il en ressort que le montant prévu n'a pas pu être atteint; on seulement réalisé 95% des cotisations prévues.

Même si celui-ci n'a pas été atteint, nous pouvons nous réjouir des efforts consentis par la population pour honorer massivement leur devoir de militant du MRND malgré les rigueurs climatiques ayant entraîné la disette qui l'a frappé au cours de cette année. En effet, ce sont pour la plus grande part des gens les plus démunis qui n'ont pas pu s'exécuter en donnant la cotisation.

H.2. Des Primes pour les Membres des Comités de Cellules

La résolution du 4ème Congrès Ordinaire du MRND de décerner une prime de gratification annuelle aux membres des comités de cellules rurales en supplément des avantages leurs accordés déjà par le Mouvement a été mise en exécution à la fin de l'année 1984.

Cette prime s'élève à 15.000 francs pour les Responsables de cellules et à 10.000 francs pour les autres membres.

Néanmoins, cette gratification ne devait pas se donner au hasard. Le montant à décerner à chaque membre devait tenir de ses mérites au travail fourni. C'est ainsi que par l'instruction n° 640/001.000, le Secrétaire Général du MRND a arrêté les modalités de remise de ces primes de gratification. Selon son assiduité à sa tâche, chaque Responsable ou membre du comité de cellule devait être évalué sur une cote maximale de 100 points à lumière de leurs attributions telles que décrites à l'article 63 des statuts du MRND.

Selon les points obtenus, chaque membre devait se classer suivant les mentions ci-après et obtenir une gratification que voici:

Catégories	: Points obtenus	: Mention	: % de la prime	: Prime obtenue
Responsables	: 100 à 70 points	: Très Bon	: 100%	: 15.000 FRW
	: 69 à 50 points	: Bon	: 80%	: 12.000 FRW
	: 50 points et moins	: Médiocre	: 50%	: 7.500 FRW
Membres	: 100 à 70 points	: Très Bon	: 100%	: 10.000 FRW
	: 69 à 50 points	: Bon	: 80%	: 8.000 FRW
	: 50 points et moins	: Médiocre	: 50%	: 5.000 FRW

Ci-après voici le tableau synthétique de remise de ces primes:

.../...

Primes de gratification pour les membres des comités de Cellules

Communes	T.B.	B.	M.	Total (1)	T.B.	B.	M.	Total (2)	Total(1)+(2)	Total primes octroyées
1. BWAHIRA	: 67	: 5	: -	: 72	: 230	: 51	: 4	: 285	: 357	: 3.793.000 FRW
2. GISHYITA	: 58	: 3	: -	: 61	: 201	: 38	: 2	: 241	: 302	: 3.230.000 FRW
3. GISOVU	: 57	: 10	: -	: 67	: 150	: 104	: 13	: 267	: 334	: 3.372.000 FRW
4. GITESI	: 64	: 7	: 4	: 75	: 155	: 110	: 35	: 300	: 375	: 3.679.000 FRW
5. KIVUMU	: 66	: 2	: -	: 68	: 169	: 97	: 6	: 272	: 340	: 3.510.000 FRW
6. MABANZA	: 74	: 11	: -	: 85	: 137	: 188	: 14	: 339	: 424	: 4.186.000 FRW
7. MWENDO	: 56	: 13	: 1	: 70	: 155	: 101	: 23	: 279	: 349	: 3.476.500 FRW
8. RUTSIRO	: 48	: 12	: 3	: 63	: 140	: 100	: 12	: 252	: 315	: 3.145.500 FRW
9. RWAMATAMU	: 64	: 8	: -	: 72	: 185	: 92	: 15	: 292	: 364	: 3.717.000 FRW
TOTAUX	: 554	: 71	: 8	: 633	: 1522	: 881	: 124	: 2.527	: 3.160	: 32.110.000 FRW

-Colonne T.B.: Nombre personnes cote Très Bon (100% de la prime prévue)

-Colonne B. : Nombre personnes avec cote Bon (80% de la prime prévue)

-Colonne M. : Nombre personnes avec cote Médiocre (50% de la prime prévue)

.../...

N.B.: Quelques problèmes dans le cadre de la cotation et de la remise de la prime de gratification:

-la cote reçue était contestée par certains membres: c'est ainsi qu'on a assisté à bon nombre de recours contre la cote soi-disant octroyée injustement par les conseillers. Faute de pouvoir vérifier les preuves à l'appui, ces recours ont été renvoyés aux Bourgmestres des Communes pour vérification de leur teneur en vue d'une mesure appropriée.

-Certaines personnes avaient été cotées à la place des autres soi-disant que ces derniers normalement, reconnus membres, ont fait montre d'une indifférence notoire à leurs tâches et qu'elles ont été remplacées par d'autres. Mais hélas, leur remplacement n'avait pas respecté la procédure normale telle que définie à l'article 58 du Règlement Général Intérieur du MRND. Les ayants-droit à la prime restaient alors ceux reconnus officiellement membres même s'ils étaient prétendus défaillants.

-D'autres recours sont du genre de membres décédés au cours des derniers mois de l'année 1984, d'autres dans les premiers mois de cette année-là et même dans les années antérieures et qui ont été remplacés. Pour les premiers, la prime leur a été décernée en entier telle que leur octroyée s'ils n'avaient pas été remplacés, tandis que pour les autres, la gratification revenait aux remplaçants.

Remarques: - Sur 634 Responsables de cellules, 1 seul de la Commune Rwamatamu n'a pas été coté car il n'a pas été remplacé.

- Sur 2536 membres des 634 cellules de toute la Préfecture, 9 membres n'ont pas été également cotés car absents ou décédés et n'ont pas été remplacés.

I. Frais alloués à la Préfecture pour les activités du M.R.N.D.

Au cours de l'exercice 1984 toutes les dépenses relatives aux activités du MRND ont été effectuées à crédit. Ce n'est qu'à la fin de l'année qu'un Million de francs rwandais (1.000.000FRW) a été consenti pour payer les dettes contractées un rapport détaillé est en train d'être élaboré à l'intention du service de gestion de la Présidence du MRND. Il faut cependant signaler, comme nous l'avons fait dans le rapport annuel 1983, que ces fonds sont loin d'être suffisants. Les activités du MRND au niveau de la Préfecture sont très variées et on ne peut pas les couvrir avec une si maigre somme.

.../...

J. Formation, Information, Matériel.

J.1. La Formation

En vue de répondre au principe de notre Mouvement à savoir " la mobilisation, la sensibilisation et la conscientisation des masses populaires pour le développement national", il faudrait que les Responsables chargés de l'encadrement de la population soient sans cesse formés pour qu'ils puissent répondre adéquatement à cette tâche. A cette fin, la Présidence du MRND a envoyé un texte relatif au programme de formation politique des cadres du MRND tel qu'adopté par le comité central en date du 27 Juin 1984. Ce texte a été diffusé dans les communes et les cellules spécialisées pour y apporter des suggestions éventuelles notamment en ce qui concerne le choix des sujets sur lesquels porterait la formation compte tenu des objectifs et du programme à chaque niveau des organes ainsi que sur les modalités pratiques d'organisations des sessions de formation. Les activités relatives à cette formation par la Présidence du MRND ne sont pas encore lancées.

J.2. L'Information.

L'Information reste l'un des moyens favoris au service des Responsables chargés de l'encadrement de la population. Les membres des comités de cellules rurales continuent d'avoir le journal "IMVAHO" aux frais de la Présidence du MRND. Avec l'installation d'un Centre Régional d'Information à Kibuye, ce journal parvient vite aux destinataires. Egalement dans le même souci d'enrichir l'information, la Présidence du MRND continue de distribuer des postes de Radio à des prix relativement bas aux membres des comités de cellules. Cette année, 785 postes ont été distribués à 2655 Frs le poste de la façon suivante:

-MWENDO	= 64
-BWAKIRA	=100
-MABANZA	=224
-GISHYITA	=120
-RUTSIRO	=174
-RWAMATAMU	=103

TOTAL 785

La distribution de ces postes a été effectuée lors de la remise des primes de gratification aux membres des comités de cellules; cette gratification leur a permis de se payer au moins dans l'immédiat un poste.

J.3. Le Matériel

Lors du 4^e Congrès National Ordinaire du MRND, il avait été recommandé de pourvoir en matériel les Responsables du MRND au niveau préfectoral et communal mais ce souhait n'a pas encore pu être exaucé. Les Responsables du MRND continuent à se débrouiller au mieux pour accomplir leur tâches.

Néanmoins, ce problème de matériel subsiste et nécessite dans la mesure du possible une solution immédiate ne fut ce que pour le matériel le plus élémentaire, tel du papier et des cahiers.

.../...

E. 2. Les activités des commissions communales pour l'Umuganda

Les commissions communales de l'Umuganda sont devenues plus opérationnelles : des réunions fréquentes et des sorties sur terrain soit pour participer à l'Umuganda soit pour un contrôle dans les secteurs de la commune. Voici les activités de chaque commission au cours de l'année 1984 :

1. BWAKIRA : -calendrier de l'Umuganda dans chaque secteur de la commune.
-programme d'activités de l'Umuganda pour toute la commune: ce programme devait surtout se pencher sur les travaux de lutte anti-érosive et l'entretien des routes communales et de secteurs.
-La commission a visité certains secteurs de la commune pour encourager l'Umuganda en y participant avec les militantes et militants de ces secteurs.
-Programmation des activités de l'Umuganda et le calendrier de l'Umuganda.
2. MABANZA : -La commission a visité tous les secteurs de la commune pour évaluer le taux de participation à l'Umuganda ainsi que l'avancement du programme fixé.
Au cours de ces tournées, les Responsables de l'Umuganda avaient à donner des explications sur l'organisation, la participation à l'Umuganda et sur les réalisations de celui-ci dans leurs secteurs respectifs.
3. KIVUMU : -programmation des activités de l'Umuganda et calendrier de l'Umuganda.
-Visite de contrôle de l'Umuganda dans les secteurs
-participation à l'Umuganda avec les militantes et les militants de certains secteurs de la commune; réunion d'entretien avec les populations après l'Umuganda.
4. GISHYITA : -programme d'activités de l'Umuganda et le calendrier de chaque secteur.
-la commission a visité tous les secteurs de la commune au jour de l'Umuganda pour voir les réalisations dans chaque secteur et la participation de la population à l'Umuganda.
Au cours de ces visites, la commission était aidée par les membres du conseil de développement communal.
5. Mwendo : -programmation de l'Umuganda et calendrier de l'Umuganda par secteur.
-la commission s'est organisée en 4 sous-commissions pour pouvoir visiter et contrôler la participation de l'Umuganda dans les secteurs de la commune.
6. RWAMATAMU : -programmation des activités de l'Umuganda pour l'année 1984 et le calendrier par secteur.
-la commission s'est organisée en sous-commissions qui ont visité les secteurs de la commune pour se rendre compte de l'organisation et de la participation de la population à l'Umuganda.
-Examiner des rapports des conseillers sur l'évaluation de l'Umuganda dans leurs secteurs respectifs.

..../....

7. RUTSIRO : -programmation des activités de l'Umuganda pour l'année 1984 et pour chaque secteur en particulier.
- la commission s'est divisée en sous-commissions pour mieux encadrer et contrôler la participation à l'Umuganda dans tous les secteurs de la commune. Ces sous-commissions devaient également évaluer l'Umuganda afin d'avoir les chiffres plus réalistes en matière de réalisations.
8. GISOVU : -programmation des réunions de la commission de l'Umuganda et de ses activités au cours de l'année 1984.
- la commission s'est divisée en sous-commissions qui ont pu contrôler et évaluer les réalisations de l'Umuganda dans les secteurs.

N.B. : La commune Gitesi n'a pas fourni le rapport d'activités de la commission.

TABLEAU I. Rapport Synthétique: Réalisations Umuganda.

Commune	A. Cultures industrielles et vivrières							Lutte anti-érosive et reboisement				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1. BWAHIRA	-	-	0,03ha	0,03ha	-	0,20ha	-	-	1,100 km	0,80 ha	8	15 ha
2. GISHYITA	1,85ha	0,62ha	-	3,20ha	-	1 ha	120 ha	200 km	-	6,7 ha	11	33 ha
3. GISOVU	0,288ha	5,75ha	0,20ha	0,40ha	0,30ha	-	0,42ha	86,064 km	11,465	1 ha	14	18,31ha
4. GITESI	6,8 ha	-	2,75ha	-	-	-	-	-	390,76km	4,8 ha	18	711,2ha
5. KIVUMU	0,30ha	-	-	0,10ha	0,10ha	0,40ha	-	-	534,5 km	6,26 ha	22	63 ha
6. MABANZA	1,134ha	-	-	0,10ha	0,025ha	0,025ha	-	-	102,368km	1,20 ha	14	10,34ha
7. MWENDO	-	-	0,05ha	0,14ha	-	-	-	641 km	-	-	20	10 ha
8. RUTSIRO	0,0339ha	-	5 ha	25 ha	-	-	120 ha	2,934 km	-	22,26 ha	31	14 ha
9. RWAMATAMU	0,796ha	-	-	0,50ha	-	-	-	469,900 km	291,045km	-	26	14,948ha
TOTAL	11,2019ha	6,37ha	8,03ha	29,47ha	0,425ha	1,625ha	121,62ha	4,330,964km	2,430,138km	20,9826km	164	889,798ha

(1) Nombre d'ha de caféiers (5) Maïs

(2) Nombre d'ha de théiers (6) Soja

(3) Patates douces (7) Petit pois

(4) Manioc

(1) Fossés anti-érosives + nombre de km creusés + herbes

(2) fosses anti-érosives: nombre de km creusés

(3) champs de multiplication d'herbes anti-érosives(ha)

(4) Pépinières (nombre)

(5) Nombre d'Ha reboisés

B. Elevage + Communications (routes) et Hydraulique rurale

Commune	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
EMAKIRA	1	11	1	1 ha	0,75ha	-	-	73	-	-	10
GISHYITA	-	-	-	2,250hs	-	-	-	70	-	-	46
GISOVU	-	-	-	-	-	-	26	34,8	4	-	178
GITESI	-	-	1	2,7 Ha	-	-	63	-	4	8,129	41
KIVUMU	1	11	1	1 ha	0,75ha	-	35,5	346	-	8,5	53
MABANZA	-	1	-	-	-	3	67,7	70	-	29,325	97
MWENDO	-	-	-	-	-	-	9	31	-	0,6	57
RUTSIRO	-	-	-	-	33 a	-	-	55	-	7	89
RWAMATAMU	-	1	-	-	-	3	53,2	-	6	2,62	38
	2	24	3	6,950ha	1,80	6	254,4	679,8	14	56,174	610

(1) étable (4) herbes fourragères + pâturages
 (2) abreuvoirs (5) étangs piscicoles
 (3) centre de saillie (6) couloirs d'aspersion
 (1) routes communales (km) (4) canaux d'eau (km)
 (2) routes de secteurs (km) (5) sources d'eau (nombre)
 (3) ponts

Tableau II. Coût de l'Umuganda

Commune	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1. BMAKIRA	412.242	20.295.142	-	738.396	90.000	21.123.538
2. GISHYITA	158.443	7.827.700	2.396.380	31.500	3.544.077	13.799.657
3. GISOVU	294.512	11.125.240	150.000	-	64.000	11.339.240
4. GITESI	669.200	32.633.633	-	-	2.342.500	34.976.133
5. KIVUMU	284.917	28.191.375	567.100	3.276.985	29.671.444	61.706.904
6. MABANZA	119.709	6.524.170	-	-	2.443.880	8.968.050
7. MWENDO	408.759	19.930.250	6.835	-	528.170	20.465.255
8. RUTSIRO	154.610	56.983.498	1.175.317	239.000	1.527.390	59.925.205
9. RWAMATAMU	178.645	8.787.270	9.945	874.950	2.028.320	11.700.485
TOTAL	2.681.037	192.298.278	4.305.577	5.160.831	42.239.781	244.004.467

(1) Nombre de participants à l'Umuganda

(2) Estimation du coût de l'Umuganda

(3) Cotisation de la population

(4) Participation de la commune

(5) Aides

(6) Total (2) + (3) + (4) + (5)

OBSERVATIONS: le système d'évaluation des réalisations de l'Umuganda pour cette année est différent de celui des années antérieures.

En effet, pour les années précédents, l'homme-jour était estimé à 100 francs, tandis qu'avec le nouveau système, chaque type d'activité est évaluée en fonction des énergies y consacrées et non par le nombre de gens qui ont participé à sa réalisation. Ainsi par exemple le labour est estimé à 10.000 FRW par hectare tandis que le paillis du caféier est estimé lui à 25.000 FRW par hectare. Ce système permet de constater l'effort de participation active à l'Umuganda.

(2) L'effort	(3) + (4) + (5) + (6)	(7)	(8)
(1) L'effort	125.500.000	4.200.000	2.000.000
(2) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(3) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(4) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(5) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(6) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(7) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(8) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(9) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(10) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(11) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(12) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(13) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(14) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(15) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(16) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(17) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(18) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(19) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(20) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(21) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(22) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(23) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(24) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(25) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(26) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(27) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(28) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(29) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(30) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(31) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(32) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(33) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(34) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(35) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(36) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(37) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(38) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(39) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(40) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(41) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(42) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(43) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(44) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(45) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(46) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(47) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(48) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(49) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000
(50) L'effort	100.000.000	2.000.000	1.000.000

Bureau de l'Umuganda

